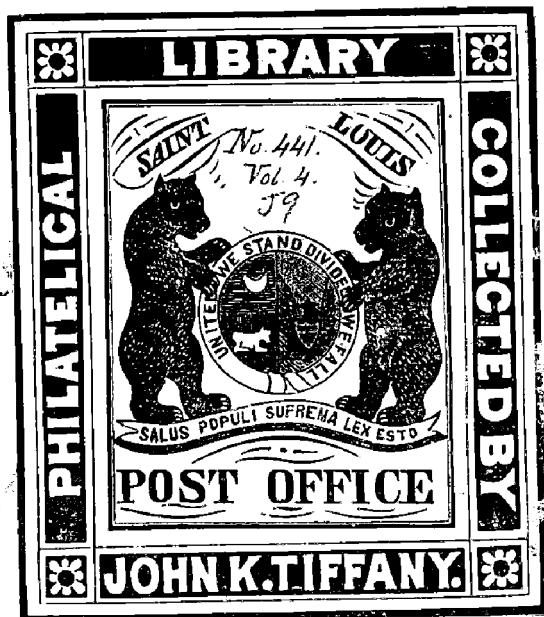








LE

Grandford 2237

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 238 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE DORTIER, 7

1885

BRUXELLES. — J.-B. MOENS ET FILS, IMPRIMEURS, RUE AUX LAINES, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1885

Aalborg, 55°.
 Aalesund, 13, 25°.
 Açores, 1, 9, 33, 77, 93, 101°.
Allemands (les essais des timbres), 99.
 Allemagne (Empire), 21°, 33, 41, 99.
 Alsace et Lorraine, 41, 92.
Alsace-Lorraine (Les timbres de l'), 92.
 Alwar, 61.
 Angola, 42, 53, 77.
 Antioquia, 62, 104.
 Argentine, 9, 42, 85, 93.
 Atkarsk, 15°, 47°.
 Australie du Sud, 42, 53°, 85°.
 — Occidentale, 53, 61, 77°.
 Autriche, 53, 85°.
 Bahamas, 61.
 Balaschkoff, 47.
 Baltimore-Ohio, 55°.
 Bangkok, 93°.
 Barbade, 9, 33, 42, 61, 77°.
 Barcelone, 23.
 Bavière, 1.
 Belgique, 1, 10°, 42, 53, 78, 85, 91.
 Bermudes, 1°, 54°.
 Bielozerk, 6.
 Borovitchi, 47°.
 Bougoulma, 25°, 37°.
 Bougourouslan, 65°.
 Bouzoulouk, 47°.
 Brésil, 34°, 43, 54, 86, 94°.
 Bulgarie, 10, 61°, 78, 94°.
 — du Sud, 94°, 101°.
 Canada, 1, 10, 22, 34, 41.
 Cap de Bonne-Espérance, 11°.
 Cap Vert, 43, 54, 78.
Cartes postales (Les), 100.
 Ceylan, 22°, 34, 43°, 54°, 62, 78°, 86°, 102°.
 Charkoff, 65°.
 Cherson, 15°.
 Chili, 62.
Chronique noire, 8, 20.
 Chypre, 78.
 Colonies Françaises, 22, 42, 55°.
 Congo, 86, 95, 102°.
 Copenhague, 2, 43°, 78°.
 Corée, 11°, 22, 55°.
 Costa-Rica, 11, 78°.
 Côte d'Or, 34.
Curiosités postales, 106°.
 Danemark, 2, 34, 43°, 55°, 62, 78°.
 — Aalborg, 55°.
 — Copenhague, 2, 43°, 78°.
 — Odense, 34, 55°.
 Dmitroff, 47.

Dnieprowsk, 6°, 15°, 25°.
 Dominicaine (République), 34°, 44°, 62, 95°.
 Dominique, 23°.
 Drammen, 104°.
 Elizavetgrad, 98°.
 Equateur, 2, 11, 23, 44, 96, 103°.
 Espagne, 2, 23, 35, 106°.
 — Barcelone, 23°.
 États-Unis, 2°, 55°, 86°, 96°.
 — Baltimore et Ohio, 55°.
 — de Colombie, 35, 56, 62, 87, 104°.
 — — Antioquia, 62, 104°.
 — — Magdalena, 62°.
 — — Tolima, 35, 56, 62°.
 — de la Nouvelle Grenade, 45°.
 Falkland, 11°.
 Finlande, 2, 23, 45, 56, 78°.
 France, 2, 11, 23, 45, 78°.
 Gadiatch, 65°.
 Grande-Bretagne, 3, 11, 23, 49, 56, 79°, 96°.
Grande-Bretagne (Les timbres annulés V R de la), 49°.
 Grèce, 3, 23, 35, 56°.
 Grenade, 3, 12°.
 Griezowetz, 37°.
 Guadeloupe, 12, 87, 96°.
 Guinée, 12, 23°, 45, 56, 62°.
 Guyane anglaise, 88°.
 — hollandaise, 96°.
 Gwalior, 56, 79°, 87°, 104°.
 Hawaïan, 56°.
 Honduras Britannique, 56°.
 Hong-Kong, 1, 62°, 88, 96°.
 Hongrie, 3, 12, 35, 56, 62°.
 Indes anglaises, 3, 62°, 88°.
 — néerlandaises, 3, 24, 56, 63, 96°.
 — portugaises, 12, 56°.
 Irbit, 6, 65°.
 Ismail, 15°.
 Italie, 20, 26, 35, 39, 43, 79, 91, 100°.
Italie (Les enveloppes timbrées 1820 d'), 26, 39, 100°.
Italie (Les faux timbres-laxe 1863 d'), 20, 91°.
 Jamaïque, 45°.
 Japon, 31, 45°, 63°, 88°.
 Jeypore, 12°.
 Jhind, 4, 80°, 88, 104°.
 Johore, 12, 24, 35°.
 Jummoo Kaschmir, 4°, 12°.
 Kazan, 47°.
 Krapivna, 47°.
 Labouan, 80°, 96°.

Lagos, 13, 46°.
 Lgoff, 6°.
 Liebedjan, 37°, 47°, 58°.
 Livonie, 13, 56, 63°.
 Louga, 15°.
 Luxembourg, 35, 57°.
 Macao, 24, 35, 46°, 57, 63, 80, 88°.
 — et Timor, 57°.
 Madère, 46, 57°.
 Magdalena, 62°.
 Malacca, 4°, 13, 24°, 57, 80°, 96°.
 Malte, 13°, 24°, 97, 104°.
 Martinique, 35, 67°, 89°.
Martinique (Les cartes postales de la), 67°.
 Maurice, 3, 63°.
 Mexique, 4, 36, 50°, 57, 60, 63, 69°, 80, 97, 104°.
Mexique (Les timbres du), 50°, 60, 69°.
 Monaco, 81°, 89°.
 Montserrat, 13, 24°.
 Morschansk, 37°.
 Mozambique, 46, 57, 81°.
 Nabha, 81°.
 Nalal, 4, 36°, 57, 82°.
 Nicaragua, 4, 89°.
 Nollinsk, 58°.
 Nord de Bornéo, 57°.
 Norvège, 13, 24, 36, 89, 104°.
 — Aalesund, 13, 25°.
 — Drammen, 104°.
 — Tonsberg, 24, 89°.
 Nouvelle-Zélande, 4°, 46, 105°.
 Novgorod, 105°.
 Odense, 34, 55°.
 Opotchka, 81°.
 Orange, 97°.
 Orgueyeff, 90°.
 Oustsyzolsk, 38°.
 Paraguay, 4, 14°.
 Perak, 4°.
 Perciaslaw, 47°.
 Pérou, 14, 18°, 25, 36°, 57°, 82°.
Pérou (Les surch. triangulaires des timbres d...), 18°.
 Perse, 8, 17°, 29°, 36, 46°, 97, 105°.
Perse (Les timbres de la), 8, 17°, 29°.
 Philippines, 4°, 14, 64°.
 Porto-Rico, 14, 46, 58, 64°.
 Portugal, 15, 25, 58°.
 Pountch, 25°, 64, 82, 89°.
Prussienne 1/2 gr de 1854 (L'enveloppe), 81°.
 Puttialla, 5°, 36, 46, 58°, 82, 97, 105°.
 Queensland, 83, 89, 105°.

Réunion, 89°, 92°, 97.
Réunion (Les variétés de la), 92°.
 Riazan, 59°.
 Rio de Oro, 89°.
 Rjeff, 90°.
 Roumanie, 25, 47°, 97.
Roumélie Orientale (Catalogue des timbres-poste de la), 31°.
 Russie, 6°, 15°, 25°, 37°, 47°, 58°, 64°, 83, 90°, 97°, 105°.
 — Atkarsk, 15°, 47.
 — Balaschkoff, 47.
 — Biezozerk, 6.
 — Borovitchi, 47°.
 — Bougoulma, 25°, 37.
 — Bougourouslan, 65.
 — Bouzoulouk, 47°.
 — Charkoff, 65°.
 — Cherson, 15.
 — Dmitroff, 47.
 — Dnieprowsk, 6°, 15°, 25.
 — Elizavetgrad, 98°.
 — Gadiatch, 65.
 — Giazowetz, 37°.
 — Irbit, 6, 65°.
 — Ismail, 15.
 — Kazan, 47.
 — Krapivna, 47.
 — Lgoff, 6°.
 — Liebedjan, 37°, 47°, 58°.
 — Louga, 15.
 — Morschansk, 37°.
 — Nolinsk, 58°.
 — Novgorod, 105.
 — Opotchika, 85.
 — Orgueyeff, 90°.
 — Oustysolsk, 38°.

Italie Perciaslaw, 47°.
 — Riazan, 59°.
 — Rjeff, 90°.
 — St-Petersbourg, 37, 65.
 — Sapoïok, 6.
 — Schadrinsk, 65.
 — Schatz, 37.
 — Soroka, 6.
 — Starobyelsk, 105°.
 — Tichvin, 85.
 — Toula, 65, 98.
 — Tschembar, 6°.
 — Zadonsk, 85.
 — Zienkow, 58, 105.
 — Zolotonoscha, 59.

 Saint-Christophe, 6, 48°, 59, 90.
 Sainte-Hélène, 6.
 Sainte-Lucie, 6, 26°, 38, 59, 65, 90, 98.
 Saint-Petersbourg, 37, 65.
 Saint-Pierre et Miquelon, 48, 59°, 65, 85, 90°.
 Saint-Thomas et Prince, 48, 59, 85.
 Saint-Vincent, 48, 59°, 66.
 Salvador, 6, 90.
 Sapoïok, 6.
 Sarawak, 98.
 Schadrinsk, 65.
 Schatz, 37.
 Selangor, 26, 38.
 Sénégal, 15, 59, 66, 85.
 Serbie, 15, 48.
 Shanghai, 15, 85, 90, 98, 105.
 Siam, 91, 98.
 Sierra Leone, 16, 66, 98.
 Sirmoor, 59°.
Société française de Timbrologie, 32.

Sociétés philatéliques de St-Domingue et d'Amsterdam, 52.
 Soroka, 6.
 Starobyelsk, 105°.
 Suède, 6°, 16, 66, 91, 98°.
 Sungei Ujong, 26, 38°, 66°.
 Suisse, 7, 105°.

 Tabago, 38, 66.
 Taïti, 7, 66.
 Tasmanie, 85, 84°.
Tasmanie (Timbres officiels de la), 8°.
 Tichvin 85.
 Timor, 48, 60°.
 Tolima, 35, 56, 62.
 Tonga, 99.
 Tonsberg, 24, 89.
 Toula, 65, 98.
 Transvaal 26, 48, 60, 85°, 91, 106.
 Trinité, 7°, 16, 26, 60°, 91.
 Tschembar, 6°.
 Turk (îles de), 8, 26.
 Turquie, 16, 48.

 Uruguay, 8, 17°, 26, 38°, 66, 99, 107.
Uruguay (Le 180 cent. vermillon de l'), 91.
Uruguay (Timbres de l'), 107.

 Venezuela, 17, 91°.
 Victoria, 26°, 38°, 49°, 67°, 84°, 91, 99°, 106°.

 Wurtemberg, 17.

 Zadonsk, 85.
 Zienkow, 58, 105.
 Zolotonoscha, 59.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES

La nouvelle carte 10+10 réis a paru avec la surcharge *Açores* en petites lettres :

10+10 réis, brun schamois.

BAVIÈRE

La carte à 3 pfennig n'a plus de ligne d'avis ; le filagramme est composé d'ondulations verticales espacées :

3 pfennig, vert sur chamois

Le mandat 20 pf. avec cercle sur le talon a le même filagramme que la précédente carte :

20 pfennig, outremer.

BELGIQUE

La faute *Belgique* existe indépendamment du 1 cent gris, sur :

1 centime, vert.
1 — réséda.

BERMUDES

La maison De La Rue et C^{ie} de Londres s'est mise en frais d'imagination. Elle vient de produire le type ci-contre qui nous est adressé par MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. Il représente l'effigie de Victoria à gauche ; en haut : *Bermuda* ; en bas : *Two pence Half penny*. Il est à supposer que ce timbre a été créé à l'usage postal quoiqu'il n'y ait aucune indication.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer.

CANADA

Der Philatelist révèle l'existence d'une série complète de timbres, bande, enveloppe qui aurait reçu *judis* la surcharge *Official*, lesquels timbres auraient été retirés après un court usage.

Cette nouvelle, à notre avis, a besoin de confirmation.



DANEMARK

Copenhague Un 3^e tirage de la carte 3 øre bleu a eu lieu le 22 Octobre dernier. Il ne diffère du 2^e tirage que par l'inscription 3^{die} *Oplug*, à l'angle inférieur gauche :

3 øre, bleu.

Nous avons vu quelques timbres de chemin de fer non encore signalés par nous :

Vemb. Lemvig. Gros chiffre dans un grand cadre rectangulaire dont les angles sont formés d'une grecque. Au-dessus du chiffre V.L. J. (*Vemb. Lemvig Jernbane*).

5 (øre) chamois.
10 — blanc.

Il est probable que ces timbres sont provisoires. Ils sont oblitérés octobre 1880.

Nordfynske. Chiffre dans un cercle entouré de l'inscription *for pakker indtil 10 voeght*; au-dessus, un cartouche contenant : N. F. J :

20 øre, carmin, rose piqué 11 1/2.

Sydfyenske. Les timbres qui n'étaient connus que *percés en lignes* et qui datent du 12 juillet 1876, ce que nous ignorions, ont existés piqués 11 1/2 pour les 2 valeurs 5 et 50 øre :

5 øre, rouge.
50 — bleu foncé.

Il paraîtrait que ces timbres sont supprimés depuis plusieurs années.

EQUATEUR

Le *Philatelic Record* nous apprend que les dernières cartes reçues, arrivent avec des différences qu'il signale et qui se rapportent entièrement aux cartes décrites par nous en avril dernier et par ce même confrère en septembre. N'y aurait-il pas erreur de la part du *Philatelic Record* qui décrirait une seconde fois ces cartes comme cela nous est arrivé antérieurement ?

ESPAGNE

Un 4/4 c. de p., vert de l'émission 1877 est mentionné par *Der Philatelist* comme ayant le timbre supérieur gauche *renversé* :

4/4 c. de p., vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les timbres d'anciennes émissions, 1847 à 1869 qui avaient été reimprimés, ont été tous jetés au feu le 1^{er} juillet dernier nous écrit-on de Washington. R. I P.



Le nouveau type que nous reproduisons un peu tardivement, nous arrive dans le format :

100X225^{mm} (officiel.)

2 cents, brun sur brun vergé.

Le filagramme n'est pas changé.

FINLANDE

Nous trouvons dans *P. B. J.* la nouvelle que les timbres actuels ont subi le 1^{er} janvier les changements de couleurs suivants, tout en conservant le type. Le 10 penni ne sera délivré que le 1^{er} mai :

5 penni, vert.
10 — rouge
20 — jaune.
25 — bleu.

Les cartes et enveloppes à ces valeurs subissent le même changement. Il y aura des nouvelles valeurs 5 et 10 marks et le 1 mark sera imprimé en deux couleurs :

1 mark, gris, centre rouge.
5 — vert —
10 — brun —

FRANCE.

Depuis le 15 décembre la poste pneumatique s'étend à toute l'enceinte des fortifications. Il y aura donc un changement aux cartes. A la même date ont paru deux cartes pneumatiques nouvelles.

Nous avons d'abord une feuille piquée aux quatre côtés, comme les lettres-cartes. Elle ressemble à celles que nous connaissons déjà, mais n'a pas de plan sur la face ; elle sert aux télégrammes avec réponse payée d'avance, ce qui est énoncé sur la face.

L'avis, sur la partie inférieure porte 12 lignes, dont les dernières sont ainsi conçues :

« Le présent télégramme sera remis à son adresse avec une formule ordinaire (modèle bleu), que le destinataire sera libre d'employer pour libeller la réponse payée d'avance »,

La partie supérieure de la feuille, porte à droite, un talon à détacher. Il a pour inscription : *Bon de réponse — Timbre du bureau d'origine* (en-dessous un cercle). *Le présent coupon sera détaché par le bureau destinataire qui l'annexera à son état, 1380, pour justifier de la sortie d'une carte fermée (modèle bleu.)*

L'impression est noire sur couleur ; le timbre est à droite au type connu :

1 franc, noir sur rose vif.

La seconde carte est également composée de deux parties ayant les timbres pneumatiques à droite; la première partie a pour inscription :

Bureau de poste, n° ..

Paris

Le revers contient diverses inscriptions qui nous apprennent que la première partie est destinée à une demande de remboursement *par tubes* ! la seconde partie en émet l'autorisation :

La seconde partie a :

Ministère des postes et des télégraphes

Caisse nationale d'épargne

(Remboursements)

Paris

30+30 centimes, noir sur carton chamois.

GRANDE-BRETAGNE.

Il y a émission de formules télégraphiques, écrit *Der Philatelist*, imprimées en noir sur papier blanc, de la dimension 220×140^{mm} avec timbre-poste actuel dont l'inscription est : *Postage and Revenue.*

1 shilling, vert sur blanc.

GRÈCE.

M. Roussin jette une note plaintive pour nous apprendre qu'on recherche trop les variétés et il avoue que « seul, à agiter le grelot, cela ne servira pas à grand chose ». Il se résigne cependant à annoncer avec le chiffre 1100 au revers :

10 lepta, orange.

GRENADE.

Le 2 1/2 pence, avec surcharge cintrée, nous a été communiqué avec la faute très distincte : PENCE :

2 1/2 pence, brun-rouge, surch. noire.

HONGRIE.

Nous avons de nouvelles cartes de service. A gauche, les armes de Hongrie, entourées de branches; au-dessus, une ligne pointillée, devant laquelle, sur deux lignes : *Felaló batóság neve — és hiv. ügyszáma*; en-dessous, en grandes lettres : *Portomentes Levelezőlap*; puis trois lignes pour l'adresse et dans l'angle inférieur gauche : *Porto — mentességi — záradék*; à droite, de bas en haut : *Ara 10 darab, 2 kr.*

Il y a une carte avec réponse semblable, les deux parties tenant par le haut; la première a sur une ligne, en bas, à gauche : *A lap másik fele válaszdásra való*; la seconde a sous : *Portomentes, etc.*, les mots : *Válasz lap* :

Carte simple, sans valeur, noir sur chamois.

— double, — — —

D'après *P. B. J.*, la carte 2 kr. violet servirait à certains agents du Gouvernement, pour donner à celui-ci des renseignements.

HONG-KONG.

Cela devient fastidieux avec tous ces timbres fiscaux employés à l'usage postal. Voici venir le timbre *Duty* 3 cents, employé sur lettre :

3 cents, orange, flagr. CC et couronne,
3 — rouge pâle, — —

INDES ANGLAISES.

Une nouvelle édition de notes postales a paru au commencement de août dernier. A la partie supérieure les armoiries de la Grande-Bretagne entre *India Postal* et *Note for*; en-dessous, la valeur sur fond guilloché de couleur: de chaque côté cinq rectangles quadrillés de couleur et de chaque côté du timbre un cercle au lieu d'un carré; au-dessus du timbre, un gros chiffre 8 ou 11 ou 2/8 en couleur. Les formules 8 annas ont les inscriptions et le guillochage bleus, le quadrillé et la valeur roses; le 1 rupee les a rouges et verts et le 2 rupees 8 annas, noirs et jaunes. Les timbres ont toujours la surcharge : *IPN* en noir :

8 annas, rose et noir,
1 rupee, gris —
2 — 8 annas, brun —

Le papier présente le plus souvent un grand cercle au centre duquel :

Govt
of
India
1893

Nous renseignons ces timbres, mais nous ne voyons pas le rapport que cela a avec les collections de timbres-poste.

Une lettre adressée à Maurice qui nous a été communiquée, porte pour timbre d'affranchissement, *sans aucune surtaxe*, le timbre actuel de Maurice de 16 cents, valeur surchargée sur le 17 cents. Le timbre d'origine est *Bhawaniapur — Calcutta, 10 sep. 84.*

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une seconde lettre adressée par le même, également à Maurice, de la même façon, a été exempte aussi de toute surtaxe. L'origine de la lettre est *Sherghatty. Sep. 19, 84.*

Nous ne pouvons nous expliquer ces affranchissements admis par la poste des Indes anglaises.

INDES NÉERLANDAISES.

Voici la réponse que M. Moquette nous adresse à propos des cartes avec surcharges, qui ont été

condamnées à la Société française, réponse qui ne nous a pu être adressée plus tôt à cause des occupations nouvelles de notre correspondant qui a dû abandonner momentanément sa collection :

« Par rapport aux cartes postales avec diverses surcharges, il n'existe pas de pièce officielle concernant leur émission, si ce n'est que les cartes de 12 1/2 cent avec surcharge sont émises pour 5 cent, sans énoncer de quelle manière cette surcharge sera faite.

« Les cartes que je vous ai vendues et celles que quelques collectionneurs ont obtenues de moi en échange, ont été achetées par moi, au bureau de poste ou obtenues par correspondance et j'en garantis leur authenticité. Celles, neuves, que je vous ai livrées de 5 cent, vous ont été cotées au prix constant, sans commission aucune. Si la surcharge avait été faite par moi, croyez-le bien je ne vous aurais pas livré à 5 cent, ce qui m'en aurait coûté 7 1/2 cent : c'eût été une singulière façon de s'enrichir.

« Si je m'en souviens bien vous avez eu de moi un exemplaire avec petit 5 noir marqué Madioen : cet exemplaire consistait en trois morceaux collés ensemble et je l'avais trouvé dans des papiers de rebut. J'écrivis à Madioen, mais toutes les cartes étaient vendues. Sur un coin de la carte même, le maître des postes écrivit : « plus à obtenir » sans autre explication.

« Il résulte de cette expression « plus à obtenir » que je dois conclure qu'antérieurement elles avaient été obtenables. Je n'ai plus vu depuis, d'autre exemplaire et cette variété me manque encore dans ma collection. »

Nous avons toujours considéré ces cartes comme bonnes et ces variétés ne nous étonnent pas plus que la surcharge *impôt de guerre* en Espagne, dont il existe des variétés à l'infini. Il est probable que chaque administration principale a surchargé les cartes à sa façon.

JHIND.

La nouvelle carte existe en six variétés.

On nous annonce une nouvelle émission de timbres.

JUMMOO KASHMIR.

Voici enfin le dessin des timbres-télégraphe, dont l'introduction doit remonter, pensons-nous,



à environ un an. C'est un rectangle de 24 mm de haut sur 84 de large, imprimé lithographiquement en couleur, sur papier blanc ordinaire.

Au centre, les armes de Kashmir, déjà connues par les cartes postales; de chaque côté, une légende en cachmîri, nous écrit M. Rodet, la même sur toutes les valeurs, savoir : *Urbarali Jammū Kašmīr tibāt vageyr*, ce qui veut dire : Jammou-Cachemir, la suite (c'est-à-dire les dépendances).

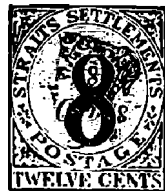
Il y a quatre valeurs ayant toutes, entre cette

inscription et les armes, également répétées de chaque côté, la valeur en persan :

Vert émeraude,	<i>yak and</i> ,	1 anna.
Brun,	<i>dū āna</i> ,	2 —
Outremer,	<i>cāhār āna</i> ,	4 —
Vermillon,	<i>yak rūpiya</i> ,	1 roupie.

MALACCA.

Voici le fac-simile du timbre signalé le mois passé. Un exemplaire, qu'on nous remet, a, en plus, la moitié d'un autre 8, soit 3 zéros superposés.



On nous fait remarquer, enfin, que la surcharge primitive de ce timbre, qui était noire, existe en deux variétés de chiffres : chiffre 8 ordinaire et chiffre 8 avec la partie inférieure plus grosse que celle supérieure.

MEXIQUE.

Der Philatelist a reçu la carte actuelle avec le timbre imprimé au revers, angle supérieur gauche :

5 centavos, vert sur chamois.

NATAL.

Il y aurait eu emploi du timbre fiscal 1 shilling bleu, à l'usage postal, au dire de *Der Philatelist* 1 shilling, bleu.

NICARAGUA.

Il y a, au type de la carte reproduite n° 262, page 81, la carte suivante :

3 centavos, bleu sur chamois.



NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous parlions, le mois passé, d'un nouveau timbre provisoire, 1/2 penny, que nous reproduisons, aujourd'hui, ci-contre.

PARAGUAY.

Le 10 reales, brun, de 1879, a été vu par *Deutsch Philatelisten Zeitung* à l'état non dentelé.

10 reales, brun, non dentelé.

PÉRAK.

Le 8 cents, de Malacca, filagramme CA et couronne, a reçu la surcharge *Perak*, mot ayant une étendue de 13 1/2 mm sur 2 de haut :

8 cents, jaune, surch. noire.

PHILIPPINES.

En août 1883, nous signalions et nous reprodui-

sions un timbre provisoire, portant, sur trois lignes la surcharge : *Habilitado — para — Correos*, trouvé par nous, en unique exemplaire, dans un lot important de timbres reçus de cette colonie espagnole. M. Roussin, après en avoir écrit à Manille, prétendit, dans son journal, que cette surcharge était fausse. Son correspondant ne la connaissant pas, il est probable que, sans autre information, il a condamné ce timbre, et M. Roussin en a fait tout autant.



Aujourd'hui, il nous est communiqué une surcharge analogue, mais les trois lignes d'inscriptions sont plus distancées. Le fragment de lettre, qu'on nous communique, porte deux de ces timbres et deux timbres à effigie, type actuel, de 2 c. de peso, avec surcharge verte, 8 c. de peso, ayant une oblitération commune. Il n'y a pas de doute sur l'authenticité de ces timbres, tels qu'ils se présentent ici. Nous y voyons, quant à nous, la confirmation d'authenticité du timbre mentionné en 1883.

La surcharge du timbre 1 real est rouge et l'inscription est semblable au timbre signalé en 1883. Elle est appliquée sur le timbre fiscal : *derecho judicial*, de cette valeur :

1 real, vert, surcharge rouge.

Nous avons encore d'autres variétés où la surcharge existe sur un timbre et manque sur le voisin. C'est ainsi que se présentent par deux timbres :

1 real, sur 2 c. de peso, surch. rouge et sans surch.
8 c. de peso, 2 — — — — — verte — —

PUTTIALLA OU PATIALA.



Puttialla est un petit Etat indépendant (?) dans le Pendjab. Son indépendance lui permet d'employer les timbres des Indes anglaises, qui ont été surchargés des mots *Puttialla State*, en forme d'ovale, devant et derrière la tête de la reine Victoria. Cette surcharge est rouge pour toutes les valeurs.

N'étant pas assez visible, sur le 8 annas, les



exemplaires que nous avons eus ont reçus une seconde surcharge, noire, qui sera, sans doute, définitive pour les autres impressions, si cette double surcharge n'a pas été tout à fait provisoire pour une ou plusieurs feuilles.

Le 1 anna, se présente aussi, en partie, avec cette double surcharge. La feuille, reçue par nous, a les six derniers timbres, des cinq dernières rangées horizontales ayant la surcharge rouge et noire.



Les valeurs sont les suivantes :

Filigramme étoile.

1/2 anna, vert,	surch. rouge.	
1 — brun-rouge,	—	
1 — — — — —	—	et noire.
2 — outremer,	—	
8 — violet,	—	et noire.
1 rupee, gris-lilas,	—	

Filigramme tête d'éléphant

1 annas, vert, surcharge rouge.



La carte 1/4 anna a subi, également, ce changement, par l'addition de la surcharge : *Puttialla State*, aux mêmes endroits, mais cette surcharge est bleue :

1/4 anna, brun-rouge, surch. bleue s/chem.

Enfin Penveloppe 1/2 anna, vert, a été favorisée de la surcharge : *Puttialla State*, en rouge, toujours devant et derrière l'effigie.

Format 118x66^{mm}.

1/2 anna, vert, surch. rouge sur blanc vergé.



L'émission de ces timbres, carte et enveloppe date du 1^{er} octobre dernier et n'est absolument que provisoire.

RUSSIE

Tschambar (Penza). C'est le 30 septembre dernier que le type bien connu a été remplacé par celui ci-contre qui se distingue principalement du précédent par les chiffres blancs sur couleur au lieu du contraire. De plus, le timbre est piqué 12 1/2:



5 kopecks, vert et noir.

Soroka. (Bessarabie) L'ondulation placée au-dessous du Château fort et qui représente un fleuve, ne l'oublions pas, a aujourd'hui cette ondulation marquée par des traits rouges sur lesquels une bande bleu pâle :

3 kopecks, rouge, jaune et bleu, piqué 12 1/2.

Il y a même de ces timbres où le piquage manque dans le sens horizontal :

VARIÉTÉ.

3 kopecks, rouge, jaune et bleu.

Bieloserk (Novgorod). Chacun a sa marotte. Celle de l'administration de Bieloserk est d'avoir un timbre vert-olive qui vient de remplacer le même timbre bleu :

2 kopecks, vert olive.

Sapojók. (Riazan) Les deux timbres signalés le mois passé ont vu le jour le 19 août passé, nous écrit M. Vonderbeeck.

Irbít. (Perm) M. Callo nous écrit que le timbre rose, impression violette renseigné jadis d'après un timbre de sa collection est « une décomposition chimique, produite par la délicatesse de la couleur du papier combiné avec l'encre noire typographique et la gomme arabique. Cette dernière pénétrant le papier, décompose la couleur rose et donne aux caractères noirs une teinte violette. »

Dnieprowsk. (Tauride) Cette fois nous avons un



chiffre oblique.

type avec armoiries. Dans un ovale, un aigle à double tête qui doit singulièrement étonner cet homme couché, le tout dans un ovale avec inscription en caractères russes ; en dehors de l'ovale, en bas, la valeur en toutes lettres et dans les angles du rectangle, un

Ce type nous est adressé par M. Vonderbeeck. L'impression est en couleur sur blanc, piqué 11 1/2:

5 kopecks, carmin, centre bleu.

Lgoff (Koursk) C'est à M. Breitfuss que nous sommes redevable de la connaissance de ce timbre. Au centre : des armoiries en couleur rouge et vert ; aux angles, des chiffres noirs sur vert et un filet rouge pour cadre.

Imprimé sur papier blanc, non dentelé :



5 kopecks, noir, rouge, vert.

ST-CHRISTOPHE

Le 4 pence est actuellement gris perle et a le filagramme CA et couronne :

4 pence, gris perle.

SAINTE-HELENE

Les 2 et 6 pence ont actuellement le piquage 14, au dire du *Philatelic Record* :

2 pence, jaune, surch. noire.

6 — outremier —

SAINTE-LUCIE

Le 6 pence, *Revenue*, a été employé à l'usage postal, écrit *Der Philatelist* :

6 pence, violet et noir.

SALVADOR

Der Philatelist signale les 1 et 2 cents avec la surcharge du contre scel en noir :

1 cent, vert, surch. noire.

2 — rouge —

A propos de ces surcharges, le *Philatelic Record* a reçu une communication d'un de ses correspondants d'où il résulte que cette surcharge a pour but de dépostaliser ces timbres. Cette... nouvelle qui date de quelques beaux mois, jette notre confrère anglais dans une grande mélancolie. Il demande à ce que ce renseignement soit confirmé. Nous le renvoyons donc à notre dernier catalogue et au *Timbre Poste* de mai 1883 où il trouvera le décret relatif à ces surcharges : preuve qu'il est bon parfois de lire les décrets.

SUÈDE

On nous envoie le type ci-contre comme étant celui en vigueur depuis le commencement de l'année. Il est à l'effigie d'Oscar II, à gauche dans un ovale. En haut, sur une bande cintrée : *Sverige* ; en bas : *öre 10 öre*.



Impression de couleur sur papier blanc, piqués :

10 öre, carmin.

20 — bleu.

L'I. B. J. ajoute une carte et une enveloppe. Le premier rappelle les cartes en cours, l'enveloppe a le timbre à droite, format 150×88mm.

carte. 5 ore, vert
enveloppe. 10 — carmin.

SUISSE.

Le timbre-taxe 20 centimes est d'un vert-olive pâle :

20 centimes, vert-olive.

TAÏTI

Le journal officiel de Taïti, sous la date du 26 juin 1884, publie le décret ci-après :

Décision relative au déclassement de 1500 timbres-poste de 20 cent.

Le Commissaire de la Marine, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie :

Vu l'article 66 de l'ordonnance du 27 août 1828;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de cinq centimes est épuisé et qu'il n'a pas encore été répondu aux demandes de figurines adressées au Département;

Vu la nécessité d'assurer le service;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Décide :

Article 1^{er}. Il sera suppléé au manque de timbres-poste de cinq centimes au moyen de mille cinq cents timbres de vingt centimes qui seront déclassés à cet effet et revêtus d'une griffe indiquant leur nouvelle affectation.

La moins-value résultant de ce déclassement sera portée en dépenses dans les mêmes écritures du trésorier-payeur et du receveur-comptable de la poste.

Art. 2. Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision puis sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 12 juin 1884.

MORFAU.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
GERVILLE-RÉACHE.

Nous avons vu les timbres dont nous parlions le mois passé grâce à MM. Gruat et Bonn. C'est la même surcharge que celle du 5 centimes, appliquée en noir, savoir :

10 centimes sur 20 cent., bistre et vert, piqué 13 1/2
25 — — 35 — noir et orange non piqué
25 — — 1 franc, vert-bronze — —

Les exemplaires que nous avons vus avaient la surcharge horizontale renversée, plus le suivant sans la surcharge renversée :

25 centimes sur 1 franc, vert-bronze, non piqué.

Le *Philatelic Record* donne le décret autorisant ces surcharges :

Le Gouverneur général civil des établissements de l'Océanie,

vu le manque de timbres-postes (sic) de 25, de 10 et de 5 centimes autorise la surcharge de :

400 timbres	20 centimes,	surcharge	5.
100 —	20 —	—	10.
100 —	1 franc,	—	25.

La moins-value sera passée au compte du Trésor, art. 5.

Signé : GERVILLE-RÉACHE.

Contresigné : COHEN.

Ces décrets prouvent que les surcharges ne sont pas faites en bien grand nombre.

TRINITÉ.

Les timbres-taxe ont été introduits, dans cette colonie anglaise, à partir du 1^{er} janvier, ainsi qu'il résulte de la circulaire que nous donnons plus bas. Nous n'avons qu'une seule valeur, celle que nous reproduisons, mais il est probable que les besoins postaux ne peuvent s'en contenter et qu'il doit y en avoir une série. Attendons donc des renseignements complémentaires.

Au centre d'un cercle est la valeur : 1 d.; au-dessus : *Trinidad*; au-dessous : *Surcharge postage*. Point d'ornements, point de fioritures : c'est un timbre.....-taxe.

Imprimé en couleur, sur papier blanc, au filigranne CA et couronné, piqué 14 :

1 penny, noir.

Voici, maintenant, la circulaire adressée aux négociants :

Office général des Postes.

Port of Spain, 17 novembre 1884.

AVIS.

A partir du 1^{er} janvier 1885, la somme à percevoir du destinataire, pour les lettres non ou insuffisamment affranchies, sera représentée par un timbre spécial, semblable à l'exemplaire ci-dessous. (Voir le type ci-haut.)

Ces timbres seront appliqués sur l'enveloppe des lettres, etc.

Afin de rendre plus expéditive la distribution des courriers, en abolissant le système actuel de débiter les taxes à percevoir, dans les livres de ce Département, et aussi, enfin d'empêcher les erreurs par ces surcharges, je prends la liberté de solliciter votre coopération en fournissant votre messenger, à l'arrivée de chaque courrier, d'une somme suffisante à couvrir les taxes sur chaque correspondance non ou insuffisamment affranchie, afin que ces taxes puissent être touchées lorsque la correspondance est distribuée.

A partir de la date mentionnée, toute la correspondance recommandée ou non affranchie pour votre firme, arrivant par le courrier anglais, sera distribuée dans la chambre même, à part, pour la distribution aux boîtiers privés, en même temps que la correspondance ordinaire.

Je suis, Monsieur, votre obéissant,

Signé :

?

Maitre général des Postes.

TURK (ILES DE).

Le 4 pence a la couleur changée; filagramme CA et couronne :

4 pence, gris-perle.

URUGUAY.

Le 1 centesimo a la nuance vert vif. On ne connaît pas, à Montevideo, le 1 centesimo gris qu'on nous a fait voir et que nous avons déjà renseigné :

1 centesimo, vert vif.

Les timbres de la Perse.

Suite (Voir n° 263).

Emission de... 1878.

Semblables aux timbres locaux précédents. Le tirage a lieu sur les quatre variétés placées sur deux rangées du 8 shahî modifié en 5 par le changement des chiffres des angles qui se présentent actuellement comme des cœurs renversés et par celui du chiffre 8, entre les pattes du lion, modifié d'une façon très maladroite.

Il est à remarquer aussi que l'une des quatre variétés a subi également une réparation maladroite, remplaçant la partie manquante, à la partie droite supérieure par une espèce de o.

Le papier est blanc uni :

5 kran, violet, ardoise, ardoise foncé

Il y a un timbre de cette valeur, en *gris-vert* : c'est une décoloration obtenue par l'exposition au soleil.

Il avait été commandé 2000 de ces timbres; mais en l'absence des chefs, chargés du contrôle, les employés ont fait un tirage supplémentaire en leur faveur, pour les indemniser sans doute de leurs grandes fatigues. Ce fait ayant été connu, le timbre 5 kran, violet, fut remplacé immédiatement par le suivant.

Emission de... 1878.

Semblables aux timbres locaux précédents imprimés sur les quatre variétés usées du 1 shahî, pour le 1 kran et 1 toman et sur celles du 5 kr. 1878, pour cette même valeur.

Le papier est de couleur pour les 1 kran et 1 toman et blanc pour le 5 kran :

kran, carmin, vif, pâle, sur jaune
5 " or varié " blanc
toman, rouge-bronze " bleu

C'est encore par suite d'un vol que le 1 kran, carmin, sur blanc, fut imprimé sur papier jaune :

cela ne faisait pas l'affaire de MM. les voleurs, qui imaginèrent pour utiliser leur stock et profiter de leur larcin, de passer les timbres au safran. Cette fraude fut découverte, par hasard, quelques gouttes d'eau étant tombées sur une lettre portant de ces timbres mauvais teint. C'est ce qui décida l'administration à réclamer à Vienne des 1 est 5 kran, à l'effigie du Shah.

Le tirage des timbres de cette émission se décompose comme suit : 3 à 4000 des 1 et 5 kran et 500 du 1 toman.

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

Chronique noire.

Nous trouvons dans *la Rivista della Stampa Filatelica*, journal qui en est à son 14^e numéro et qui, malgré son titre, écrit des articles en français, s'il vous plaît, un article qui mérite d'être mis sous les yeux de nos lecteurs. C'est un morceau trop succulent que pour lui enlever de sa saveur. Le voici donc tel quel :

« Nous nous faisons un devoir de signaler à la Presse Philatelique ainsi qu'à MM. les collectionneurs de Timbres-poste, un individu qui répond au nom de JACQUES PACNER, factionnaire de chemin de fer à Jassy Roumanie !

« Abusant de notre confiance, ce personnage peu délicat, à cru bien devoir nous escamoter une quantité de timbres-poste pour une somme assez ronde, dont c'est empressé de garnir son Album à nos dépenses !!

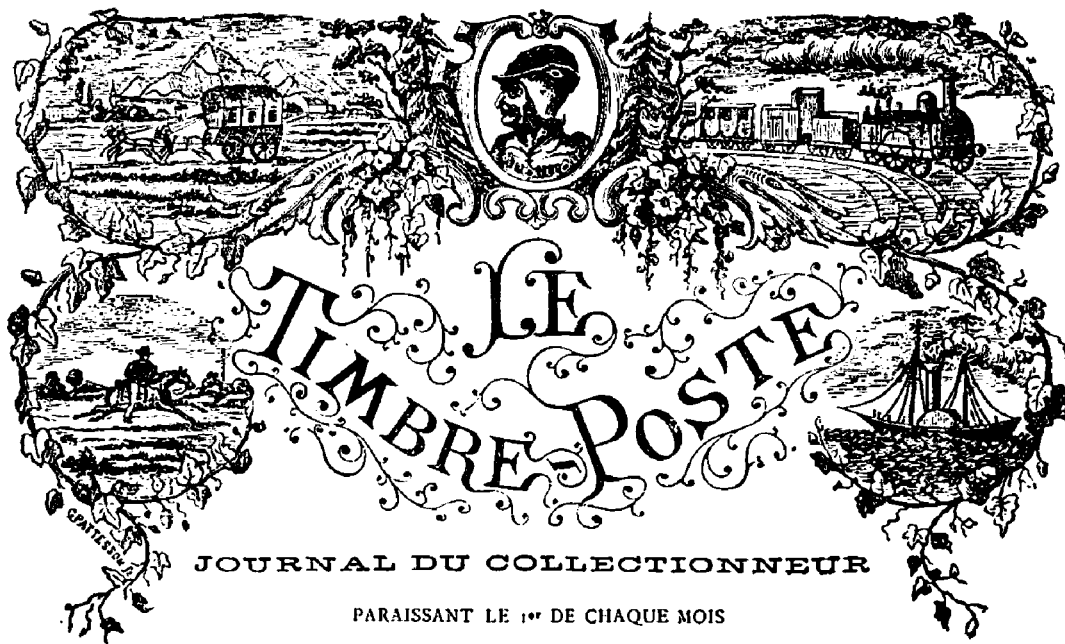
« N'ayant pas répondu aux nombreuses lettres de réclamation que maintes fois nous lui avons adressées, nous demanderons sous peu à M. le Directeur général des chemins de fer Roumains, quelques renseignements sur ce filou !!! »

L'auteur de ces lignes a des naïvetés charmantes. On lui « escamote » pour « une somme assez ronde » et il en est encore à se demander s'il a eu affaire à un « filou ». Il se propose de réclamer des renseignements sur « le personnage » qui est *factionnaire* de chemin de fer. C'est un peu tard, nous semble-t-il.

Puisque nous en sommes à la *Chronique noire*, faisons connaître le fait suivant que nous cueillons dans le journal allemand, *Pf. B. J.*

Il paraîtrait que Weiss Sándor, marchand de timbres à Budapest a été condamné, par jugement du 26 juin dernier à 6 années de prison pour nombreuses filouteries et Füllern Sándor, son digne complice, à trois ans. De plus, ces MM. ont été condamnés aux frais.

S'il pouvait y avoir quelques récompenses semblables à répartir aux faussaires, il est probable que le nombre en diminuerait notablement.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

La carte 20 réis a la surcharge Açores en petites lettres :

20 réis, bleu sur chamois.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

M. de Powal possède le 4 centavos avec une double surcharge, la première en oblique :

4 centavos, vermillon et noir, double surch.

De cette même émission, le même correspondant, possède oblitéré, avec la surcharge *centavos* 1884 en haut, et *cuatro* en bas :

4 centavos, vermillon et noir.

BARBADE.

Le document suivant est extrait du *Philatelic Record* :

Office général des Postes.

Règlement supplémentaire concernant la recommandation des lettres et autres articles au bureau général des postes, et par les maîtres des postes des districts.

Lettres, etc., adressées à des villes à l'étranger.

1. A partir du premier janvier prochain, le coût de la recommandation sera de 2 pence, aux conditions mentionnées dans le paragraphe 2.

2. A partir de la date ci-dessus, chaque lettre remise pour recommandation (excepté dans le cas mentionné à l'art. 4), sera insérée dans une enveloppe spéciale, qu'on peut obtenir à tous les bureaux de poste des districts, et au bureau général des Postes.

3. Les enveloppes pour lettres recommandées sont des formats et seront vendues au public aux prix suivants, y compris les frais d'enregistrement imprimés sur la patte des enveloppes :

5 1/2 ponce	×	3 1/4 ponce	2 1/2 pence.
8	—	×	5 — 3 —
11 1/2	—	×	6 — 3 1/2 —
10 1/2	—	×	7 — 5 1/2 —

4. A partir du 1^{er} janvier prochain, les Maîtres des postes députés, ne doivent plus accepter de lettres recommandées pour l'étranger, excepté si elles sont insérées comme il est dit au paragraphe 2; mais le maître colonial des postes peut permettre qu'une lettre qui n'est pas insérée de cette manière soit recommandée, s'il lui paraît que l'auteur ou l'envoyeur est ignorant de ce règlement, et qu'en conséquence il y aurait inconvénient à ce qu'il y eût un délit par suite du refus de la recommander.

5. Pour les lettres admises à la recommandation comme il est mentionné dans le paragraphe précédent, le coût sera de 2 1/2 pence.

6. Les paquets de livres, de documents commerciaux et d'échantillons lorsqu'ils sont recommandés, ne doivent pas être insérés dans une enveloppe spéciale, mais ils doivent être liés à la satisfaction de l'employé qui enregistre. Le coût de ces articles sera de 2 pence chaque paquet.

Lettres pour l'intérieur, etc.

7. A partir du premier Janvier prochain, toutes les lettres pour l'intérieur, remises pour la recommandation au bureau général des postes, ou à un bureau du district, seront insérées dans une enveloppe spéciale, excepté dans le cas mentionné au paragraphe 9.

8. Ces enveloppes ont $5 \frac{1}{4}$ pouces sur $3 \frac{1}{4}$ comme format, et seront vendues au public à 1 $\frac{1}{2}$ penny chacune, y compris le coût de la recommandation au bureau général des postes et aux bureaux de poste des districts.

9. Dans le cas où une lettre serait trop grande pour l'insérer dans une des enveloppes spéciales fournies, les maîtres des postes et les employés à la recommandation peuvent l'accepter pourvu qu'elle soit dans une enveloppe bien solide, bien fermée, et si elle contient des monnaies, ces monnaies, ne peuvent être en liberté, mais être emballées et insérées de manière à ce qu'elles peuvent à peine se mouvoir.

10. Ces règles sont supplémentaires à celles passées par le Gouverneur en Conseil, le 8 Décembre 1880.

Présenté à S. E. le Gouverneur du Comité Exécutif et approuvé le 13 novembre 1884.

GARNETT T. TAYLOR.

Officier qui acte au Comité exécutif.

Il résulte de ce décret que nous aurons de nouvelles enveloppes 1 et 2 pence en un et quatre formats.

BELGIQUE.



Le 1^{er} Janvier, nous avons reçu comme cadeau d'étranges de l'Administration des postes, un nouveau timbre à 25 centimes, destiné aux correspondances de l'union postale universelle, comme le fait pressentir le dessin des angles inférieurs représentant deux hémisphères ; à la partie centrale, l'effigie du roi Léopold II, et dans les angles supérieurs, le chiffre de la valeur. Nous trouvons le type trop chargé, ce qui le rend disgracieux au dernier des points.

Imprimé en couleur sur papier teinté rose, piqué 15 :

25 centimes, bleu, sur teinté rose.

Voici l'extrait de naissance de ce timbre :

Vu l'arrêté royal du 9 Juin 1884, qui crée un nouveau type de timbre-poste, etc., un nouveau timbre-poste de 25 centimes, de couleur bleue, sera émis le premier Janvier, 1885.

Bruxelles, le 22 Décembre, 1884.

VANDENPEERTROOM.

L'Ami des Timbres, en reproduisant le timbre de

2 francs « qu'il n'a pu publier jusqu'à ce jour » et que nous avons fait connaître, en Juillet dernier dit : « Bien que ce timbre soit connu depuis six mois, nous ne l'avons jamais vu oblitéré, peut-être n'a-t-il pas été mis en cours. »

Nous serions curieux de savoir où *l'Ami* a vu ce timbre qui n'a pas même été imprimé ! C'est peut-être au *Timbre-Poste*..., Fallait le dire !

Nous trouvons au *Philatelist* la description des cartes de service suivantes de Charleroi. A la partie supérieure : *Ville de Charleroi. Carte postale de service, puis M. le Bourgmestre à n° 295.*

Sans valeur, noir sur chamois.

— — — blanc.
— — — bleu.

Comme les précédentes sauf qu'il y a obliquement à gauche : *Pour le bourgmestre. — Le secrétaire communal :*

Sans valeur, noir sur citron.

— — — blanc.
— — — rose foncé.
— — — vert foncé.

BULGARIE.

Der Philatelist a vu la carte avec réponse 5 + 5 stotinki imprimée sur les 1^{re} et 3^e faces et tenant par le bord supérieur :

5 + 5 stotinki, vert sur blanc.

CANADA.

Der Philatelist a reçu d'un de ses correspondants la carte 1 c. bleu sur chamois et les enveloppes 1 et 3 cents, 84×140 mm avec trois surcharges indiquant qu'elles sont de service :

a. En haut, au milieu, les armes anglaises avec lion et licorne.

b. Sur le timbre « service ».

c. En dessous, à gauche : *Head quarters.*

B. 3 RD. RAFLES.

Carte : 1 cent, bleu sur chamois.

Enveloppes : 1 — — blanc,
— 3 — rouge —

Le même correspondant lui a montré le timbre *Bill stamp* 6 c., vert, annulé par la poste : *Halifax N. — Canada oct. 23 84.* Or il résulte de nos informations, voir *Timbre Fiscal 1882 page 25*, que les timbres fiscaux *bill stamps* ont été abolis au Canada depuis le 5 mars 1882.

Si les enveloppes et cartes de service signalées par ce correspondant ont la même valeur que le renseignement sur les timbres « bill stamps » nous pouvons les ranger parmi les carottes déjà si abondantes de la *timbrofilouterie*.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE



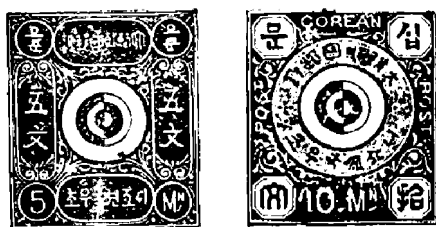
Après avoir jeté l'ancre pour adopter le cc et couronne, puis le c A et couronne, cette colonie retrouve son salut aujourd'hui dans cet engin que nous voyons en filagramme parmi les timbres de 2 et 6 pence. Mais cette fois, l'ancre

a un cable; piquage 14 :

2 pence, bistre.
6 — violet vif.

Il va sans dire que ces timbres sont au 2° type.

CORÉE.



Cette fois nous les tenons : de vrais et beaux (?) timbres qui nous sont expédiés par M.A. Treichel. Ces deux timbres, les seuls émis, ont chacun le type différent. La partie centrale est occupée par une cocarde dans un rectangle contenant, au 5 mons, à droite et à gauche des inscriptions en caractères chinois ainsi que dans le cartouche supérieur; dans les angles supérieurs et le cartouche inférieur des caractères coréens; en bas, dans les angles: 5 à gauche, M^a à droite.

Le 10 mons a le cercle central entouré d'inscriptions chinoises ou coréennes; puis à gauche et à droite, le mot anglais: *post*; en haut: *Corean*; en bas: 10m^a; aux angles, des caractères japonais ou coréens.

Imprimés typographiquement en couleur sur blanc, piqués 10 :

5 mons, carmin.
10 — bleu

Le mon est la millième partie du dollar nous dit M. Treichel. Les inscriptions de ces timbres nous sont traduites par M. Rodet :

La légende du bas du 5 mons se lit en coréen: *Tai teyô syan kok oï ts'o* et celle en caractères chinois du haut: *Td Teh' do siün koné yeou ch' ao* ou Grand Corée Royaume timbres-poste; dans les angles supérieurs, en coréen et dans les cartouches verticaux en chinois: *cinq min*.

Au timbre 10 mons, les inscriptions sont celles

des cartouches supérieurs et inférieurs du 5 mons; les octogones des angles supérieurs signifient à droite *sip* (dix.) à gauche: *min* (mons), en coréen; en bas l'équivalent en chinois.

COSTA RICA.

Pour obtenir sans doute un nouveau succès de vente, le timbre 2 centavos paraît avec la surcharge *oficial* en noir au lieu de bleu :

2 centavos, carmin, surch. noire.

EQUATEUR.

Il y aurait, d'après le *Philatelic Record*, des timbres avec la surcharge *oficial*, en noir, en lettres capitales romaines :

5 centavos, bleu, surch. noire.
10 — orange, —

(On nous envoie une carte avec réponse au type en cours, récemment décrit.

Les deux parties tiennent par le côté inférieur et ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

2 + 2 centavos, bleu sur blanc.



FALKLAND.

Voici le dessin de la carte 1/2 penny sur chamois que nous n'avions pu donner jusqu'à présent.

FRANCE.

Le 15 Janvier a donné le jour à une enveloppe pneumatique au type connu, timbre à droite, format 145x76^{mm}. Inscription *Tubes pneumatiques* et quatre lignes d'adresses, au revers un avis :

75 centimes, carmin sur lilas.

Une carte-lettre privée a paru ces jours-ci. Elle a la disposition de toutes celles connues. En haut: *carte-lettre*; à droite, le timbre 15 c. bleu, type actuel. Un piquage tout autour et les bords gommés :

15 centimes, bleu sur brun, rose, paille, bleu pâle, gris.

GRANDE-BRETAGNE.

Une enveloppe pour lettres recommandées, est signalée par le *Philatelic Record*. Le timbre est ovale, daté 12, 2, 78 tandis que les inscriptions etc sur la face, sont celles de l'émission permanente, c'est-à-dire deux lignes d'inscriptions et espace accordé pour le timbre. La patte est dentelée, le format est celui F :

2 pence, bleu.

Le même, annonce que les formats H et I de l'émission présente, sont en circulation avec un grand R dans un ovale.

2 pence, bleu.

GRENADE.

Dénoncé par le *Philatelic Record* le timbre 1 penny, rose, actuel, portant la surcharge noire *penny-half* sur deux lignes et mis en circulation pour les amateurs trop crédules.

GUADELOUPE.

On a réimprimé en octobre dernier les 25 et 40 centimes en très petit nombre : histoire d'être agréable aux amateurs. Les feuilles contiennent huit variétés imprimées sur papier *mince*. Est-ce manque d'attention ou est-ce pour former des variétés, toujours est-il que la 1^{re} variété des 25 a un gros 2 et un 5 à tête légèrement relevée et la 8^{me} variété un 5 plus maigre et plus large. Au 40 c. il y a la 5^e variété qui a la lettre à (à percevoir) qui manque :

25 centimes, noir sur blanc.
40 — — —

GUINÉE.

Nous avons avec la grande surcharge, sans aucune variété d'accent :

200 reis, orange, surch. noire.
300 — brun — —

Si nous n'avons pas de variétés pour ces deux valeurs, en revanche nous avons :

Avec accent circonflexe sur GUINÉ :

25 reis, rose
50 — bleu.

Le *Philatelic Record* a vu avec la surcharge *Guiné* en petites lettres :

100 reis, lilas surch. noire.

Notre confrère signale encore le 10 reis, bistre. Nous supposons que c'est une erreur typographique, les 20 reis bistre et 5 noir étant déjà connus et signalés depuis longtemps.

HONGRIE.

Le timbre de journaux, 1 kreuzer, toujours non dentelé a été rencontré piqué 12 1/2 et oblitéré *Eperjes* 84 84 par un correspondant du *Philatelist* :

1 kreuzer, orange, piqué 12 1/2.

La carte à 5 kreuzer est signalée par le même, comme ayant les lettres couchées *M. K. POSTA* au lieu de *M. K. POSTA* :

5 kreuzer, rose sur pailé.

INDE PORTUGAISE.

Quelques variétés non encore signalées dont les timbres sont tous percés, sauf indication contraire :

Non dentelé verticalement.

Mars 1876, 10 reis, noir.

Même type, de mars 1876 avec surcharge.

5 reis, sur 20 reis, rouge, surch. noire.

Deux timbres se tenant, l'un ayant une surcharge, l'autre n'en ayant pas.

5 reis sur 20 reis, rouge, sans surch.
5 — 20 — avec surch. noire.

Type de mars 1876 avec surcharge.

5 reis, sur 10 reis, noir, surch. rouge renversée.
5 — 20 — rouge — noire.
5 — 20+20 — — —
5 — 20 — — — (non dentelé)

Type de juin 1877, 3^e série à étoile et surcharge.

5 reis, sur 10 reis, noir, surch. rouge renversée
5 — 10+10 — — —
5+5 — 10 — — —

JEYPORE.

JEYPORE

Les enveloppes et cartes portant le timbre ci-con-

tre n'ont aucune valeur. Cette soi-disant surcharge a été obtenue par faveur par le même spéculateur sans doute à qui nous devons les cartes de fantaisie d'Hayderabad. Cette marque *Jeypore* sert de timbre d'origine à cette poste et est appliquée sur toutes les pièces qui passent par ce bureau.

JOHORE.

Le 2 cents rose nous est parvenu avec les surcharges :

JOHOR ayant 9 + 3 m/m

JOHOR — 8 + 2 3/4 m/m

Der Philatelist ajoute avec un e final :

JOHORE.

mais n'indique pas les dimensions.

JUMMOO-KASHMIR.

M. Rodet nous adresse la rectification suivante à sa lecture première de la légende des timbres-télégraphe que la mauvaise impression de ces timbres, l'impossibilité de trouver dans les dictionnaires le nom du *télégraphe*, terme d'invention toute récente, ne lui avait pas permis de lire correctement. Guidé par le récépissé d'un télégramme transmis de Jamaûa à Calcutta, et sur lequel la légende est écrite en ourdou, il a pu lire.

Târ-bargy Jamû Kashmir, tibet va gheir « fil à éclairs. Jamoû, Cachemire et dépendances. »

Ce même récépissé lui a fait voir comment ces timbres s'emploient : on les colle à cheval sur le récépissé et son talon, et lorsqu'on détache le récépissé pour le remettre à l'expéditeur, on coupe les timbres en deux, comme on agit, du reste, pour ceux de l'Inde Anglaise et de Ceylan. Une moitié adhère au récépissé; l'autre reste collée au talon : voilà pourquoi la légende et la valeur sont imprimés aux deux bouts de chaque timbre.

LAGOS.

Les timbres ont leurs couleurs modifiées comme suit et ont le filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1 penny, carmin.
2 — gris.
4 — lilas.
6 — olive.

LIVONIE.

Les 2 kopecks actuels qui avaient la teinte du papier, jaunâtre, l'ont actuellement blancmat, piqués 11 1/2 au lieu de 13 :

2 kopecks, noir, rouge et vert.

MALACCA.

Le 5 cents, surchargé : *Two cents* de bas en haut existe en trois variétés :

1°	la lettre E large et S étroit
2° ayant à cents	
3°	

MALTE



Nous recevons de M. A. Glavany, la communication d'une série de timbres et cartes qui ont dû paraître sans doute le 1^{er} janvier passé.

Il y a trois types de timbres, tous à l'effigie de Victoria tournée à gauche; le cadre seul diffère.

Au 1^{er} type le mot *Malta* est sur une bande cintrée au-dessus de l'effigie et la valeur en dessous, également sur une bande cintrée.

Au 2^e type, l'effigie est dans un cercle, le mot : *Malta*, en haut sur un cartouche horizontal et la valeur en bas.

Au 3^e type, *Malta* et la valeur sont renfermés dans un ovale.

Le 1/2 penny, reste en usage, mais la couleur est changée.



Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1/2 penny, vert.
1 ^{er} Type. 1 — carmin.
2° — 2 — gris.
— 4 — bistre-brun.
— 1 shilling, lilas.
3° — 2 1/2 pence, outremer.

La carte a le type, faut-il le dire? de toutes les cartes des colonies anglaises. Il est à droite, angle supérieur.

La formule a pour inscription :

Union postale universelle.

Malta (Malte)

Post Card.

The address only to be written on this side.

Les armes de la Grande-Bretagne sont placées entre *Post* et *Card* :

1 penny, carmin.
1+1 — —

La carte avec réponse a l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, les 2 parties tenant par le haut.

M. Glavany nous parle d'une enveloppe en plusieurs formats ayant le timbre sur la patte de fermeture et réservée aux lettres recommandées, mais ne l'ayant pas eue en communication, il nous faut remettre à plus tard la reproduction du type :

2 pence, bleu.

MONTSERRAT

Au type de la carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny, il existe :

1 penny, carmin sur chamois.

NORWÈGE

Aalesund. Nous empruntons au *M. des W. P. C.* la description suivante d'un timbre qui aurait paru le 15 décembre dernier.

« Ces beaux (!) timbres en rectangle ont dans un écu le monogramme P. H. S. O. (*Postmaster Hans Sev. Oyen*); autour, se trouve : *Aalesund By-post frimaerke*; en dessous, un cabillaud nageant et une étoile à six rayons contenant le chiffre de la valeur; à droite de l'étoile : *øre*; à gauche, l'indica-

tion de valeur. L'espace entre le cabillaud et l'écu contient deux vues : celle de gauche les montagnes Sukkertoppen, le clocher de l'église et les dépôts d'Aalesund ; à droite le Havstenen avec ses moles et son phare ; à côté, un navire à la voile au-dessus duquel vole un oiseau.

Impression de couleur sur papier blanc, dentelé et non dentelé :

3 ore, rouge.
5 — bleu.
7 — noir.

On a émis aussi une carte-lettre portant ce timbre. Elle est gommée et perforée :

5 ore, bleu sur papier bleu.

PARAGUAY.

Vu avec le chiffre en surcharge noire *renversé*.

1 cent., sur 1 real, rose et noir.

PÉROU.

Le *Philatelic Record* a vu quelques cartes qui ont reçu à l'angle supérieur de droite, dans l'espace réservé au timbre de la poste du bureau de départ, un grand chiffre arabe, large, de la couleur de la surcharge centrale :

3 centavos, noir surch. vert foncé sur blanc,	
4 — — — vermillon — —	
3+3 — — — indigo — chamois.	
4+4 — — — noir — —	

1. L'Administration des postes semble se moquer agréablement du public. Elle surcharge tous les timbres à tort et à travers et sans aucune raison justifiée. Vise-t-on les amateurs pour rétablir les finances singulièrement obérées ? Nous ne pouvons le croire, car le défilé de cette mascarade de surcharges se succède avec une telle rapidité qu'il n'est pas possible de happer au passage les preuves de tous ces actes de folie. Quoiqu'il en soit, ce sont des timbres régulièrement émis et qu'il nous faut nous résigner à collectionner. Voici donc les derniers actes de démenée de cette folâtre Administration des postes.

La surcharge cette fois est au type soleil ayant *correos* au-dessus et *Lima* au-dessous, formant cercle. Elle est appliquée sur :

Deficit.	1 centavo, bistre, surch. noire.
— 5 —	vermillon — —
— 10 —	orange — —
— 20 —	bleu — —
— 50 —	brun — —
1 —	noir vert, — —
1 —	orange, — —
2 —	violet, — —
2 —	rose, — —
5 —	bleu, — —

Ce dernier a déjà été signalé.

Les suivants ont une seconde surcharge : *Lima Correos* dans un double cercle rouge :

Deficit.	1 centavo, bistre surch. noire et Rouge.
— 5 —	vermillon — — —
— 10 —	orange — — —
— 20 —	bleu — — —
— 50 —	brun — — —
1 —	vert — — —
1 —	orange, — — —
2 —	violet, — — —

Ceux qui suivent ont pour première surcharge ovale : *Union postale... Lima*, en bleu :

1 centavo, vert, surch. bleue et noire.
1 — orange, — — —

PHILIPPINES.

M. Langlois possède le timbre 5 pesetas vert, *Derechos de firma*, de 1872, ayant servi à l'usage postal en 1880 ou 82 :

5 pesetas, vert.

Nous avons vu sur fragment de lettre, accompagnés de timbres-poste, et ayant servi par conséquent à l'usage postal :

200 mils de peso, bleu (émission de 1878).
200 — — vert (— 1880).

M. Moquette attire notre attention sur la surcharge du *dos reales*, impression noire sur le 2 4/8 c. de peso dont il nous envoie deux types distincts.

Sur le 1^{er} type, l'S de *ries* qui n'a pas de ponctuation, touche presque la lettre précédente et est assez étroite ; de *dos* est en grandes lettres ; *correos* est en lettres larges ; au contraire le 2^e type a la lettre E de *ries* ponctuée, distante de S ; de *dos* est en lettres plus petites qu'au 1^{er} type ; enfin *correos* a les lettres plus maigres.

En examinant les timbres de cette valeur que nous possédons, nous trouvons des différences parmi chaque timbre, ce qui nous fait supposer que l'impression n'a pas eu lieu avec un timbre à main. Aucune des surcharges de nos timbres ne se rapporte à celles de M. Moquette. Quel est ce mystère ?

PORTO-RICO.

M. Vedel a découvert parmi un tas de timbres, écrit *Der Philatelist*, les suivants oblitérés :

1877 5 c. de p., laque.
10 — — brun-rouge.

On ne dit pas si ces timbres sont dentelés ou non.

Nous partageons un peu l'incrédulité de Saint-Thomas vis-à-vis de ces timbres : il arrive très souvent qu'on imprime les timbres à Madrid en d'autres couleurs que celles officielles, il est donc facile d'en faire des erreurs d'impression.

PORTUGAL.

Nous trouvons dans le *Jornal da Manha*, du 24 décembre dernier, les lignes suivantes :

Les Timbres de 20 réis. — Nous voyons dans le *Diario*, un ordre décidant que les timbres-poste de 20 réis, de couleur carmin, sont déjà à présent mis en vente sur le continent du royaume et dans les îles des Açores et de Madère.

A partir du 1^{er} Février 1885, la vente cessera, tant par les administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et Porto, que par les percepteurs, des timbres d'affranchissement de la taxe de 20 réis d'émissions antérieures.

Les timbres de 20 réis d'émissions antérieures, vendus jusqu'au 31 Janvier 1885, pourront être utilisés pour l'affranchissement de correspondances, jusqu'au 28 Février 1885 inclusivement.

A partir du 1^{er} Mars 1885, seront considérés comme nuls, tous les timbres d'affranchissement de la taxe de 20 réis de quelque type que ce soit d'émissions antérieures; les timbres antérieurs, de cette taxe, qui existeront le 31 Janvier, dans les Administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et Porto, seront retournés à la Monnaie.

Le délai pour l'échange est fixé du 1^{er} au 28 Février 1885. A l'expiration de ce délai, l'échange de timbres pourra avoir lieu jusqu'au 31 Mars, moyennant requête des intéressés.

RUSSIE.

Le timbre 3 kop. et l'enveloppe 5 kopecks (4 formats) ont été mis en cours le 1^{er} Janvier dernier. Ils sont aux types des timbres 1, 2 kop. et enveloppe 7 kop. actuels :

Timbre-poste : 3 kopecks, carmin.

Enveloppe : 5 — violet scham. avec ondulat. en filigr.

Ismaïl. Des enveloppes de fêtes 109x63, avis en six lignes nous sont signalées par M. Lubkert. Le type du timbre est le n° 3774 de notre catalogue :

10 kopecks, bleu s/blanc vergé.
20 — bleu — —

Atkarsk (Saratoff). Cette fois nous avons un timbre qui n'est plus une caricature. Le centre d'un ovale est occupé par les armoiries, avec inscriptions autour, en caractères russes : au-dessus et au-dessous la valeur : 3 kopecks; le cadre est rectangulaire, et le fond rempli par un damier. Ce timbre nous est connu par M. E. Vonder-

Beeck.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu et noir.

Nous avons rencontré de ces timbres où le perage horizontal manque :

3 kopecks, bleu et noir.

Louga (St-Petersbourg). Le timbre actuel a probablement été refait. M. Vonder Beeck nous a fait voir un exemplaire annulé, ayant l'inscription droite terminée par un point à côté d'une étoile

à sept branches. Le renard a la queue droite, et la main au-dessus de cet animal est plus forte; enfin les chiffres des angles sont très maigres :

5 kopecks, bleu foncé, piqué 13.

Dnieprowsk (Tauride). D'après ce que nous écrit M. Callo, le timbre reproduit le mois passé ne serait destiné à être mis en usage qu'en 1886, d'après une lettre qu'il a reçue de l'Administration des postes. « Nous avons déjà, nous écrit-il, la musique de l'avenir de Wagner, voilà que nous en avons les timbres. »



Le type actuellement en usage est encore celui ci-contre mais l'impression au lieu d'être jaune est rose, et le centre bleu outremer ou bleu foncé

Les timbres reçus sont piqués 12 :

5 kop, rose et outremer.

5 — et bleu foncé.

Cherson (Cherson). M. Lubkert a vu le 10 kopecks, non dentelé, de la 2^e émission. Il nous semble qu'on fait bien des découvertes sur les timbres de Cherson, dont l'Administration nous paraît très complaisante :

10 kopecks, rose et noir.

SÉNÉGAL.

Les *timbres-taxe* dont nous avons parlé il y a peu de temps, sont les mêmes que ceux employés dans les autres colonies françaises, et dont il n'y a en usage que 5, 10, 15, 20, 40 centimes et 1 franc; tous non dentelés.

SERBIE.

Une carte *typographiée* au lieu d'être lithographiée, est décrite par *Der Philatelist*.

Le timbre est le même que celui qui figure sur la carte lithographiée, mais il a les chiffres plus petits et plus maigres; l'avis de gauche est, la première ligne en caractères *gras*, et la seconde plus courte en caractères droits et non en italique :

10 para, brun sur chamois.

SHANGHAI.

Nous avons reçu :

20 cash, vert, piqué 15 et 11 1/2

60 — mauve. — —

Il nous arrive les 40 cash surchargés 20 cash, et les 80 et 100 cash surchargés 60 cash, en bleu pâle, mais ces timbres connus piqués 15, surcharge

bleu-noir, le sont 11 1/2 : c'est ce qui distingue les nouveaux provisoires des anciens :

20 cash, carmin, surch. bleu^c
60 — bleu — —
60 — brun — —

SIERRA LEONE.

Le *Philatelic Record* mentionne le 4 pence, bistre, et cependant on nous disait, il y a quelques mois, qu'il était *gris*, couleur adoptée pour cette valeur par beaucoup de colonies anglaises. Notons donc provisoirement, en attendant des éclaircissements :

4 pence, bistre, C A et couronne.

SUÈDE.

Le timbre de 20 öre, bleu, signalé le mois passé, ne sera mis en usage avec le 5 öre, vert, que fin Avril prochain. Ces timbres sont piqués 13.

En plus de la carte 5 öre, il y a encore une carte même valeur avec réponse : l'impression est sur les 1^{re} et 3^e faces, et les deux parties tiennent par le côté gauche :

5+5 öre, vert sur blanc.

Le *Philatelic Record* ajoute aux types connus :

Timbre officiel 10 öre, rose,
Carte officielle 5 — vert.

Circulaire de la Direction générale de la poste Royale.

A tous les administrateurs des postes, concernant certaines espèces de nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes postales.

Sa Majesté Royale après avoir communiqué par sa gracieuse note du 5 juin dernier (paru dans la circulaire de la Direction Générale des Postes Royales, n° 36), que la décision modifiée concernant la taxe du port pour des lettres et cartes postales indigènes, sera mise en vigueur à partir et le 1^{er} janvier 1885.

A, par conséquent, ordonnée à la Direction Générale des Postes de fabriquer les suivants timbres-poste, enveloppes et cartes postales d'une nouvelle espèce, savoir :

Des timbres-poste ordinaires et des timbres-poste de service de la valeur de 10 öre et des enveloppes de la même valeur.

Des cartes postales ordinaires :

a) simples à 5 öre ;

b) Cartes postales de la même valeur, avec une carte pour la réponse, aussi de la même valeur, et des cartes postales de service de la valeur de 5 öre.

Les nouveaux timbres ordinaires de la valeur de 10 öre, sont comme suit

Au milieu du timbre, le buste de S. M. le roi Oscar II, vu de gauche et entouré d'une bordure ovale de perles ; dans les coins supérieurs du timbre est en forme d'un arc le mot « Sverige » avec des cors de poste de chaque côté ; sous l'effigie, le chiffre « 10 » avec les mots « öre » de chaque côté ; la couleur est rouge-carmin ; la dimension un peu plus grande que celle des timbres-poste actuels ordinaires.

Les nouveaux timbres-poste de service et les enveloppes de la valeur de 10 öre correspondent au type de timbres-poste de service actuels et des enveloppes de 12 öre, sauf le chiffre de la valeur ; la couleur des timbres-poste de service en valeur de 10 öre et le timbre de la valeur des enveloppes postales de la valeur susmentionnée, sera rouge-carmin.

Les nouvelles cartes postales se distinguent des cartes postales actuelles de la même espèce, outre en ce qui concerne le chiffre de la valeur, que la couleur du timbre de valeur, du cadre et du texte devient vert, ainsi que les nouvelles cartes postales de service qui auront le même format que les cartes postales simples ordinaires.

Vu que les nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes postales doivent être envoyés avant la fin de cette année à tous les bureaux de poste du Royaume, la Direction générale des Postes a autorisé les gérants du stock des timbres-poste du Département des postes, de remettre le plutôt possible et sans attendre des demandes, une certaine quantité de ces timbres-poste, enveloppes et cartes-postales aux bureaux de poste complètement stables et aux inspections de postes ;

Les gérants des postes en question chargés d'approvisionner en temps opportun de nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes-postales, les stations de postes placés sous leurs ordres et les expéditions de poste des bateaux à vapeur qui se trouvent en activité, veilleront à ce que les facteurs ruraux placés sous leurs ordres, soient munis à partir du commencement de l'année prochaine, d'un nombre nécessaire de timbres-poste ordinaires de la valeur de 10 öre.

Les nouveaux timbres-poste, etc., etc., qui seront livrés, conformément à ce qui est dit plus haut, du stock des timbres-poste du Département des Postes, aux bureaux de poste complètement stables et aux inspections postales doivent être placés en dû ordre, pour le contrôle dans les comptes compétents.

A la vente des enveloppes postales de la valeur de 10 öre, au public, il doit être pris en considération ce qui a déjà été fixé concernant le rabais pour les ventes d'au moins 100 exemplaires, à la fois, ainsi que pour 10 enveloppes de la valeur de 10 öre ; le paiement doit se faire à 1 krona 5 öre et pour une plus petite quantité les mêmes enveloppes postales doivent se payer à 11 öre chaque enveloppe.

Stockholm, le 21 novembre 1884.

WILHELM ROOS.

(Contresigné) G. E. SUNDBERG.

Publié le 27 novembre 1884.

TRINITÉ.

La série des *timbres-taxe* serait composée des valeurs suivantes, au dire de M. Joannidès :

1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 pence, noir.
1 shilling. —

TURQUIE.

M. Glavany nous prie de rectifier le paragraphe de sa lettre inséré dans le n° de Décembre, et qui a rapport à la poste *locale*, ce qui n'a pas été dit.

Un de nos correspondants nous soumet le 1 piastre (sans S) imprimé en *vert* au lieu de bleu et oblitéré.

Un autre correspondant de Constantinople dit posséder le 10 paras, bleu sur bleu, au lieu de vert sur vert. On nous dit que ce dernier a été soumis au chef du bureau central qui aurait déclaré le timbre bon, sans pouvoir expliquer son origine.

Les timbres verts se changent parfaitement en bleu, on a même changé des timbres bleu en vert ; n'en déplaise au chef du bureau central de Constantinople, nous croyons que ce sont des falsifications.

VARIÉTÉS

Non dentelés

1 shahi, vermillon et noir, bordure vermillon

Ayant un côté vertical non piqué.

1 shahi, vermillon et noir, bordure vermillon.

C'est probablement encore des timbres qui doivent leur existence aux mêmes circonstances que le 5 kran bleu, également non dentelé.

Emission de juin 1881.

Les fr. et centimes ayant été adoptés, en suite de la convention postale, on commanda de nouveaux timbres à Vienne.

Au centre, un soleil rayonnant; en dessous, sur une banderole : *Poste persane*; à gauche l'équivalent en caractères persans (1) : *post-e mandlek-e mahbrûsa-e Irân* (poste des provinces inféodées de Perse); plus bas, un chiffre valeur sur fond de couleur; en haut, dans les angles, un cercle, contenant la valeur à gauche en noms de nombres, à droite en chiffres et nom de monnaie, savoir :

	à droite;	à gauche;
violet,	yak,	1 shahy.
carmin,	dô,	2 —
vert,	panj,	5 —

Le cadre est rectangulaire, le timbre imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqués 12.

Il y en a deux séries :

A. Imprimés en taille douce (chiffre sur fond ligné).

5 (centimes), violet,	bordure violette.
5 — violet mauve vif	bleu-violet.
10 — rose-carmin	rose-carmin.
25 — vert	verte

B. Imprimés en lithographie (chiffre sur fond uni).

5 (centimes), violet,	bordure violette.
10 — rose-carmin	rose-carmin.
25 — vert	verte.

Ce dernier est introuvable, neuf.

*Emission de janvier 1882.**(Complément de la série précédente).*

(1) Les traductions des inscriptions persanes nous ont été obligeamment données par M. Rodet. Note de l'auteur.

Le shah reparait sur les timbres de cette série, composée de 2 types.

1^{er} Type. Effigie du shah de face, dans un ovale à fond ligné horizontalement ayant une branche de laurier à gauche et une branche de chêne à droite; la valeur 50 c. ou 1 (5) f. en dessous, dans un petit cercle supportant une banderole sur laquelle, à gauche: *Poste persane* et à droite l'inscription persane donnée pour les timbres de juin 1881; au-dessus du cercle, une couronne; en haut, de chaque côté, un autre petit cercle contenant :

	à droite :	à gauche :
jaune,	dah,	10 shahy.
bleu,	yak hazâr	1000 dinârs.
rouge,	panj yak hazâr,	5000 dinârs.

Dimension des timbres 27 1/2 × 21 1/2^{mm}.

2^{me} Type. Ne diffère que par la dimension portée à 35 × 29^{mm}. L'inscription des angles supérieurs, signifie, à droite: *yak*, à gauche: *1 tumân*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, bordure de couleur, piqués 13 :

1 ^{er} Type.	50 centimes, chamois et noir, bordure orange.
—	1 franc, bleu-lilas — — bleue.
—	5 — rouge — — rouge.
—	10 — chamois et — — vermillon.

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

Les surcharges triangulaires des timbres du Pérou.

Il est bon, pensons-nous, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les surcharges triangulaires du Pérou, afin de résumer ce qui est connu jusqu'ici.

La liste que nous établissons est le résultat de ce qui se trouve parmi les collections de MM. Caillebotte, de Ferrari et Tapling. Nous en avons découvert 7 types : un de nos correspondants prétend qu'il y en a huit, mais malgré toute notre bonne volonté, nous ne sommes pas parvenu à saisir les différences qu'il voit.

1^{er} TYPE. Triangle fermé à double filet avec soleil à point central.

a. Sans première surcharge.

1 centavo, orange, triangle noir.
5 — bleu, — —
10 — vert, — —
10 — — — bien.
50 — — — noir.
1 sol, rose — —

VARIÉTÉ.

1 centavo, jaune, triangle noir renversé.

b. Ovale ayant UNION POSTAL. . . PERU.

50 centavos, vert, triangle noir.

1 sol, rose, — —

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . LIMA.*

1 sol, rose, triangle noir.

Taxe 1 centavo, bistre — —

d. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, triangle noir.

1 — — — — bleu.

2 — — — — vermillon noir.

5 bleu — — — —

VARIÉTÉS.

1 centavo, vert, triangle bleu renversé.

1 — — — — double

2 — — — — vermillon — — — — noir oblique.

2^e TYPE. *Triangle fermé avec soleil ayant un cercle central et simple filet.*A. *Sans aucune première surcharge.*

10 centavos, vert, triangle noir.

50 — — — — —

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . PERU.*

50 centavos, vert, ovale rouge, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . LIMA*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

50 — — — — vert, — — — — rouge, — — — —

1 sol, — — — — rose, — — — — bleu, — — — —

Taxe. 5 centavos, rouge, — — — — —

— 10 — — — — orange, — — — — —

— 50 — — — — brun, — — — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscription noire, triangle noir.

2 — — — — vermillon, — — — — —

5 — — — — bleu, — — — — —

3^e TYPE. *Triangle fermé avec soleil à centre blanc. PERU en petites lettres distancées de 1 mm du soleil.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, orange, triangle bleu.

5 — — — — bleu, — — — — noir.

10 — — — — vert, — — — — —

10 — — — — — — — — — — bleu.

20 — — — — — — — — — — rouge, — — — — — noir.

50 — — — — — — — — — — vert, — — — — —

1 sol, — — — — — — — — — — rose, — — — — —

Taxe. 1 centavo, bistre, — — — — —

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . PERU.*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle bleu.

5 — — — — bleu, — — — — — — — — — — noir.

5 — — — — — — — — — — — — — — — — bleu.

Taxe. 1 — — — — bistre, — — — — — — — — — —

— 10 — — — — orange, — — — — — — — — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle bleu.

1 — — — — — — — — — — — — — — — — noir.

5 — — — — — — — — — — — — — — — — bleu — — — — —

4^e TYPE. *Triangle fermé avec soleil à centre blanc, en petites lettres touchant presque le soleil.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, jaune, triangle bleu.

1 — — — — — — — — — — noir.

2 — — — — violet, — — — — —

5 — — — — bleu, — — — — —

5 — — — — outremer — — — — —

10 — — — — vert, — — — — —

50 — — — — — — — — — —

1 sol — — — — rose — — — — —

Taxe. 1 centavo, bistre — — — — —

— 5 — — — — rouge — — — — —

— 10 — — — — orange — — — — —

— 20 — — — — bleu — — — — —

— 50 — — — — brun — — — — —

VARIÉTÉS.

1 centavo, orange, double triangle noir.

10 — — — — vert, triple — — — — —

20 — — — — carmin, — — — — — renversé.

Taxe. 1 — — — — bistre, double — — — — —

— 50 — — — — brun, — — — — — oblique.

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . PERU.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

5 — — — — bleu, — — — — — — — — — —

50 — — — — vert, — — — — — — — — — —

1 sol, — — — — rose, — — — — — — — — — —

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . . LIMA.*

1 centavo, vert, ovale, rouge, triangle bleu.

1 — — — — — — — — — — — — — — — — noir.

2 — — — — carmin — — — — — — — — — — bleu.

5 — — — — bleu — — — — — — — — — — rouge.

50 — — — — vert — — — — — — — — — — — — — — — — noir.

1 sol, — — — — rose — — — — — — — — — — —

Taxe. 1 centavo, bistre — — — — — — — — — —

— 5 — — — — rouge — — — — — — — — — —

— 10 — — — — orange — — — — — — — — — —

— 50 — — — — brun — — — — — — — — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle rouge.

1 — — — — — — — — — — — — — — — — noir.

2 — — — — vermillon — — — — — — — — — —

5 — — — — bleu — — — — — — — — — —

VARIÉTÉ.

5 centavos, bleu, inscript. noire, triangle noir obl.

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS.*

Taxe. 1 centavo, bistre, cercle rouge, triangle noir.

— 10 — — — — orange — — — — — — — — — —

— 20 — — — — bleu — — — — — — — — — —

— 30 — — — — brun — — — — — — — — — —

5^e TYPE. *Triangle fermé à centre blanc, PERU en grandes lettres.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, orange, triangle noir

2 — — — — violet — — — — —

10 — — — — vert — — — — —

20 — — — — carmin — — — — —

30 — — — — vert — — — — —



B. *Ovale ayant UNION POSTAL... PERU.*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

VARIÉTÉ.

1 centavo, vert, ovale rouge renversé, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

2 centavos carmin, ovale bleu, triangle noir.

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle noir.

2 — vermillon — — — —

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS.*

2 centavos, violet, cercle rouge, triangle noir

Taxe. 5 centavos, rouge, — — — —

F. *Inscrip. en fer à cheval : LIMA CORREOS.*

1 centavo, vert, inscript. noire et cercle rouge, triangle noir.

6^e TYPE. *Triangle ouvert avec soleil à centre blanc et non à point noir comme le dessin.*Dimensions 16 X 14^m/_m.A. *Sans aucune première surcharge.*

	1 centavo, orange, triangle noir		
	2 — violet — —		
	5 — bleu — —		
	10 — vert — —		
	50 — — — —		
	1 sol rose — —		
Taxe.			
	1 centavo, bistre — —		
	5 — rouge — —		
	20 — bleu — —		

VARIÉTÉS.

Taxe. 5 centavos, rouge, double triangle noir.

B. *Ovale ayant UNION POSTAL... PERU.*

VARIÉTÉ.

1 centavo vert, cercle rouge renversé, triangle noir renversé.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

2 — carmin — bleu — —

5 — bleu — rouge — —

Taxe. 1 — bistre — bleu — —

— 10 — orange — — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, orange, inscript. noire, triangle noir.

2 — vermillon — — — —

5 — bleu — — — —

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS,*

Taxe. 1 centavo, bistre, cercle rouge, triangle noir.

7^e TYPE. *Triangle ouvert avec soleil à centre blanc.*Dimensions 18 X 16^m/_m.A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, orange, triangle noir

5 — bleu — —

10 — vert — —

Taxe. 10 — orange — —

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

Taxe. 10 centavos, orange, — bleu, — —

Chronique noire.

Le mois passé nous avons donné, à titre de curiosité, quelques lignes extraites d'un journal italien mettant en cause un *factionnaire* de Jassy, M. J. Packer. Ce dernier nous adresse une lettre de protestation et nous fait savoir que, gravement malade et hors de chez lui, il n'a pu s'occuper de M. L. Mori le rédacteur (?) du dit journal. Il nous remet en même temps une lettre de ce dernier qui reconnaît avoir été désintéressé, et où il vante l'honorabilité de M. Packer dans les termes les plus plats...

Le postscriptum de cette lettre vaut son pesant d'or :

« Afin de vous prouver que toute haine contre vous a disparu depuis notre première lettre, je vous offre le nouveau enveloppe 5 centimes, paru il y a peut de jour. »

Cinq centimes d'indemnité pour insulter quelqu'un à loisir, mais c'est magnifique !

Les faux timbres-taxe 1863 d'Italie.

Parmi les nombreuses imitations du jour, il nous paraît utile de mentionner celle des timbres-taxe d'Italie de 1863.

Les timbres faux sont lithographiés comme les timbres originaux ; le papier et la gomme ressemblent beaucoup à ceux des timbres authentiques. Mais les différences les plus saillantes du dessin sont les suivantes : les lettres des deux mots *segna* et *tassa* sont un peu plus grandes, le *g* et l'*a* du premier mot sont plus ouvertes ; à *tassa* la dernière lettre touche le filet qui entoure ce mot ; enfin les chiffres 10 sont plus allongés.

Les petites perles de l'encadrement ovale sont plus grandes et mieux formées dans les timbres faux : elles sont au nombre de 50 au lieu de 51.

On a eu soin d'imprimer les timbres faux dans un grand nombre de nuances : nous rencontrons presque toutes celles des timbres originaux sauf l'*ocie orange* qui viendra peut-être.

Lorsque nous aurons dit que les timbres faux sont collés sur des fragments de papier à lettre ayant un air de jeunesse, que nous aurons ajouté que les timbres ne sont pas encore oblitérés — cela viendra peut-être — et qu'ils nous ont été offerts par M. G. CRECCHI de Livourne, nous aurons mis en garde nos lecteurs contre cette imitation.

Et puisque M. Crecchi prétend avoir été lui-même mystifié, nous lui demandons ici qu'il veuille bien couper court à cette fraude en dénonçant le coupable.

C. D.

Moralité. Le 26 décembre M. Crecchi savait que les timbres étaient faux et le même jour il nous les offrait, mais en vain, comme authentiques.

J. B. M.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie *Bortier*, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Nous devons à M. Herrmann, la connaissance du timbre ci-contre employé pour les lettres de soldats. Il a pour inscription : *Soldaten — Brief — Eigene — Angelegenheit — den — Empfänger.*

Comme ornementation sans doute il y a une épée, un sabre et un casque qui achèvent le timbre. . .

Impression typographique noire sur papier de couleur, piqué 13 :

Sans valeur, noir sur jaune,

Il y a eu depuis une 2^e et 3^e émission : cela promet. La deuxième a l'inscription modifiée en :

*Soldaten
Brief
Eigene Angelegenheit
des
Empfänger.*

La troisième émission a cette inscription dans l'ordre de la première, mais l'ornementation n'en s'y trouve plus : très grave !

2^e type, sans valeur, noir sur jaune, piqué 13.
2^e — — — — —

A ce propos la feuille officielle publie l'avis ci-après :

Service des postes impériales.

Berlin, le 20 Janvier 1885.

Désignation des envois aux soldats.

Le bureau des postes impériales fait savoir que les envois aux soldats sous les drapeaux jusqu'au grade de sergent-major, ou Chef de garde inclusivement, pour autant que ces envois ont droit à une franchise de port, doivent être pourvus par les expéditeurs de petites étiquettes portant en noir :

Soldatenbrief Eigene Angelegenheit des Empfängers.

Ces étiquettes peuvent être employées pour tous les envois faits par la poste aux soldats, pour les mandats-poste, les lettres de voitures pour paquets, dans l'espace réservé à l'inscription.

A la Direction supérieure des postes à N. N.

La question est de savoir si la poste délivre ces étiquettes.

La carte pneumatique a ses chiffres changés

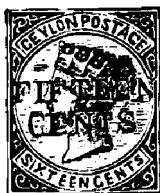
rappeant ceux qu'elle avait en juin 1877; toutelois si la tête du 5 n'est plus recourbée, le 2 de droite a la partie inférieure légèrement relevée. En 1877 les deux 25 étaient uniformes, maintenant il y a deux 2 différents :

25 pfennig, brun sur rose pâle.

CANADA

Der Philatelist a reçu, dit-il, la confirmation d'authenticité des timbres *Officiel* qui auraient été en usage de Mars à Octobre 1877, comme le prouve une enveloppe de service qu'il a vue.

CEYLAN



Puisque les surcharges sont à l'ordre du jour, on en a fourré partout et sur tout.

Nous avons d'abord le 2 1/2 cents qui a changé de couleur et qui devient 10 cents; le 16 cents qui devient 15 c., le 32 qui devient 20 ou 25 c.; le 48 c. qui est réduit à 28 c. et le 96 à 56 cents; enfin le



2 rupees 50 cents nous arrive 1 rupee 12 cents. Nous donnons les fac-simile de toute cette ribambelle de surcharges.



10 cents	sur 2 1/2 c.,	violet-brun et noir.
15 —	— 16 —	lilas —
20 —	— 32 —	gros-bleu —
25 —	— 32 —	— —
28 —	— 48 —	rose —
56 —	— 96 —	gris-vert —
1 rupee, 12 c.,	2 rup. 50 c.,	brun-rouge —



D'autres timbres ont en plus de la valeur, la surcharge : *Postage & Revenue*, comme suit :

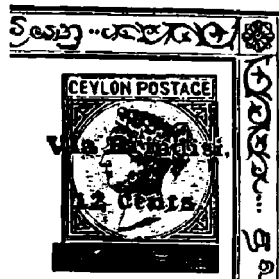


5 cents sur 8 c.,	jaune,	et noir,
5 — — 16 —	lilas	—
5 — — 36 —	bleu	—
5 — — 48 —	rose	—
5 — — 64 —	brun-rouge	—
5 — — 96 —	gris-vert	—



On nous dit qu'il existe aussi des cartes avec surcharge.

La carte 2 cents avec surcharge a eu son existence plus d'une fois discutée.



M. Moguette nous a mis un exemplaire sous les yeux que nous reproduisons. En dehors du cadre est l'inscription : *Union Postale Universelle*; à gauche des armoiries :

Universal-Postal Union; à droite : *Ceylan*; sur le timbre : *Via Brindisi* — 12 cents et un gros trait sur la valeur originale :

12 cents, lilas et noir sur chamois.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 5 francs, *timbre-tax* a été vu *non dentelé* :

5 francs, brun-rouge.

CORÉE.

M. Holton nous communique, à son tour, les deux Corée dont nous parlions le mois passé. Il les a reçu, dit-il, du Japon, en date du 20 décembre dernier, où ils ont été préparés. Ils portent bien du reste, leur cachet d'origine.

L'un de ces timbres était piqué 9 et on en nous signale même avec le piquage 8.

DOMINIQUE (LA).

En attendant qu'il prenne une autre couleur, celle de l'Union, le 2 1/2 pence paraît avec le filigranne C A et couronne, écrit le *Philatelic Record*.

2 1/2 pence, brun-rouge.

EQUATEUR.

Toutes les valeurs existent avec la surcharge *officiel*. Nous avons signalé les 5 et 10 centavos, il y a donc en plus :

1 centavo, brun et noir.
2 — rouge-vin —
20 — ardoise —
50 — vert. —

ESPAGNE.

M. Carreras Candi, nous adresse une carte qu'il nous dit être provisoire et qui aurait été émise à Barcelone (1), la carte 5 centimos étant momentanément épuisée. Voici le signalement de cette carte :

Cadre formé d'un triple filet 126 X 81 mm avec étoile aux angles et pour inscription :

Espana

Tarjeta postal provisoria

Por no haber en venta de las de 5 centimos.

Puis trois longs pointillés d'adresse, la première commençant par *SeD* et la troisième par *en* ; en bas : *Aquí solo va la direccion — enero de 1885.*

Le carton est blanc, l'impression noire : point de timbre, mais un rectangle à droite, angle supérieur, portant : 5 centimos.

FINLANDE.

La carte avec réponse dont les deux parties tenaient par le côté gauche, sont actuellement unies par le côté opposé. La composition des inscriptions est complètement refaite : le revers surtout se remarque par les caractères complètement différents et plus distancés ; le cadre est de dimension un peu plus grande :

10 + 10 penni, violet sur chamois pâle.

Nous avons vu la nouvelle enveloppe 25 penni, parue le 1^{er} janvier. Elle a le papier vergé et le format un tant soit peu plus grand que le 20 penni ; la patte est arrondie et creusée de chaque côté. Le timbre reste à droite, mais nous en avons rencontré avec le timbre *renversé* à l'angle inférieur gauche :

25 penni, outremer, timbre renversé.

(1) Le fait est démontré par un correspondant de Barcelone.

Les timbres-poste à 10 penni, rouge et à 5 et 10 marks ne sont pas émis, pas plus que la carte avec réponse 10 + 10 penni rouge, mais ce n'est que partie remise.

FRANCE.

La carte pneumatique 30 centimes et la carte-lettre 50 centimes ont reçus obliquement : *Valable pour tout Paris*, en rouge. Très rare, dit-on :

30 centimes, noir sur chamois.
50 — — — bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Ne pouvant obtenir les télégrammes avec timbre actuel 1 shilling, que nous avons annoncé d'après *Der Philatelist* et qu'on nous disait n'avoir jamais existé, nous nous sommes informé auprès de notre confrère allemand qui, après enquête, nous déclare que son correspondant s'est trompé...

Il y a cependant une différence marquante entre l'embryon de timbre actuel et celui octogone de 1842.

De l'émission, avril 1874, tige de rose en filigranne, M. Barbarin, nous dit avoir vu, avec marge satisfaisante, le 6 pence, *non dentelé* :

6 pence, gris vert.

GRÈCE.

Divers journaux annoncent que les cartes 10 lep. bleu sur chamois et avec réponse existent avec l'inscription différente de celles carmin sur azur. Nous ne les avons jamais vues autrement.

GUINÉE.

L'usage des cartes-postales a été introduit en Guinée, le 1^{er} janvier de cette année. Il y a trois valeurs, dont deux types.



1^{er} Type. Cadre de fantaisie de 115 sur 74 mm, ayant le timbre à droite, à l'effigie de Don Luis dans un ovale perlé et à gauche les armoiries du Portugal, dans un écu avec couronne et entouré de bran-

ches de lauriers ; entre le timbre et les armoiries : *Billete postal*, centré ; plus bas : 10 traversé par une banderole, ayant : *dez reis* ; en dessous, en lettres ornées : *Guiné Portuguesa* ; puis quatre lignes pour l'adresse, la dernière plus courte et soulignée ;

enfin à l'angle gauche inférieur : *D'este lado só se escreve a direcção.*

2^e Type. Cadre festonné de 122×79 mm, ayant au milieu de la partie supérieure, *Portugal*, dans un cartouche et inférieure : *Bilhete postal*; le timbre ci-haut occupe le milieu de la carte, coupant une banderole sur laquelle, à gauche : *Union postale*; à droite : *Universelle*; au-dessus, en cintre : *Guiné Portuguesa*; sous la banderole, 20 réis, ou 30 réis, à gauche et à droite; quatre lignes d'adresse et l'avis de la carte précédente.

Imprimés en couleur sur carton chamois :

10 réis, bleu.
20 — carmin.
30 — vert.

INDE NÉERLANDAISE.

Signalé par *Der Philatelist*: le 1 cent, effigie, non dentelé vu à l'état oblitéré :

1 cent, gris-vert.

JOHORE.

Le timbre avec *Johore* (e final) a ce mot sur une étendue de 21×2 3/4 mm.

MACAO.

Le timbre provisoire avec surcharge n'est plus. Il a été remplacé par un timbre sans surcharge imprimé en gris sur blanc, piqué 13, lequel timbre a du paraître en janvier dernier :

85 réis, gris.

MALACCA.



La carte 4 cents a reçu, comme réduction de valeur, la surcharge : *Three cents*, en caractères gras.

A la même date a paru une carte d'une valeur nouvelle ayant le timbre au fac-simile ci-haut et de petit format :

1 cent, vert sur chamois.
3 — brun-rouge et noir —

MALTE.



Nous tenons l'enveloppe dont il a été question le mois passé. Le timbre, frappé à la patte de fermeture, est circulaire et porte au centre l'effigie en relief de la reine Victoria tournée vers la gauche et a pour

inscription : *Malta Registration. — Two pence.*

Les enveloppes ont sur la face un rectangle à droite pour le timbre et un ovale avec R à gauche; entre l'ovale et le rectangle les inscriptions habituelles :

2 pence, bleu.

Il existe les formats : 153×96 mm et 201×127.

Le *Philatelic Record* publie le document ci-après

Cessation d'emploi à Malte des timbres-poste du Royaume-Uni.

Bureau général des Postes

Valetta, 9 décembre 1884

Avis est donné par le présent que, à partir du 1^{er} janvier 1885, les timbres-poste du Royaume-Uni seront sans usage pour l'affranchissement des correspondances mises à la poste à Malte ou Gozo; et que toutes lettres, etc., portant des timbres impériaux mis à la poste après le 31 décembre 1884, seront traités comme non affranchis et taxés à la distribution.

Les timbres-poste de Malte, à employer à partir du 1^{er} janvier peuvent être achetés au bureau général des postes à Valetta, à partir du 27 décembre.

Des timbres-poste impériaux, s'ils sont neufs, propres et dans une condition vendable, seront rachetés par le bureau général des postes jusqu'au 24 décembre inclus, au pair; mais entre cette date et le 31 décembre, une taxe sera établie indiquée à la page 16 de l'édition courante du *Guide de la poste Impériale*.

ROGER DUKE.

Maître des Postes de S. M.

MONTERRAT.

Changement de couleur des timbres 2 1/2 et 4 pence à partir de janvier passé. Le filagramme est C A et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, outremer.
4 — mauve.

NORWÈGE.

Tonsberg. Les timbres de cette poste locale sont piqués depuis la fin janvier dernier :

1 øre, bistre, piqué 12 1/2.
3 — ocre-brun —
5 — vert, —
10 — rose vif, —



Aulesund. Voici le fac-simile des timbres dont nous parlions le mois passé. Ils ont le piquage 12.

Il y a une carte postale pour les militaires, avec réponse payée. Elle est en tout semblable à la carte ordinaire sauf que la première partie porte sous *Militaert Tjenestebrevkort*, les lignes suivantes :

Med Svar

Afsendt den..... 18

et la seconde partie, au même endroit :

Svar fra.....

Paa Brevkort af..... 18

Les deux parties tiennent par le haut :

Sans valeur, bleu sur gris-jaunâtre.

PÉROU.

Nous devons ajouter aux timbres surcharge triangulaire de la liste déjà si longue que nous avons donnée le mois passé, les suivants :

5^e Type. 1 Sans aucune première surcharge.

Taxe, 1 centavo, bistre, triangle noir.

— 5	— rouge	—	—
— 10	— orange	—	—
— 20	— bleu	—	—

Le 30 centavos vert renseigné le mois passé est une faute typographique: il faut lire 50.

E. Cercle ayant LIMA CORRELOS.

Taxe, 1 centavo, bistre, triangle noir.

— 10	— orange	—	—
— 20	— bleu	—	—

PORTUGAL.

Nous avons vu le 20 réis dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois passé.

Le type appartient à celui des timbres en relief, piquage 13 :

20 réis, carmin.

POUNTCH.



Il nous vient de nouveaux timbres par l'entremise de MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. Ils sont de

même type, mais les caractères diffèrent pour exprimer la valeur.

Le 1/2 anna a le papier blanc européen; les 1 et 2 annas le papier jaune safran.

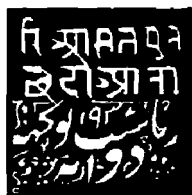
Imprimés uniformément en couleur sur papiers variés :

1/2 anna, rouge sur blanc uni.

1 — bleu — — —

1 — rouge — safran —

2 — — — — —



Une quatrième valeur a le même type mais plus grand. Il est également imprimé en rouge sur jaune safran :

4 annas, rouge sur safran uni.

ROUMANIE.

Le *Philatelic Record* signale quelques particularités « nouvelles » à la carte 10+10 bani avec réponse. Les particularités qu'il désigne existent depuis l'introduction de cette carte, aussi ne comprenons-nous absolument rien aux remarques qui sont faites à ce sujet.

Que notre confrère veuille bien croire que nous ne voulons pas « être dur » pour lui comme il le croit: nous cherchons à éclaircir un renseignement qui a besoin de l'être.

RUSSIE.

Bougoulma (Samara). Le timbre ci-contre a été



émis le 9 novembre dernier. Le type rappelle le timbre de Bougourouslan. Au centre d'un ovale avec inscriptions en caractères russes, le chiffre de la valeur, le tout posé sur un manteau ouvert avec couronne au-dessus; cadre rectangulaire portant dans les angles un chiffre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, non dentelé :

2 kopecks, brun.

Dnieprowsk (Tauride). Le timbre reproduit le mois passé est en usage depuis le 18 octobre dernier.

SAINTE LUCIE.



1/2 penny (Half) sur vert émeraude, surch. noire.
6 — (Six) — bleu ardoise, — —

SELANGOR.

Le 2 cents, rose, C A et couronne en filagramme a, aujourd'hui, les caractères plus allongés et plus serrés : $9 \times 3 \text{ mm}$:

2 cents, rose, surch. noire.

SUNGEL-UJONG.

Le 2 cents, bistre, C A et couronne en filagramme, nous arrive sans ponctuation, après les deux lettres S et U Cette absence de ponctuation n'est pas due au hasard, tous les timbres de ce tirage étant ainsi :

2 cents, bistre, S U sans ponctuation.

TRANSVAAL.

De la série des surcharges, juin 1879, 1 penny sur 6 pence, M. Barbarin nous envoie la 1^{re} variété, chiffre à trait oblique avec la surcharge rouge renversée à la partie supérieure. Il est probable que toutes les variétés existent ainsi : le tout est de les trouver :

1 penny, gris-vert, surch. rouge renversée.

TRINITÉ.

L'I B j annonce que le timbre de 1879, 1/2 penny mauve avec surcharge noire, a existé non seulement avec le filagramme C C et couronne, mais encore avec le C A et couronne :

1/2 penny, mauve et noir.

TURK (ILES DE)

Emission d'une carte avec réponse, type de la carte simple ; les deux parties tiennent par le haut et sont piquées à la séparation :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

URUGUAY.

Une variété du 2 centesimos, se présente avec la couleur orange :

2 centesimos, orange.

VICTORIA.



Il a été mis en vente le 1^{er} janvier dernier, un timbre 2 pence, lilas, d'un type nouveau. Malgré son inscription : *Stamp Duty*, aux angles inférieurs, M. E. Mortelmans l'a reçu sur une de ses correspondances.

Le type est à l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle, ayant à la partie supérieure : *Victoria* et inférieure : *Two pence*; de chaque côté un chiffre dans un cercle.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2; filagramme V et couronne :

2 pence, lilas.

Un 4 pence avec la même inscription en haut et les chiffres aux angles inférieurs est arrivé également sur lettre.

4 pence, carmin-violeté.

Les enveloppes timbrées, 1820 d'Italie.

2^e Article. (Voir n° 214.)

C'est en 1878 que la série des enveloppes 1820, (et non 1819 comme il a été dit) s'augmenta d'un certain nombre de variétés « intéressantes » avec étoiles de toutes dimensions, lesquelles présentées au congrès des timbrophiles à Paris par le Signor Usigli, y obtinrent auprès des amateurs, un certain succès de vente. Il est vrai que la première autorité de France et de Navarre prenait ces enveloppes sous sa protection et n'hésitait pas à délivrer l'attestation suivante :

Neuilly, le 1 juillet 1878.

Monsieur,

J'ai l'avantage de vous faire savoir que j'ai communiqué en votre nom au congrès, dans la séance du 26 juin dernier, la note que vous m'avez transmise sur les papiers timbrés postaux de Sardaigne de 1819 (sic) papiers qui me paraissent très intéressants pour les amateurs et que l'on n'avait guère pu obtenir jusqu'ici que sur des fragments de feuilles de papier filigrané.

Veuillez agréer Mr, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : A. LEGRAND.

Le succès de ces enveloppes ne fut pas moins grand en Angleterre où le signor recevait de la première autorité de ce pays, les lignes ci-après :

Londres 15 novembre 1878.

Monsieur,

J'ai examiné quelques échantillons des enveloppes de Piémont 1818 (sic) que M. Ronasi m'a fait voir. Je les ai trouvées de clichés anciens et véritables et j'ai pris une série pour ma propre collection de ces pièces très intéressantes aux amateurs.

Signé J. A. PHILBRICK.

C'étaient là, il faut en convenir, des passeports tout à fait en règle et devant lesquels il fallait s'incliner. Et cependant le *signor*, se rappelant qu'abondance de bien ne nuit jamais, ne manquait pas de recueillir d'autres attestations non moins catégoriques de MM. Schmidt Dewilde, Image, Ritpath, etc. etc. témoignant de l'authenticité de ces enveloppes : il fallait donc avoir les *qualités* et le caractère de maître Aliboron que pour persister à dire, comme nous, que les découvertes miraculeuses du *Signor*, n'étaient pas réelles.

C'est après ces attestations données de bonne foi, nous le reconnaissons, et devant la tenue hostile du *Signor Usigli* que nous fîmes paraître notre article, n° 214, dont nous n'avons rien à retrancher aujourd'hui. Cet article nous valut plusieurs lettres d'amateurs qui nous donnaient tort et attestaient de la parfaite authenticité des enveloppes *Usigli*, mais nous constatons que pas un seul amateur ne releva le défi que nous avions porté. Nous avons donné, en partie, les raisons qui nous faisaient juger différemment des premières autorités timbrophiliques : était-il donc si difficile de nous apporter les preuves d'authenticité ?

Mais ces enveloppes qui nous avaient attiré les foudres de notre collègue italien, devaient encore nous procurer d'autres déboires. Une autorité allemande, avec laquelle nous n'avions pas été en rapport jusqu'ici, nous demanda, il y a quelques mois, des enveloppes 1820 que nous lui envoyâmes aussitôt. Quinze jours après, nous recevions le poulet suivant :

Monsieur,

Les enveloppes de Sardaigne que vous m'avez envoyées ne sont pas même des réimpressions, mais des falsifications tout à fait mauvaises : *Voilà mon opinion.*

Si vous voulez me prouver le contraire envoyez moi une enveloppe usée. C'est pour cela que je garde encore vos enveloppes, car je ne me laisse pas tromper ainsi avec des falsifications sans prendre mes précautions.....

Pour vous prouver que je sais très bien distinguer les enveloppes véritables je vous avertis que j'ai en ce moment 104 pièces authentiques provenant des archives du ministère italien dont plus de la moitié étaient usées. Je peux donc dire avec certitude que vos enveloppes n'ont ni le papier, ni le filigrane des enveloppes vraies et le célèbre Moens devrait le savoir aussi, même s'il ne le sait pas beaucoup, comme on s'en aperçoit dans ses catalogues (1).

Il y en avait ainsi trois pages, dans le même goût..... Devons-nous dire que nous ripostâmes sur le même ton, forçant quelque peu la note ?

Après un échange de ces aménités, l'autorité

(1) Il paraît que l'auteur de cette lettre n'avait pas même vu notre catalogue en écrivant cela !

allemande nous fit galamment ses excuses et reconnut que nos enveloppes étaient de la plus parfaite authenticité : c'était la confrontation de nos enveloppes avec celle d'*Usigli* que nous avait valu toutes ces réflexions désobligeantes ! Toutefois, si notre correspondant, qui semble être atteint de cécité, reconnaît nos enveloppes comme authentiques, il n'admet pas la fausseté de celles d'*Usigli*.

A l'appui de son opinion il nous envoie une enveloppe *Usigli*, oblitérée. Voyons donc le spécimen en question qui a passé par la poste (?). Mais avant tout, rappelons que les enveloppes authentiques ont toujours eu le timbre sur la moitié de la feuille entière pliée en deux, afin de permettre des communications sur trois pages.

L'enveloppe communiquée, comme du reste toutes les enveloppes *Usigli*, a le timbre au milieu de la feuille lorsqu'elle est complètement ouverte. Cette feuille est pliée en quatre en rabattant les côtés ; la fermeture a été complétée par un cachet de cire portant un aigle dans un ovale avec légende : *comune di Finale*. L'adresse est ainsi libellée :

A sua Eccellenza

Il Signor ministro dell' Interno
Torino

Et comme cachet d'origine de la poste : *Finale*.

D'abord, si la lettre a passé par l'intermédiaire de la poste *privée* elle ne devait porter aucune trace de timbre originaire ni de destination, ce dont nous avons eu l'occasion de nous assurer différentes fois. Enfin *l'art. 5* des patentes royales, dit ceci :

« Les lettres écrites sur ce papier pourront être transportées par qui que ce soit, pourvu qu'elles soient *simples*, c'est à dire d'une seule feuille et pliées de manière que le timbre soit visible à l'extérieur..... »

Il est donc démontré qu'il fallait écrire sur le papier même, le timbre n'étant pas annulé et que la mention « que les feuilles devaient être *simples* » prouve suffisamment qu'on ne pouvait rien introduire dans la lettre. Or, l'enveloppe communiquée est vierge de toute écriture, d'où il résulte qu'envoyer une lettre sans un seul mot n'est plus une lettre et que les Communes devaient avoir autre chose à faire qu'à expédier leur papier immaculé au ministre de l'intérieur.

Mais, nous dira-t-on, ce sont des communications officielles adressées au gouvernement par l'entremise de la poste royale : d'où le timbre originaire *Finale* et la faculté probable d'introduire des lettres sans être obligé d'écrire sur le papier timbré, lequel devient nul par l'adresse et le mot : *Finale*. Voyons donc ce cas :

D'abord, lorsque les administrations ont utilisé le papier timbré ce n'a jamais été comme dépêches officielles de service, mais bien par mesure d'économie: il y avait sans doute un stock important de ce papier et on l'a utilisé sans égard au timbre, et la preuve, c'est que presque toutes les enveloppes authentiques que nous avons rencontrées et qui avaient passées par la poste, avaient le timbre à l'intérieur. Il y en a eu certes aussi avec timbre à l'extérieur, mais c'est là une exception, provenant d'une étourderie de la part de celui qui a employé le papier. Nous remarquons ensuite que l'enveloppe *Finale* porte l'empreinte, en creux, de ce mot, sur les deux parties rabattues à l'extérieur et cela par suite d'une trop forte application.

Si la feuille timbrée avait contenu une lettre, c'est assurément celle-ci qui devait servir de tampon et empêcher que l'impression du mot *Finale* ne se reproduisit aux endroits que nous avons désignés. Donc, lorsque le timbre originaire a été appliqué, il n'y avait rien, absolument rien à l'intérieur.

Il n'est pas jusque l'encre noire de l'adresse et du mot *Finale* qui ne nous annoncent quelque chose de tout récent, quoiqu'en dise notre correspondant qui se dit être chimiste et pouvoir juger que les encres sont bien anciennes: on verra plus loin que le chimiste n'a pas plus de chance que l'amateur dans ses expertises.

Depuis que nous avons examiné cette enveloppe, il nous en est arrivé d'autres provenant toujours des administrations des Communes: celle-ci sont de *Albenga, Camagnola, Fossano, Genova*, toutes sont pliées comme l'enveloppe *Finale*, et ont le timbre au même endroit. Les adresses, toujours les mêmes, ont des encres variées: rousses, noir, noir-bleu, noir-gris etc; les cachets de fermeture sont aux armoiries aigle et le nom de la commune.

Par une fatalité pour le *Signor*, nous remarquons que la lettre d'*Albenga* a le cachet « *Comune di Altino* ».....

Honnî soit qui mal y pense!

On peut s'expliquer fort bien que le *Signor*, trompé par la ressemblance des noms ait employé un cachet plutôt qu'un autre, pour fermer la lettre, mais comment expliquerait-on qu'une commune puisse employer le cachet d'une autre commune?

Nous pourrions borner là nos observations, la cause devant être entendue, relativement à ces enveloppes, mais il nous faut forcément les poursuivre, deux autorités de Munich MM. Klenze et Haas publiant en ce moment dans un journal allemand

un article sur ces enveloppes. Nous y trouvons que les produits Usigli y figurent comme autant d'émissions !!

Les enveloppes authentiques ont généralement le papier nerveux, jaunâtre, variant par l'épaisseur. MM. Klenze et Haas y ont trouvé des traces de cheveux, ce qui n'est pas le cas pour les enveloppes Usigli, qu'ils considèrent comme antérieures. — Nous avons cherché, en vain, ces cheveux, dont nous ne trouvons pas plus de trace que sur le crâne du *Signor*, ce qui l'a peut-être engagé, un peu forcément, à s'abstenir d'en ajouter dans le papier de ses enveloppes. — Quant au filagramme (des enveloppes authentiques), il varie beaucoup: nous en avons rencontré huit variétés et il est probable que ce nombre est plus considérable. Cette profusion de variétés provient de ce que la fabrication plus lente du papier à main aura entraîné la dépense d'un certain nombre de toiles métalliques pour fabriquer plus activement ce papier: MM. Klenze et Haas y voient autant d'émissions.. C'est pousser un peu loin la plaisanterie.

Enfin, nous pouvons affirmer que *jamais*, les enveloppes authentiques ne se présentent avec étoile: ce fait nous est confirmé loyalement par MM. Rabuffetti & C^{ie}, qui ont repris la suite des affaires Usigli et qui n'ont pas hésité à nous dire que: « Les enveloppes avec étoiles ne sont que des fantaisies créées par M. Usigli ».

Au lieu d'avoir un certain nombre de toiles métalliques, il n'en a été utilisé qu'une seule pour chacune des variétés (3 valeurs), créées par Usigli. On remarque à la partie supérieure, angle gauche, que le trait inférieur, mal assemblé, a été brisé: ce fil tordu forme ou une espèce de crochet droit ou très courbé ou enfin, il manque complètement à cet endroit: rien n'empêcherait de faire de ces accidents trois émissions!

Le mot *Generale* a, le plus souvent, aux enveloppes authentiques, la liaison de *l* dans la lettre *a* et le trait final de *e* presque droit; aux enveloppes Usigli, cette particularité n'existe pas et le trait final forme une courbe à l'intérieur. *Delle* a le trait final, aux enveloppes *petite étoile*, plus élevé que les deux *l*, ce qui n'est jamais le cas pour les enveloppes authentiques; ce mot, aux enveloppes *grande étoile*, a la dernière lettre *l* plus petite.

Mais à quoi bon multiplier toutes ces remarques. Il est clairement démontré, pensons-nous, que tous les amateurs ont été mystifiés par le *signor* qui, après notre remarque que ses enveloppes avaient été tâchées d'acide pour les vieillir, a descendu son papier dans ses caves, pour lui faire

prendre une certaine humidité et arriver au même résultat. Il faut croire que le séjour y aura été trop prolongé, car certaines feuilles tombent littéralement en lambeaux.

Mais, nous dira-t-on, ce sont là des suppositions toutes gratuites ainsi que l'opinion, citée plus haut, de MM. Rabuffetti & Cie, et qui ne reposent sur aucune preuve. Qu'à cela ne tienne, voici la preuve: C'est une réponse du Directeur des Postes de Florence, autorisant Maître Usigli à fabriquer le papier filagrammé des enveloppes d'Italie, après en avoir sollicité l'autorisation par lettre du 16 février 1875. Cette lettre nous est encore fournie par MM. Rabuffetti & Cie :

Administration des Postes.

Florence, le 23 février 1875.

Monsieur.

Direction générale.
Div. I, Bur. III, n° 16851.
Réponse à la note, 16 cl.

Rien ne s'oppose à ce que vous publiez des réimpressions des feuilles dont tait mention votre lettre du 16 courant.

Objet.
Réimpression des feuilles
hors cours.

Comme il s'agit d'objets qui, depuis longtemps sont hors d'usage, la réimpression des mêmes ne peut donner lieu à aucun inconvénient.

—
Annonce n°

Agréez, les sentiments de ma considération distinguée.

—
M. Carlo Usigli
Via Ricasoli, 2, Florence.

Le Directeur général,
(Signé) M. Tentasio.

Il est donc établi par cette lettre, que c'est bien le *Signor*, qui a fait fabriquer le papier *mon* filagrammé avec ou sans étoile, et qu'à part, les timbres qui sont imprimés avec les poinçons officiels, dont se servait déjà le *signor* en 1870, pour des impressions sur fragment de papier, comme nous l'avons dit, n° 214, ces enveloppes n'ont aucune espèce de valeur, si ce n'est celle de réimpressions de fantaisie.

Aurons-nous convaincu tout le monde, y compris les autorités timbrophiliques et les... chimistes, que les enveloppes mises en vente par le *signor Usigli* ne sont pas aussi « intéressantes » que les attestations voulaient bien le dire et ces Messieurs qui ont eu la légèreté de délivrer ces attestations, reconnaîtront-ils leur erreur? Nous n'osons y compter. En tous cas, nous leur ouvrons nos colonnes pour leur donner acte de leur rétraction ou pour nous apporter leurs raisons.

L'amateur, malheureusement, a généralement un bandeau sur les yeux, il est à la recherche de l'inconnu, du rare, et quand il croit l'avoir découvert, il devient d'une crédulité sans pareille. Nous avons l'intime conviction qu'Usigli, Usigli lui-même, viendrait affirmer que les enveloppes, en question, ont bien été créées par lui, qu'il trouverait

encore des incrédules : « Usigli a peut-être créé des enveloppes, dira-t-on, mais ce ne sont pas celles que je possède ». Bien mieux et ceci sera le mot de la fin, un amateur nous avise un jour que certaines surcharges de timbres turcs sont fausses. Des savants avaient pâli sur les inscriptions pour donner la signification des lettres de cette surcharge et l'avaient même trouvée, quoiqu'elle ne signifiait absolument rien. Croirait-on que cet amateur qui a ou qui avait la certitude de la fausseté de ces surcharges, a introduit ces timbres dans son album?

« Tout le monde les a, nous écrit-il, je dois donc croire que ces timbres sont bons! »

Les timbres de la Perse.

Suite (Voir n° 266).

Emission de Fin 1882.



L'adoption de la monnaie en francs et centimes créant des difficultés, on revient aux shahis. Le type du 5 shahi rappelle le timbre de 1881, sauf que le soleil a les rayons qui couvrent davantage le fond, et que la valeur est en chiffres de couleur sur fond blanc.

Le 10 shahi a le type du 50 centimes et 1 franc de Janvier 1882, à l'effigie du shah, avec la valeur sur fond blanc. Les caractères des angles ont été modifiés à tous deux, comme suit :

Le 5 sh. a les inscriptions du 25 centimes; le 10 sh. celles du 50 centimes.

Imprimé en couleur sur papier blanc, bordure de couleur, piqués 13 :

5 shahi, vert, bordure vert foncé.
10 — chamois et noir — orange.

VARIÉTÉ.

Coupé en deux horizontalement, pour la moitié de la valeur :

1/2 timbre 10 sh, chamois et noir, bordure orange.

Coupé en deux verticalement ayant l'inscription manuscrite en noir : *Yak shahy*, un shahy.

1/2 timbre 10 centimes, rose carmin et noir.

Ce dernier a servi en septembre 1883.

Emission de mars et d'avril 1881.

Les timbres de 1882 reçoivent une surcharge rouge pour le 1 franc et indigo pour les autres. Les timbres 1 fr. sont coupés en deux verticalement et ceux de 50 centimes et 10 shahi, en deux horizontalement.

Cette surcharge est en caractères meskhy, savoir :

timbre à 1 franc :	dah shāhy, (dix shahi)
— à 50 c. et 10 sh. panj shādy, (cinq shahi)	
Mars 1881. 1/2 timbre 1 fr. bleu et noir, surcharge rouge	
avril — 1/2 — 50 c. cham. — — indigo.	
— — 1/2 — 10 sh. jaune — — —	

D'après le dire du *Philatelic Record* tous ces timbres coupés ne sont d'us qu'à la spéculation, ce qui ne nous est nullement prouvé.

TIMBRES OFFICIELS.

Les timbres officiels n'ont pas été en service. Ils ont été distribués aux maîtres de poste, pour s'en servir, mais ceux-ci ont trouvé plus commode de les employer comme timbres ordinaires : ils ont donc été retirés de cours. Tous les timbres oblitérés que l'on rencontre n'ont donc servi que pour l'affranchissement des lettres du public.

Emission de.... 1881.

Armoiries en relief (lion avec cimenterre, soleil et couronne) dans un cercle uni ayant en dessous deux cors de poste croisés; en dehors du cercle deux autres, le premier portant en caractères persans : *makh-cig-e khidmet; postkân-e-devlet-e Iran* (spécial à Sa Majesté, administration des postes du gouvernement de Perse); le second a : *service des postes persanes-franco*; vers les angles, un petit cartouche oblique, contenant, en haut, à gauche : un (deux, cinq, dix) et à droite : *shahi*; en bas, à gauche : *yak (do panj, dūh) shahy*.

Cadre rectangulaire avec ornements de remplissage portant la valeur en chiffres en haut et en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-
qués 111/2;

1 shahi, rouge, centre vert
2 — vert, — rouge-carmin
5 — bleu, — orange
10 — lilas, — bleu

ENVELOPPES.

Elles ont été émises sans grand succès en 1876. Le seul envoi qui en ait été fait de Vienne en portant quarante caisses dont la plupart ont été utilisées en découpant le timbre qui était appliqué sur lettres comme des timbres-poste.

Emission de.... 1876.

Effigie de face, du shah, dans un cercle ayant en dessous les armoiries du pays. Le cadre est rectangulaire, le fond porte un rés eau de couleur, le reste du timbre ayant l'impressionnaire. Le chiffre de la valeur occupe les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, timbre à droite, angle supérieur :

Moyen format, ornée du dessin ci-
contre

5 shahi, rose et noir

VARIÉTÉ.

Le réseau de couleur au lieu de porter sur le timbre est appliqué en grande partie, à côté :

5 shahi, rose et noir

CARTES POSTALES.

Avant la convention postale qui permit d'affranchir les lettres pour l'Europe, au moyen de timbres, les lettres étaient affranchies par des timbres russes et celles destinées à l'Asie, au moyen de timbres des Indes anglaises : c'est ce qui explique au début l'emploi des cartes postales russes sur lesquelles on avait apposé les timbres de Perse.

Emission de Avril ? 1878.

Formules russes sans timbre, et aux armoiries type 1872, ayant à l'angle droit supérieur un timbre de Perse 1876 de 2 sh. et la moitié de 1 sh. pour former 2 1/2 shahi :

2 1/2 shahi, vert et lilas sur gris-blanc.

Les cartes qui n'ont pas été employées et dont le timbre est néanmoins oblitéré proviennent du maître des postes de Tauris qui a voulu faire connaître ainsi l'origine de ces cartes et empêcher la fraude.

Emission de juin ? 1878.

Formules avec cadre orné ayant pour inscription, à la partie supérieure : *Carte-correspondance* sur une ligne cintrée, puis sur deux lignes : *De-Persana* : à gauche un rectangle ayant un lion tenant un cimenterre; à droite un autre rectangle pour contenir le timbre d'affranchissement. Il y a quatre traits pour l'adresse.

Imprimé en noir sur carton blanc :

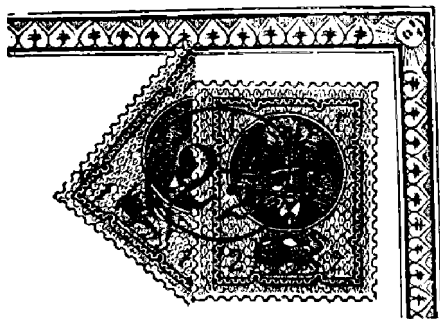
Sans valeur, noir sur blanc

Cette carte se vendait aussi avec timbres ou fragments de timbres qui étaient collés à l'angle droit supérieur et surchargés du chiffre 2 1/2 dans un cercle, ceci pour empêcher l'émission des timbres qui n'auraient été oblitérés qu'en partie.

On peut rencontrer :

Avec timbre 5 shahi coupé en biais et ayant 2 1/2 en couleur.

1/2 timbre 5 sh. rose et noir surch. rouge
1/2 — 5 — — — — blanc



Les timbres ont été également coupés en deux verticalement.

avec timbre 2 shahi et moitié de 1 sh ayant 2 1/2 en couleur.

2 + 1/2 timbre 1 sh. lilas, vert et noir surch. rouge
2 + 1/2 — — — — — — — — — — blanc

En coupant les timbres en deux on leur a donné toutes sortes de formes, ce qu'il est parfaitement inutile de collectionner.

Emission de mai 1879



Formule avec cadre ayant dans l'angle gauche supérieur les armoiries et à droite un timbre rectangulaire à l'effigie du shah de face dans un ovale et l'inscription : *Poste Persane*, au-dessus, sur une banderole et en dessous, *post-é deulet-é Iran* (poste du gouvernement de Perse); à la partie supé-

rieure : *deux et demi-dû o nîme* ; à la partie inférieure la valeur en chiffre.

La formule a pour inscription :

Union postale universelle
Carte postale
de Perse

et en dessous : *Postkhâné-é Iran* (administration des postes de Perse); puis quatre traits pour l'adresse et l'avis : *Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse et à coté, cette inscription : der in gîfa biyad vanvân nivishté shavad.*

L'impression est en noir et couleur sur carton chamois

2 1/2 shahi, rouge et noir

Ces cartes n'ont pas plus d'emploi que les enveloppes : ce ne sont que les Européens qui s'en servent

CARTES POSTALES DE SERVICE.

Emission de juillet 1878

Les formules employées par le service officiel sont celles émises pour le service ordinaire de juin même année. Le rectangle de droite porte simplement le mot *service*. Il existe :

SERVICE de haut en bas et de gauche à droite.

Sans valeur, chamois
— jaune foncé
— blanc satiné

Les cartes avec *SERVICE* appliqué dans d'autres sens ne sont que des cartes de fantaisie.

F. BREITFUSS.

Catalogue des timbres-poste de la Roumélie Orientale.

19 Janvier 1881. Type de Turquie de septembre 1876, surchargé R. O. en bleu, piqués 13 1/2 :



10 paras, lilas et noir, surch. bleue
20 — vert et rouge —
1 piastre, bleu et noir, —
2 — jaune, —
5 — bleu et rouge, —

VARIÉTÉS (1.)

1° Ayant en plus une seconde surcharge en petites lettres bleues : *Roumélie Orientale* :

10 paras, lilas et noir, doub. surch. bleue

2° Ayant cette surcharge *Roumélie Orientale*, seulement :

10 paras, lilas et noir, surch. bleue.



(1) M. Glavany ne catalogue pas la tête bêche, 20 paras, et la surcharge renversée, même valeur, à dessin, dit-il. Cependant, nous le verrons plus loin, décrire minutieusement d'autres têtes bèches.

Type de Turquie, Avril 1876, surcharge : *Rou-mélie Orientale* en bleu, piqués 13 1/2 :

10 paras, violet, inscript. noire, surch. bleue.
20 — vert, — —
1 piastre, jaune, — —



Type de Turquie de Janvier 1876, surcharge R. O. en bleu piqués 13 1/2 (1) :

1/2 piastre, vert et noir, surch. bleue.
1 — bistre, —

Janvier et Mars 1881. Croissant et inscriptions française, turque, grecque et bulgare, couleur sur blanc :

1° *Non dentelés.*

2° *Piqués 13 1/2.*



5 paras, vert-olive et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

VARIÉTÉS.

Les mêmes, *têtes bèches.*

1° *Non dentelés.*

2° *Piqués 13 1/2 :*

5 paras, vert-olive et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

Ayant un gros point après le chiffre 1., piqué 13 1/2 :

1 piastre, bleu foncé et noir.

Timbre de 20 paras attaché à un 10 p., rose et noir, piqué 13 1/2 :

20 + 10 paras, rose et noir, se tenant.

Juillet 1884. Les mêmes, piqués 11 1/2 :

5 paras, olive clair et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

VARIÉTÉS.

Les mêmes, *têtes bèches :*

5 paras, olive clair et noir.
10 — vert vif —
1 piastre, bleu foncé —

Timbre de 1 piastre attaché à un timbre de Turquie, même valeur, piqué 11 1/2 :

1 piastre et 1 p. turc, bleu foncé et noir, se tenant.

Septembre 1884. Changement de couleur.

1° *Non dentelés.*

2° *Piqués 11 1/2 :*

5 paras, violet foncé et violet pâle.
10 — vert — vert —
20 — carmin — rose —
1 piastre, bleu foncé — bleu —
5 — brun — brun —

VARIÉTÉS.

10 *Piqué 11 1/2 horizontalement et 13 1/2 verticalement.*

1 piastre, bleu foncé et bleu pâle.

20 *Piqué 13 1/2.*

5 piastres, brun foncé et brun pâle.

A. GLAVANY.

Société française de Timbrologie.

La Société française est convoquée pour le 5 mars. Elle a à son ordre du jour un projet de révision des statuts, tendant à admettre les marchands de timbres, dans la Société, sur le même pied que les amateurs, sauf qu'ils ne pourraient être éligibles aux fonctions de président et de membres du Conseil.

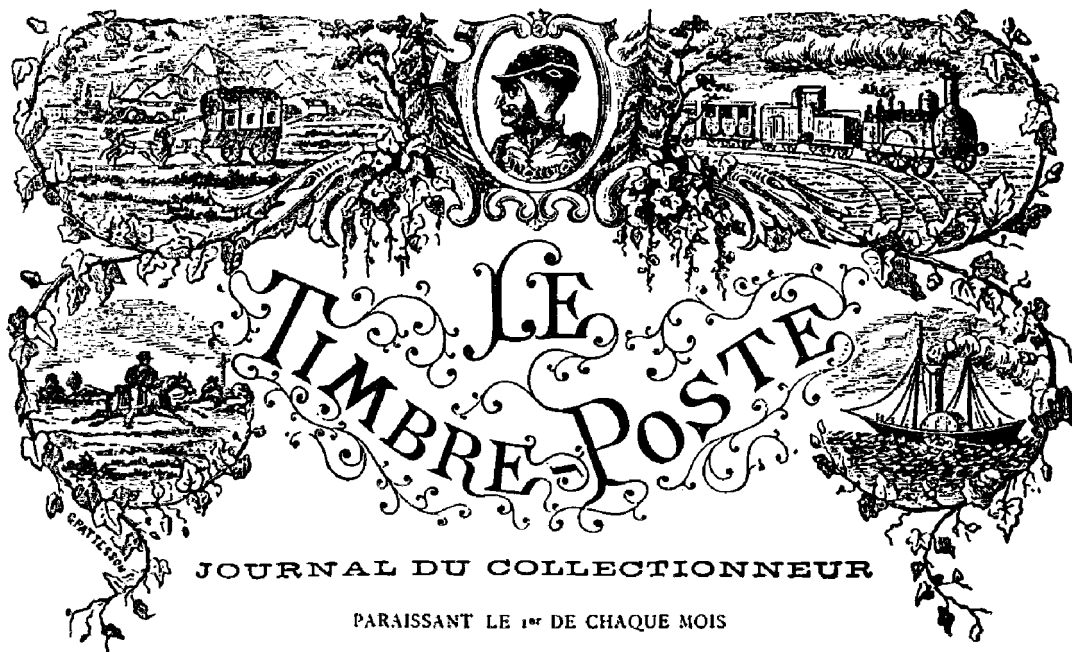
Si nous ouvrons les statuts, nous y trouvons : *But de la Société :*

« Art. 1^{er}. Il est formé entre les personnes qui adhéreront aux présents statuts, une *Société timbrologique*, qui aura pour objet l'étude des timbres considérés, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec la chronologie, l'histoire et la géographie, avec l'administration et les finances, avec la linguistique et les beaux-arts ».

Nous ne savons s'il entre dans l'idée des membres de supprimer cet article, mais s'il doit subsister, nous nous demandons ce que viendra faire l'élément marchand dans la Société. Compte-t-on sur une infusion nouvelle de science? Dans ce cas, on se trompe, le marchand ne devant avoir d'autre but que le placement de ses timbres. Or, l'art. 26 des statuts prohibe toute opération mercantile.

De deux choses l'une : Si l'on tient absolument à l'élément marchand, il faut supprimer les art. 1^{er} et 26 et en même temps l'étude de la science timbrologique qui pourrait être remplacée par des réunions où amateurs, marchands et courtiers marrons en timbres se rencontreraient et procéderaient à toutes sortes d'opérations en timbres. Si, au contraire, les membres veulent continuer ce qui a été si bien établi, qu'ils ne révisent pas leurs statuts, fussent-ils perdre un courtier marron devenu franchement marchand de timbres depuis et qui pourrait bien être le parrain de cette malencontreuse proposition.

(1) Le 1/2 piastre existe avec la surcharge bleue renversée.



Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

Nous avons été désagréablement surpris, en constatant que nos timbres, après un léger bain que nous leur avons généreusement donné pour les séparer, avaient leurs couleurs qui s'en allaient à vau l'eau. Il nous est resté comme fiche de consolation la surcharge *Açores* en petites lettres, là où il y avait jadis un timbre ! Nous avons constaté la chose sur des timbres :

25 réis, brun et noir.
50 — bleu —

Nous avons vu avec la même petite surcharge :

20 réis, carmin et noir.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Les timbres « soldatenbrief » signalés le mois passé, sont, paraît-il, d'après ce que nous écrivent divers correspondants de l'Allemagne, des éti-

quettes émises par le sieur Dauth, de Francfort, le même qui voulut jadis nous sacrifier aux mânes de M. Meyer pour ce que nous avions écrit, cependant de bien inoffensif, de ce dernier. Que serait-il arrivé si nous avions dit ce que nous n'avons pas dit !

On nous fait observer que la circulaire postale ne parle pas « d'étiquettes » mais dit : que les lettres en question doivent porter la *remarque* « soldatenbrief » etc. Comment diable, le traducteur de M. Maury a-t-il fait pour donner un texte *absolument identique* au nôtre ? C'est là un mystère, dont notre confrère aura soin de ne pas souffler mot. Il est heureux que de temps en temps pareille mésaventure arrive à ceux qui s'attribuent sans scrupule les morceaux qu'ils trouvent dans l'assiette du voisin.

BARBADE.

Le 3 pence à effigie vient seulement de faire son entrée dans le monde :

3 pence, violet.

BRÉSIL.



Un 2^e type du 50 réis a fait son apparition. M. Vervelle nous en envoie un spécimen. Ici la tête (de l'empereur bien entendu) est plus forte et remplit presque complètement le cadre intérieur. Pour le reste, ornements et inscriptions sont les mêmes :

50 réis, bleu, piqué 13.

CANADA.

Revoilà les timbres officiels à l'index. D'après *The Collector's Companion*, une lettre du secrétaire du bureau général des postes à Ottawa dit, qu'aucun timbre n'a été marqué *officiel*, ni émis par ce département. Le secrétaire des postes de Montréal confirme en tous points ce renseignement à un de nos correspondants.

Nous n'avons jamais pensé autrement.

CEYLAN.

Le *Philatelic Record* ajoute aux variétés énumérées le mois passé, avec le filagramme C C et couronne.

1^o Avec la valeur en surcharge noire :

10 cents (ten) sur 24 c. brun-rouge et noir.
30 — (thirty) — 36 c. bleu, —

Le même, avec la surcharge renversée.

30 cents (thirty) sur 36 c. bleu et noir.

2^o Avec POSTAGE & REVENUE et la valeur en noir :

5 cents sur 12 c. gros bleu et noir.

Le même, avec la surcharge renversée :

5 cents sur 16 c. lilas et noir.

Nous avons reçu le timbre 8 cents, jaune, ayant le filagramme CA et couronne :

8 cents, jaune.

CÔTE D'OR.

Les 2 pence, avec changement de couleur et les 4 pence ont actuellement le filagramme C A et couronne :

2 pence, gris-ardoise.
4 — violet vif.

DANEMARK.

Paraîtront incessamment : 1^o une carte postale à 5 öre, au type des timbres-poste de cette valeur ; 2^o une carte avec réponse 5+5 öre, et 3^o un timbre à 10 öre, carmin.

De ce type, nous avons vu des essais imprimés :

Papier blanc uni, 5 öre, vert, carmin, bleu.
— — vergé, 1 — noir.
— — — 10 — —
— — — 20 — —

Les timbres à 5 et 20 öre, ont actuellement le chiffre un peut plus étroit :

5 öre, vert.
20 — bleu pâle.

Odense. Le M. W. P. C. reçoit la nouvelle d'un de ses correspondants qu'il y existerait une poste locale depuis le 1^{er} février pour l'envoi des lettres ordinaires, exprès et pour paquets.

« Les timbres présentent de grands chiffres dans un ovale de couleur avec l'inscription ovulaire : *Odense Bypost* et étoile. L'ovale est entouré d'un rectangle dont les coins sont garnis de chiffre. Le format est 23 X 20 mm, l'impression de couleur sur blanc, le piquage 12 ;

3 öre, rouge
5 — brun.

» Les timbres de paquets sont de grand format 50 X 37 mm et portent aussi le chiffre et en dessous, dans un ovale ; autour de celui-ci : *Odense hypost* et étoile ; au dessus, entre une double ligne : *Pakke frimærke* ; dans ces coins en doubles cercles, le chiffre de valeur.

Impression de couleur sur blanc, piqués :

5 öre, brun.
10 — rouge.

DOMINICAINE RÉPUBLIQUE.



Une série complète a dû voir le jour le 1^{er} janvier dernier. Nous en recevons les différentes valeurs de M. Bogert.

Armoiries de la République dans un écusson, avec branches de chêne et d'olivier ; en-dessous, la devise : *Dios, patria, libertad* ; au-dessus, sur deux lignes, la première cintrée : *Republica Dominicana* ; en-dessous, un chiffre et la valeur sur deux lignes, courbées au 2^e type.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1^{er} type : 1 centavo, vert.
— 2 — vermillon.
— 5 — bleu.
2^e — 10 — orange.
— 20 — bistre.

On annonce aussi de nouvelles cartes à 2 centavos, orange, et 3 centavos, bleu, ainsi que des cartes avec réponse 2+2 et 3+3 centavos, aux mêmes couleurs.

ESPAGNE.

N'ayant pas reçu épreuve des dernières corrections du journal qui était sous presse, on nous a fait dire précisément le contraire de ce que nous voulions. Les cartes de Barcelone ne seraient pas officielles, mais le résultat d'une spéculation, dont nous rendons responsable M. Carreras Candi, qui les a pris sous sa protection.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. La *cubierta* 5 centavos de 1879? a été reçue par M. Glavany avec le millésime 18 au lieu de 187, et le papier *vergé* blanc.

5 centavos, ocre.

GRÈCE.

A propos des cartes dont nous parlions le mois passé, M. Schuh nous écrit :

« Pourquoi les « divers journaux » qui ont parlé des inscriptions différentes, n'ont-ils pas fait traduire l'inscription des cartes, s'ils ne connaissent pas le grec. On aurait pu leur apprendre que la carte 5+5 a pour inscription : « pour la ville même »; celle à 10+10, bleu : « d'une ville de Grèce à une autre », et 10+10, carmin : pour l'Union postale universelle ». De cette manière, ils ne chercheraient pas midi à 14 heures. »

Puisque M. Schuh paraît savoir le grec, nous aurons recours à son obligeance, à l'occasion.

HONGRIE.

Le timbre 1 kreuzer, piqué, signalé il y a peu de temps, n'est pas un piquage officiel : c'est dans les bureaux d'un journal qu'on a imaginé d'accommoder ainsi ce timbre, afin d'accélérer la séparation.

ITALIE.

La carte à 10 centimes a le millésime 1885, nous fait savoir M. Diéna :

10 centimes, bistre sur blanc.

JAPON.

L'I. B. J. signale des cartes avec réponse, correspondant pour le type, aux cartes ordinaires :

1+1 sen, rose-carmin.
2+2 — —
3+3 — jaune-orange.

JOHORE.

Il nous vient le 2 cents, ayant *Johore* (e final ponctué) en surcharge noire, sur une étendue de 12 ^m/_m et 2 de haut :

2 cents, rose, surch. noire.

La surcharge *Johor* 13 × 2 3/4 ^m/_m a ce mot avec la faute *Jchor* :

2 cents, rose, surch. noire

De cette même surcharge, nous avons une composition de ce mot, deux fois la même, la la troisième ayant la lettre H très large :

2 cents, rose, surch. noire, 2 var.

MACAO.

D'après le *Philatelic Record*, il y aurait des 5 et 10 réis avec surcharge, mais là s'arrête son renseignement. Il y aurait aussi, d'après un de ses correspondants, prochaine émission des valeurs 400, 800 et 850 réis.

LUXEMBOURG.

Les cartes à 5 et 10 centimes prennent, sans aucun changement, à partir de cette date, 1^{er} avril, les couleurs de l'union postale universelle. Cependant l'approvisionnement ne permet pas de mettre en usage à cette date, les 10 centimes qui ne seront émises que plus tard, après épuisement des quantités fabriquées :

5 centimes, vert.

MARTINIQUE.

Cette colonie française nous offre de nouvelles cartes, lesquelles ont dû paraître au commencement de février dernier.

Les nouvelles débarquées ont le cadre grec des dernières parues en deux variétés qui se distinguent par l'angle droit supérieur et gauche inférieur. L'avis est modifié comme suit pour la première : *Prix pour l'intérieur de la colonie . . . 10 centimes.*

Une autre a :

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union. . . 10 centimes.

La première, imprimée sur vert jaune, a vu son avis de droite, angle inférieur, supprimé. Il est assez curieux d'y constater *Département ou pays*, alors que cette carte est destinée à l'intérieur de la colonie !

Sans timbre, noir sur vert-jaune.

— — — rose vif.

Le revers de cette carte est blanc, l'impression sur papier de couleur ayant été collée sur papier blanc.

MEXIQUE.

Émission de cartes de service décrites par *Wiener Briefmarken Zeitung*. « Ces cartes portent du côté gauche supérieur les armes du Mexique (aigle et serpent); en haut, au milieu : *Tarjeta carta*; la ligne supérieure a *Señor*; sous trois lignes de points figure en petit texte : *Debe abruire corlas puntos* :

sans valeur, vert	sur carton blanc.	
— bleu	— — —	
— carmin	— — —	
— vert	— — —	(carte double).
— bleu	— — —	—
— carmin	— — —	—

NATAL.



Par suite de pénurie de timbres 1/2 penny, celui de 1 penny a reçu ce que l'on devine, une surcharge suivant le fac-simile, c'est-à-dire *one half-penny* et la valeur originale biffée d'un trait. Les timbres ont le filigranne C A et couronne et sont piqués 14 :

1/2 penny, carmin, surch. noire.

Comme les timbres à 1/2 penny, vert, étaient attendus, les nouveaux barbouillés vivront ce que vivent les roses. Au commencement de février il y a eu émission de bandes à 1/2 et 1 penny. L'effigie de la reine Victoria est dans un cercle portant au-dessus, à l'extérieur, sur un cartouche horizontal : *Natal* et au-dessous : *Half (one) penny*. Cinq lignes d'avis sur la patte de fermeture. Dimension des bandes anglaises.



1/2 penny, brun-rouge sur chamois.
1 — carmin —

Nous avons eu depuis des cartes aux armoiries de la Grande Bretagne, aux mêmes valeurs et au même type; dimension : 122 × 75^{mm} :

1/2 penny, brun-rouge s/chamois.
1 — carmin —

NORWÈGE.

Der Philatelist a reçu d'un de ses correspondants, le 2 skilling, bleu, de 1854, dont on ne connaît que le 4 qui a précisément cette couleur. Ce timbre serait, paraît-il, oblitéré officiellement.

Rappelons que lorsque le 4 skilling fut créé le 29 septembre 1854, c'était pour répondre aux

besoins de la taxe uniforme portée à 4 sk. pour tout le royaume; que ce type a été remplacé en 1856 par un autre, à effigie, et que ce n'est que le 28 février 1857 que parut un 2 skilling. Comme on avait renoncé aux timbres aux armoiries, il était assez naturel que ce dernier fut au type nouveau et non au type de 1854.

Il est fort possible qu'un *essai* ait été fait, lorsqu'il était question d'émettre un 2 sk, comme cela est arrivé souvent dans d'autres pays, mais nous ne comprendrions pas l'émission de ce timbre qui ressuscite d'une si étrange façon. Nous pensons qu'on aura obtenu une oblitération de complaisance sur un *essai* qu'on cherche à faire passer, soit comme erreur d'impression (d'une valeur qui n'existait pas !) ou d'une valeur passée inaperçue (ce qui est impossible comme on l'a vu plus haut).

PÉROU.



Nous avons vu deux timbres que ne portaient d'autre surcharge que celle en fer à cheval. Les premiers qui parurent ainsi avaient en plus les armes du Chili, puis un triangle; les voici sans ces agréments nouveaux, à moins que ce ne soient des timbres qui aient échappé au martyre de la seconde surcharge :

1 centavo, vert et noir.
2 — vermillon —

PERSE.

On parle de nouveaux timbres qui doivent être émis. C'est possible. Mais une lettre de Téhéran, du 9 février, nous dit que « dans quelques jours sera émis le timbre de 1 toman (10 francs) à l'effigie du Shah, lequel n'a pas encore été en service jusqu'ici. »

PUTIALLA.

Il paraît qu'il y a des cartes avec réponse portant la surcharge *Putialla State* en bleu, sur le timbre, comme pour la carte ordinaire. Nous remarquons que la seconde partie a *Putialla* : ce n'est pas un L cassé ou mal venu, cette lettre touchant presque la lettre A :

1/1 + 1/4 anna, brun-rouge sur chamois.

Il y a encore une enveloppe 1 anna, ayant la même surcharge, appliquée de la même façon. Ici cette surcharge est argent :

Format 121 × 70 mm.

1 anna, brun, surch. argent sur blanc vergé.

RUSSIE.

Commençons par révéler l'existence d'une enveloppe 7 kopecks, de moyen format — nous disons moyen format parce que le fragment que nous apporte M. J. Kirchner le fait supposer — ayant, outre le timbre connu, un autre, absolument semblable, plus bas, un peu vers la gauche. La lettre est adressée à Riga. en date du 19 mars 1884, les timbres consciencieusement oblitérés comme si la taxe était de 14 kopecks.

Il est bien fâcheux qu'on ait cru nécessaire de faire l'amputation d'une grande partie de cette enveloppe, qui ne doit être qu'une variété accidentelle à moins qu'on ait voulu utiliser le stock des 7 kop. pour en faire des 14 k., ce qui est peu probable.

Il a été trouvé parmi les timbres envoyés en province deux feuilles du 7 kop. qui avaient échappées au piquage et sur lesquelles les amateurs ont heureusement jeté leur grappin :

7 kopecks, bleu, non dentelé.

Il paraîtrait que M. Tapling, au dire du *Philatelic Record*, possède le 8 kop. dans le même état :

8 kop., gris et rouge, non dentelé.

M. Breitsuss nous communique la nouvelle suivante :

« Nous aurons bientôt de nouveaux timbres-poste russes, la direction des postes et télégraphes ayant reçu un grand nombre de réclamations, même des employés de poste, parce qu'il est difficile de distinguer à la lumière les timbres verts à 2 kop, des timbres 7 kop. bleus. En outre, il y a des personnes qui confondent le soir les timbres oranges 1 kop. avec les timbres carmins 3 kop. Il a donc été résolu de donner satisfaction à ces réclamations et donner à chacune des valeurs 2, 3 et 7 kopecks, un type distinct.

» Le nouveau 2 kopecks porterait un grand chiffre 2 à la partie inférieure et l'aigle impérial à la partie supérieure ; les 3 kopecks auraient au centre un grand aigle sans cadre et des chiffres 3 aux angles inférieurs. enfin le futur 7 kopecks, d'un emploi très fréquent, serait d'un dessin extraordinaire, ce dont l'expédition a été chargée. Le format de ces trois timbres serait agrandi.

» Quant au 1 kopeck, il est question de l'imprimer en jaune sur fond gris, au lieu de jaune sur jaune.

St-Petersbourg. Le même correspondant nous adresse une enveloppe, ayant le timbre à l'angle droit inférieur, format 113 × 74 mm.

5 kopecks, outremer.

Griazowetz (Wologda). Le type ci-contre a été



refait. Le cadre extérieur, dit M. Von der Beeck, est d'un filet plus gras ; le timbre a un millimètre en plus en largeur, les inscriptions intérieures ne sont donc plus à l'étroit. La moitié de la feuille, (2 séries

de 12 variétés,) est imprimée dans un sens et les autres dans le sens opposé ce qui donne douze têtes bèches. Emis le 1^{er} janvier 1885 :

4 kopecks, violet foncé.

Liebedjan (Tamboff). Nous avons reçu de M. Vonder Beeck la communication du type de Liebedjan du 10 avril 1885. Il y a dix compositions de ce type formées de caractères et cli-chés typographiques. Ces variétés se trouvent sur deux rangées horizontales :



5 kopecks, noir sur lilas.

Schutzh (Tamboff). Le type reproduit, n° 256 et représentant une espèce d'œil a été refait en deux variétés différant par les détails de composition. Aujourd'hui le type a les lettres et chiffres du centre plus petits et plus gras. A été vu par M. Ed. Vonder Beeck, avec la date d'oblitération août 1884 :

3 kopecks, noir sur blanc.



Morehansk (Tamboff). Cette capricieuse administration s'est payée un nouveau type, depuis le commencement de 1885. Au centre, les armoiries dans un cercle avec inscriptions, le tout sur un manteau impérial ; en haut et en bas des inscriptions sur une ligne courbe ; aux angles un chiffre. Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, piqué 12 1/2.

5 kopecks, bleu et rouge.

Bougoulma (Samara). On nous fait remarquer qu'il y a deux variétés du type reproduit le mois passé. Les feuilles ont 70 timbres sur sept rangées

horizontales, la moitié (7 rangées de 5 timbres horizontaux) étant de la première variété et les autres de la seconde. Il faut la loupe pour reconnaître les deux variétés.

Les feuilles au lieu d'avoir quatre timbres sur deux rangées ont ce même nombre sur une rangée horizontale, les premiers renversés par rapport aux deux derniers.



Oustysolsk (Wologda)
Nouvelle émission. Le type rappelle les derniers parus, sauf qu'ici le cadre est formé d'un

cable. Il y a neuf variétés l'une ayant le chiffre renversé :

2 kopecks, vert.

SAINTE-LUCIE.

Il a suffi de voir dans un journal, cette annonce que le timbre jaune avait la surcharge *four pence*, pour voir répéter la nouvelle par la plupart des journaux. Or, ce timbre a été émis en 1833 !

SELANGOR.

Cette fois le 2 cents, rose, a la surcharge *Selangor* en grandes lettres sur une étendue de 17 1/2 et 18 mm sur 2 3/4 de haut. Il y a deux variétés : avec L ayant un petit et grand trait horizontal :

2 cents, rose, surch. noire.

SUNGEI-UIJONG.



Le 2 cents, rose, arrive agrémenté de la surcharge noire italique : *Sungei-Ujong*, sur deux lignes. On varie les plaisirs là-bas, par toutes les surcharges imaginables :

2 cents, rose, surch. noire.

TABAGO.

Le 1 pound a été imprimé sur papier au filigrane C A et couronne :

1 pound, violet.

URUGUAY.

Le 1^{er} mars a dû être émis une nouvelle « Tarjeta Epistolar », ayant cette inscription au milieu et 3^a *serie 1883* en-dessous ; puis : *St Du* et trois lignes de points pour l'adresse : au revers du second feuillet, un avis « Prevencion » de six lignes en sus de l'entête.



Le timbre est à droite et suivant le fac-simile, c'est à dire un chiffre blanc sur fond quadrillé, dans un cercle avec ornements extérieurs ; le cadre est rectangulaire et contient, en haut : *Repa O del U*, et en bas : *tres cents* ; aux angles : une croix de St-André.

C'est à M. Wonner que nous devons cette nouvelle. Il nous envoie un essai de cette carte, imprimé en rouge vermillon sur papier blanc, et nous dit que l'impression de la carte sera bleue.

3 centesimos, bleu.

VICTORIA.



D'après une communication qui nous est faite par M. Vervelle, il semblerait que le timbre *Stamp Duty* que nous avons reproduit le mois passé, ne serait tout simplement qu'un modeste timbre-poste ordinaire dont l'emploi aurait été étendu à des usages fiscaux. Autrefois, à de rares exceptions près, l'emploi des timbres-poste n'était pas indiqué par le mot *Postage*, aujourd'hui on place les mots *Stamp Duty* qui annoncent encore moins qu'autrefois que ces timbres peuvent être usités pour les taxes postales. Ces remarques faites, nous passons aux timbres émis le 1^{er} janvier dernier.

Les timbres ont tous l'effigie de la reine Victoria tournée vers la gauche. Le 1/2 penny a cette effigie dans un ovale et pour inscription : *Victoria*, en haut ; *half penny*, en bas où des chiffres dans les angles. Dans le sens oblique, *Stamp* à gauche, angle supérieur et *Duty* à droite.



Le 1 penny a le mot *Victoria* en haut, sur une banderole et la valeur en lettres, en bas ; *Stamp*

à gauche : *Duty* à droite de bas en haut. Ce type a été utilisé pour deux autres valeurs : 3 et 6 pence.

Le 4 pence a été décrit le mois passé. Nous le reproduisons aujourd'hui.

Enfin le 8 pence a l'effigie dans un cadre de fantaisie avec grecque de chaque côté; le mot *Victoria* occupe la partie supérieure sur une ligne droite; *eight pence* en bas, également sur une ligne droite; *Stamp*, en-dessous de *Victoria* et *Duty* au-dessus de la valeur; de chaque côté un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piq. 12 1/2; filagramme V et couronne :

1 ^{er} type, 1/2 penny, rose chair.	
2 ^e — 1 — vert.	
— 3 — bistre.	
3 ^e — 4 — carmin violacé.	
2 ^e — 6 — bleu.	
4 ^e — 8 — rose.	

Nous avons encore la bande timbrée, dimension de celle connue, dont elle a le filagramme. Le timbre est celui de 1 penny que nous reproduisons :

1 penny, vert.

Les enveloppes timbrées, 1820, d'Italie.

(Voir nos 214 et 267).

Notre dernier article sur les enveloppes d'Italie nous a valu des félicitations d'un grand nombre de nos abonnés, la communication de quelques enveloppes et aussi, comme revers de médaille, des protestations, entre autre de MM. Rabuffetti et C^{ie}, dont nous n'avions cité le nom que favorablement. Comme ces MM. insistent pour voir leur lettre insérée au *Timbre-Poste*, nous leur donnons satisfaction. Mais avant tout, arrivons à la protestation de M. Schmidt-Dewilde, qui nous écrit : « qu'il n'a jamais eu des enveloppes de Sardaigne et que, ne les ayant pas étudiées, il proteste contre cette assertion qu'il aurait déclaré bonnes ce les que M. Usigli avait à vendre ».

A cela MM. Rabuffetti et C^{ie} produisent une lettre de M. Schmidt où celui-ci annonce à un amateur de Paris que M. Usigli possède des enveloppes italiennes qu'il croit lui manquer. Nous ne voyons là aucunement que M. Schmidt atteste quoi que ce soit. Et puisque MM. Rabuffetti et C^{ie} n'ont pas d'autre preuve de ce qu'ils ont avancé, nous déclarons l'incident clos. Voici maintenant la lettre qu'on veut absolument que nous insérions.

Rome, le 6 mars 1885.

Monsieur.

« Nous venons de recevoir votre journal, n° 267, mars 1885, contenant la publication d'un article sur les enveloppes

d'Italie, 1820. Nous y trouvons un passage qui a spécialement attiré notre attention et que voici :

« Vous dites que nous avons repris la suite des affaires Usigli, ce qui pourrait faire supposer que nous avons l'intention de le suivre dans la voie que vous prétendez qu'il a parcourue.

Nous tenons à déclarer que nous n'avons pas repris les affaires Usigli auxquelles nous sommes absolument étrangers, mais que nous avons acheté son magasin au complet avec l'intention de détruire tout ce qu'il pourrait y contenir de suspect. »

Nous ne comprenons pas la subtilité. Acheter le magasin et ce qu'il contient, n'est ce pas là une reprise d'affaires? Quant à la loyauté, nous ne l'avons pas mise en jeu et nous trouvons que ces MM. ont l'épiderme bien sensible. On peut reprendre les affaires d'une maison connue par sa loyauté et faire le contraire ou vice-versa. Enfin si ces MM. avaient à détruire du suspect, ce n'est pas à tort que nous prétendions qu'il y en avait.

« Quant aux enveloppes d'Italie oblitérées ou non, entières ou coupées que nous considérons comme des réimpressions, nous les vendons telles ainsi qu'il résulte des annonces que nous avons faites dans les divers journaux d'Europe et d'Amérique, nous basant sur ce que M. le directeur des postes a autorisé la reproduction du papier et la déclaration que le timbre est imprimé avec les poinçons officiels.

« Nous avons dit, il est vrai, que l'étoile de diverses grandeurs sur les feuilles étaient une fantaisie créée par Usigli, lorsqu'on nous disait que ces étoiles existaient seulement sur les feuilles neuves et lorsque les documents de MM. Legrand, Philbrick, Schmidt-Dewilde, Rildpath etc. etc. n'étaient pas dans nos mains, pour savoir à quelles enveloppes ces documents se réfèrent, mais lorsque nous avons vu qu'il y avait des enveloppes usées avec étoile et que les brevets d'authenticité en étaient l'objet, nous avons déclaré que ces enveloppes, nous les considérons comme bonnes, d'autant plus que nous en avions et que nous en avons à vendre. »

L'aveu est bon à retenir MM. Rabuffetti ne savaient pas que les attestations d'authenticité concernaient les enveloppes avec étoile. Ils en ont trouvé, depuis, des annulées, qu'ils considèrent bonnes, parce qu'ils en ont à vendre. Or, malgré cette abondance de biens, ces MM. n'ont pu nous mettre un spécimen sous les yeux, et celui qu'ils nous ont désigné, en possession d'un de leurs correspondants, est faux!

« Votre terrible regard a découvert, sans la loupe et sans lunettes, jusqu'au fond des caves de M. Usigli, les enveloppes y exposées à l'humidité et peut être aussi à celle des chats et des rats, vous avez su trouver, comme on dit ici le pail sur l'œuf et, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines déclarations, nous ne sommes pas de votre avis lorsque vous déclarez fausses les enveloppes qui ne sont tout au plus que des réimpressions oblitérées de fantaisie.

« Malgré votre mérite incontesté en timbrophilie, vous reconnaîtrez, aussi, nous l'espérons, que nous sommes dans le vrai et nous nous adressons ici à votre impartialité pour nous en donner acte.

Supposons que le signor ait placé dans une cour,

dans un jardin, sur un mur, son papier plutôt que dans les caves, cela vient-il modifier en quoi que ce soit, ce que nous avons dit? Quant à avoir déclaré *fausses*, les enveloppes, nous serions curieux de savoir en quelle occasion. Nous trouvons au contraire, page 29, 1^{re} colonne, 36^e ligne « ces enveloppes n'ont aucune espèce de valeur, si ce n'est celle de *réimpressions de fantaisie*. Nous reconnaissons donc que sur ce point « *réimpressions de fantaisie* » nous sommes d'accord et notre impartialité n'en souffre nullement d'en donner acte.

« Pour tout dire enfin, nous devons déclarer que nous ne regrettons pas la publication des documents dont vous avez reçu copie (les originaux étant alors entre les mains de M. Klenze); mais avant d'en faire usage, vous auriez dû nous indiquer ce que vous en vouliez faire et cela d'autant plus que nous vous avions prié de ne pas nous empêcher la vente de nos enveloppes.

« Votre silence à ce propos, qu'en Italie on traduit par « Chi tace conferma » ne nous aurait pas fait supposer qu'en Belgique c'est au contraire « Chi tace, non dice niente. »

Malgré tout, nous ne vous en voulons pas et nous vous prions etc.
L. RABUFFETTI & C^{ie}.

On nous taxe d'indélicatesse pour avoir usé de documents, sans autorisation. Les déclarations de MM. Legrand et Philbrick étaient-elles faites « absolument segreto »? On ne s'en douterait guère, puisque nous les avons eues en mains en 1878 et qu'elles servaient uniquement au Signor, à faire passer plus facilement ses drogues. Est-ce de la lettre du Directeur des postes dont on parle? Mais si cette pièce était destinée à ne pas voir le jour, pourquoi MM. Rabuffetti et C^{ie} la communiquaient-ils à leurs correspondants? Ont-ils oublié que lorsque nous la leur demandâmes, elle était à Turin d'où elle alla à Munich et probablement ailleurs. Craignant de ne pas la recevoir en temps pour l'article que nous préparions, nous avons sollicité et obtenu copie de cette lettre, d'une autre source, et nous recevions en même temps copie de la lettre que le signor adressait à la Direction pour obtenir l'autorisation de publier, non des réimpressions, mais des *fac-simile*, (c'est ainsi qu'on nous donne la traduction).

Donc, par cette lettre, le signor qui nous semble être de Gascogne, disait qu'en publiant un album pour timbres-poste, marques etc., il avait le PREMIER!!! (1) fait connaître au public que l'idée du timbre-poste est due à l'Italie et non à l'Angleterre et que, pour mieux raffermir cette idée qui fait honneur à son pays, il désirait publier quelques *fac-simile* des feuilles dont on faisait usage en 1818/20.

Enfin, il terminait sa lettre en disant qu'il avait cru de son devoir de renseigner la direction générale des postes sur ses projets, quoiqu'il pensait la chose superflue, mais à seule fin d'obtenir une déclaration, etc etc.

MM. Rabuffetti et C^{ie} insinuent que nous avons cherché à leur empêcher la vente des enveloppes Usigli, qu'ils annoncent, comme réimpressions. Avons-nous dit autre chose?

Que reste-t-il debout de toutes ces accusations? rien!

Nous voici enfin aux enveloppes qui nous ont été communiquées.

D'abord, une enveloppe 1820 ayant circulé par la poste privée : confirmation de ce que nous avons dit, pas de timbre de départ, ni d'arrivée.

Une enveloppe partie en 1827, d'Alessandria 2 *apr* (2 avril) arrivée à Turin le 3. Elle ne porte *pas* de timbre; preuve qu'à cette époque ce papier était utilisé par économie, la lettre en question provenant de la Direction des postes, ainsi que le constatent les annotations typographiques intérieures. Comme cette lettre a passé par la poste royale, elle a le timbre d'origine, mais ce sont là d'autres caractères que ceux employés pour en faire des enveloppes authentiques « usées »; elle a même en plus la date d'arrivée 3 *apr*. en rouge.

Comment se fait-il que toutes les enveloppes annulées, du Signor, n'ont pas la date de réception? elles ont cependant soi-disant été adressées à Turin, où elle était appliquée.

Une autre enveloppe de 1818 qui n'a pas circulé par la poste, extraite sans doute des archives, nous montre sur la première moitié de la feuille, des bases sténographiques. Elle nous fournit même la preuve que le stock des enveloppes a bien été employé par les administrations, comme papier et non comme lettre, la seconde partie, celle avec timbre, étant vierge de toute inscription. Faut-il le dire? Ce sont les archives qui ont fourni toutes les enveloppes authentiques qui se trouvent dans les albums; si on en a que des demi-feuilles, la raison en est simple : on peut extraire sans inconvénient les feuilles blanches qu'on ne peut enlever aux archives les pièces qui s'y trouvent.

Preuve que le stock des feuilles timbrées était grand et qu'on a dû l'employer par mesure d'économie, c'est qu'on nous informe au moment de mettre sous presse, que ces feuilles ont été utilisées comme « Carta Bollata », c'est à dire papier timbré, à dater de 1829.

Un dernier mot. Un de nos correspondants a eu la patience d'examiner aux archives de certaine ville, plus de 200 pièces. *pas une seule n'a d'étoile en filagramme*; pour notre part, il nous est passé au moins un même nombre de ces feuilles, *jamais l'étoile n'a brillé que par son absence*!

(1) Le *Timbre-Poste* a révélé l'existence de ces enveloppes en Octobre 1864.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Contre son habitude M. Maury nous répond à propos du flagrant délit de copie constaté le mois passé. Mais suivant son habitude il répond à un « journal ». Devinez lequel. Son devoir est, paraît-il, de compléter ses renseignements dans les gazettes étrangères — ce qu'il fait consciencieusement comme on a vu — quant aux faits et aux documents officiels, dès qu'ils sont imprimés (y en a-t-il qui ne le sont pas?) ils tombent dans le domaine public. D'où il conclut qu'il peut tout s'approprier : C'est commode assurément, mais est-ce bien loyal ?

Nous avons dit que les étiquettes soldatenbrief étaient de fantaisie et que la circulaire postale avait été traduite inexactement. M. Maury qui se complète dans les gazettes étrangères, écrit :

« Il paraît que les petites étiquettes dont nous avons parlé dans le dernier numéro, ainsi que la circulaire les annonçant, sont de fantaisie. »

Ce qui est de fantaisie c'est celle du confrère, car la circulaire postale existe.

ALSACE & LORRAINE

Les timbres avec burelage renversé ont été réimprimés en nombre. Nous disons « réimprimés » parce que nous ne trouvons aucune différence entre ces timbres et ceux de 1870, sauf le mot *Postes* qui, pour toutes les valeurs, a une étendue de 12 3/4 mm au lieu d'en avoir 12 1/2 et 12 exceptionnellement pour le 25 centimes. Cependant il résulte de renseignements pris à l'imprimerie royale de Berlin que cette réimpression ne provient pas de ces ateliers. C'est le cas ou jamais de répéter comme dans la Dame blanche : « Je n'y puis rien comprendre » etc.

- | | |
|----|---------------------------------------|
| 1 | centime, vert bronze, (plus vif) |
| 2 | — brun-rouge, (plus vif) |
| 4 | — gris, (plus vif) |
| 5 | — vert-jaune, (nuance plus prononcée) |
| 10 | — bistre jaune, (plus jaune) |
| 20 | — bleu pâle, (et non outremer) |
| 25 | — brun, (moins foncé) |

Ces lignes étaient écrites quand M. Bredemeyer nous fait savoir que ces réimpressions ont été faites à Berlin. Espérons que la lumière se fera sur ces timbres.

ANGOLA.

Der Philatelist a reçu la nouvelle carte postale avec cadre qui a dû être émise le 1^{er} janvier dernier. Elle porte le même timbre que celui de la Guinée reproduit le mois passé: il est imprimé, au milieu, en haut et a de chaque côté la valeur *10 réis*; en dessous: *Provincia di Angola* et trois lignes pointillées d'adresse; en haut, à gauche, en biais: *Bilhete*, à droite: *Postal*. L'angle gauche inférieur contient un avis:

10 réis, bleu sur jaune pâle.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 5 centavos, devenu 4 c., existe avec la surcharge *renversée*:

4 centavos, vermillon et noir.

AUSTRALIE DU SUD

Nous tenons de M. G. Fouré la série complète des timbres réimprimés tous au filagramme S. A. et couronne et destinés sans nul doute aux collections officielles des gouvernements qui en font la demande. Elles seront bien montées les collections officielles! Voici ce que nous avons sous les yeux:

Type 1855	1 penny, vert foncé,	non dentelé.
— 2 —	rouge,	—
— 6 —	bleu foncé,	—
— 1 —	vert olive,	percé en lignes.
— 2 —	vermillon vif,	—
— 2 —	— pâle,	—
— 6 —	bleu lilacé,	—
— 6 —	bleu,	—
— 1 shilling,	jaune serin,	—
— 1866 10 pence,	— et bleu,	—
— 1860 9 —	gris,	—
— 1867 3 pence,	bleu et noir,	piqué 12.
— 4 —	pourpre foncé,	—
— 4 —	mauve,	—
— 1855 6 —	bleu foncé,	—
— 1857 1 shilling,	brun,	—
— 2 —	carmin,	—
— 1860 9 pence,	violet,	—
— 1876 8 —	brun et noir,	—
— 8 —	bistre —	—
— 1875 1 penny,	vert,	piqué 10.
— 1868 2 —	orange,	—
— 1882 1/2 —	— et noir,	—
— 1883 1/2 —	brun,	—

Tous ces timbres ont la surcharge *reprint* en noir et rouge pour le 1/2 p. vert et noir. Les quatre derniers n'ont rien qui annonce une réimpression, si ce n'est le mot: *Reprint*.

BARBADE.

Le 4 pence, à effigie, est actuellement bistre et a le filagramme C A et couronne:

4 pence, bistre.

BELGIQUE.

La carte de service du ministère de la guerre, lithographiée, a été refaite sur l'ancien modèle. La ponctuation manque à *service, départ et arrivée*; les lettres du titre sont plus droites; la devise ne se trouve pas sur la banderole des armoiries:

sans valeur, bleu sur blanc.

Nous avons encore d'autres cartes de service.

Thon-Samson (Province de Namur). En haut: *Carte-Correspondance de service*, lettres à double trait; à gauche, sur trois lignes: *Commune — de — Thon-Samson*; à gauche et à droite un rectangle pour le timbre d'arrivée et de départ; entre les deux rectangles, les armes de Belgique avec lion dans un écu surmonté de la couronne, et collier de l'ordre de Léopold etc.; plus bas: *A Monsieur*; à gauche, en oblique: *Le Bourgmestre de Thon-Samson*:

sans valeur, noir sur carton vert.

Namur. Comme entête: *Ville de Namur — carte postale de service* sur deux lignes, cette dernière en caractère gras entre deux tirets; plus bas, *Monsieur le Bourgmestre... à*; à gauche, en oblique: *Le Bourgmestre*:

sans valeur, noir sur violet.

— — — jaune foncé.

— — — blanc.

— — — orange-rougeâtre.

Une autre composition donne: *Ville de Namur* en caractères gras; *carte postale de service* en caractères maigres et deux autres tirets entre les deux lignes:

sans valeur, noir sur jaune paille.

VARIÉTÉ.

Ayant *Le Bourgmestre (e qui chevauche)*:

sans valeur, noir sur jaune paille.

On nous signale ensuite, sans autre désignation que « analogues aux précédentes »:

Montigny s/ Sambre,	noir sur blanc
— — —	— — — chamois.
Fontaine l'Evêque,	— — — blanc.
Willebroeck,	— — — vert pâle
Gilly,	— — — rose foncé.
Jumet,	— — — chamois.
— — —	— — — gris
— — —	— — — jaune.
— — —	— — — blanc.
Gand,	— — — —
Trazegnies	— — — chamois.
Molenbeek-St-Jean,	— — — blanc.

BRÉSIL.

Direction générale des postes.

D'ordre de S. Excellence le Directeur général, le public est prévenu qu'à partir du 10 du mois courant on commencera à employer, pour l'affranchissement de la correspondance, les timbres de la taxe de 10 réis de couleur orange, fabriqués à la monnaie.

Trésorerie de la Direction générale des Postes, le 9 Mars 1885.

F. F. de Trésorier.

SALVADOR JOAQUIN PIRES.

Le timbre en question a le type du timbre noir même valeur, imprimé en orange, supposera-t-on. Rien de moins vrai. Pour imprimer le timbre d'une autre couleur on a jugé qu'il fallait refaire le type. Il rappelle, il est vrai, l'ancien, mais il diffère par les points suivants :

La tête est moins forte, le fond est ligné horizontalement au lieu d'être quadrillé, puis quantité d'autres petits détails moins perceptibles à l'œil nu.

On a renoncé aux gravures de New-York à cause de leur prix ; mais si celles faites à Rio coûtent moins, elles sont plus nombreuses et tout en offrant moins de garanties au gouvernement, le prix finira par devenir plus élevé.

CANADA.

Les cartes avec réponse 1+1 cent, ont actuellement le timbre à gauche, au lieu de l'avoir à droite, dit le *Philatelic World* :

1+1 cent, ardoise foncée.

CAP VERT.

Une carte postale émise le 1^{er} janvier est décrite par *Der Philatelist*. Elle est semblable à celle d'Angola, sauf qu'elle a *Bilhete postal* sur une ligne cintrée, et du côté gauche du timbre : *Provincia de* et droite : *Cabo Verde*; dans la bordure inférieure : *Dez réis* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

CEYLAN.

Quand il n'y en a plus, il y a encore des surcharges et toujours des surcharges.



Voici d'abord le fac simile du 30 cents, surcharge appliquée sur le 36 cents, dont nous parlions le mois passé.

Voici ensuite le 5 cents, surcharge sur le 4 cents et les 10 et 20 c. sur 24 cents, vert :

5 cents, sur 4 c., rose-carmin et noir.
10 — — 24 c., vert —
20 — — 24 c., — —



Les cartes postales, comme nous le disions antérieurement, ont également reçu une surcharge, savoir :

Celle à 2 c. est devenue 2 1/2 c.

— 6 — — 5 —

— 8 — — 10 —

Cette dernière est même aussi de 2 1/2 c.

comme nous l'apprend le *Philatelic Record*. Elle a à travers la partie supérieure du timbre, imprimé, sur trois lignes : *The price is — three cents — including the card* :

2 1/2 cents sur 2 c. lilas et noir.

2 1/2 — — 8 — brun-rouge et noir,

5 — — 6 — bleu —

10 — — 8 — brun-rouge —



L'enveloppe 4 cents est, enfin, devenue 5 cents par une surcharge, et celle de 12 cents vaut par le même procédé : 15 cents :

5 cents sur 4 c. outremer et noir

15 — — 12 c. rose —



COLONIES FRANÇAISES.

Les timbres-taxe 1, 2 et 5 francs, ont, paraît-il, existés en noir :

1 franc, noir.

2 — —

5 — —

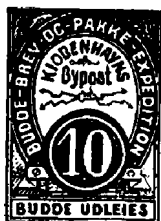
DANEMARK.

Copenhague. La Compagnie a mis en vente, vers le milieu du mois passé, une carte pour paquets de 15 øre, timbre au type connu ; elle a diverses inscriptions et pour entête : *Pakkekort* :

15 øre, bleu foncé sur jaune.

La carte à 3 öre a dans l'angle inférieur gauche :
4 de Oplag :

3 öre, bleu sur blanc.



Enfin, une enveloppe pour lettres exprès, a le timbre ci-contre, sans armoiries, placé à l'angle droit supérieur; il y a diverses inscriptions à droite et à gauche, de bas en haut, et celles à la partie supérieure de l'enveloppe sont comme suit :

Afsendt af : Bopæl.
Kjøbenhavn Bypost.
Expresbrev.
til.

Kjøbenhavn.

L'impression est bleue sur enveloppes de format ordinaire 153X90 mm :

10 öre, bleu sur gris.

Quinze jours après cette émission, la carte « Pakkekort », dont le texte ne répondait pas aux désirs du directeur de cette compagnie, paraissait avec le texte rectifié. Il y a une ligne de plus à gauche et en bas; enfin, le cadre à l'impression noire sur blanc :

15 öre, noir sur blanc.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons les nouvelles cartes. Elles sont au spécimen ci-contre qui occupe le côté droit supérieur. Sur une banderole coupant les lettres R. D., l'inscription : *Tarjeta postal* et au-dessus, pour le 2 centavos : *Union postale universelle*; sous la banderole, un avis : *escribase de este lado la direccion solamente*.

Les cartes avec réponse ont en plus, sur une seconde ligne : *la otra tarjeta sirve para la respuesta*, pour la première partie et *Respuesta* sur la seconde sans cette dernière ligne.

Impression de couleur sur carton de couleur, sur les 1^{re} et 4^{re} faces pour les cartes avec réponse :

2 centavos, rouge sur jaune.
2-1-2 — — — —
3 — bleu — blanc.
3+3 — — — —

En même temps que ces cartes, nous avons reçu celle à 3 centavos, du type de 1881, sans l'inscrip-

tion : *Union postal universal*, réservée par conséquent à l'intérieur du pays, ce qui serait presque supposer que toutes celles avec cette inscription seraient de fantaisie :

3 centavos, rouge sur blanc.

EQUATEUR.

La carte à 3 centavos existe aussi sur carton rose comme celle à 2 centavos, désignée antérieurement. Ce n'est pas tout, il paraît qu'il existe également des 2 et 3 centavos sur bistre :

3 centavos, noir sur rose.
2 — — — bistre.
3 — — — —

Voici un extrait d'une lettre que nous recevons de notre correspondant à Quito et qui n'est pas dépourvu d'intérêt pour nos lecteurs :

« Je vous répète ici ce que je vous ai écrit il y a quelque temps, qu'il n'existe pas et qu'il n'a jamais existé de cartes à 1 centavo (qu'en pense le *Philatelic Record* qui l'a annoncée?)

» Je regrette de n'avoir pu vous envoyer de cartes à 2 centavos, sur rose; cette carte me manque même dans mon album. On a imprimé aussi le 3 centavos sur ce carton (rose), puis sur blanc et enfin sur carton bistre. Malheureusement je l'ai appris trop tard, lorsque l'expédition en avait été faite aux provinces des autres administrations de courriers.

» Voici ce qui est arrivé. Un employé au ministère des finances (qu'il n'y a pas!) arpenteur de profession, avait un stock de carton, en trois couleurs. Voulant s'en débarrasser, il a obtenu qu'au même ministère où se fait l'impression des cartes, on imprimât sur son papier, qu'il a ainsi vendu. Dans l'Amérique du Sud, ce ne sont pas des gouvernements sérieux, tout se fait en famille, ce n'est que de la *popote*, tout en cherchant cependant à sauver les apparences.

» Les choses se passant ainsi, vous comprendrez fort bien que je n'ai pu profiter de cette aubaine, d'autant plus que jamais aucun avis n'informe le public de ces changements.

» En allant à l'administration j'ai appris qu'on avait fait imprimer dans le Nord de l'Amérique, d'autres cartes, qui constitueraient une nouvelle émission.

» Je puis vous assurer d'une façon certaine que le 1 centavo, surchargé 3 a existé. J'en ai eu connaissance, mais n'ai pu en obtenir.

» Je vous ai expliqué, dans une de mes précédentes, que le pays s'était révolutionné contre le gouvernement. Le Président qui s'était retiré au

port de Guyaquil put y résister pendant de longs mois à cause de la saison des pluies qui ne permet pas d'approcher de cette ville.

» Guyaquil possédant une certaine quantité de timbres pour ses besoins postaux, mais n'étant plus ravitaillée par le ministère à Quito, où sont tous les timbres, épuisa bientôt certaines valeurs : c'est ce qui explique l'apparition du 50 cent. surchargé 10 en noir, le 1 c. bistre surchargé 3 et probablement encore d'autres.

» Comme tout se fait par propre autorité, sans décret, sans rien, on ne peut savoir les quantités ni même les valeurs qui ont été modifiées. Et comme il n'y avait aucune communication avec l'intérieur du pays, ces timbres ont été à l'étranger et c'est là seulement où on peut les trouver. »

ETATS-UNIS DE LA NOUVELLE GRENADE.

M. Castle nous a montré une paire de timbres se tenant, des valeurs 20 et 5 centavos, bleus, de l'émission 1860. Cette erreur a dû se trouver sur la feuille du 5 centavos, dont les timbres en question ont la couleur plutôt que celle du 20 :

20+5 centavos, bleu.

A propos de ces timbres nous avons remarqué que le dessin de chaque valeur a été fait séparément : ils diffèrent donc entre eux par les détails de copie.

FINLANDE.

L'I. B. G. a reçu le retour-récépissé imprimé en rose-carmin :

10 penni, rose-carmin.

FRANCE.

Un fait grave est dénoncé par l'*Ami des Timbres*. Il paraît que certaines enveloppes 5 centimes vert sur vert, se présentent avec J. A. Gage, inv. dans l'angle inférieur gauche et très rarement sans ces mots. Mais ce qui ajoute à la gravité de la chose, c'est que notre confrère a remarqué, en outre, « quelques petites différences dans le dessin des figurines, ce qui lui fait supposer qu'il y a deux types, ce qu'il n'a pas trouvé dans son *estoc*, comme dit J. B. »

Notre *estoc* nous a fourni l'occasion de constater qu'il n'y a qu'un seul et même type, avec ou sans J. A. Gage, inv. :

5 centimes, vert sur vert.

GUINÉE.

D'après ce que l'on nous écrit, les timbres surchargés : *Guiné*, en petites lettres, seraient les

premiers nés, en 1879, lorsque l'administration de cette colonie portugaise fut séparée de celle du Cap Vert, dont elle employait les timbres. Ceux dont elle disposait furent surchargés à l'imprimerie nationale, à la capitale de la Guinée. Il y aurait, avec la *petite* surcharge :

5	réis, noir,	surch. noire.
20	— bistre,	— —
25	— carmin,	— —
40	— bleu,	— —
100	— lilas,	— —
200	— orange,	— —
300	— brun,	— —

Il est à supposer que les 10 réis, jaune, et 50 réis vert, ont existé ainsi : nous n'avons vu que les précédents.

ITALIE.

On trouve insuffisant l'annonce que nous avons faite, n° 260, de la carte 15 centesimi avec l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, carte qui aurait paru depuis, il y a deux mois environ.

15 centesimi, brun sur rose.

JAMAÏQUE.

Le 1/2, 1 et 2 pence ont actuellement la couleur changée, nous écrit M. Breitfuss ; filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1/2	penny, vert.
1	— carmin.
2	— gris-vert.

JAPON.



On peut voir par le timbre ci-contre que nous envoie M. Diena, que l'on a trouvé très commode d'imiter le timbre des Etats-Unis pour le retour des lettres timbrées au rebut. Le timbre est oblong et les angles arrondis. Au centre, les armoiries du Japon, coupant un cartouche horizontal, sur lequel : *Officially Sealed* ; plus bas, sur une ligne courbe : *General post office of Japan* ; à la partie supérieure probablement la contre-partie, mais en caractères japonais.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 9 :

Sans valeur, bistre-jaunâtre.

LAGOS.

Le 1 shilling, orange, a enfin le filagramme CA et couronne :

1 shilling, orange.

MACAO.



Nous avons reçu les timbres provisoires 5 et 10 réis : ils sont surchargés 5 ou 10 réis obliquement sur le 25 réis, dont la valeur originale est biffée par un trait ; puis un 20 réis, même surcharge sur le 50 :

5 réis, sur 25 réis, rose et noir.
10 — — 25 — — bleu.
20 — — 50 — — vert et noir.

Der Philatelist décrit la carte postale de janvier 1885. Timbre semblable aux cartes d'Angola et Cap Vert. En haut : *Bilhete postal*, en cintre ; à gauche et à droite du timbre, le chiffre 10 traversé par *Dez réis* ; en-dessous : *Provincia di Macau e Timor* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

MOZAMBIQUE.

Même émission d'une carte postale comme pour Angola, Cap Vert, et Macao. Le timbre est le même et occupe le côté droit ; à la partie supérieure : *Bilhete postal*, en cintre ; en dessous, 10 traversé par *dez réis* et plus bas : *Provincia de Mocimboa do Congo* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

MADERE.

Le timbre 50 réis de janvier 1881, aurait été surchargé : *Madeira*, au dire du *Philatelic Record*. Notre confrère anglais a examiné attentivement ce timbre et déclare le trouver bon.

L'emploi de la surcharge a cessé avec la fin de l'année 1880 : il nous paraît extraordinaire de voir ce timbre ainsi surchargé. Nous espérons que nos correspondants de cette colonie portugaise voudront bien nous fixer à cet égard :

50 réis, bleu, surch. noire.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Emprunté au *Philatelic Record* :

« Nous avons reçu d'un correspondant à Auckland des exemplaires de bandes employées pour l'affranchissement de la *New Zealand Gazette*, pour la Justice et la Paix et autres fonctionnaires.

» En haut, dans une courbe, sont les mots : *On public Service* ; ensuite les armes royales, et en bas : *New Zealand Gazette* ; puis deux lignes parallèles, entre lesquelles est imprimé : *Exempt from postage*. Dimension : 13 3/4 x 4 1/4 pouces :

Sans valeur, blanc.
— bleu.

PERSE.



Le 4 mars dernier, ont été mis en circulation de nouveaux timbres, comme plusieurs de nos confrères l'ont annoncé. M. Breitfuss nous envoie les deux valeurs reproduites ci-haut.

D'abord le 1 shahi représentant un lion couché dans une étoile à huit branches ; en bas, la valeur en chiffre dans un cercle uni ; à gauche, angle inférieur, dans le sens oblique : *Poste Persane* ; en haut, deux cercles unis avec caractères persans. Le fond du timbre est couvert d'un dessin de très mauvais goût.

Le 10 shahi est une réduction des timbres connus à l'effigie du Shah, de face, dans un ovale surmonté de la couronne ; en bas, sur une bande, à gauche : *Poste persane* et l'équivalent en caractères persans au côté opposé ; en haut, deux cercles blancs avec caractères persans.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

1 shahi, vert, piqués 11.
10 — bistre, — 12.

Au type du 1 shahi, l'*I. B. J.* ajoute :

2 shahis, rouge.
5 — violet.

Un demi-timbre 10 sh. gravé, coupé verticalement, a été employé en 1884, à Khoi, comme le prouve un exemplaire que nous tenons de M. Breitfuss :

1/2 timbre, 10 sh., carmin.

PORTO-RICO.

On nous écrit de cette colonie espagnole pour nous aviser qu'il y existe une carte à 3 cents, qu'on dit nous envoyer, mais que nous n'avons pas reçue. Elle aurait paru le 1^{er} janvier.

A plus tard sa description.

PUTIALLA.

Le 8 annas nous est arrivé avec la surcharge

rouge, au lieu de la double surcharge. Un de nos timbres portait le mot *Putialla* à droite et *State* à gauche, au lieu du contraire :

8 annas, violet, surch, rouge.

8 — — — — — retournée.

ROUMANIE.



Le 3 bani a vu son type remplacé par celui ci-contre où S. M. le Roi n'est pas flattée. L'effigie est tournée à gauche dans un cercle portant à la partie supérieure : *Posta Romana* et un oiseau dont on peut faire ce que l'on veut; en bas : 3 bani 3.

Imprimé en couleur sur papiercouleur, piqué 12 :

3 bani, vert olive sur verdâtre

Nous avons vu ces jours-ci le type ci-contre qui avait été préparé en 1866 pour remplacer les timbres de 1865 dont on n'était pas satisfait. Il faut croire que ce mécontentement s'étendait au prince même (Couza) dont le type porte l'effigie, puisqu'il a dû quitter un peu précipitamment ses États.



Le timbre en question est imprimé en couleur sur papier blanc :

20 parale, rouge-brûlé.

RUSSIE.

Bulaschkoff (Saratoff). Les timbres n'y sont plus en usage, nous écrit M. Von der Beeck, la correspondance dans le district étant distribuée gratuitement.

Pereiaslaw (Poltava). Le joli timbre que voici,



nous est envoyé par M. Decroze. Au centre d'un ovale sont les armoiries du district avec inscription autour et le chiffre de la valeur; au dehors de l'ovale, une autre inscription; cadre rectangulaire à fond uni ayant les angles remplis par un petit cercle portant la valeur.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, non dentelé :

5 kopecks, bleu foncé.

Krapiwna (Toula). Signalé par M. Lubkert, le 3 kop. bleu sur papier blanc jaunâtre très épais, qui aurait précédé les timbres sur papier quadrillé :

3 kopecks, bleu.

Kazan (Kazan). Le même, a l'enveloppe actuelle avec intérieur jaune et intérieur bleu :

Sans valeur (6 k.), rouge.



Liebedjan (Tamboff).

Le type ci-contre également signalé par le même, comme étant imprimé en bleu sur rose :

5 kopecks, bleu sur rose.

Dmitroff (Moscou). Le même, possède, imprimé en bistre et vert-jaune, couronne rose, le timbre de juin 1874 :

5 kopecks, bistre et vert-jaune, couronne rose.

Atkarsk (Saratoff). Le timbre avec lettres blanches sur une grande étendue, signalé, n° 264 existe en deux variétés. Sur la première, le deuxième pigeon a un bec, ce qui est assez naturel; sur la seconde variété ce bec manque, mais le pigeon a une gorge plus prononcée. Nous n'avons pas trouvé d'autre différence :

2 kopecks, noir, rouge et bleu.

Bouzoulouk (Samara). Nouveau timbre que nous remet M. Von der Beeck.

Au centre d'un ovale, à fond quadrillé, le chiffre de la valeur; autour de l'ovale, l'inscription : *Bouzouloukskoi Zemskoi potschly-tricop.*, c'est-à-dire : Poste rurale de Bouzoulouk, trois kopecks; cadre rectangulaire ayant aux angles, en oblique, la valeur en chiffres romains.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc uni, non dentelé :

3 kopecks, rose.



Borovitchi (Novgorod)

M. Callo a reçu des renseignements officiels sur les timbres de cette poste. «Le type ci-contre, dit-il, a été en usage le 10 mars 1876 jusqu'au 15 avril, même année. Il en a été imprimé

1570 exemplaires et vendu 800. Ces timbres avaient été lithographiés par..... l'arpenteur de l'admi-

nistration, M. Edouard Daulberg, en attendant les timbres qui faisaient défaut : chaque feuille contenait environ 25 timbres, sur cinq rangées, soit autant de variétés, imprimées en bronze sur blanc.

» Quant au type ci-contre il n'a jamais existé,



aussi faut-il le considérer comme le résultat d'une fantaisie de votre correspondant ou bien encore comme le fac-simile du timbre officiel exécuté par oui dire.

Un timbre exécuté par oui dire, ce serait bien difficile. Cependant ce type doit être bon puisqu'il a été extrait de la collection officielle de la poste. S'il y a des différences, cela n'a rien d'étonnant puisque M. Callo constate qu'il y a environ 25 variétés et comme il n'a pas eu le bonheur de les voir toutes, il a tort de conclure, comme il le fait, nous semble-t-il.

SAINT-CHRISTOPHE.



M. Vervelle nous a montré le timbre 1 p. carmin ayant pris la valeur 1 1/2 penny, par suite d'une surcharge et le 6 pence devenu 1 pence, par le même procédé. Le 1 penny cependant, par mesure d'économie sans doute, a été coupé en deux, obliquement :

1 1/2 penny, carmin sur 1 p. surch. noire.

4 — vert — 6 p. — —

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Nous recevons de M. le comte de St-Saud la nouvelle que les timbres des colonies 1 franc ont été surchargés tantôt droit, tantôt de côté, tantôt renversé d'un gros 25 en chiffre trapus et des lettres S. P. M. en bas, lettres plus petites que celles employées à la Guadeloupe ; le 2 centimes est également surchargé d'un 5 avec les mêmes lettres :

5 centimes, sur 2 c., brun surch. noire, non dentelé.

25 — — 1 fr., vert-bronze — —

Cette émission doit être toute récente, les premiers timbres étant arrivés par le courrier d'Avril. Enfin il paraît, d'après un confrère, que cette révélation dont il parlait il y a quelques jours à mots

couverts (il est prudent le confrère) « va étonner bien des collectionneurs ».

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Cette colonie a été favorisée comme ses consoeurs Angola, Cap-Vert, Macao et Mozambique, Elle a reçu le 1^{er} janvier, une carte au type des cartes de ces colonies, timbre placé à droite. En haut : *Bilbete postal* en cintre, puis *São Thomé et Príncipe*, et en-dessous : *dez réis* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

Il ne nous étonnerait pas d'apprendre que toutes ces colonies ont en plus des cartes à 20 et 30 réis, comme la Guinée.

ST-VINCENT.

Un confrère qui sait « faire son devoir » annonce : « Timbre de 1 p. déjà surchargé de 2 1/2 p. avec seconde surcharge 1 d., la première étant barrée » :

1 penny sur 1 p. carmin, surch. noire.

SERIE.

Nous avons vu la carte dont il a été question au n° 266. La 2^e ligne est droite au lieu d'être cintrée, et le cadre est plus large de 2 mm. Le type est refait et les armoiries également.

Nous avons à ajouter à ce nouveau type de carte :

5 para, brun sur rose.

5+5 — — — —

TIMOR.

Un des correspondants du *Philatelic Record*, informe ce journal que des timbres spéciaux pour les établissements portugais à Timor, sont actuellement en usage. Les timbres de Macao auraient été surchargés *Timor*, en petites lettres noires :

20 réis, carmin et noir.

25 — violet —

80 — gris perle —

TRANSVAAL.

Le *Philatelic Record* nous annonce « avec regret » que la variété 1 p. sur 6 p., dont nous avons parlé, n° 267, est une falsification de deux jeunes gens de Londres, « faisant le commerce de timbres... »

TURQUIE.

Le *Philatelic Record* décrit, d'après un de ses correspondants de Constantinople, un timbre de journaux de 5 paras, qui n'est autre que le timbre fiscal de 2 paras, que nous avons reproduit au *Timbre fiscal* du mois passé.

Parce qu'il sert à acquitter la taxe d'impôt dont

sont frappés les journaux et affiches, cela ne veut pas dire que c'est un timbre d'affranchissement des journaux, et nous ne comprenons pas comment notre confrère anglais s'est laissé prendre à cette avarie de la part de son correspondant qui est cependant à la source pour ne pas se tromper.

Der Philatelist signale une variété du timbre actuel 5 piastres :

5 fiaspres, bistre.

VICTORIA.

Le timbre-poste 1 shilling a reçu une surcharge noire : *stamp* à gauche; *Duty* à droite, pour le mettre à l'unisson des timbres que nous avons reproduits ces derniers mois.



Comme ce timbre est arrivé sur lettre, il est probable qu'il a un double emploi. Mais pourquoi diable, ne pas l'inscrire sur le timbre? on n'y a peut-être pas songé!

1 shilling, bleu sur bleu, surch. noire.

Les timbres V. R. annulés de la Grande Bretagne.

Une discussion s'est élevée entre le *Philatelic Record* et *Der Philatelist*, relativement à l'authenticité de certains timbres annulés 1 p., noirs, V. R. de la Grande-Bretagne. Hippocrate dit oui, les timbres sont bons; Galien dit non, ils ne le sont pas. Balancés entre ces deux opinions diamétralement opposées, les amateurs en sont arrivés à ne plus savoir s'ils doivent se réjouir de posséder de tels timbres ou s'ils doivent chasser les intrus de leurs albums et pleurer les sacrifices qu'ils ont faits pour les obtenir.

On nous prie de tirer les amateurs de leurs incertitudes et l'on fait valoir à cette occasion de tels arguments que, ma foi, au risque de voir se renouveler pour nous, ce qui arrive le plus souvent à celui qui s'interpose en faveur d'une femme battue par son mari et qui reçoit une avalanche de coups des deux parties, nous nous risquons à faire connaître notre opinion.

Il y a déjà quelque temps que l'on nous soumettait un de ces timbres, oblitéré de cercles concentriques que nous reconnûmes authentique. On nous fit savoir depuis, que M. Schmidt De Wilde en le déclarant faux, avait ajouté que ce timbre avait été obtenu par un report lithographique MM. Herrmann et le docteur Kloss disent que les timbres

ainsi oblitérés sont faux parce que... cette oblitération n'existait pas à cette époque!

Ainsi il suffira d'oblitérer un timbre d'une griffe qui n'a pas été en usage, pour que ledit timbre devienne faux?

Nous demanderons à ces Messieurs si l'on a jamais considéré faux, les timbres d'Espagne 12 cuartos, dits de 1857, parce que le plus souvent ils sont revêtus de deux ou trois barres noires horizontales. Cette marque d'annulation n'a cependant pas plus été en usage en Espagne que celle à cercles concentriques en Angleterre; mais tandis qu'ici elle était appliquée comme essai d'oblitération, là-bas elle avait pour but d'empêcher qu'on ne mit ces timbres en circulation. Nous trouvons donc que l'argumentation de MM. Herrmann et Kloss pêche par la base lorsqu'ils déclarent que l'oblitération est la preuve de la fausseté de ces timbres V. R. N'auraient-ils pas mieux fait de nous apprendre tout d'abord par où pêchaient ces soit disant timbres faux? Une oblitération peut aider à reconnaître si un timbre est ou non authentique, mais elle ne peut jamais trancher la question, surtout, comme dans le cas actuel où il n'existe aucune différence, et lorsqu'on a d'autres points bien autrement importants à examiner: le dessin, le filigramme, le papier.

L'histoire de ces timbres oblitérés est fort simple: Sir Rowland Hill se préoccupait des moyens à rendre impossible le lavage des timbres. Il a donc fait ses expériences sur les timbres V. R. qui n'ont jamais eu d'emploi comme on sait. La griffe dont il s'est servi est formée de cercles concentriques, elle a été appliquée sur une certaine quantité de timbres, puis on a essayé de la faire disparaître, soit avec de la potasse, du savon, de l'éther, de l'esprit de vin, etc., et naturellement la gravure dans bien des cas en a souffert: c'est ce qui a fait supposer à M. Schmidt De Wilde qu'il était en présence d'un report lithographique.

Cependant nous ne voyons pas trop comment on obtiendrait, par le report lithographique, la reproduction du filigramme qui, dans les timbres en question, s'il ne se présente pas d'une façon toujours très apparente, comme, du reste, dans les timbres reconnus authentiques, l'est cependant assez que pour constater qu'il ne laisse rien à désirer.

Quand nous aurons dit que ces timbres étaient la propriété de Sir Rowland Hill, et qu'ils ont été vendus depuis par son fils M. Pearson Hill qui nous autorise ici à citer son nom, nous pensons que nous aurons levé toutes les craintes des amateurs et que MM. Herrmann et Kloss reconnaîtront

Tmaulipas.	Ciudad Victoria.
	Matamoros.
	Tula de Tamaulipas.
	Tampico.
Tlaxcala.	Tlaxcala.
Vera-Cruz.	Jalapa.
	Tuxpan.
	Vera-Cruz.
	Cordoba ou Cordova.
	Orizava.
Yucatan.	Merida.
Zacatecas.	Zacatecas.

Il faut ajouter à ces noms les villes de *Soyanaquilpan* et *Oitavaram*, dont nous n'avons pu trouver la situation géographique.

Le système de surcharge employé au Mexique peut se diviser en 3 périodes principales :

1^{re} Période, de 1856 à 1864. — Le nom de la ville est seul en surcharge sur les timbres.

2^e Période, de 1864 à 1868. — Au nom de la ville on ajoute un numéro et un millésime. Cette addition est faite par le bureau central (Mexico).

3^e Période, de 1868 à 1883. — Le numéro que l'on trouve à gauche du millésime n'est plus un numéro d'envoi, mais un numéro d'ordre fixe, donné à chaque bureau.

Avec l'émission de Janvier 1884, il semble que l'on ait abandonné complètement le système des surcharges.

CATALOGUE DES TIMBRES DU MEXIQUE.

15 Juillet 1856. Effigie du curé Hidalgo.



Impression C. 51 B.

A. Sans surcharge.

- | |
|-----------------|
| 1/2 real, bleu. |
| 1 — jaune. |
| 2 — vert. |
| 4 — rouge. |
| 8 — violet. |

Note. — Jusqu'à 1866, les timbres ont réellement servi sans surcharge.

B. Avec surcharge.

- | | |
|-----------------|------------------|
| 1/2 real, bleu. | 4 reales, rouge. |
| 1 — jaune. | 8 — violet. |
| 2 — vert. | |

Variété : Avec cadre inférieur du 4 reales, imprimé au milieu du timbre :

1 réal, jaune.

Liste des surcharges de noms de villes. Emission 1856.

Acapulco.	Oajaca.
Apam, surc. noire, bleue.	Orizava.
C. Bravos.	Pachuca, surch. noire, rouge.
Campêche, surch. noire, rouge.	Puebla { 1 ^{re} type : Surch. en lettres penchées. 2 ^e — 12 1/2 X 3. 3 ^e — 11 1/2 X 2 avec points 4 ^e — 11 1/2 X 2 s/points.
Cuautitlan.	Queretaro { 1 ^{re} type : 17 1/2 X 2. 2 ^e — 18 X 1.
Chalco.	Saltillo, surch. noire, bleue.
Chiapas, surch. noire, rouge.	S. L. Potosi { 1 ^{re} type : 16 X 2. 2 ^e — 18 X 2 1/2 3 ^e — 20 1/2 X 2 1/2
Chihuahua.	Soyanaquilpan.
Cordova.	Sultepec.
Cuernavaca.	Tabasco.
Durango.	Tampico.
Guadalajara { 1 ^{re} type : 21 X 2 1/2 2 ^e — 21 X 2 3 ^e — 20 (surch. en pointe).	Temas Caltepec.
Guanajuato.	Tixtla Guerezo.
Hermosillo.	Tlalpujahua.
Huejutla.	Toluca.
Ixtlahuaca.	Tula.
Jalapa.	Tulancingo { 1 ^{re} type : 19 X 2. 2 ^e — 19 X 3.
Lagos.	Vera-Cruz.
Lerma.	Victoria.
Maravatio.	Yguala.
Mazatlan.	
Merida.	
Mexico { 1 ^{re} type : 14 X 2. 2 ^e — id. (lettres un peu plus hautes, surch. à double trait. 3 ^e — 4 ^e —	Zacatecas { 1 ^{re} type : 20 1/2 X 2 1/2 2 ^e — 17 1/2 X 2. 3 ^e — surch. à la plume.
Monterrey.	
Morelia { 1 ^{re} type : Point de chaq. côté de Morelia 2 ^e — Sans points.	

Janvier 1861. Effigie du curé Hidalgo, impression N. 51 C.

A. Sans surcharge.

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1/2 real, chamois. | 4 reales, jaune. |
| 1 — vert-jaune. | 8 — fauve. |
| 2 — rose. | |

B. Avec surcharge.

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1/2 real, chamois. | 4 reales, jaune. |
| 1 — vert-jaune. | 8 — fauve. |
| 2 — rose. | |

Erreur d'impression : 1 réal, rose lilacé, au lieu de vert ?

Fin 1861. Changement de couleur. Impression de couleur sur papier de couleur.

A. Sans surcharge.

4 reales, rouge s/jaune. — 8 reales, vert s/fauve.

B. Avec surcharge.

4 reales rouge s/jaune. — 8 reales, vert s/fauve.

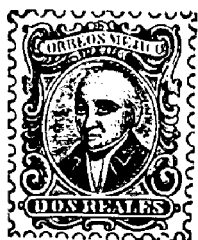
Liste des surcharges de noms de villes. Emission 1861.

Acapulco.	Morclia	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 16 \times 2 \\ 2^{\text{e}} - 13 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$
Aguas Calientes.	Oajaca.	
Apam.	Orizava.	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 16 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2 - 14 + 1 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
Campêche.	Pachuca.	
Chalco.	Puebla	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 13 \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} - 23 \times 4 \frac{1}{2} \\ 3^{\text{e}} - 12 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
Chiapas, surch bleue.	Queretaro.	
Chihuahua.	Saltillo.	
Colima.	S. L. Potosi	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. : } 16 \times 2 \\ 2^{\text{e}} - 18 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 3^{\text{e}} - 21 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
Cordova.	Sultepec.	
Cuernavaca.	Tabasco.	
Durango.	Tampico	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 14 \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} - 15 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
Guadalajara, surcharge noire, bleue.	Tixtla.	
Guajuato	Tlalpujahua.	
$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 22 \frac{1}{2} \times 3 \\ 2^{\text{e}} - 18 \times 2 \end{array} \right.$	Toluca.	
I. del Carmen.	Tula.	
Ixtlahuaca	Tulancingo.	
Jalapa.	Vera-Cruz.	
Lagos.	Victoria de Tampus.	
Maravatio.	Zacatecas	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 20 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 2 - 21 \frac{1}{2} \times 3 \end{array} \right.$
Mazatlan.		
Mexico		
$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 16 \times 2 \frac{1}{2} \\ 2 - \text{lett. à dou-} \\ 3 - 13 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$		
Monterrey.		

Surchargé de 2 noms de villes différentes ;
S. L. Potosi et Queretaro :

2 reales, rose.

1864. Effigie du curé Hidalgo, impression C. 51 B,
piqués 12 :

*A. Sans surcharge.*

- 1 real, rouge.
- 2 — bleu.
- 4 — brun.
- 1 peso, noir.

B. Avec surcharge.

- 1 real, rouge.
- 2 — bleu.
- 4 — brun.
- 1 peso, noir.

Nous connaissons seulement les 4 valeurs sur-
chargées, Monterrey et Saltillo.

Mai 1864. Empire. Aigle dans un ovale,
impression C. 51 B.

A. Sans surcharge.

- 3 cent., brun.
- 1/2 real, brun, rose.
- 1 — outremer, bleu-ciel.
- 2 — jaune.
- 4 — vert.
- 8 — rouge.

*B. Avec surcharge.*

- 3 cent. ?
- 1/2 reales, brun, rose.
- 1 — outremer, bleu-ciel.
- 2 real, jaune.
- 4 — vert.
- 8 — rouge.

(A Continuer).

CAILLEROTTE.

Sociétés Philatéliques de St-Domingue et d'Amsterdam.

Il s'est formé à St-Domingue, en décembre 1884, une société Philatélique qui a, ma foi, son journal. Le premier numéro nous est parvenu, il contient les statuts de la société et une notice des nouveaux timbres.

Par une lettre en date du 28 février dernier, le secrétaire nous adresse les lignes suivantes :

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire part que la « Sociedad Filatelica » de St-Domingue, a, dans sa séance du 1^{er} février, sur la présentation de M. J. A. Vos-Schotborgh, résolu de vous inscrire sur la liste des membres libres suivant un article de ses statuts qui dit que toute personne qui a rendu des services à la timbrologie peut être appelée à faire partie de la société

La présente vous servira etc.

Le Secrétaire,
CLOD. ARREDONDO.

La société d'Amsterdam qui promet de devenir importante, et qui a également son journal, a cru devoir nous adresser la lettre suivante, en date du 9 avril 1885 :

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer que, sur la proposition de notre Président, vous avez été élu membre honoraire de notre société en séance du 8 courant.

C'est un faible hommage rendu à vos travaux, à vos connaissances timbrophiliques et nous osons espérer que votre appui ne nous fera pas défaut.

Agréer etc.

Le Secrétaire,
RICH. HAIGHTON,

Le Président,
A. HUERT.

Nos remerciements les plus sincères à ces deux sociétés qui ont bien voulu nous faire l'honneur de nous inscrire comme membre libre après les sociétés française et anglaise. Nous leur souhaitons longue vie et tout en leur assurant notre loyal concours, nous espérons que la société de St-Domingue se mettra bientôt en rapports avec toutes les autres sociétés d'Europe, dans l'intérêt de tous.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANGOLA.

Ainsi que nous l'avions prévu, il existe des cartes à 20 et 30 réis pour toutes les colonies portugaises. Elles nous sont remises par M. Herrmann. Le type en a été décrit antérieurement à la Guinée :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert — — —

AUSTRALIE DU SUD.



La bande, au dire de l'*I. B. J.*, a eu son type refait. La Reine y est rajeunie !, l'ovale est plus élevé et par suite la dimension du timbre plus grande. Voici du reste le fac-simile que donne notre confrère :

1 1/2 penny, violet s/blanc.

Il y en a 2 formats : 111 282 et 143 450^{mm}.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Emission d'un timbre 1/2 p. vert, au type du

3 pence. Le papier est blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1/2 penny, vert.

AUTRICHE.

Nous tenons de M. Kloss une formule télégraphique imprimée en couleur sur papier orange et portant sur un talon, à gauche, le timbre 2 kreuzer, type des timbres actuels au-dessous de l'inscription : *Stundung — der Gebühren-Abrechnung*; le bas de la formule contient un coupon quittance qui s'enlève par un piquage. Dimension 260×218^{mm}.

2 kreuzer, bistre sur orange.

BELGIQUE.

Empruntons les nouvelles de notre pays à l'étranger. *Der Philatelist* décrit les cartes ci-après :

Anderlecht. Inscription : *Administration communale d'Anderlecht — Indicateur n° — Carte correspondance de service* (armoires) etc. utilisée en 1884.

Sans valeur, noir sur blanc.

Bruxelles. Inscription. *Commissariat de l'arron-*

dissement — de Bruxelles, etc., comme la précédente, mais ayant : *A l'Administration communale — de — Brabant.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Puis une autre ayant : *Au Collège des Bourgmestre et Echevins — de — Brabant, etc.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Liège. Inscription : *Ministère de l'Intérieur — Administration — des — affaires communales — (police);* en haut, au milieu : *Carte correspondance de service (armes)* utilisée en 1885 :

Sans valeur, noir sur chamois.

Lierre. Inscription : *Administration communale de Lierre — Carte correspondance de service (armes)* employée en 1882 :

Sans valeur, noir sur blanc.

Tourneppe Inscription : *Administration communale — de Tourneppe, etc.,* ayant servi en 1885 :

Sans valeur, noir sur chamois.

BERMUDES.



Le 23 mars dernier, dit le *Philatelic Record*, la carte 1/2 penny provisoire, a été remplacée par celle au type ci-contre à l'effigie de Victoria. Le timbre est à droite; la carte a pour inscription : *Post card*

Bermuda

The adress only, etc.

Entre les deux premiers mots, les armes de la Grande-Bretagne.

Impression de couleur sur carton chamois :

1/2 penny, bleu foncé.

Le même journal parle d'une carte provisoire, impression carmin sur carton chamois, avec timbre collé à droite, au lieu d'être à gauche. Nous n'avons jamais connu de cartes avec timbre à gauche et celle dont parle notre confrère est sans doute la carte qui portait deux timbres : 1/2 et 1 penny.

Donc, point d'émission nouvelle provisoire.

BRÉSIL.

Signalé par M Hermann, une carte-lettre ayant le carton verdâtre, type de timbre sans ornements extérieurs et lignes *pointillées* pour l'adresse :

200 réis, vert sur verdâtre.

CAP VERT.

Deux cartes postales au type des cartes décrites antérieurement à la Guinée :

25 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert, — —

CEYLON.

Les timbres avec surcharge locale ont été remplacés par d'autres avec surcharge faite à Londres. MM. Gruat et Bonn nous envoient les suivants :



L'ancien 8 cents imprimé en lilas devient 5 cents par la nouvelle surcharge et reçoit en plus, en haut : *Revenue and postage*, supprimant d'un trait ce dernier mot qui était gravé après *Ceylon*.



Le 24 cents, imprimé en brun-violet reçoit la surcharge 10 cents et un trait horizontal sur la valeur primitive.

Le 16 cents imprimé en jaune-orange prend la valeur de 15 cents de la même façon que le 24 cents.



Le 32 cents, sans changement de couleur, devient 28 cents et le 36 cents, en bistre-olive vaut aujourd'hui 30 cents, toujours par une surcharge noire.

Le 96 cents, sans changement de couleur, est surchargé 56 cents.

Nous avons enfin le 2 rup. 50 cents qui par une surcharge analogue aux précédents ne vaut plus que 1 rupee 12 cents.



Tous ces timbres ont le filagramme C A et couronne et sont piqués 14. Nous ne pouvons pas répondre du filagramme du timbre 1 rup. 12 cents qui n'est pas visible sur notre exemplaire :

5 cents,	lilas,	surch. noire.
10 —	brun-violet,	— —
15 —	jaune-orange,	— —
28 —	gros-bleu,	— —
30 —	bistre olive,	— —
56 —	gris-vert,	— —
1 rup. 12 c.	brun-rouge	— —

Voici le fac-simile du 32 cents surchargé 5 cents dont nous avons parlé.

Empruntons « pour faire notre devoir » à une gazette étrangère qui ne cite pas ses confrères « parce qu'elle ne veut pas leur faire une réclame » les timbres ci-après :



5 cents, sur 24 c., vert.
5 — — 24 c., violet-brun.



Donnons pour terminer le fac-simile de l'enveloppe 15 cents, autrefois 12 cents, lorsqu'elle n'avait pas encore été barbouillée :

15 c., s. 12 c., rose et noir (2 form.)

CORÉE.

Il faut ajouter, disent plusieurs de nos confrères, aux deux valeurs 5 et 10 mions, les suivantes :

25 mions,	vert.
50 —	jaune.
100 —	lilas.

COLONIES FRANÇAISES.

Deux cartes au dernier type de timbre des Colonies ont vu le jour au commencement d'Avril à la Martinique, à la Guadeloupe et probablement dans les autres colonies. Cette émission supprime du même coup toutes celles locales.

La première de ces cartes est à 10 centimes. C'est la disposition des cartes de France à quatre lignes d'adresse : timbre à droite :

10 centimes, noir sur lilas, revers blanc.

La seconde carte est avec réponse ; les deux parties tiennent par le bord supérieur ; impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

10-10 centimes, noir sur bleu pâle.

DANEMARK.



Aalborg. L'impulsion étant donnée, les postes

locales de ce pays, vont nous arriver par bataillons.

Voici maintenant Aalborg qui nous envoie deux timbres. Au centre d'un ovale ligné horizontalement, un gros chiffre et pour inscription : Aalborg Bypost ; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par



un ornement.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

3 öre, outremer.
5 — rouge.

Odense. Voici les deux fac-simile de timbres dont nous avons parlé dans notre avant-dernier numéro.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous trouvons au *Philatelic Record* cette annonce qu'un timbre de journaux de 1 cent, type des valeurs 2 à 10 cents, sera émis le 1^{er} juillet prochain, par suite d'un nouveau tarif de port des journaux.

Nous avons obtenu une série de timbres, pour télégrammes, nous dit-on, en emploi depuis mars dernier à Baltimore et Ohio, comme l'indique, du reste, les abréviations : B & O, au centre d'un rectangle dont les rayons des angles viennent



former une croix ; au-dessus, la valeur ; en dessous : *Commutation.*

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 cent, vermillon.
5 — bleu.
10 — brun.
25 — orange.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. On nous a montré le 5 pesos, brun et jaune sur papier azuré. Si ce timbre n'est plus en usage, il est probable que c'est une réimpression, si, au contraire, le timbre est en emploi, c'est donc une variété nouvelle :

5 pesos, brun-jaune, sur blanc azuré.

FINLANDE.

Il existerait, d'après le *Philatelic Record*, une enveloppe de 20 penni, absolument semblable à celle de 25 penni :

20 penni, jaune-orange.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Westoby nous dit avoir vu avec la surcharge noire : *1. R. Official*, les timbres ci-après :

1/2 penny, noir violacé.
2 1/2 — lilas.
1 shilling, vert.
5 — carmin.
10 — outremer.
1 pound, brun-violet.

GRÈCE.

Nous tenons de M. Chaïdopoulos, une enveloppe de lettre portant pour affranchissement deux timbres de quittance, 10 lepta rose. La lettre est du bureau de poste d'Acrata, en date du 6 octobre 1884 :

10 lepta, rose.

GUINÉE.

M. Herrmann nous a fait voir, avec surcharge en grandes lettres noires : *Guiné et Guine* :

25 réis, violet, surch. noire.
40 — jaune. — —

GWALIOR.

Il y existe des timbres avec surcharge noire *Gwalior* en bas et l'équivalent sans doute de ce mot, en haut, en caractères indiens, appliqué sur les timbres des Indes, savoir :

1/2 anna, vert, surch. noire.
1 — brun, — —
2 — outremer, — —

L'enveloppe et la carte ont la même surcharge

et en plus, au-dessous du timbre, des espèces d'armoiries :

Enveloppe, 1/2 anna, vert, surch. noire.
Carte, 1/4 — brun-rouge, — —

HAWAIIAN.

Le 10 cents, au dire d'un journal allemand, serait actuellement rouge-brun, couleur du 15 cents :

10 cents, rouge-brun.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Au type connu, il existe :

6 pence, jaune, C A et couronne.

HONGRIE.

L'enveloppe 3 kreuzer, écrit *Deutsche Philatelisten Zeitung*, a actuellement le filagramme : *M. K. POSTA*. Format 156 X 86 mm. Notre confrère ne dit pas si le papier est blanc ou azuré :

3 kreuzer, vert.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous venons de voir dans la collection d'un amateur de ce pays, des cartes 2 1/2 cent surchargées d'un chiffre 5 en noir sur 12 1/2 et conformes à celles qui ont été déclarées fausses jadis par M. Legrand, *parce qu'elles étaient en destination d'une même personne*. Or, celles que nous avons vues viennent d'expéditeurs différents et adressées à divers endroits. Nous en avons vu oblitérées :

Koedoes 20 — 9 — 1879
Tylandider 21 — 7 — 1879
Pekalongan 8 — 7 — 1879
Jilatjap 2 — 2 — 1880

INDES PORTUGAISES.

Émission de cartes ayant le timbre au milieu ; elles ont pour inscription : *India Portuguesa*. Point de cadre, carton chamois :

1/1 tanga, vert.
1 — bleu.

LIVONIE.

Nous trouvons mentionnés par *Der Philatelist*, les timbres suivants des anciennes émissions : *Type 1862 avec simple trait derrière WENDEN* :

Timbre Oblong, rose sur blanc.
— — — vert — —

Avec double trait derrière WENDEN :

Timbre Oblong, vert foncé sur blanc.

Type 1863, centre rouge et vert.

Rouge foncé, ovale avec ligne de cadre verte.
— clair, — sans — —

Si nous signalons à notre tour cette découverte, c'est afin de mettre l'amateur en garde contre ces timbres qui nous ont été soumis et qui sont faux.

LUXEMBOURG.

La carte de 10 centimes est en cours, depuis les premiers jours de mai ou pour mieux dire a été obtenue à cette date, quoiqu'elle ne se vende pas encore au public :

10 centimes, carmin.

MACAO ET TIMOR.

En plus de la carte de 10 réis, il existe deux autres semblables à celles de Guinée décrites antérieurement :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert — —

MADÈRE.

Nous avons eu en mains des exemplaires du 50 réis, bleu, avec surcharge, dont nous parlions le mois dernier, d'après le *Philatelic Record* qui « avait examiné scrupuleusement ces timbres ». Nous regrettons pour notre confrère d'annoncer que ces surcharges sont tout simplement fausses.

MALACCA.

Nous recevons de M. Moquette, le 12 cents, pourpre, surchargé 8 cents en bleu et en plus un gros 8 rouge; en outre, ce même timbre avec le chiffre 8 bleu retourné, et un autre timbre avec double chiffre 8 :

8 cents, pourpre, surch. bleue et 8 rouge.
8 — — — 8 bleu renversé —
8 — — — bleu et double 8 —

MEXIQUE.

The Philatelic Record rapporte que les timbres *Porte de mer* noir sur jaune sont exposés par le gouvernement Mexicain à la Nouvelle Orléans. On peut donc croire à l'authenticité de ces timbres.

Nous avons vu le timbre 1 réal de 1856 surchargé 1/2 en noir et on nous signale le 1/2 réal noir sur chamois en deux exemplaires se tenant portant le même chiffre. Le premier aurait-il été émis par suite de pénurie de timbres à 1/2 réal et le second aurait-il reçu la surcharge pour mieux le distinguer du 8 réales dont la couleur était à peu près la même ?

L'exemplaire du 1 réal qu'on nous montre, est oblitéré d'un osur le chiffre et vient de Orizava.

C'est à l'effet de provoquer des renseignements sur ces timbres que nous les signalons.

MOZAMBIQUE.

Emission de deux cartes semblables à celles décrites antérieurement à la Guinée.

20 réis, carmin sur jaune pâle
30 — vert — —

NATAL.

Le 1/2 penny vert, attendu de Londres et dont le retard a provoqué l'émission provisoire dont nous avons parlé antérieurement, est arrivé en vert-jaune au lieu de vert-bleu : il a été vendu le 10 avril dernier par la poste :

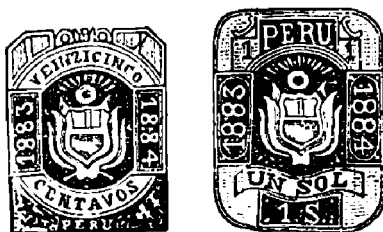
1/2 penny, vert-jaune.

NORD DE BORNEO.

Variété du 2 cents, brun, ayant un grand chiffre 2 :

2 cents, brun.

PÉROU.



Voici deux types qui nous sont connus par *Der Philatelist*. Ils sont de la série dont on connaît le 10 centavos et émis, dit notre confrère, par le Président Montero et Caceres, à Aréquipa.

Ces timbres ne sont pas dentelés :

25 centavos, violet foncé.
1 sol, brun.

Le 1 sol, bleu, existe avec le fer à cheval renversé et les armes chiliennes dans leur position naturelle (émission 1882) :

1 sol, bleu, surch. noire et rouge.

Le même journal rapporte qu'il a vu le timbre fiscal de 1878, portant la surcharge *CORREO Y FISCAL & FRANCA*, qui aurait été ainsi en usage pendant les mois d'août et septembre 1884, dans la province Trujillo :



10 centavos, jaune serin, surch. noire.

Le *Philatelic Record* soulève un coin du voile qui recouvre le mystère de toutes ces surcharges qui défilent depuis quelque temps.

Voici ce qu'un de ses correspondants lui écrit à ce propos :

« Dans le numéro de janvier, parlant des timbres du Pérou avec double surcharge, vous dites que vous croyez que ces timbres ont été émis spécialement pour les collectionneurs. Ayant un correspondant à Lima, je lui ai écrit de m'acheter quelques-uns des timbres en question et il me répond ce qui suit, qui indique que votre opinion sur ces timbres est exacte.

« J'ai découvert l'histoire des timbres avec double surcharge de *Correos Lima* et je regrette de vous dire que c'est une carotte, mais de provenance Péruvienne. Une personne ici alla chez le maître des postes et lui offrit une prime pour lui surcharger 800 dollars de timbres, ce qui fut accepté et ce sont les timbres que vous avez vus. Naturellement aucun de ces timbres ne fut vendu au Pérou, mais expédiés en Europe et aux Etats-Unis, pour carotter marchands et collectionneurs. »

La parole est à M. G. Calman.

PORTO-RICO.

La carte dont nous parlions le mois passé a la disposition de la carte des Philippines et le timbre, type des timbres-poste, à droite :

3 c. de peso, brun s/blanc.

PORTUGAL.

Der Philatelist signale le 5 réis, actuel, brun, qu'on nous dit inconnu à Lisbonne :

5 réis, brun ?

PUTIALLA.

Le *Philatelic Record* annonce les 1/2 et 1 anna avec la surcharge rouge et en plus le mot *service* en noir, lettre de 2^{mm}, sur une étendue de 8 1/2^{mm} :

1/2 anna, vert, surch. rouge et noire.
1 — brun, — — —



Puis un changement apporté à la surcharge *Putialla state*, qui, au lieu d'avoir la forme ovale, serait sur deux lignes horizontales :

	1/2 anna, vert,	surch.	rouge.
	1 — brun,	—	—
	2 — outremer,	—	—
	4 — vert,	—	—
	8 — violet,	—	—
	1 rupee, gris-lilas,	—	—
Enveloppe,	1/2 anna, vert,	—	—
Carte.	1/4 — brun-rouge	—	—
	1/4 + 1/4 —	—	—

RUSSIE.

Il nous a été montré, par M. Notthafft, une feuille télégramme à 20 kopecks, sans surcharge. La valeur est sur les bordures de côté, comme aux feuilles connues. S'il y a en émission définitive de cette valeur, n'y aurait-il pas eu aussi le type définitif du timbre télégraphe 10 kop. ?

20 kop., rose et noir.

Zienkow (Poltava). M. Von der Beeck a eu l'obligeance de nous adresser un 3 kop. qui diffère essentiellement par les détails de celui connu en bistre et en rouge : les lettres sont en général, plus maigres et plus grandes, l'inscription de gauche se termine à la hauteur du rectangle intérieur. Il est probable que ce timbre est d'une émission nouvelle :

3 kopecks, bistre.

Nolinsk (Viatska). On nous écrit d'Odessa :



Désirant prévenir une nouvelle fraude de la part d'un certain M. S. de cette ville, je vous remets sous ce pli trois exemplaires de timbres n'ayant aucune valeur et qui ont été exécutés dans cette ville, par un lithographe.

Après quelques tentatives infructueuses, quatre feuilles entières ont été remises à M. S. qui les a déjà avantageusement échangées à Moscou. Les deux exemplaires, au type ci-haut, appartiennent soi-disant au district de Nolinsk, ils sont imprimés sur papier blanc :

2 kopecks, rouge-brun.
2 — gris.

« Le troisième exemplaire est soi-disant de *Lebedjan* (Tamboff). Au centre d'un ovale, *Марка*, 5 kop., sur trois lignes ; dans l'ovale une inscription en lettres blanches sur fond rouge-brun ; au dehors de l'ovale, en haut et en bas, la valeur en toutes lettres ; aux angles, un chiffre oblique dans un petit cercle et un filet pour cadre. Le fond du timbre est bleu, le reste rouge-brun :

5 kop., rouge-brun et bleu.

Il y a un même timbre fond carmin.

« Ces timbres n'ont aucune espèce de valeur : il faut les considérer comme de simples fantaisies. »

De cette même poste, nous avons un timbre lithographié, émis le 18 mars 1885. Il remplace celui



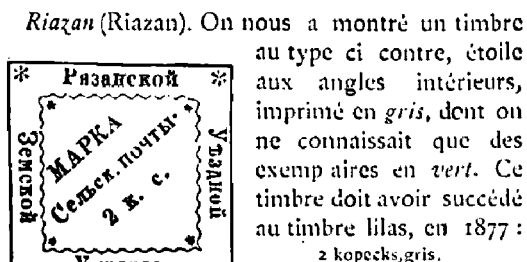
typographié. Au centre, sur fond ligné, un chiffre en couleur; autour, l'inscription : *Lebedjanskoi Zemskoi Potchli* (poste rurale de Lebedjan); au dessus : *Marka* (timbre); au dessous : *Piat Kop* (5 Kopecks). Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 :

5 kopecks, bleu.

Zolotonoscha (Pollava). En refaisant le type du timbre, on a complété par la même occasion, le dernier mot de la 2^e ligne qui est aujourd'hui *ЗЕМСТВА* (cette dernière lettre manquait). On remarque aussi que l'ombre n'était pas pleine autrefois à la partie supérieure de la croix, et qu'il y avait deux petits traits horizontaux au centre de cette croix, lesquels ont disparu maintenant :

2 kopecks, vert, jaune et noir sur blanc.

Le 10 kopecks n'a pas encore paru ainsi.



Riazan (Riazan). On nous a montré un timbre au type ci contre, étoile aux angles intérieurs, imprimé en gris, dont on ne connaissait que des exemplaires en vert. Ce timbre doit avoir succédé au timbre lilas, en 1877 :

2 kopecks, gris.

De l'émission janvier 1879, nous avons le *timbre taxe*, non pas imprimé en argent, mais en cuivre, sans doute lorsqu'il y avait disette d'argent ce qui doit être souvent le cas :

2 kopecks, cuivre.

SAINTE-LUCIE.

Le 4 pence à effigie est imprimé en bistre et au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

4 pence, bistre.

Nous avons vu le 1 penny, type en usage, imprimé en noir-gris. Est-il d'émission antérieure au 1 penny, carmin? C'est probable, car on n'a pu changer la couleur de ce dernier qui est celle de l'union. Ce timbre était oblitéré et avait pour filagramme les lettres C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, noir-gris.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Voici le fac-simile de la surcharge dont il y a



cinq variétés, nous dit-on, la dite surcharge ayant été placée dans tous les sens imaginables. Qu'on dise encore que les collectionneurs sont oubliés! Ce n'est pas seulement par la position de la surcharge qu'il y a des variétés, nous en avons encore avec chiffre 5, tête relevée et tête droite (cette dernière comme notre fac-simile); enfin le 4 centimes, piqué, est devenu 5 centimes :

25 centimes, sur 1 franc, vert-bronze surch. noire.
5 — — 1 c, brun — —

ST-CHRISTOPHE.

Le 1 shilling, olive, au type des timbres en usage est en circulation avec le filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 shilling, olive.

ST-THOMAS ET PRINCE.

La carte à 10 réis a deux compagnes dont le type est semblable à celles de la Guinée, décrites il y a plusieurs mois :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert, — —

ST-VINCENT.

Voici le timbre avec double surcharge signalé le mois passé :

1 penny 3/4 et 2 1/2 p, carmin et noir

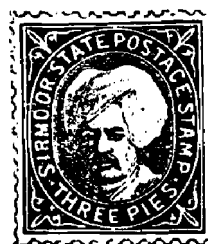


SÉNÉGAL.

Der Philatelist a vu « pour correspondance intérieure », dit-il, les timbres des colonies surchargés : *Sénégal*, de gauche à droite et de bas en haut, sur une longueur de 21 mm et 4 de haut :

Timbres-poste :	1 cent.,	noir sur bleu,	piqué,	surch. bleue.
—	2 —	brun — jaunâtre,	—	—
—	4 —	brun — bleuâtre,	—	—
Timbres-taxe :	5 —	noir — blanc,	non-dentelé.	—
—	10 —	— — —	—	—
—	15 —	— — —	—	—
—	20 —	— — —	—	—
—	40 —	— — —	—	—
—	1 franc,	brun —	—	—

SIRMOOR.



Voici une émission nouvelle dont nous avons connaissance par MM. Stanley Gibbons et Cie. Au centre d'un ovale, une effigie de face 3/4 vers la gauche. Inscription : *Sirmoor state postage stamp* et la valeur; aux angles un fleuron de remplissage.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués
14 1/2 :

3 pies,	brun.
6 —	vert.
1 anna,	bleu.
2 —	rose.

TIMOR.



La série des timbres dont nous parlions le mois passé est plus importante que nous ne l'avions dit. Il y a au type ci-contre :

5 reis, noir,	surch. rouge.
10 — vert,	— noire.
20 — carmin,	— —
25 — violet,	— —
40 — jaune,	— —
50 — bleu,	— —
80 — gris-perle,	— —
100 — violet pâle,	— —
200 — orange,	— —
300 — brun,	— —

TRANSSVAAL.

Les timbres au type reproduit, n° 261, sont en usage depuis mars dernier.

TRINITÉ.



La bande 1 penny a servi provisoirement pour 1/2 penny, par l'application d'une surcharge : *Half penny*, en lettres longues et minces, dit le *Philatelic Record*, puis sur la valeur primitive quatre barres parallèles diminuant en longueur de 20 à 14 ^m/_m. Les

lettres de la surcharge ont 2 1/2 ^m/_m et le mot 15.

1/2 penny, sur 1 p. rose et noir sur chamois.

Les timbres du Mexique

(Suite. Voir n° 269)

Liste des surcharges, avec nom de ville seul, de l'émission 1864 (Angle).

Aguas Calientes.	Morelia.
Apam.	Orizava.
Barca.	Pachuca.
Chalco.	Puebla.
Cordova.	Queretaro.
Cuernavaca.	S. L. Potosi.
Guadalajara.	Tampico.
Guanajuato.	Tepic.

Hidalgo.
Jalapa.
Lagos.
Lerma.
Merida.
Mexico.

Toluca.
Tulancingo.
Vera-Cruz.
Yguala.
Zacatecas.

Surchargé de 2 noms de villes différentes.

Yguala et Mexico.

2 réales, jaune.

A partir du milieu de l'année 1864, nous entrons dans la 2^e période de système de surcharge : un numéro d'envoi et un millésime sont ajoutés au nom de ville. Nous empruntons au *Philatelic* l'explication suivante de ce système : « Quand un bureau de poste manquait de timbres, il en demandait au bureau central et celui-ci imprimait sur les timbres un numéro et inscrivait sur ses registres : tant de timbres numérotés — envoyés à — à telle date — ». Ces envois sont donc faits au fur et à mesure des demandes. Il n'y a aucun ordre autre que celui de l'envoi. C'est ainsi que l'on peut rencontrer plusieurs fois les mêmes noms de ville dans la même année avec des chiffres différents ; mais jamais il n'y a 2 villes différentes avec le même n°, sauf dans un cas que nous expliquerons tout à l'heure.

On trouve par exemple en 1864 : Mexico 140-150-154-192-227, etc. Mexico a donc eu les envois n° 140-150, etc. Une raison de plus pour dire que ces numéros devaient être imprimés au bureau central, c'est l'uniformité des caractères. Les noms de ville au contraire par la dissemblance des surcharges semblent bien avoir été imprimés chacun dans la ville qui recevait les timbres.

On rencontre d'abord en 1864 des chiffres imprimés en gros caractères. Pour ceux-ci, le premier numéro que nous connaissons est le n° 118. Ce qui indiquerait simplement que, lorsqu'on a commencé ce système de numéroté les envois, 117 envois avaient été déjà faits sur lesquels on n'avait pas imprimé de chiffres. Le dernier gros numéro de 1864 est 179 : ce numéro doit bien être le dernier car, après les gros chiffres, on trouve de nouveaux chiffres en caractères plus petits et plus réguliers et le premier de ces petits chiffres est précisément le n° 180 qui fait bien la suite de la série. Le dernier n° de 1864 est 244. Ces nouveaux petits chiffres ont seuls continués à servir non seulement en 1864, 65, 66, mais encore dans l'émission suivante.

(A continuer).

CAILLEBOTTE.

Bruxelles — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Nos lecteurs remarqueront que nous leur envoyons aujourd'hui un numéro double du *Timbre-Poste* et du *Timbre-Fiscal*. Ce supplément servira à remplacer le numéro d'août prochain qu'il ne nous sera pas possible de faire paraître à sa date.

Nous acceptons, dès ce jour, au prix de fr. 4.00, les souscriptions au nouveau *supplément du catalogue prix-courant*, qui paraîtra vraisemblablement en octobre prochain.

Les demandes non accompagnées du montant sont considérées comme nulles.

CHRONIQUE

ALWAR.

Nous tenons le 1/4 anna, qui a échappé au perçage :

1/4 anna, bleu pâle.
1/4 — bleu terne.

BAHAMAS.

Il aurait paru au type dernièrement émis, filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1/2 penny, vert,
2 1/2 — outremier.
1 shilling, violet.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Voici le fac-simile du timbre 1/2 penny, vert, que nous avons signalé précédemment :

1/2 penny, vert.

BARBADES.

Les enveloppes pour lettres enregistrées, 2 pence, outremier, ont, dit le *Philatelic Record*, toutes les inscriptions de l'enveloppe en rouge.

BULGARIE.



Le timbre de 1 franc a été accomodé de la surcharge noire 50 : c'est un moyen pratique d'utiliser économiquement les timbres hors d'usage :

50 cents, sur 1 franc, rouge et noir.

CEYLAN.

Les 16 et 36 cents ont été surchargés : *ten cents* écrit le *Philatelic Record* :

10 cents, surch. 16 c., violet et noir.
10 — — 36 c., bleu —

CHILI.

Le 10 centavos, reformé suivant le type du 5 centavos, bleu, a depuis le 30 mars, la couleur jaune-orange :

10 centavos, jaune-orange, percé en lignes.

DANEMARK.

En mai dernier ont paru des cartes de service de grand format, au type des cartes connues :

2 ôre, outremer sur blanc.
4 — carmin —

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

L'enveloppe officielle, écrit le *Philatelic World*, a eu son timbre regravé. Il diffère par les détails de celui de 1880 et a la date de 1884, ce qui a été constaté sur le format 279 × 117 mm, papier ligné en toile bleu.

Sans valeur, bleu.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La cubierta officielle reproduite n° 259 nous arrive imprimée en noir sur papier jaune vergé au lieu de blanc uni :

Sans valeur, noir sur jaune vergé.

Tolima. Le petit timbre 50 centavos, lettre A dans une étoile, se présente imprimé comme suit :

50 centavos, vert sur blanc vergé.
50 — — — azur —

Magdalena. Il nous vient une cubierta officielle ayant comme cadre le dessin ci-contre et pour inscriptions :

Estados unidos de Colombia.

(servicio de correos.)

Ajencia postal nacional en Magdalena.

Certificado oficial.

Salé . . . en . . . de . . . 188 . . .

Remite Ajente Postal.

La quatrième ligne a l'inscription sur une banderole.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

Sans valeur, noir sur azur uni,
— — — bâtonné vergé.

Antioquia. Il existerait, au dire du *Philatelic Record*, le 5 centavos 1876, chiffres blancs de côté, imprimé sur papier blanc vergé :

5 centavos, vert-bleu.

Le bureau de poste de Panama ayant manqué de timbres, a publié l'avis suivant que nous empruntons au *Philatelic Record* que nous avons si souvent le plaisir de citer :

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Agence postale nationale. Panama, le 7 mars 1885.

Les communications avec Bogota ayant été coupées pendant les deux derniers mois, la fourniture de timbres des valeurs de un à vingt cents a été épuisée. Les personnes désireuses d'affranchir leurs correspondances pour éviter la surtaxe au lieu de destination, peuvent le faire en argent. Le montant payé sera indiqué sur la lettre en présence de l'expéditeur et le timbre d'annulation y sera fixé. Le fait que ce système a été adopté sera communiqué à tous les pays appartenant à l'union postale.

Les personnes encore en possession des valeurs épuisées peuvent les employer comme précédemment. Des timbres de la valeur de 50 cents et 1 dollar sont encore en main.

GRÉGORIO OBREGON.

GUINÉE.

Le 20 rëis, bistre, existerait avec la surcharge *Guiné* en grandes lettres :

20 rëis, bistre et noir.

HONG-KONG.



Les timbres provisoires continuent à arriver. MM Gruat et Bonn, nous ont fait voir les 30, 48 et 96 cents ayant la surcharge : 20 cents 50 cents et 1 dollar sur deux lignes, placée à la partie inférieure, sur la valeur primitive.

Le papier est blanc, filagramme CA et couronne, piqués 14 :

20 cents 5/30 cents, vermillon et noir.
50 — 48 — bistre —
1 dollar 96 — gris-vert —

HONGRIE.

La carte avec réponse, texte croate, arrive dit le *Philatelist* avec le filagramme oblique M K POSTA :

2-1-2 Krenzer, orange schamois.

INDES ANGLAISES.



En juin dernier le 4 annas a été remplacé par le type ci-contre dont le cadre reste avec les angles coupés : la légende est celle des timbres de la nouvelle série.

Imprimé en couleur sur papier blanc, étoile en filagramme, piqué 14 :

4 annas, gris-vert.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous avons vu la nouvelle carte 5 cent. Elle est absolument semblable à celle imprimée en violet, sauf que les inscriptions du verso ont été complètement supprimées :

5 cent, vert-jaune sur blanc.

JAPON.



Voici une bande que nous communiquons un confrère à cheval sur le devoir. Il nous apprend qu'elle est de service et spéciale à l'observatoire météorologique de Tokio.

Le timbre est rouge, le papier indigène.

sans valeur, rouge.

LIVONIE.

M. Siewert nous écrit qu'il est improbable que les timbres dont nous avons parlé le mois passé, soient faux, attendus qu'ils lui viennent de M. le baron Campenhausen, l'ancien Directeur des Postes.

A cela nous répondons :

Le timbre *rose*, oblong, a vu son dessin utilisé pour le timbre *vert foncé*, qui lui a succédé et ce dessin a été refait pour le *vert-jaune* qui était encore récemment en usage. Il n'a donc pu y avoir de 2^e type.

Pour le timbre à centre vert et rouge, il a vu son type complété par un griffon et lorsque ce griffon a été abandonné, c'est encore *le même dessin* qu'on a utilisé jusqu'au moment où un nouveau type a paru. Donc, encore une fois, un 2^e type n'est pas possible.

Quant à M. le baron Campenhausen, c'est peut-être lui qui s'est servi d'un fac-simile de timbre découpé dans un journal, pour affranchir la réponse qu'il devait à M. Paltzer, lequel avait envoyé ce fac-simile pour faire comprendre ce qu'il voulait.

Quand une Direction des postes a à son passif une ânerie semblable, on est mal venu à faire valoir sa compétence.

Nous maintenons donc, en dépit des assertions de M. le baron, que les timbres en question sont faux.

MACAO.

Il y a eu plusieurs surcharges du 25 réis, devenu

5 réis. Ce mot est écrit correctement avec un accent sur l'e et le trait qui supprime l'ancienne valeur est plus mince que lorsqu'il y a absence dudit accent :

Avec accent sur l'e de réis.

5 réis sur 25 r. carmin et noir.

MAURICE.



Vers la fin d'avril (le 25 ou 26) a eu lieu une émission provisoire d'une carte 2 cents, par suite sans doute de manque de cette valeur.

Il y avait probablement encore un stock de 8 cents qui a été surchargé : *Two cents*, en rouge :

2 cents s/8 c., bleu et rouge.

Le 11 mai nous dit M. A Rac le timbre de cette valeur ayant également manqué, il a été pourvu à ce manquant par le timbre ci-contre, 38 cents, qui a été surchargé : 2 cents avec un trait en dessous pour montrer qu'on tenait à biffer l'ancienne valeur :



2 cents sur 38 c., violet et noir.

Le provisoire n'a sans doute pas duré longtemps car nous avons déjà sous les yeux le 2 cents, type connu, imprimé en vert et le 4 cents imprimé en carmin, avec le filigramme CA et couronne, piqués 14 :

2 cents, vert.

4 — carmin.



Enfin un 16 cents doit paraître incessamment. En voici le type que MM. Gruat et Bonn nous remettent. L'effigie de la reine Victoria est toujours à gauche dans un ovale contenant *Mauritius Postage* ; en bas, sur une ligne horizontale :

16 cents ; les angles sont remplis par un ornement. Même filigramme et papier que les précédents :

16 cents, brun-jaunâtre.

MEXIQUE.

Une erreur de plume ou typographique, nous a fait écrire le mois dernier, à propos des timbres *Porte de Mar*, exposés à la Nouvelle-Orléans, que l'emprunt avait été fait au *Philatelic Record*, au

lieu du *Philatelic World*. Nous rectifions avec plaisir cette grave erreur, sur la réclamation du premier de ces deux journaux.

Nous avons signalé en octobre 1884, un timbre fiscal ayant servi sur lettre et que possédait M. Campbell. Il résulte d'une communication que ce dernier s'empresse de faire aujourd'hui au *Philatelic Record*, que le timbre n'a rien affranchi du tout, la lettre ayant été taxée.

PHILIPPINES.

De nouvelles surcharges ont parues. Elles nous sont annoncées par le document ci-après :

Habilitation de timbres.

L'Intendance générale des finances a décrété ce qui suit :

De conformité à l'exposé des motifs de l'administration des « Rentos y Propiedades » (revenus et domaines) et les informations de la Chambre générale des comptes; vu la nécessité pleinement justifiée de procéder à l'habilitation de différentes classes de timbres pour que les intérêts des finances ne souffrent de préjudice, ni que les services des postes ne subissent une perturbation dommageable au public, cette Intendance générale prend les dispositions ci-après :

1° Est autorisée l'habilitation de 3000 timbres-poste de 6 2/8 centimos, prenant dans ce but un nombre égal de timbres judiciaires de 12 4/8 centimos;

2° Est également autorisée l'habilitation de 25,000 timbres pour passeports, de 20 centimos, qu'on prendra sur ceux des postes de valeur égale;

3° Et de même autorisée, l'habilitation de 25000 timbres de télégraphes de 25 centimos, à prendre de ceux des postes de même prix;

4° Est autorisée encore, l'habilitation de 20000 timbres de droits de firme de une piastre et on utilisera de ceux de même classe de 5 piastres;

5° Est de même autorisée, l'habilitation de 1000 timbres de documents de traite de 3 p. 75, prenant, à cet effet, ceux de judiciaires de 5 piastres;

6° Est autorisée de même encore, l'habilitation de 500 timbres de documents de traite de 5 p. 25, à prendre sur les timbres judiciaires de 5 piastres;

7° Est enfin autorisée, l'habilitation de 500 timbres de documents de traite de 6 p. 75, qu'on prendra sur les judiciaires de 5 piastres;

8° Les habilitations qui sont autorisées s'exécuteront par l'administration sous la surveillance d'une assemblée du comité composé de l'Administration centrale des Revenus et des Domaines, du trésorier-général et du secrétaire des finances;

9° Pour les sept habilitations, il se confectionnera un égal nombre de timbres gravés sur bronze, qui exprimeront par des couleurs différentes la nouvelle destination des timbres habilités;

10° Quand les habilitations seront terminées, les timbres seront inutilisés en présence du Comité, lequel en dressera procès-verbal;

11° Les frais qu'occasionneront ces habilitations, seront remboursés en vertu d'un compte autorisé par le Comité et approuvé par cette Intendance à charge de l'art. 7, chapitre 7, section 5 de la disposition en vigueur.

Manille, le 10 mars 1885.

Nous avons vu, grâce à M. Marco del Pont, les timbres suivants dont parle le décret qu'on vient de lire :

1° Le timbre bleu 12 4/8 *Derecho Judicial* surchargé *Habilitado* — *correos* — 6 2/8 *cen*, en rouge :



2° Le timbre-poste 25 c. de peso, brun, actuel, surchargé : *Habilitado* — *telegrafos* — 25 *cen*, en vert :

Timbre-poste : 6 2/8 c., bleu, surc. rouge.
— *telegr.* : 25 — brun, — verte.

Nous tenons de M. Moquette, le timbre *Habilitado* de 1883, valeur 2 c. de peso, rose, type de 1880, qui, après avoir reçu une première fois : *Habilitado p^a correos de un real*, a eu une seconde surcharge : *Habilitado p^a u postal*, 8 *cms*, en vert : 8 c. sur 1 real et 2 c. de peso, rose et vert.

PORTO-RICO.

Les feuilles de timbres 3 c. de peso jaune, contiennent chacune un exemplaire du 8 c. de peso, qui a été introduit dans la planche, par erreur :

8 c. de peso, jaune.

Ayant demandé le 3 c. de peso, brun, dans cette colonie espagnole, on nous adresse cette valeur, en jaune, comme étant le timbre en usage. Le 3 c. de peso, brun, aurait-il été imprimé dans cette couleur pour le 8 c.? Cela ne nous étonnerait pas, les chiffres 3 et 8 c. étant à peu près les mêmes.

POUNTCH.

M. le major Evans a vu, dit le *Philatelic Record*, le 1 anna sur blanc brut et les 1/2, 2 et 4 annas sur papier vergé épais bleuâtre. C'est fort bien, mais nous aimerions maintenant de savoir :

1° A quel type appartiennent les 1/2 et 1 anna, car il y en a plusieurs ;

2° Quelle est la couleur du 1 anna, car il y en a en rouge et en bleu.

Quant aux 2 et 4 annas, nous supposons qu'ils sont au type reproduit n° 267.

Nous venons de voir les derniers timbres reproduits, imprimés :

1/2 anna, rouge sur blanc vergé bâtonné.
1 — — — — uni —
2 — — — — — — —

On le voit, les variétés arrivent le plus naturellement du monde : il ne faut pas même les désirer.

RUSSIE.

La carte de renseignements de St-Petersbourg

nous vient avec le timbre 3 kop. carmin et la surcharge rouge :

3 kopecks, carmin et rouge.

Bougourouslan (Samara). Au type du 2 kop. noir sur rose, M. Decroze nous a montré un exemplaire sur blanc qu'il nous garantit ne pas être un essai :

2 kopecks, noir sur blanc.

Gadiatch (Poltava). Le timbre connu, reproduit n° 263 existe, nous dit-il même correspondant, avec les armes *renversées* et imprimées en noir et cadre bleu terne :

3 kopecks, bleu terne, centre noir.



Irbit (Perm). Changement de type le 1^{er} mai dernier du 2 kopecks, en attendant sans doute celui des autres valeurs. L'inscription russe sur quatre lignes signifie : *Irbitskaia zemskaja porwichta — Dvë kopëjki.* (Poste rurale d'Irbit — Deux kopecks; chiffres aux quatre angles.

Imprimé en noir sur blanc, fond burelé couleur :

2 kopecks, noir et rose.

2 — — vermillon.

2 — — — vif.

Ces trois nuances se trouvent sur une feuille composée de trois fois dix variétés dont deux fonds burelés différents.

Toula (Toula). L'enveloppe actuelle existe avec le timbre imprimé au coin droit supérieur. On n'en connaissait qu'avec le timbre sur la patte. M. Von der Beck qui a eu l'obligeance de nous envoyer un exemplaire n'a pu nous dire quand ce changement avait eu lieu :

Format 146×118^{mm}.

5 kop., bleu sur blanc vergé.



Charkoff (Charkoff). Les timbres y sont changés et, chose exceptionnelle, les armoiries. Pourquoi nous demandera-t-on? C'est un mystère que nous n'avons pu pénétrer.

Impression lithographique de couleur sur papier

blanc, piqué 10 1/2 :

5 kopecks, outremer.

Schadrinsk (Perm). Le timbre aux armoiries, de

1871, a été rencontré en bleu-violet sur papier quadrillé blanc :

5 kopecks, bleu-violet.

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Il nous est arrivé différentes observations de collectionneurs, relativement à l'existence du timbre 5 centimes dont la surcharge a été appliquée sur le 2 centimes et qu'on nous dit ne pas exister.

La preuve que ce timbre est bien de ce monde, c'est la mention qu'en fait le document officiel suivant qui en autorise la modification :

Saint-Pierre, le 6 janvier 1885

DÉCISION RELATIVE A LA TRANSFORMATION DES TIMBRES-POSTE.

Le Commandant des Iles St-Pierre et Miquelon,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0 fr. 05 centimes;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Chef de service de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0 fr. 05 centimes il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 05 centimes, des timbres-poste de 0 fr. 02 centimes. Ces timbres porteront, frappée par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

S.
P. M.

Art. 2. Une commission composée du Trésorier-payeur et du Chef du 1^{er} Bureau du service de l'Intérieur, ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ces opérations, pour la régularisation dans les écritures au Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. Le Chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera insérée à la Feuille et au Bulletin officiels de la Colonie.

Signé, C^{te} DE ST-PHALLE.

Par le Commandant :

Le Chef du service de l'Intérieur,

Signé : A. LE FOL.

Le 7 mars 1885, même décision pour les timbres de 1 franc transformés en timbres de 0.25 centimes.

26 mars 1885, même décision pour les timbres de 0.04 centimes transformés en timbres de 0.05 centimes.

SAINTE-LUCIE

Depuis la loi du 22 avril dernier on épuise les timbres-poste pour employer au même usage les timbres *Revenue* jusqu'au jour sans doute où l'on émettra des timbres « Postage & Revenue » Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre sur

lettres des timbres qui semblent avoir une autre destination.

SAINT-VINCENT.

Le 1 penny, écrit le *Philatelic Record* a actuellement la couleur rose éclatant et le 4 pence chocolat rougeâtre. Probablement que le filigramme est C A et couronne :

- 1 penny, rose vif.
4 — chocolat rougeâtre.

SÉNÉGAL.

Les timbres suivants nous sont parvenus avec la surcharge *Sénégal* :

	1 centime, noir	sur bleu,	surch. bleu foncé
2	— brun	— bistre	— —
4	— violet	— bleu	— —
5	— vert	— vert	— —
10	— noir	— lilas	— —
15	— bleu	— azur	— —
20	— brique	— vert	— —
25	— ocre	— jaune	— —
30	— brun	— bistre	— —
35	— noir	— orange	— —
40	— vermillon	— bistre	— —
75	— carmin	— rose	— —
1 franc,	bronze	— vert pâle	— —

Ces quatre derniers sont du type 1877, les autres de 1881.

SIERRA-LEONE

Le 6 pence a le filigramme C C et couronne, piqué 14 :

6 pence, mauve vif.

SUÈDE.

L'Union mentionne le 10 öre, non dentelé :

10 öre, carmin.

SUNGEI-OUJONG.



Le 2 cents, rose, a actuellement la surcharge en lettres italiques nous écrivent Messieurs Whitfield King et Co.

Le filigramme est C A et couronne, piqués 14 :

2 cents, rose et noir.

TABAGO.

Le 1^{er} mai a paru un timbre de 4 pence, gris perle, ayant le filigramme C A et couronne, piqué 14 :

4 pence, gris perle.

TAÏTI.

Nous avons publié l'arrêté du 12 juin 1881,

émettant des timbres provisoires à 5 centimes. Il a paru depuis d'autres valeurs dont nous n'avons pas publié l'acte de naissance. Le voici :

Décision relative au déclassement de diverses catégories de timbres-poste.

Le commissaire de la marine, Gouverneur des établissements français de l'Océanie :

Vu l'article 63 de l'ordonnance du 27 août 1828 ;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de vingt cinq centimes, de dix centimes et de cinq centimes est presque épuisé, et qu'il n'a pas encore été répondu aux demandes de figurines adressées au Département ;

Vu la nécessité d'assurer les besoins du service ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1. Les timbres poste dont le détail suit seront déclassés et convertis, savoir :

1^o Huit cent cinquante timbres de un franc en timbres de vingt cinq centimes ;

2^o Quatre cents timbres de vingt centimes en timbres de dix centimes ;

3^o Quatre cents timbres de vingt centimes en timbres de cinq centimes.

Les timbres déclassés seront revêtus d'une griffe indiquant leur nouvelle affectation.

La moins-value résultant de ce déclassement sera portée en dépense dans les écritures du trésorier-payeur et du receveur comptable de la poste.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Journal officiel* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 30 juillet 1884.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
GERVILLE-REACHE.

MORAU.

Ce document parle bien des timbres à 20 centimes, devenus 5 et 10 centimes, et 1 franc, devenu 25 centimes, mais on remarquera qu'il n'y est nullement question des timbres 35 centimes réduit à 25.

Reste donc à trouver « la décision relative au déclassement du 35 centimes », s'il y a eu déclassement de cette valeur.

URUGUAY.

La carte que nous renseignions, n° 268, est en circulation. Mais sa couleur n'est pas bleue comme on nous l'a fait dire, mais verte. Voici l'avis que publie l'administration des postes :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES,

Avis.

Par disposition de la Direction générale, le 10 courant sera mis en circulation une nouvelle émission de cartes épistolaires — 3^e série 188 ; — imprimées en couleur verte et de la valeur de 3 centesimos.

Il est accordé un délai de 90 jours à partir de la date mentionnée, pour retirer de la circulation les cartes de même classe

aujourd'hui en usage et pour opérer l'échange contre les nouvelles cartes, un délai de 30 jours, ce qui peut s'effectuer dans tous les bureaux de poste de l'Etat.

Montevideo, le 9 mai 1885.

Le 1^{er} employé.

On nous a fait voir de l'émission 19 octobre 1860, avec chiffres répétés, le 180 centesimos, non pas imprimé en vert, mais en rouge vermillon et oblitéré authentiquement de la griffe ovale : *Admon de Correos-Montevideo 4 Dic* (sans année).

Il est probable que ce timbre est le résultat d'une erreur provenant de ce qu'un timbre 180 centesimos a été introduit dans la planche du 240 :

180 centesimos, rouge-vermillon

VICTORIA.



Le 2 shillings a été accommodé à la sauce fiscale, comme le timbre 1 shilling déjà signalé, en y ajoutant simplement : *Stamp* à gauche; *Duty*, à droite, en noir :

2 shillings, bleu et noir sur verdâtre.

Au type ci-contre, nous avons à signaler une



carte dont nous reproduisons le cadre. Cette carte rappelle la précédente et est imprimée en couleur sur carton chamois : 1 penny, carmin.

Une bande à 1/2 penny existe également à ce type de

timbre :

1/2 penny, rose.

On nous a mis sous les yeux la liste des timbres vendus par l'administration des postes et qui peuvent être employés à tous les usages, savoir :

Pence : 1/2. 1. 2. 3. 4. 6. 8.

Shillings : 1. 1,6. 2. 2,6. 3. 4. 5. 6. 10. 15.

Pounds : 1. 1,5,0. 1,10,0. 2. 2,5,0. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 25. 50. 100.

Il y a là de quoi faire reculer les plus intrépides à se procurer cette collection à l'état neuf.

Cette décision d'employer les timbres fiscaux à l'usage postal et vice-versa, est de 1883. L'art. 4 de cet acte du « Post Office » est ainsi conçu :

Tout timbre émis par l'autorité du « Stamp Statute 1869 », « Stamp Duties, acte 1879 », du Post Office Statute 1866 », ici rappelés ou de cet acte-ci, peut être employé pour tous les usages des dits actes ou de cet acte-ci, sauf le cas où un timbre en relief est nécessaire. »

Les cartes postales de la Martinique

Les premières cartes postales locales parurent à la Martinique en mai 1882.

Emission de mai 1882.

Formule sans cadre (133×99^{mm} environ) ayant pour inscription :

MARTINIQUE.

CARTE POSTALE.

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.

Puis deux traits pour l'adresse, le premier commençant par M, majuscule anglaise.

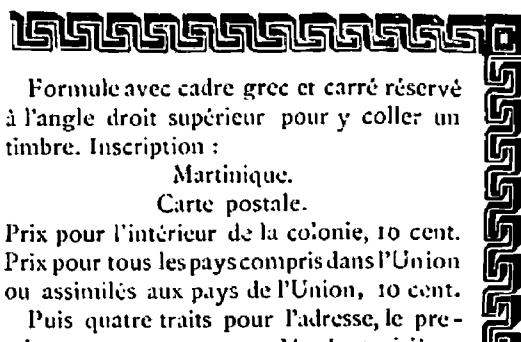
Deux variétés par le trait sous *Martinique*, dont l'un chevauche plus à droite.

Imprimé en noir sur papier de couleur collé sur papier blanc :

1^{re} variété sans valeur, noir sur rose.

2^e — — — — —

Emission de février ? 1884.



Formule avec cadre grec et carré réservé à l'angle droit supérieur pour y coller un timbre. Inscription :

Martinique.

Carte postale.

Prix pour l'intérieur de la colonie, 10 cent.

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, 10 cent.

Puis quatre traits pour l'adresse, le premier commençant par M; le troisième par a; devant le 4^e trait sur trois lignes :

Département — ou — Pays.

A gauche, sur deux lignes, de bas en haut :

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.

L'autre côté est réservé à la correspondance.

A droite, sur six lignes :

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très exactement la rue et le numéro de la maison.

Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

L'impression est noire sur papier de couleur, appliqué :

1^{re} Sur carton blanc.

2^e — papier — — — épais.

3^e — — — — — azuré —

4^e — — — — — chamois —

Il y a deux variétés de ces cartes.

a. L'angle droit supérieur a un large rectangle avec gros trait en-dessous et deux autres en forme d'équerre à l'extérieur; celui inférieur a le rectangle debout. Un trait à gauche et l'équerre à droite.

L'angle gauche supérieur a un rectangle debout entre un équerre à gauche et à droite; celui inférieur n'a pas de rectangle mais une grecque avec trait à gauche.

b. L'angle droit supérieur a un rectangle debout entre un équerre à gauche et un trait à droite, c'est le contraire pour l'angle inférieur.

L'angle gauche supérieur a un rectangle debout entre un équerre de chaque côté, celui inférieur a un rectangle large avec trait au-dessus et un équerre en-dessous :

1^{re} variété sans valeur, vert-jaune sur carton blanc.

2 ^e	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re}	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re}	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re}	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re}	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re}	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	—	—	—	—	—	—	—

La 2^e variété des cartes sur blanc azuré et chamôis a *réserve* pour *réserve* et le premier mot de *Prix pour l'intérieur* où l'i est remplacé par un l cassé : modifications apportées pendant le tirage.

Emission du 25 janvier 1885.

A. Pour l'intérieur.

Formule avec cadre grec des cartes précédentes et pour inscription :

Martinique.

Carte postale.

Prix pour l'intérieur de la colonie... 10 centimes.

Les inscriptions de l'angle inférieur droit n'existent pas ici, mais celles du côté gauche sont maintenues. Il y a deux variétés.

a. L'angle supérieur droit a un rectangle large, un gros trait en-dessous et un équerre à droite; à l'angle inférieur, le rectangle est debout entre un trait à gauche et un équerre à droite.

L'angle supérieur gauche a le rectangle debout entre deux équerres; celui inférieur a un rectangle debout entre deux gros traits et un mince en-dessous.

Reservé n'a pas d'accent sur le premier e et *Prix* a la lettre i remplacée par un l cassé.

b. Les angles de droite sont semblables à a ;

L'angle gauche supérieur a le rectangle debout entre deux équerres, mais ici le trait supérieur est mince; celui inférieur n'a pas de rectangle, *mais a une grecque*.

Imprimé en noir sur papier de couleur appliqué sur papier blanc :

1^{re} variété sans valeur, vert-jaune.

2^e — — — — —

1^{re} — — — — — vert-bleu.

2^e — — — — —

2^e Pour l'extérieur.

Semblables aux précédentes, sauf l'inscription sous *carte postale* qui est :

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union... 10 centimes.

L'avis de l'angle droit inférieur est le même que celui des cartes de 1884,

Il y en a deux variétés :

a. L'angle droit supérieur a un rectangle large entre deux équerres et celui inférieur a ce rectangle debout avec trait à gauche et équerre à droite.

L'angle gauche supérieur a un rectangle debout entre deux équerres, celui inférieur a un rectangle debout entre deux gros traits.

Le mot *centimes*, n'est pas ponctué.

b. L'angle droit supérieur a un rectangle debout entre deux équerres dont celui de gauche a un trait mince au-dessus; celui inférieur a un rectangle large entre deux équerres dont celui de gauche a le filet de gauche, mince;

L'angle gauche supérieur est semblable à celui de droite, celui inférieur a une grecque.

Le mot *centimes*, est ponctué.

Impression noire sur papier de couleur appliqué sur papier blanc :

1^{re} variété, noir sur rose vif.

2^e — — — — —

1^{re} — — — — — pâle.

2^e — — — — —

Les nouvelles cartes des colonies françaises, avec timbre, ont mis fin à ces émissions locales en avril dernier.

Les timbres du Mexique

(Suite et fin. Voir n° 270)

En 1865 et 1866 le numérotage des timbres recommence chaque année au n° 1.

En 1865, il finit au n° 225.

En 1866, il finit au n° 128.

Nous avons parlé tout à l'heure d'un cas exceptionnel où l'on trouvait 2 noms de villes différentes avec le même numéro. Il faut remarquer qu'alors il y a toujours un second n° ajouté au premier, ce second numéro n'étant pas de la même impression que celle faite par le bureau central. Cette double surcharge provient probablement d'un sous envoi : une ville qui a reçu des timbres numérotés pour elle par le bureau central a renvoyé ces mêmes timbres, surchargés d'un second numéro, à une autre ville qui a alors imprimé son nom sur ces timbres qui ne lui étaient pas primitivement destinés.

Par exemple : Mexico (bureau central) envoie des timbres à Veracruz et les numérote 17. 1865. Veracruz en ayant suffisamment pour le moment, n'y applique pas son nom : une autre ville (Toluca) lui en demande et Veracruz lui renvoie ces timbres primitivement numérotés 17, pour elle Veracruz, et les numérote de nouveau. Toluca en les recevant y applique sa propre surcharge *Toluca*.

Nous devons particulièrement ces renseignements à M. M. del Pont dont les recherches sur les les aigles sont certainement les plus complètes que l'on ait faites jusqu'ici.

Il nous est impossible de donner une liste entière de ces n°. Nous renvoyons ceux qu'elle intéresse au travail que M. Marco del Pont publiera prochainement.

Du reste s'il est utile de connaître la raison d'être de ces n°, il l'est peut être beaucoup moins de les collectionner.

Nous donnons simplement la liste des noms de ville qui ont été surchargés 1° en gros N°, 2° en petit N°.

Liste des surcharges avec gros N°.

Chalco.	Orizava.
Cuautitlan.	Pachuca.
Cuernavaca.	Puebla.
Durango.	Queretaro.
Guadalajara.	S. L. Potosi.
Guanajuato.	Tampico.
I. del Carmen.	Tepeji.
Jalapa.	Tula.
Lagos.	Tulancingo.
Mexico.	Vera-Cruz.

Monterrey.

Morelia.

Zacatecas.

On rencontre de ces timbres avec gros n° seuls, sans noms de ville.

Liste des surcharges avec petits N°.

Aguas Calientes.	Morelia.
Apan.	Oajaca et Oaxaca.
Chalco.	Orizava.
Chihuahua.	Pachuca.
Cocula.	Puebla 1° t. : 13 1/2 X 2 1/2 2° " 12 1/2 X 2 1/2
Cordova.	Queretaro.
Cuautitlan.	Saltillo 1° type : 14 X 1 1/2 2° " 15 X 2 1/2
Cuernavaca.	S. L. Potosi 1° lettres droites. 2° " lettres penchées
Durango.	Soyanaquilpan.
Guadalajara.	Tampico.
Guanajuato.	Tepeji.
Guaymas.	Tepic.
Hueljutla.	Toluca.
Jalapa.	Tula.
Lagos 1° type : 8 1/2 X 2 1/2 2° " 11 X 1 1/2	Tulancingo.
Maravatio.	Vera Cruz 1° type : 13 1/2 X 2 2° " 16 X 2
Matamoros (surch. à la plume).	Victoria.
Mazatlan.	Yguala, surch. bleue, noire.
Merida.	Zacatecas.
Mexico.	Zapotlan.
Monterrey.	

On rencontre de ces timbres aux petits n° seuls sans noms de ville.

An 1866. Effigie de Maximilien, impression lithographique C s/ B.



Le système de numérotage est le même que pour les aigles.

Nous croyons important de faire remarquer qu'on trouve ces timbres lithographiés avec le millésime 866 au lieu de

1866. Le manque du 1 n'est pas une erreur ni un oubli, c'est une abréviation voulue que l'on continuera à rencontrer dans les timbres gravés. Ces timbres avec 866 sont venus après les timbres marqués 1866.

Les timbres avec 1866 commencent au N° 1 et finissent au N° 139.

Les timbres avec 866 commencent au N° 107 et finissent au N° 139.

1° Avec N° millésime 1866 et nom de Ville.

7 cent. gris lilas
13 " bleu

25 cent. jaune

50 » vert

Liste des surcharges de nom de Ville.

Aguas Calientes	Ixtlahuaca	S.L.Potosi
Apam	Jalapa	Tampico
Chalco	Lagos	Tépéji
Cocula	Mexico	Tepic
Cordova	1 ^{re} type 14 1/2 x 2	Mérida
	2 ^e — 15 x 3	Toluca
		Morelia
		Tula
Cuernavaca	Oaxaca	Tulancingo
Durango	Orizava	Vera-Cruz
Guadalajara	Pachuca	Zacatecas
Guanajuato	1 ^{re} type 18 x 3	Puebla
	2 ^e — 22 1/2 x 3	Zapotlan
		Queretaro

2^e Avec N° millésime 866 et nom de Ville.

7 cent. gris-lilas

13 » ?

25 » jaune

50 » vert

Liste des surcharges de nom de Ville.

Mexico

Merida

Puebla

On trouvera dans cette émission les valeurs suivantes avec numéro, millésime 1866 et sans nom de Ville :

7 cent. gris-lilas

13 » bleu

25 » jaune

50 » vert

Nous avons rencontré aussi avec nom de Ville et sans numéro ni millésime :

13 c. bleu

25 c. jaune

50 c. vert

Fin 1866, même type. Timbres gravés C s/ B.

a. Sans surcharge	7 cent. gris-lilas
	13 » bleu
	25 » jaune
	50 » vert

Ces timbres appartiennent au stock qui n'a pas été mis en emploi.

b. Avec surcharge	7 cent. gris-lilas
	13 » bleu
	25 » jaune
	50 » vert

Le système de numérotage est toujours le même. On a pris la suite des lithographies pour 1866. On peut même trouver des lithographies

avec un numéro plus élevé que le 1^{er} gravé, ces deux séries ayant été employées ensemble.

En cette année 1866 le premier timbre gravé que nous connaissons porte le N° 103 et le dernier le N° 139.

En 1867 le numérotage recommence au N° 1 et finit au N° 19.

*Liste des Surcharges de nom de Ville.**Emission 1866.*

Cordova.	Morelia.
Guadalajara.	Orizava.
Guanajuato.	Puebla.
Jalapa.	Queretaro.
Mérida.	Merida
Mexico.	Vera-Cruz.

1^{er} juillet 1867 Emission provisoire.

a. Reprise des anciens timbres 1850 et 1861 avec surcharge Mexico en lettres gothiques :

1 2 réal noir	s/ chamois
1 » »	s/ vert
2 réales »	s/ rose
4 » rouge	s/ blanc
4 » »	s/ jaune
8 » noir	s/ fauve
8 » vert	s/ fauve

Ces timbres ont également servi sans surcharge mais il est impossible de les distinguer de ceux des émissions primitives.

b. Reprise du même type mais avec changement de couleur :

1 ^{re} Sans surcharge	1/2 r. vert s/ gris
	2 » » s/ azuré
	4 » rose s/ azuré

2^e Avec surcharge Mexico en lettres gothiques.

1/2 r. noir	s/ gris
1 » bleu	
2 » vert	s/ azuré
4 » rose	

1868. Effigie de 3/4 du curé Hidalgo, impression N s/ C pour les 6, 12, 50, 100 centavos et de C s/ C pour le 25 et le 100. Autant de variétés par le chiffre de la valeur que de timbres à la feuille.



a. Sans surcharge.

Non dentelés. Percés en arc ou en points

6 c. chamois	6 c. ?
12 c. vert	12 c. vert
25 c. bleu et rose	25 c. bleu et rose
50 c. jaune	50 c. jaune
100 c. noir s/ fauve	100 c. noir s/ fauve.

Ici vient la 3^e période de système de surcharge : à gauche un ou deux chiffres qui n'indiquent plus un numéro d'envoi mais bien un numéro d'ordre affecté spécialement à chaque ville distributrice de timbres ; à droite le millésime en abréviation, indiqué par deux chiffres.

Cette surcharge est appliquée sur le timbre en sens vertical.

b. Avec surcharge.

Non dentelés. Percés en arc ou en points.

6 c. chamois	6 c. chamois
12 c. vert	12 c. vert
25 c. bleu et rose	25 c. bleu et rose
50 c. jaune	50 c. jaune
100 c. noir s/ fauve	100 c. noir s/ fauve
100 c. brun s/ fauve	100 c. brun s/ fauve

Erreur d'impression.

12 noir s/ brun au lieu de N s/ vert.

50 rose s/ bleu au lieu de N s/ jaune.

Nous ignorons quelle est la raison de l'ordre observé pour le classement des villes. Cet ordre n'est pas alphabétique, comme il sera dans les séries suivantes, ce n'est pas non plus l'ordre de l'importance des villes.

Liste des surcharges. Emission 1868.

1 Mexico.	15 Tulancingo.
2 Vera-Cruz $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 15 \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \times 1 \frac{1}{2} \end{array} \right.$	16 Toluca.
3 Guadala- jara $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 19 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 20 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$	17 Pachuca.
4 Puebla.	18 Orizava $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 13 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 16 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
5 S. L. Potosi $\left\{ \begin{array}{l} \text{surch. noire.} \\ \text{surch. bleue.} \end{array} \right.$	19 Mérida.
6 Guanajuato $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 21 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 19 \times 2 \\ 3^{\text{e}} \text{ " } 12 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$	20 Cordova.
7 Monterrey $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 18 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \times 2 \end{array} \right.$	21 Chihuahua $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 15 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 18 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
8 Mazatlan $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 17 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 17 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$	22 Durango $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 13 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
9 Matamoros, surch. noire, bleue.	23 Oaxaca $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 12 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 11 \times 2 \end{array} \right.$
10 Morelia $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 15 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 11 \times 2 \end{array} \right.$	24 Cuernavaca.
11 Colima.	25 Tlaxcala $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 15 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
12 Queretaro.	26 Campêche.
13 Zacatecas $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 16 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 18 \times 2 \end{array} \right.$	27 La Paz.
14 Jalapa.	28 Chiapas $\left\{ \begin{array}{l} \text{surch. noire} \\ \text{surch. bleue} \end{array} \right.$
	29 C. Victoria.
	Tula de Tampas.

30 Saltillo.

31 Urès.

32 Tixtla.

33 Huetjutla.

34 Maravatio.

35 Tula $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 7 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 8 \times 2 \end{array} \right.$ 36 Aguas Calientes $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 26 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 26 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$

37 Lagos.

38 Tabasco.

39 Tampico.

40 Tlaxcala.

41 Guadala-
jara $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type : } 21 \times 5 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 18 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \\ 3^{\text{e}} \text{ " } 21 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$

On remarquera, dans cette série, que C. Victoria et Tula de Tampas ont le même n° 29. Ces deux villes sont du même État et, probablement, l'une a remplacé l'autre comme ville distributive de timbres.

Timbres avec fautes.

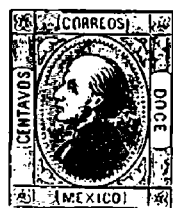
Durango :	25 c. avec 1 au lieu de 22
Matamoros :	25 c. » 8 » 9
S. L. Potosi :	25 c. » 8 » 5
Orizava :	25 c. » 20 » 18
»	25 c. » 13 » 18
Campêche :	12 c. » 27 » 26
Durango :	12 c. » O » 22
Tampico :	12 c. » 33 » 39
Cordova :	25 c. » 18 » 20
Mexico :	100 c. » 21 » 1
Oaxaca :	25 c. » 22 » 23
Veracruz :	25 c. » 8 » 3
S. L. Potosi avec 66 au lieu de 69.	
S. L. Potosi : 12 c. avec 6 seul, le second chiffre du millésime manquant.	
Puebla :	25 c. avec 95 au lieu de 69
Maravatio :	25 c. » 63 »

Surchargés de deux noms de villes différents

12 c. avec 10 Morelia et Vera-Cruz.

12 c. avec 23 Oaxaca et Vera-Cruz.

On rencontre de ces timbres avec nos seuls sans nom de ville.



1872. — Effigie de profil à gauche du curé Hidalgo. Impression C s/ B.

a. Sans surcharge.

Sans moiré au revers

Non dentelés.

25 c. rouge.
50 c. jaune.
100 c. lilas.

Avec moiré au revers

Non dentelés.

6 c. vert.
12 c. bleu.
25 c. rouge.
50 c. jaune.
100 c. lilas.
Percé en points.
100 c. lilas.

*b. Avec surcharge.**Avec moiré au revers.*

<i>Non dentelés.</i>	<i>Percés en points ou en arc (non officiel).</i>
6 c. vert.	6 c. vert.
12 c. bleu.	12 c. bleu.
25 c. rouge.	25 c. rouge.
50 c. jaune.	50 c. jaune.
100 c. lilas.	100 c. lilas.

Le système de surcharge est le même que pour l'émission précédente, mais l'ordre adopté pour le classement des villes est modifié. Mexico, capitale a le n° 1 et les autres villes suivent dans l'ordre alphabétique de A à Z, depuis le n° 2 jusqu'au n° 51. La série finit par Guanajuato 52. La surcharge est toujours appliquée dans le sens vertical.

Liste des surcharges de noms de ville. Émission 1872.

1 Mexico surch. gothique. surch. en cintre.	27 Mérida.
2 Acapulco.	28 Monterrey.
3 Aguas Calientes.	29 Morélia.
4 Apam.	30 Oaxaca 1 ^{re} t. : 11 1/2 X 2 2 ^e " dans un cadre
5 Campêche. I. del Carmen.	31 Orizava 1 ^{re} t. : 13 X 2 2 ^e " 16 1/2 X 2 1/2
6 Chalco.	32 Otumba.
7 Chiapas.	33 Pachuca.
8 Chihuahua.	34 Puebla.
9 Colima.	35 Querétaro.
10 Cordova.	36 Saltillo.
11 C. Bravos.	37 S. L. Potosi.
12 C. Victoria.	38 Tabasco.
13 Cuautitlan.	39 Tacubaya.
14 Cuernavaca.	40 Tampico.
15 Durango 1 ^{re} t. : 17 X 2 1/2 2 ^e " 13 1/2 X 1 1/2	41 Tepeji.
16 Guadalajara.	42 ?
17 ?	43 ?
18 Guana- 1 ^{re} t. : 21 X 2 juato 2 ^e " 17 1/2 X 2 3 ^e " 18 X 2 1/2	44 ?
19 Huejutla.	45 Tlaxcala.
20 Jalapa.	46 Toluca.
21 ?	47 Tula.
22 Lagos.	48 Tulancingo.
23 La Paz.	49 Urès 1 ^{re} type : 9 X 2 1/2 2 ^e " 7 X 2
24 Maravatio.	50 Vera- 1 ^{re} t. : 18 X 2 Cruz 2 ^e " 13 X 2 3 ^e " 14 1/2 X 1 1/2
25 Matamoros.	51 Zacatecas.
26 Mazatlan.	52 Guanajuato.

Timbres avec fautes dans le no d'ordre.

Vera-Cruz :	05	au lieu de	50
Orizava :	29	"	31
Morélia :	31	"	29
Mexico :	31	"	1

On rencontre de ces timbres avec nos seuls et avec noms de ville, sans numéros.

Nous connaissons aussi toute la série avec noms de ville seuls, sans n° d'ordre et sans millésime.



5 Mai 1874. Effigie de profil à gauche du curé Hidalgo, dans un cadre différent pour chaque valeur, piqué 12, papier épais uni ou vergé.

*a. Sans surcharge.**Papier uni.*

5 c. brun.
10 c. noir.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose.

Papier à vergesures rapprochées.

25 c. bleu.
100 c. rose.

*b. Avec surcharge.*

La surcharge de chiffres est toujours composée d'un n° d'ordre et d'un millésime séparés, seulement, au lieu d'être sur le timbre dans le sens vertical, elle est dans le sens horizontal.

Papier uni.

5 c. brun.
10 c. noir.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose.

Papier à vergesures rapprochées.

5 c. brun.
10 c. noir.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose.

Papier à vergesures écartées.

10 c. noir.
25 c. bleu.

*Liste des Surcharges de nom de Ville. Emission 1874
Papier épais uni ou vergé.*

Le système de surcharge est le même qu'en 1872 et le même ordre a été observé pour le Numérotage des Villes depuis le N° 1 jusqu'au N° 52. A partir du N° 53 jusqu'au N° 61 prennent place 8 villes nouvelles.

- | | |
|--|--|
| 1 Mexico. | 31 Orizava $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 13 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 16 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ \text{surch. bleue, rose} \end{array} \right.$ |
| 2 Acapulco. | 32 Otumba. |
| 3 Aguas-Ca- $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : lettres 3}^{\text{m}} \\ \text{liantes } 12^{\text{e}} \text{ " : } 25 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$ | 33 Pachuca, surch. noire, bleue |
| 4 Apan. | 34 Puebla, surch. noire, bleue |
| 5 Campêche et I. del Carmen. | 35 Queretaro. |
| 6 Chalco. | 36 Saltillo $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 14 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch.} \\ \text{bleue, noire.} \end{array} \right.$ |
| 7 Chiapas (surch. bleue). | 37 San Luis Potosi. |
| 8 Chihuahua $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 18 \frac{1}{2} \times 3 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 16 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$ | 38 Tabasco. |
| 9 Colima, surch. noire, bleue. | 39 Tacubaya, surc. n ^{re} , bleue. |
| 10 Cordova, surcharge noire, bleue. | 40 Tampico. |
| 11 C. Bravos. | 41 Tepeji. |
| 12 C. Victoria, surch. noire, violette. | 42 ? |
| 13 Cuautitlan. | 43 ? |
| 14 Cuernavaca. | 44 ? |
| 15 Durango $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ type : } 14 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 17 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$ | 45 Tlaxcala. |
| 16 Guadala- $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 21 \frac{1}{2} \times 3 \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 18 \times 1 \frac{1}{2} \\ 3^{\text{e}} \text{ " : } 23 \times 3 \end{array} \right.$ | 46 Toluca. |
| 17 ? | 47 Tula. |
| 18 Guanajuato. | 48 Tulancingo, surch. noire, bleue. |
| 19 Huejutla, surc. noire, bleue. | 49 Urès. |
| 20 Jalapa. | 50 Vera-Cruz $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 14 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 17 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$ |
| 21 Jilotepec. | 51 Zacatecas $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 16 \frac{1}{2} \times 2 \text{, sur-} \\ \text{charge bleue, noire} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 16 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$ |
| 22 Lagos. | 52 Guanajuato $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 18 \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 18 \times 2 \end{array} \right.$ |
| 23 La Paz. | 53 Cocula. |
| 24 Maravatio. | 54 C. Guzman. |
| 25 Matamoros, surch. noire, bleue. | 55 Tepic. |
| 26 Mazatlan. | 56 Parral. |
| 27 Mérida, surch. bleue, noire. | 57 Tehuacan $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 13 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : } 15 \times 2 \end{array} \right.$ |
| 28 Monterrey, surch. noire, rouge. | 58 Tuxpan. |
| 29 Morelia. | 59 Tula de T. |
| 30 Oaxaca $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 14 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " : dans un cadre} \\ \text{surch. noire, bleue} \end{array} \right.$ | 60 Zamora. |
| | 61 Cordova et Cordoba, surch. noire, bleue |

Le Cordova est écrit tantôt avec un b, tantôt, avec un v.

Timbres avec fautes.

Erreurs dans le N° d'ordre.

Zacatecas : 25 c. — 15 au lieu de 51

Vera-Cruz : $\left\{ \begin{array}{l} 10 \text{ noir} \\ 25 \text{ bleu} \end{array} \right.$ — 59 — 50.
Orizava : 100 c. — 13 — 31.

Erreurs dans le Millésime.

Mexico : 10 noir. — 67 au lieu de 76.

On rencontre de ces timbres avec Nos seuls sans nom de Ville et nous avons rencontré avec nom de Ville mais sans N°.

25 c. bleu Puébla et S. L. Potosi.
50 c. vert Mexico.

1878. Même type, même piquage, mêmes papiers.

Seulement il y a un changement dans la surcharge : les numéros des Villes et le millésime ne sont plus séparés et les chiffres sont plus petits.

b. avec surcharge.

<i>Papier uni.</i>	<i>Papier à vergeures rapprochées</i>	<i>Papier à vergeures écartées.</i>
5 c. brun.	5 c. brun.	5 c. brun.
10 c. noir.	10 c. noir.	
25 c. bleu.	25 c. bleu.	
50 c. vert.	50 c. vert.	
100 c. rose.	100 c. rose.	

En 1878. Changement de couleur.

a. Sans surcharge.

<i>Papier uni.</i>	<i>Papier à vergeures rapprochées</i>
10 c. orange.	10 c. orange.

b. Avec surcharge.

<i>Papier uni.</i>	<i>Papier à vergeures rapprochées</i>
10 c. orange.	10 c. orange.



1^{er} Juin 1880. Complément de la série.

a. Sans surcharge.

Papier uni.
1 c. jaune.

Papier à vergeures rapprochées.
1 c. jaune.

b. Avec surcharge.

<i>Papier uni.</i>	<i>Papier à vergeures rapprochées</i>
1 c. jaune.	1 c. jaune.

Liste des surcharges de l'émission 1878.

(Chiffres rapprochés).

L'ordre observé pour le numérotage des villes est différent des émissions précédentes, c'est toujours l'ordre alphabétique mais il est renversé; du N° 1 au N° 53 les noms se succèdent de Z à A, la série se termine par 54 Mexico (capitale) et 55 Colima.

*Liste des surcharges des noms de Ville.
Émission 1874.*

- | | |
|---|---|
| 1 Zamora surch. noire, bleue, violette. | 26 Merida surch. noire, violette. |
| 2 Zacatecas, surcharg. noire, bleue, vermillon, carmin. | 27 Mazatlan. |
| Vera- ¹ type: 17 1/2 x 2 | 28 Mata- ¹ type: 18 1/2 x 2 |
| 3 Cruz. ² type: 15 x 2 | 28 Moros- ² type: 22 1/2 x 3 |
| 4 Hermosillo. ¹ type: lettre maigres surch. noire, violette. | 28 Mara- ¹ type: 16 1/2 x 2 |
| 5 Urès. ² type: lett. grass | 28 vatio- ² type: 22 1/2 x 3 |
| 6 Tulancingo. | 28 Mara- ¹ type: 16 1/2 x 2 |
| 7 Tula de T. | 28 vatio- ² type: 22 1/2 x 3 |
| 8 Tuxpan, surcharge noire, carmin. | 30 LaPaz. |
| 9 Toluca. | 31 Lagos. |
| 10 Tehuacan, surcharg. bleue, carmin, nrc. | 32 Jilotepec surcharge bleue, bleu-noire. |
| 11 Texcoco, surcharge noire, bleue. | 33 Jalapa. |
| 12 Tepic. | 34 Parral. |
| 13 Tlaxcala surch. bleue. | 35 Huejutla, surcharge bleue. |
| 14 Tampico surch. noire, bleue, violette. | 36 Guana-juato. |
| 15 Tacubaya, surcharge bleue. | 37 Guadajajara. |
| 16 Tabasco. | 38 Durango. |
| 17 S. L. Potosi. | 39 Chihuahua. |
| 18 Sahillo. | 40 Chiapas, surcharge bleue. |
| 19 Queretaro. | 41 Chalco. |
| 20 Puebla. | 42 Cordova. |
| 21 Pachuca surch. noire, bleue. | 43 C. Guzman. |
| 22 Orizava. | 44 Cocula. |
| 23 Oaxaca. | 45 Cuernavaca. |
| 24 Morelia. | 46 Cuautitlan. |
| 25 Monterrey. | 47 C. Victoria, surch. bleue, violette. |
| | 48 C. Bravos. |
| | 49 Colima. |

- | | |
|---------------|--------------|
| 50 Campêche, | 53 Acapulco. |
| 51 Apam. | 54 Mexico. |
| Aguas | 55 Colima. |
| 52 Calientes. | |

Il est à remarquer, dans cette liste, que Parral n° 34, vient après les J. Cela tient à ce que Parral est l'abréviation de Hidalgo del Parral.

Timbres avec fautes.

Erreurs dans le n° d'ordre.

- | | | |
|----------------|-------------|---|
| Merida | 25 c. | 278 au lieu de 2678 |
| Toluca | 10c. jaune | 280 — 980 |
| Puebla | 100 c. | 379 — 2079 |
| Vera-Cruz | 25 c. | 8 — 3 |
| Tlaxcala | 25 c. | 12 — 13 |
| — | 10 c. jaune | 12 corrigé par 13 |
| Chalco | 5 c. | 21 au lieu de 41 |
| Tabasco | 50 c. | 26 — 16 |
| Tula | 25 c. | 27 — 7 le 7 a été appliqué par dessus le 5. |
| Puebla | 5 c. | 29 — 20 |
| — | 10c. jaune | 29 — 20 |
| — | 25 c. bleu | 29 — 20 |
| Durango | 10c. jaune | 35 — 38 |
| — | 100c. rose | 35 — 38 |
| — | 10c. jaune | 35 — 38 |
| Queretaro | 5 c. | 35 — 19 |
| Mexico | 10 c. jaune | 45 — 54 |
| — | 25 c. | 45 — 54 |
| — | 100 c. rose | 4 — 54 |
| Cuernavaca | 25 c. | 54 — 45 |
| Monterrey | 5 c. | 55 — 25 |
| — | 10c. jaun | 2851 — 2581 |
| Mazatlan | 50c. | 72 — 27 |
| C. Bravos | 25 c. bleu | 53 — 48 |
| Aguascalientes | 25c. bleu | 56 — 52 |

Erreurs dans le millésime

- | | | |
|------------|-------------|---------------------|
| Guanajuato | 25 c. | 36 68 au lieu de 78 |
| Mexico | 10 c. jaune | 89 — 80 |
| — | 25 c. bleu | 89 — 80 |
| Zamora | 50 c. | 128 — 82 |

Habilitados.

On rencontre des timbres surchargés de 2 numéros d'ordre et millésime différents : ce sont des timbres qui étaient primitivement destinés à une ville et qu'on a envoyés ultérieurement à une autre ville. Nous avons déjà rencontré un fait analogue dans l'émission des aigles.

Nous connaissons :

- | | | |
|---------------------|-------------------|------------------|
| 25 c. bleu, Mexico, | 5481, habilitado, | 1681 (Tabasco) |
| 25 — Vera-Cruz | 379, | — 4279 (Cordova) |

On trouve des timbres de cette émission avec n° seuls, sans nom de ville.

En 1881. Premier Changement de Papier.

Papier vergé mince.

4 c. orange ?
5 c. brun.
10 c. jaune.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose ?

Fin 1881 et 1882. 2^e Changement de Papier.

Papier uni mince.

a. Sans surcharge.

4 c. jaunâtre.
5 c. brun.
10 c. orange.
50 c. vert.
100 c. rose.

b. Avec surcharge.

4 c. jaunâtre.
5 c. brun.
10 c. orange.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose.

En 1882. On trouve les modifications suivantes à la liste des surcharges des noms de Ville de l'Emission 1878. Le 4 Urès n'existe plus et est remplacé par le 4 Hermosillo et on trouve en plus le 44 Mascota.

Il est intéressant de faire remarquer que Hermosillo qui a pris la place d'Urès est situé dans le même Etat.

En 1883, le système général de surcharge est toujours le même, mais il y a un changement dans les caractères employés pour les chiffres. Ces caractères sont légèrement plus grands. En outre, on trouve les modifications suivantes à la liste des surcharges de nom de Ville de 1882. Le 44 Cocula n'existe plus et est remplacé par le 44 Mascota, les deux villes sont encore toutes deux dans le même état (Jalisco).

1879. Effigie du curé Hidalgo. Papier épais vergé — piqué 12.



On catalogue généralement deux papiers : le papier uni et le papier vergé. Nous croyons que le papier vergé existe seul. Seulement les vergeures sont souvent à peine visibles, et nous avons eu entre les mains des feuilles entières dont le haut paraissait être du papier uni tandis que le bas était sûrement du papier vergé.

a. Sans surcharge.

1 cent, brun.
2 — violet foncé.

b. Avec surcharge.

1 cent, brun.
2 — violet foncé.

5 cent. orange.	5 cent. orange
10 — bleu.	10 — bleu.
25 — carmin.	25 — carmin
50 — vert.	50 — vert.
85 — violet.	85 — violet.
100 — noir	100 — noir.

Il est inutile de refaire la liste des surcharges de nom de villes ; ces timbres ont été employés en même temps que ceux du type précédent et on trouve exactement les mêmes noms de Ville et Nos en surcharge.

Il faut donc se rapporter à la liste de l'émission 1878.

Erreurs. Papier vergé.

Mexico : 1 cent brun,	45 au lieu de 54.
— 1 — —	548 — 5480 ou 81
— 1 — —	5489 — 5480
— 2 c. violet,	45 — 54.
— 2 c. —	8481 — 5481.
— 5 c. orange,	45 — 54.
— 10 c. bleu,	45 — 54.
— 10 c. —	8481 — 5481.
— 10 c. —	5487 — 5481.
— 25 c. rose,	45 — 54.
Mazatlan: 5 c. orange,	5180 — 5480.
— 10 c. bleu,	4781 — 2781.
Mexico: 50 c. avec	5548 — 5480 ou 81.

Habilitado. Voir la note que nous avons mise à la suite de l'émission 1878. Le 2^e No est ici quelquefois noir mais le plus souvent carmin.

Nous connaissons :

1 c. brun 1980 (Queretaro)	Habilitado
1 — Mexico 5481	— 2082 surc. carm. (Puebla)
1 — Queretaro 1980	— Mexico 5482
1 — 3782 (Guadalajara)	— 2082 surc. carm. (Puebla)
1 — 3881 (Durango)	— Mexico 5483
1 — Tampico (surc. viol.) 1481	— Mexico 5483
1 — Chihuahua 3982	— Campêche 5083 (s. carm.)
1 — Mexico 5481	— Puebla 2082
1 — 2682 (Merida)	— 5083 (Campêche)
2 c. viol. f. 1980 (Queretaro)	— 2782 surc. carm. (Mazatlan)
2 — 381 (Veracruz)	— 3983 (Chihuahua)
5 c. orange Durango (s. rouge) 3881	— 2782 —
5 — 2180 (Pachuca)	— 2082 — (Puebla)
5 — 1981 (Queretaro)	— Campêche 5083 (s. carm.)
5 — 4680 (Cuautlan)	— Campêche 5083 —
10 c. bleu 680 (Tula de T.)	— Mexico 5483
10 — 1880 (Saltillo)	— Mexico 5483
10 — 3080 (La Paz)	— Puebla 2082 (surc. carm.)
10 — 3981 (Chihuahua)	— Toluca (s. viol.) 982 —
10 — 1880 (Saltillo)	— Campêche 5083 (s. carm.)
10 — 3980 (Chihuahua)	— 2782 s. carm. (Mazatlan)
10 — 2181 (Pachuca)	— Queretaro 1982
10 — 1880 (Saltillo)	— 982 surc. carmin (Toluca)
10 — 1880 (Saltillo)	— Toluca (s. viol.) 982 (s. car.)
10 — Chihuahua 3980	— Toluca — 982 —
10 — 1981 (Queretaro)	— Toluca — 981 —
10 — 3581 (Huejutla)	— 2782 (Mazatlan)
10 — 281 (Zacatecas)	— 2782 —
10 — Mexico 5481	— 1283 (Repic) —

En 1882 Changement de papier exactement comme pour l'émission de 1878.

Papier uni mince, piqué 12.

<i>A. Sans surcharge.</i>	<i>B. Avec surcharge.</i>
1 cent, brun.	1 cent, brun.
2 — violet-lilas.	2 — violet-lilas.
5 — orange.	5 — orange.
10 — bleu.	10 — bleu.
25 — carmin.	25 — carmin.
50 — vert.	50 — vert.
85 — violet.	85 — violet.
100 — noir.	100 — noir.

1^{er} juillet 1882. Complément de la série et changement de couleur, papier uni mince, piqué 12,

<i>A. Sans surcharge.</i>	<i>B. Avec surcharge.</i>
12 c. brun.	12 c. brun.
18 c. brun-jaune.	18 c. brun-jaune.
24 c. violet.	24 c. violet.
50 c. jaune.	50 c. jaune.
100 c. orange.	100 c. orange.

Pour la liste des surcharges mêmes observations que ci-dessus, se rapporter à la liste de 1882. (effigie de profil).

Erreurs.

Mexico, 2 c. violet,	45 au lieu de	54
— 5 c. orange 8481	—	5481
— 10 c. bleu, avec		548
Merida — 2628	—	2682
Colima — 4928	—	4982
Mexico 12 c. brun 3548	—	5483
— — 5438	—	5483
Campêche — 55	—	50
Mexico 18 c. orange 483	—	5483
— — 5438	—	5483
— — 2548	—	5482
24 c. violet 483	—	5483
— — 5438	—	5483

Habilitado.

1 c. brun 3782 (Guadalajara)	Campêche 5083 surch. carm.
1 — Merida 2682	Mexico 5483
1 — Mexico 5482	2782 surch. carm. (Mazatlan)
1 — — 5482	1482 (Tampico) —
1 — 3782 (Guadalajara)	5083 (Campêche) —
2 c. violet foncé — 5482	Campêche 5083 surch. carm.
2 — — 5482	Toluca surch. viol. 982 surch. carm.
2 — — 5482	2782 surch. carmin. (Mazatlan)
5 c. orange 381 (Vera-Cruz)	Tampico 1482 surch. carm.
5 — 3981 (Chihuahua)	2782 surch. carm. (Mazatlan)
10 c. bleu, Mexico 5482	(Toluca) surch. violet 982 surch. carm.
10 — 282 (Zacatecas)	Toluca (surch. bleue) 982

On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime sans noms de ville.

En 1883, le même fait se produit que dans l'émission précédente. C'est-à-dire les caractères employés pour les chiffres surchargés sont légèrement plus grands.

Il est inutile de relaire la liste des surcharges; se rapporter à la liste de 1883. On trouvera de ces timbres avec n° d'ordre et millésime sans noms de ville.



1^{er} janvier 1882. Chiffre dans un ovale, papier uni mince, piqué 12 :

<i>a. Sans surcharge.</i>	<i>b. Avec surcharge.</i>
2 c. vert.	2 c. vert.
3 c. carmin.	3 c. carmin.
6 c. bleu.	6 c. bleu.

Liste des surcharges de noms de ville comme en 1882 (effigie de profil).

On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime, sans nom de ville.

1883, même changement dans les caractères des chiffres que dans les deux émissions précédentes. Liste des surcharges des noms de ville comme en 1883, effigie de Profil. On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime, sans nom de ville.

Note générale relative aux 3 émissions :

Effigie de Profil 1878.

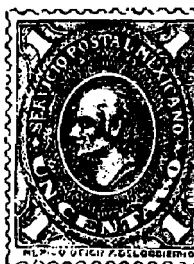
» de Hidalgo.

Chiffres.

Ces trois émissions ont servi en même temps. Il n'y a aucun intérêt à les distinguer les unes des autres au point de vue de la surcharge.

Janvier 1884. Effigie de profil à gauche dans un ovale

C. 5/ B., piqué 12 :



1 c. vert.	20 c. vert.
2 c. »	25 c. »
3 c. »	50 c. »
4 c. »	1 peso, bleu.
5 c. »	2 » »
6 c. »	5 » »
10 c. »	10 » »
12 c. »	

Les surcharges ont disparu complètement. Toutefois, nous avons vu un 10 c. vert surchargé Cuernavaca, sans aucun chiffre. C'est probablement une erreur commise par le bureau de poste de Cuernavaca.

CAILLEBOTTE.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT

Nous acceptons, dès ce jour, au prix de fr. 4.00, les souscriptions au nouveau *supplément du catalogue prix-courant*, qui paraîtra vraisemblablement en novembre prochain.

Les demandes non accompagnées du montant sont considérées comme nulles.

CHRONIQUE

AÇORES.

Le 2 réis, chiffre dans un ovale, a été mis en usage avec la surcharge : *Açores*, en petites lettres rouges (?) :

2 réis, noir, surch. rouge?

ANGOLA.

Changement de couleur des timbres 20 et 25 réis :

20 réis, rouge.
25 — violet.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 penny étant venu à manquer on a suppléé



à cette insuffisance par l'émission d'un 3 pence, sur lequel on a appliqué la surcharge verte : 1 d. au milieu du timbre.

Nos exemplaires ont pour filigranne le CC et couronne : il est probable qu'il doit en exister avec CA et couronne :

1 penny sur 3 p., brun et vert.

A ce dernier filigranne, nous avons :

6 pence, mauve.

BARBADE



Voici le dessin de l'enveloppe pour lettres enregistrées dont nous avons parlé antérieurement. Il y en a 3 formats que l'on nous désigne en pouces $5 \frac{1}{4} \times 3 \frac{1}{4}$, 8×5 et 10×7 pouces :

2 pence, outremer.

BELGIQUE.

L'administration des postes a mis en vente le mois dernier la carte à 10 centimes avec une légère modification d'inscription. On a remplacé : *Ce côté est réservé etc.* par *Postkaart*.

Pourquoi n'a-t-on pas donné satisfaction entière aux flamingants en traduisant les autres inscriptions : *Union postale universelle — Belgique* ?

Il nous paraît qu'il est bien autrement difficile de se rendre compte de la valeur de ces mots que de *carte postale* que tout le monde comprend. Après cela nous aurons peut être cette traduction plus tard :

10 centimes, carmin sur azur.

Der Philatelist a vu des cartes de service ayant l'impression noire sur blanc et l'inscription : *Administration communale de Liège ou 1^{er} régiment d'artillerie*.

BULGARIE.

Au type des timbres en cours, il faut ajouter deux valeurs nouvelles :

1 stotinki, ardoise.
2 — vert-russe.

CAP VERT.

Les 20 et 25 réis ont la couleur changée :

20 réis, rouge.
25 — violet.

CEYLAN.

De nouvelles variétés à ajouter à celles déjà si nombreuses. Elles sont signalées par le *Philatelic Record*.

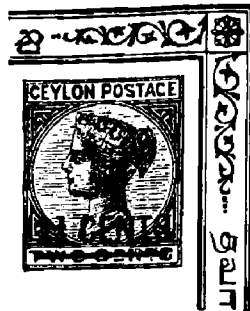
Carte postale 6 cents, bleu, surchargée 10 cents en noir, en travers de la valeur originale : trois variétés par les caractères des surcharges, ainsi que le 6 cents sur 8 cents.

Enveloppe pour lettres enregistrées ayant *fifteen cents* sur le 12 cents, en trois formats F. G. H. ou $5 \frac{1}{4} \times 3 \frac{1}{4}$ pouces, $6 \times 3 \frac{3}{4}$ et 8×5 pouces. Cette dernière existe aussi avec la surcharge renversée.

L'enveloppe ordinaire a la surcharge imprimée actuellement en carmin.

Les timbres 5 c sur 4 c et 5 sur 36 existent avec la surcharge renversée. Résumons donc :

<i>Carte postale</i>	10 c	sur	6 c bleu, surch. noire (3 var).
<i>Enveloppe</i>	15 c	—	12 c rose — (3 form).
—	15 c	—	12 — — renversée
—	4 cents,	outremer	— carmin
<i>Timbres-poste</i>	5	— sur 4 c	carmin — noire —
	5	— — 36 c	bleu — — —



Carte postale : 5 cents sur 8 cents, brun-rouge et noir.
— 2 1/2 — 2 — lilas —

CHYPRE.

Le timbre anglais, 2 1/2 p. outremer, d'avril 1881, a été vu par M. Roussin avec la surcharge noire *Cyprus*.

Il nous paraît que ce timbre a mis bien du temps à se faire connaître. Émis partiellement en Angleterre en avril 1881, il faudrait admettre une circulation immédiate à Chypre, puisque en juillet 1881 les timbres en pence, faisaient place à d'autres en piastres. Donc sous toute réserve :

2 1/2 pence, outremer, surch. noire.

COSTA RICA.

La surcharge *oficial* du 1 cent est actuellement NOIRE :

1 cent., vert et noir.

DANEMARK.

Copenhague. On n'accusera pas la compagnie de Copenhague de rester inactive. M. Vedel nous a remis de la dite compagnie :

1° Un timbre 15 öre, au type connu, émis le 26 mai dernier ;

2° Un timbre semblable surchargé en travers du chiffre noir 10, émis le 1^{er} juin ;

3° Un timbre 10 öre, vert, type de l'enveloppe reproduit n° 269, émis le 15 juin :

15 öre, rouge.
10 — 5/15 — et noir.
10 — vert.

FINLANDE.

La carte avec réponse 10+10 penni rose, est entrée en usage en juillet dernier :

10+10 penni, rose et noir.

FRANCE.

Les cartes pneumatiques ont paru fin juillet dépourvues du plan de Paris :

30 centimes, noir s/chamois.
50 — — s/bleu.

M. Glavany nous écrit :

« Les timbres français pour les bureaux du



Levant, ont été surchargés de la monnaie turque. Cela permettra de les vendre à meilleur compte, suivant en cela l'exemple des postes russes, autrichiennes et allemandes, lesquelles tout en faisant figurer sur leurs timbres la taxe fixée par Berne, c'est-à-dire 7 k. les Russes, 10 soldi les Autrichiens et 20 pf. les Allemands ne perçoivent cependant qu'une piastre, soit 20 % de moins.

« Les postes française et anglaise qui arrivent toujours les dernières lorsqu'il s'agit d'introduire une amélioration dans leur administration continuaient à percevoir 25 centimes la première et 2 1/2 pence la seconde soit 1 1/2 piastre pour un port simple ce qui leur a fait perdre la plus grande partie de leurs clients.

« Depuis le 16 août la France s'est décidée à suivre l'exemple des Allemands et a fait paraître les timbres 1, 3 et 4 piastres moyennant une surcharge appliquée en noir sur les 25, 75 centimes et 1 franc. »

Voici comment se trouve annoncée cette émission :

POSTES FRANÇAISES

A partir du 16 août courant, la poste française vendra les timbres-poste de 25 cent., 75 cent. et 1 fr., au prix de 1 piastre, 3 piast. et 4 piastres.

Le public est prié de se munir de monnaie turque pour éviter les difficultés et les pertes de change.

Constantinople, le 5 août 1885.

GRANDE-BRETAGNE.



Le 1^{er} avril a donné le jour à trois timbres destinés aux bureaux de poste du Levant et pour les raisons données plus haut à « France. »

C'est par une surcharge noire que les timbres 2 1/2, 5 pence et 2 sh 6 pence sont de-

venus 40, 80 paras et 12 piastres :

40 paras 5/2 1/2 p., lilas et noir.

80 — 5 — vert —

12 piastres 5/2 sh 6 p. lilas —

GWALIOR.



Nous avons reçu les timbres décrits en juin dernier. Ils ont été émis le 1^{er} juillet et s'il en existe dans les collections avant cette époque, c'est qu'ils ont été obtenus par faveur.

On nous affirme qu'il n'y a pas d'autres valeurs en usage que les 1/2 et 1 anna : le complément de la série suivra sous peu.

Ce sont les nouveaux timbres des Indes anglaises sur lesquels il a été appliqué *Gwalior* en bas et l'équivalent en haut, en caractères indiens :

1/2 anna, vert.

1 — brun-violet.



L'enveloppe 1/2 an. et la carte 1/4 an. ont la même surcharge et en plus les armoiries de cet Etat, c'est-à-dire, un soleil entre deux serpents debout :

Enveloppe. 1/2 an vert et noir sur blanc vergé.

Carte-postale. 1/4 — brun — — — — — chamois.

Il y a encore des notes postales. Ce sont les mêmes que celles des Indes anglaises, nous écrit-on, avec addition de l'armoire imprimée dessus.

ITALIE.

La carte de l'union a été rencontrée par M. Diena avec la date de fabrication 84 :

10 centimes, brun sur vert.

JHIND.



Le 1^{er} juillet dernier est entré en usage une série nouvelle de timbres, cartes et enveloppes en remplacement des timbres connus.

Les nouveaux timbres ne sont que les timbres indiens surchargés *Jhind State* de gauche à droite et par erreur sur chaque feuille ces mêmes mots de droite à gauche. Cette surcharge est noire pour toutes les valeurs.

Le 4 annas est à l'ancien type et a par conséquent une tête d'éléphant en filagramme au lieu d'une étoile; cette valeur n'a pas la faute d'inscription signalée plus haut; elle ne se présentait pas du moins sur la feuille que nous avons reçue.

Quelques-uns de ces timbres ont reçu une seconde surcharge noire : *service* pour usage officiel.



Les cartes et les enveloppes ont *Jhind State* de droite à gauche, contrairement aux timbres poste; au dessous de l'estampille, les armoiries de l'Etat dans un cœur renversé :

Timbres poste	1/2 anna, vert.	surch. noire.
—	1 — brun violet	—
—	2 — outremer	—
—	4 — vert	—
—	8 — violet	—
—	1 rupee gris-lilas	—
Timbres de service	1/2 anna, vert	—
—	1 — brunviolet	—
—	2 — outremer	—
Cartes-postales	1/2 — brun rouge	bleue
Enveloppes	1/2 + 1/2 —	—
—	1/2 — vert	rouge.
—	1 — brun	argent et brun.

Cette dernière enveloppe a un éléphant sur fond brun dans un cercle, à la patte de fermeture.

LABOUAN



Le 16 cents bleu est devenu 2 cents, par une surcharge, c'est convenu. Cette surcharge est en travers de l'effigie et annoncée 2 cents, en noir.

2 cents, sur 16 c. bleu, surch. noire

Le filagramme est CA et couronne.

MACAO

Les 20 et 25 réis prennent la couleur adoptée pour les Angola et Cap vert, savoir :

20 réis, rouge.

25 — violet.

Quant aux 10 réis vert, 40 jaune, 50 bleu, annoncés en juin 1884, ils viennent seulement d'être distribués à cette colonie.

Le *Philatelic Record* prétend que les timbres surchargés avec et sans accent se trouvent sur la même feuille. Ce n'est pas le cas pour les feuilles que nous avons qui toutes ont les timbres portant *reis* sans accent.

MALACCA



La carte 4 cents arrive avec la surcharge noire: *Three cents*, en petites capitales :

3 cents sur 4 c., brun-rouge et noir.

MEXIQUE

La nouvelle suivante est empruntée à *Der Philatelist* :

Avis au public.

Wells Fargo et C^{ie} ayant obtenu une concession du Gouvernement, sont en mesure de recevoir la correspondance de première classe pour tous les points de la République du Mexique, Etats-Unis et Europe.

Des « franks » sont vendus à toutes nos agences. Les correspondances doivent être contenues dans les enveloppes affranchies de la Compagnie.

Des soins particuliers sont donnés pour la prompte remise des lettres.

DANIEL TURNER.

Intendant supérieur.

« Donc, dit notre confrère, le Mexique a concédé à Wells Fargo et C^{ie} l'autorisation d'envoyer des lettres.

« Ils ont émis à cet effet des enveloppes particulières sur papier blanc et bleuté à l'intérieur, format 152x85 mm et portant dans le coin supérieur droit le timbre Mexicain vert et à gauche, en vert,

la grande inscription: *Express Wells, Fargo et Cie — Precio — 15 (br 25, 30) ctvs — Franco en la — Republica Mexicana — y por todas las lineas de la Compania.* Il y a :

6 c. (prix 15 c.) pour Etats-Unis (1/2 or.)	
10 — — 15 — — Mexique —	
12 — — 15 — — Europe —	
12 — — 25 — — Etats-Unis (1 or.)	
20 — — 25 — — Mexique —	
24 — — 30 — — Europe —	

L'enveloppe 12 c. porte en dessous de l'inscription verte de gauche : *Para cartas 1/2 oz à Europa exclusivamente.*

» On ne peut pas coller de timbre sur ces enveloppes. Si, par exemple, une lettre pour les Etats-Unis pèse plus de 1/2 once (15 gr.), la Cie Wells Fargo colle au dos de la première une seconde enveloppe 6 cents, les timbres qui y seraient collés n'ayant aucune valeur. Il en est de même pour les autres pays.

« Les lettres mêmes doivent être portées au bureau de Wells Fargo (plus tard il sera établi des boîtes à lettres). Elles sont estampillées : *Express Wells, Fargo — y Cia — (Date) — de — Mexico.*

» Le prix ayant été élevé, ces enveloppes n'ont plus cours. Elles ont reçu une surcharge rouge sur l'inscription verte de gauche. Il y aurait :

Envel. Provisoire :	6 c. vert sur blanc et bleu à 20 c.
—	10 — — — — — 20 —
—	12 — — — — — 30 —
—	24 — — — — — 35 —

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Le *Journal de Monaco* du 30 juin, publie l'avis suivant, que nous envoie « un de nos abonnés » :

AVIS

A partir du 1^{er} juillet, il sera mis en vente au guichet des bureaux de poste et de télégraphe de Monaco et de Monte Carlo, chez les débiteurs de tabac et autres personnes autorisées à vendre des timbres-poste, des timbres de 5, 15 et 25 centimes à l'effigie de S. A. S. le Prince Charles III.

Sept autres catégories de timbres, portant la même effigie, seront mises en vente au fur et à mesure de la fabrication.

Ces timbres pourront être employés pour l'affranchissement des correspondances déposées dans les boîtes ou au guichet des bureaux de poste et de télégraphe de la Principauté exclusivement.

Provisoirement et pour éviter toutes difficultés, les timbres-poste français de 5, 15 et 25 centimes pourront être utilisés concurremment avec les figures de nouvelle création.

Les autres catégories de timbres-poste français,

les cartes postales, les enveloppes et les bandes timbrées du type actuel resteront, comme par le passé et jusqu'à nouvel ordre, en circulation dans la Principauté.

Les timbres ont l'effigie du Prince Charles III à droite dans un cercle, ayant au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Principauté de Monaco* et en bas : *Postes* entre des chiffres. Le nom *D. Dupuis* en dehors du timbre, à gauche, est celui du dessinateur et *E. Mouchoy*, à droite, celui du graveur.

Ce timbre ne nous paraît pas heureux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 12 :

5 (centimes ?) bleu.	
15 — — carmin.	
25 — — vert.	

Les autres catégories de timbres, dont parle l'avis qu'on vient de lire, sont les suivantes :

1 centime, olive.	
2 — violet.	
10 — brun sur jaune.	
10 — bleu — rose.	
75 — noir — —	
1 franc, — — — jaune.	
5 — — carmin — vert.	

MOZAMBIQUE.

De même que les timbres Angola, Cap Vert et Macao, les 20 et 25 reis de Mozambique paraissent :

20 reis, rouge.	
25 — — violet.	

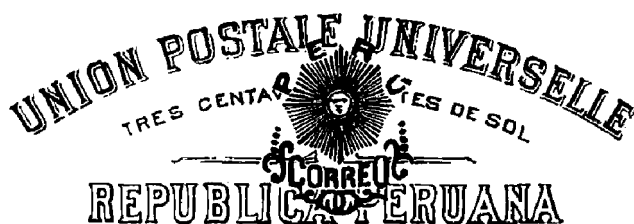
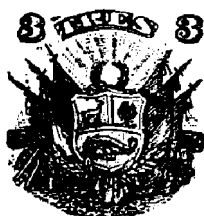
NABHA.



Cet Etat du Pendjab a émis, le 1^{er} juillet dernier, une série complète de timbres, cartes et enveloppes. Ce sont les timbres des Indes anglaises qui ont été accommodés pour la circonstance, comme les premiers timbres de Puttialla, c'est à dire avec le nom du pays centré à gauche et *State* à droite de l'effigie.

Nous avons ainsi :

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun-violet,	—
2 — outremer,	—
4 — vert,	—
8 — violet,	—
1 rupee, gris-lilas,	—



Sauf le 4 annas, qui est du type 1866, et a, par conséquent, une tête d'éléphant en filagramme, les autres valeurs ont une étoile dans le papier.

En plus de ces timbres, nous avons une série de timbres officiels, semblables aux précédents, sauf qu'on a ajouté, sur une ligne horizontale : *Service*, en noir.

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun-violet,	—
2 — outremer,	—

Les cartes ont la surcharge bleue et en-dessous les armoiries de cet Etat, également en bleu :



Carte postale : 1/4 anna, brun-rouge et bleu sur chamois.
— 1/4+1/4 — — —

Les enveloppes ont, le 1/2 anna, la surcharge rouge et les armoiries de la même couleur ; quant au 1 anna, la surcharge est argent et les armoiries brunes. La patte de fermeture de cette dernière a, contrairement au 1/2 anna, un éléphant en relief, blanc sur brun :

Enveloppe : 1/2 anna, surch. rouge.
— 1 — — argent et brun.

Il y a encore des notes postales portant des armoiries sur les formules des Indes anglaises.

NATAL.

Le *Philatelic Record* annonce une nouvelle variété du 1/2 penny provisoire ayant une *penny* actuel surchargé *half penny* :

1/2 penny sur 1 p., rose et noir.

PÉROU.



Il nous arrive deux timbres nouveaux émis à Arequipa par le général Caceres, aux armoiries de ce pays. Au 5 centavos ces armoiries (avec drapeaux) se trouvent dans un ovale à fond blanc ayant pour inscription : *Correos del Peru — cinco centavos*, ovale placé sur un grand écusson contenant aux angles supérieurs un chiffre ; en bas, sur un cartouche horizontal : *Franqueo*.

Le 10 centavos a les armoiries dans un écu ; en-dessous, l'inscription de la valeur en toutes lettres sur une banderole coupée par un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés, surchargés en noir d'un timbre rond ayant : *Arequipa* ou *Puno* :

5 centavos, olive,	surch. Arequipa et Puno en noir.
10 — gris-bleu — — —	— et bleu.

Il faut ajouter aux cartes ayant reçu un gros chiffre vers l'angle droit, (voir ci haut) :

5 cent, noir, surcharge bleue	sur blanc.
5 — — — violette	chamois.
5+5 — — — — —	— — —

POUNTCH.

Aux observations contenues dans le n° précédent de ce journal, M. Evans nous répond que les timbres dont il a parlé ont été reproduits n° 267 du *Timbre-Poste* et qu'ils ont les couleurs et papiers suivants :

1/2 anna, rouge sur bleu épais vergé.
2 — — — — —
4 — — — — —
1 — — — blanc brut —
1 — — — — —

PUTTIALLA.

On a annoncé la série complète de ces timbres, avec surcharge *Puttialla State* sur deux lignes. Il

paraîtrait qu'il n'existerait seulement que les suivants :

	1/2 anna, vert,	surch. rouge.
	1 — brun-violet,	— noire.
Carte :	1/3 — brun-rouge,	— —
Enveloppe :	1/2 — vert,	— rouge.
	1 — brun,	— noire.

M. Roussin dit qu'il a vu les variétés suivantes :

Ayant PUT TIALLA et AUTTIALLA :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

Ayant double impression, noire et rouge :

Carte postale : 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire et rouge.

On nous écrit qu'il y existe des notes postales, semblables à celles des Indes anglaises, et en plus les armoiries de cet Etat.

QUEENSLAND.

L'I. B. J. prétend que les cartes actuelles, au lieu d'avoir le carton blanc, l'ont en chamois clair, rappelant la couleur du carton employé primitivement. Pas de changement à la carte :

1 penny, carmin sur chamois clair.

RUSSIE.

Zadonsk (Woronèje). Le timbre 5 kop. n'est plus piqué. Est-ce accidentellement? nous n'en savons rien :

5 kop., vert-jaune et noir.

Tichvin (Novgorod). Les derniers 5 kop. sont d'un bleu foncé, au lieu de bleu pâle :

5 kop., bleu foncé.

Opetchka (Pskoff). Le timbre 5 kop., gris, de 1881, est actuellement imprimé en rose; piqué :

5 kop., rose.

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Voici de nouvelles surcharges qui nous arrivent. C'est le 40 centimes, *non dentelé*, des colonies françaises, qui sert aujourd'hui à faire les valeurs manquantes. En haut : 10 ou 15; en bas : S. P. M. en lettres gothiques. Nous reproduirons le type le mois prochain :

10 centimes sur 40 c., vermillon et noir.
15 — 40 c., —

ST-THOMAS ET PRINCE.

Les 10 réis, vert, 40 réis, jaune, annoncés depuis 1881, sont entrés en usage, et les 20 et 25 réis ont eu leur couleur changée :

20 réis, rouge.
25 — violet.

SÉNÉGAL.

On nous écrit de cette colonie :

« Ainsi que vous l'avez lu dans les diverses publications qui s'occupent de timbrologie, il est parfaitement vrai que les timbres-poste et les timbres-taxe de la colonie portaient la surcharge *Sénégal*, mais ces timbres n'étaient destinés qu'à la circulation intérieure et après un essai qui n'a duré que fort peu de temps, il a été décidé, par l'administration, qu'on ne ferait plus emploi de cette surcharge. »

Cet avis nous arrive d'un collectionneur qui doit être au courant des émissions qui lui passent sous les yeux. Voici maintenant une lettre administrative qui dit précisément le contraire.

« L'apposition du timbre « Sénégal » dont vous m'entretenez a eu lieu par suite du manque de timbres à dates dans quelques-uns des bureaux de la colonie, qui n'avaient pas d'autre moyen d'oblitérer leurs timbres dans l'origine. Mais chacune des postes de la colonie étant actuellement pourvue de timbres à dates envoyés par le métropole et récemment reçus ici, l'application du timbre « Sénégal » devient rigoureusement interdite et les timbres frappés de ce mot que vous avez vus en feuille ne proviennent que de la complaisance d'un bureau. »

SHANGHAÏ.

Le *Philatelic Record* a reçu information qu'une carte postale provisoire, valeur 20 cash, bleu, serait en usage, en attendant une nouvelle fourniture.

Nous avons toujours cru que le type en cours était d'émission locale. La carte qui viendrait d'être émise serait semblable, pourquoi provisoirement, si le tirage se fait dans la localité ?

20 cash, bleu.

TASMANIE.

La carte actuelle est changée de couleur. Elle avait celle de l'union, elle est actuellement marron dit le *Philatelic Record* :

1 penny, marron sur blanc.

TRANSVAAL.

Le 3 pence, rouge sur blanc, a servi à nous donner des 1/2 penny, par l'application d'une surcharge verticale : *Halve penny*, comme le fac-simile :

1/2 penny, rouge et noir.





VICTORIA.

Il paraîtrait que nous avons fait erreur le mois dernier, en donnant le 2 sh. comme portant le mot : *Stamp Duty*. C'est le type ci-contre qui a reçu cette surcharge :

2 shillings, bleu s/vert, surch. noire.

Timbres officiels de la Tasmanie.

Les timbres officiels ont été introduits en juillet 1883. Ils sont appliqués à la main indifféremment sur les enveloppes, bandes, imprimés. Il y en a donc sur papiers bien variés. Voici la liste de ce qui existe :

The Treasury, noir, bleu.
The Attorney General, bleu.
The Minister of Lands, bleu.
The Public Works Office, Hobart, noir.
The Government Statistician, bleu.
The Education Department, noir, bleu.
The Chief Secretary, bleu, mauve.
The Governor of Tasmania, bleu.
Tasmanian Railways, bleu.
The Postmaster General, bleu, mauve.
The R (ead) E (state) Duties Department, bleu.

Le même, ayant un N au-dessous des armoiries et employé pour le District Nord.

Il existe aussi une carte The Government Statistician, bleu.

L'enveloppe prussienne 1/2 sgr. de 1854.

L'enveloppe dont nous allons nous occuper doit être connue en Allemagne ; les journaux de ce pays en ont sans doute fait mention, ce qui a dû nous échapper, ne comprenant absolument pas la langue allemande. Si encore elle était écrite comme ce programme de concert que nous avons sous les yeux et qui annonce : « fantasie für cornet à piston », cette langue deviendrait compréhensible pour nous, malheureusement il n'en est pas toujours ainsi et nous en sommes réduit à attendre le *Volapük*, langue universelle qui est destinée, dit-on, à mettre toutes les langues comme les chiffres, à la portée de tout le monde. Nous parlerons donc ici pour ceux de nos lecteurs qui n'avaient pas plus connaissance que nous, de cette enveloppe, avant la communication qui nous en a été faite ces jours-ci par M. Fouré.



D'après ce correspondant, l'enveloppe en question aurait été émise en 1854. Elle porte deux lignes d'inscription oblique : *ein halber silbergroschen post-couvert*, au-dessus du timbre à gauche, lequel montre l'effigie de Frédéric Guillaume IV, comme du reste toutes les autres valeurs d'enveloppes à effigie. Son inscription diffère cependant, elle est : *Stadt post brief* (lettre de la poste de ville) ce qui indiquerait un usage local ; en bas, la valeur 1/2 sgr. dans un cartouche blanc. La patte est ornée du même dessin en relief que les enveloppes 1851/53 ; le timbre est imprimé en rouge orange sur grand format, le seul connu.

L'exemplaire que nous communique M. Fouré est une épreuve d'artiste imprimée en noir sur papier de chine, mais il existe, dit notre correspondant, des spécimens qui montrent que cette enveloppe a été en emploi et qui ont la valeur biffée d'un trait de plume, en bleu. Effectivement la collection de M. de Ferrari contient un exemplaire ainsi annulé, mais faut-il en conclure que des enveloppes semblables ont été en usage ? Nous ne le pensons pas et en voici les raisons :

La taxe des lettres a été dès le début (loi du 21 décembre 1849), portée à 1 sgr. pour une distance de 10 milles (74 kilomètres) et au-dessous, et pour un poids de moins de 1 loth (16 2/3 grammes) ; on payait double port pour 1 à 2 loths, triple pour 2 à 3 loths, etc. Si la loi du 21 mars 1861 a aboli cette progression et a considéré comme double port toute lettre au-dessus de 1 loth, elle n'a pas réduit la taxe de 1 sgr. qui est restée celle des villes. Cette taxe était encore en vigueur en 1867 puisque la Société Victoria pour le soin des invalides, se voyait exceptionnellement favorisée par la réduction des 2/3 du port des lettres qui était pour elle de 4 au lieu de 12 pfennige ou 1 sgr. S'il y a eu à cette époque des enveloppes 3 et 6 pfennige réservées au Duché de Hesse Cassel, c'était afin de ne pas mécontenter les néo-Prussiens qui ne payaient que 3 pf. leurs lettres de la ville pour la ville et 6 pour l'intérieur du Duché.

Il a peut-être été question, en 1854, de réduire la taxe postale de la ville, mais assurément ce changement n'a pas eu lieu : toute enveloppe à 1/2 sgr. eût été par conséquent bien inutile.

On doit donc considérer, d'après nous, cette enveloppe comme étant un *essai* qui a vu le jour vers 1854 si nous nous en rapportons à certains indices : le dessin de patte de fermeture et l'inscription oblique.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE.

Les 2, 4 et 24 cents nous viennent avec la surcharge *oficial* en carmin imprimé en oblique de gauche à droite d'un angle à un autre et en plus les 2 et 4 cents de droite à gauche :

2 cents, vert, surch. carmin.
4 — brun, — —
24 — bleu, — —

AUSTRALIE DU SUD.

Le 1/2 penny aurait paru imprimé en vert et piqué :

1/2 penny, vert.

AUTRICHE.

Il paraît que les réimpressions des tirages précédents étaient épuisés. On en a donc fait de nouveaux pour tous les timbres et pour les enveloppes dont celles de 1861 ont été réimprimées, cette fois, en grand et moyen format.

Une carte postale, au type des timbres en cours,

aurait paru avec texte Bohémien-Italien, au dire du W. B. Z. :

2 kreuzer, brun sur chamois.

BELGIQUE.

Nous avons des cartes de service du *Ministère des Finances*. — *Administration des contributions directes, douanes et accises* : 1° avec l'inscription : N° 439 fr. 1883. — Bon n° 3543. — Ad. Mertens, à droite et contre-seing — Le receveur des contributions directes, etc., à ; à gauche et 2° avec n° 440 — 1884. — Bon n° 4130. — Ad. Mertens et contre-seing — L. aux mêmes endroits ; 3° même que 1°, mais avec deux textes français et flamand et à droite : N° 439a — 1884. — Bon n° 3770. — Ad. Mertens :

Sans valeur, noir sur blanc (3 types).

Un de nos confrères parisiens imprime les lignes ci-après : « Bruxelles fait distribuer par les facteurs du télégraphe, les lettres qui ont en surtaxe un timbre-télégraphe de... 25 centimes (croyons-nous). Tout cela serait parfait si, dans la pratique, les *messagers* n'attendaient pas trop long-



Nothing but the address to be on this side



temps, afin d'avoir une *fournée qui en vaille la peine*, à ce point que souvent la poste ordinaire va plus vite. »

On voit bien que notre confrère parle de ce qu'il ne connaît pas et qu'il juge tout, d'après ce qui se fait à Paris : c'est du reste, la manie des habitants de la grande ville.

A Bruxelles, toutes les voitures de tramway sont pourvues de boîtes destinées à recueillir les télégrammes, lettres ou cartes exprès. A chaque arrêt, un employé du télégraphe prend connaissance du contenu de la boîte et donne la direction voulue à son contenu vers les bureaux expéditeurs, de sorte qu'en moins de 20 à 30 minutes, les dépêches arrivent à destination dans toute l'agglomération bruxelloise, les facteurs et porteurs de dépêches étant autorisés à se servir des voitures de tramway ou omnibus.

BRÉSIL.

Une nouvelle qui nous étonne beaucoup nous vient du *Philatelist*, M. Schack Sommer aurait le 300 réis, orange et vert, *percé en lignes*. Ce timbre n'est connu seulement que piqué :

300 réis, orange, centre vert, *percé en lignes*.

CEYLAN.



formats :

15 cents, sur 12 c., rose, surch. noire.

Nous avons une variété de l'enveloppe 4 cents devenue *five cents* par ces mots en surcharge noire. Le mot *cents* n'est pas ponctué ici :

5 cents, sur 4 c., outremer, surch. noire.

Un 32 cents gris foncé et non gros bleu, nous est parvenu avec la surcharge : *Twenty-five cents*, en noir; filagramme C C et couronne :

25 cents, gris foncé, surch. noire.

CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT DU)

La date d'entrée de cet Etat dans l'union postale universelle est fixée au 1^{er} janvier 1886. Nous aurons donc inmanquablement des timbres-poste.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On a mis en vente dans le courant d'août dernier, (le 28) une carte postale nouvelle ayant à droite le timbre ci-haut représentant l'effigie de Jefferson, à gauche dans un ovale et entouré de branches de lauriers; en dessous, une banderole portant la valeur : *one cent*.

Le milieu de la carte porte : *Postal card* sur un cartouche horizontal surmonté de 13 étoiles, dans un autre cartouche plus petit et ayant au-dessus, sur une bande cintrée : *United States*; sous *Postal card*, l'avis : *Nothing but the address to be on this side*.

Imprimé en couleur sur carton chamois pâle :

1 cent, brun-rougeâtre.

Nous trouvons à propos d'un timbre qui devait être émis le 1^{er} juillet et qui ne verra le jour que le 1^{er} octobre, les lignes suivantes que nous cueillons dans le *Philatelic Record* :

Washington D. C., juillet 10. Le maître général des postes Vilas, a approuvé aujourd'hui le dessin pour le nouveau timbre spécial de distribution autorisé lors de la dernière session. Par les termes de la loi, le maître général des postes fut chargé d'établir un système de distribution spéciale des courriers aux bureaux de poste où la population n'est pas inférieure à 4000. Cela étant laissé à sa discrétion, dans la matière, il essaiera, par conséquent, le nouveau système à New-York et dans quelques-uns des plus grands bureaux, le 1^{er} octobre.

Le plan consiste à envoyer une lettre au bureau de distribution, lequel l'enverra à destination par un messenger sans que l'on ne doive attendre que le facteur sorte pour sa tournée ordinaire. En addition au port ordinaire des lettres, un timbre spécial de distribution doit être fixé aux objets à remettre immédiatement.

Le dessin du timbre est très joli et la vignette représente un messenger en uniforme portant une lettre à la main et le cartouche à l'angle supérieur porte ce qui suit : *U. S. Special postage delivery*; puis entouré d'une charmante guirlande de fleurs est : *Secures immediate delivery at a special delivery office* (Sécurité d'une distribution immédiate à un bureau spécial de distribution). Au-dessous est placé la dénomination du timbre en chiffre et en lettres.

Le nouveau timbre sera fait par la *American Bank Note Company* de New-York et sera mis en vigueur comme essai, dans les grandes villes seulement.

Par cet arrangement, une grande partie de temps sera épargné dans la distribution des lettres d'affaires; car ces lettres, portant des timbres spéciaux de distribution, seront envoyées immédiatement par messenger à leur destination.

TIMBRE DE DISTRIBUTION D'UN DESSIN ARTISTIQUE.

Washington D. C., juillet 11. Le maître général des postes a approuvé le dessin du 10 cents, timbre de distribution autorisé par le congrès dans sa dernière session. Le timbre aura environ deux fois le format du timbre-poste ordinaire et la forme d'un billet d'un dollar. A gauche du timbre, il y aura, une gentille vignette d'un messenger en uniforme. En travers la tête du timbre sont les mots : *United-States special postal delivery* et au bas le prix du timbre : *ten (10) cents*, exprimé en chiffre et lettres. En évidence, sur le timbre, sont les mots : *Secures immediate delivery at the special delivery office*. Le dessin est joli et fait beaucoup d'effet. Le maître général des postes l'a mis hier entre les mains de la *American Bank Note Company*.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. Castle a découvert un 2° type du timbre actuel 10 centavos, orange, piqué. Il diffère par les détails de copie, mais se distingue particulièrement par les mots : *de los*, qui, au lieu d'être de petits caractères, sont à peu près de même grandeur que les autres mots de l'inscription.

Ayant cherché ce type parmi nos timbres, nous l'avons trouvé en un seul exemplaire sur la feuille

du type connu. Il occupe mystérieusement la 6^e place sur la 5^e rangée horizontale :

10 centavos, orange sur jaune pâle.

On se demandera peut être comment un 2° type a pu s'égarer parmi ces timbres. Rien de plus simple. Le lithographe en faisant son report a introduit un 20 centavos dans la feuille du 10 et pour réparer son erreur, il aura, au dernier moment, changé le 2 en 1, ce qui se constate par le 0 plus maigre qu'aux autres timbres de 10 cent.

Nous avons reçu de cette série de timbres piqués :

50 centavos, brun sur blanc.

GWALIOR.



De nouvelles valeurs sont venues renforcer celles que nous avons déjà signalées. Nous en avons même qui n'avaient pas encore reçu de surcharges, savoir 1 an. 6 pies, 3 annas et 6 annas. Tous les timbres des Indes anglaises ont la surcharge *Gwalior* en lettres capitales et l'équivalent de ce mot en caractères indiens; seulement les nouveaux venus, sauf le 2 annas, ont ces deux lignes d'inscription à la partie inférieure du timbre comme le montre l'exemplaire ci-contre, au lieu d'avoir une ligne en haut et une en bas.

Le filagramme est celui des timbres des Indes en cours, c'est-à-dire une étoile à cinq branches ou une tête d'éléphant pour les 4 et 6 annas :

1 anna 6 pies,	bistre-gris,	surch. noire.
2 —	outremer,	— —
3 —	orange,	— —
4 —	vert,	— rouge.
6 —	bistre,	— noire.
8 —	violet,	— —
1 rupee,	gris lilas,	— rouge.

En même temps que ces timbres a paru l'enveloppe 1 anna avec armoiries en brun et la surcharge *Gwalior* en noir. C'est le type que nous avons reproduit. L'enveloppe a pour cachet à la patte de fermeture, un éléphant en relief blanc sur brun, dans un cercle perlé :

1 anna, brun, surch. noire et brune.

GADELOUPE.

Les *timbres-taxe*, épuisés, ont nécessité un nouveau tirage. Au lieu d'une composition de dix timbres, il y en a eu cette fois 15 *nouvelles* sur trois rangées horizontales. Ont été mis en emploi le 25 juin dernier.

Il en a été imprimé :

6000 à	5 centimes.
6000	10 —
6000	15 —
6000	20 —
10000	30 —
6000	50 —

Quant au 35 centimes dont l'approvisionnement était suffisant il n'en a pas été imprimé à nouveau.

Parmi les quinze variétés, les mêmes pour toutes les valeurs, nous remarquons les particularités suivantes :

1° Différences dans le cadre aux 2°, 7°, 11°, 12°, 13°, 14° et 15° timbres ;

2° S de *centimes*, cassé au 7° timbre ;

3° Lalettre S de *centimes* chevauche au 12° timbre ;

4° *Guadeloupe* touchant presque le cadre par la lettre G. ;

5° Gros filet du cadre intérieur, au dessous de *centimes* du 13° timbre et en plus le filet *supérieur* en partie cassé.

Pour les 5 centimes il y a différents chiffres 5 et la particularité 3° n'existe pas ;

Pour les 10 centimes rien de particulier :

Pour les 15 centimes il y a différents chiffres 5 ;

Pour les 20 centimes régularité des chiffres, mais les particularités 3° et 4° n'existent pas ;

Pour les 30 centimes les clichés du cadre, mal assemblés, laissent un intervalle entre eux ; la particularité 4° n'existe pas ;

Pour les 50 centimes il y a différents 5 ; suppression du 4° mais par contre à certaines feuilles la lettre S de *centimes* chevauche au 14° timbre, et tout en ayant la même particularité pour le cadre qu'au 30 centimes ; enfin une feuille avec cadre régulier a pour inscription au 11° timbre *A per- cevo* (les deux dernières lettres étant déplacées).

Pour le tirage par 10 variétés on nous fait remarquer :

1° que le 7° timbre a *uadeloupe* pour *Guadeloupe* au 35 centimes ;

2° que ce même 7° timbre a parfois au 50 centimes, *G uadeloupe*, *Guad eloupe* ou enfin *Guade- loup e* touchant par le G le cadre du timbre et ayant le dernier e séparé de ce mot.

GUYANE ANGLAISE.

Le *Philatelic Record* mentionne deux timbres officiels surchargés de caractères entièrement nouveaux. Le mot *official* a 20^m de long et 3 en hauteur, allant diagonalement de l'angle inférieur

gauche à l'angle supérieur droit. L'application en a été faite à la main :

1 cent., gris, surcharge (1), flagr. C A et couronne
4 — bleu, — (?) — —

Notre confrère semble avoir des distractions, car il oublie de nous renseigner sur la couleur de la surcharge.

HONG-KONG.

Les timbres actuellement en usage sont les suivants : 2, 5, 10, 20, 30, 50 cents et 1 dollar, plus les 2 et 3 dollars *Duty* et les cartes 1 et 3 cents. Toutes les autres émissions n'ont plus cours, nous écrivons-on.

INDES ANGLAISES.

Le 4 annas, vert, *type Foreign bill* de 1874 a servi, nous dit M. Langlois, comme timbre-télégraphe après avoir reçu comme les 1 et 2 annas, la surcharge noire : *Telegraph*, en lettres capitales noires dans la largeur du timbre :

4 annas, vert et noir.

JAPON.

Un de nos confrères parle laconiquement de timbres-télégraphe qui viendraient de voir le jour. Voici comment il s'exprime :

Petit format, chrysanthème, types divers :

1 sen, brun.
2 — rose.
3 — jaune.
4 — vert.
5 — bleu clair.
10 — rouge.
15 — brun-rouge.
25 — bleu foncé.
50 — violet.
1 yen, bleu et rouge.

Les cartes ordinaires 1 et 2 sen ont été imprimées :

1 sen, carmin.
2 — —

JHIND.

La dernière série de timbres avec lettre R a été piquée, si nous en croyons les spécimens que nous adressent MM. Whitfield King et Co, savoir :

4 annas, vert, sur blanc uni, piqué 12.
8 — rouge, — — vergé, —

MACAO.

Les mêmes nous communiquent quatre feuilles du timbre 25 reis surchargé 5 *Reis* en noir. La première de ces feuilles a le mot *Reis* sans

accent; la deuxième a ce mot avec accent sur tous les timbres; la troisième n'a que les sept timbres verticaux de la 4^e rangée qui ont un accent et toutes trois ont la valeur primitive biffée d'un gros trait; enfin la 4^e feuille a *réis* avec accent et un trait mince sur 25 *réis*.

En résumé il y a 3 variétés :

Gros trait sur 25 réis (sans accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Gros trait sur 25 réis (avec accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Trait mince sur 25 réis (avec accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Il arrive de nouvelles surcharges :

10 réis sur 40 r., bleu, surch. noire.

10 — 50 — vert, — bleue.

20 — 80 — gris, — noire.

40 — 50 — vert, — rouge.

On emploie le 40 réis pour en faire un 10 et pour avoir des 40 réis en doit avoir recours au 50 réis....
spéculation et mystère !

MARTINIQUE.

Des renseignements officiels nous apprennent que les cartes postales émises le 25 juillet 1885 ont été faites en petit nombre : 1000 vertes pour l'extérieur, 500 pour l'intérieur.

Ces cartes, comme on le sait, ont été remplacées par celles envoyées de la métropole.

MONACO.

Les sept valeurs qui manquaient à l'appel et que nous avons décrites le mois passé ont fait leur joyeuse entrée dans ce monde le 7 septembre dernier. La vente est productive sans doute, car on parle d'émettre des bandes et des enveloppes timbrées.

NICARAGUA.

L'I. B. J. rapporte qu'il a été émis une carte avec réponse de la valeur de 2+2 centavos, au type de la carte ordinaire. La seconde partie porte : *Respuesta pagada.*

L'impression est en couleur sur les 1^{re} et 4^e faces :

2+2 centavos, brun-rouge sur chamois.

NORVÈGE.

Tonsberg. Le timbre 5 öre aurait servi provisoirement par la surcharge 3 en noir pour cette valeur :

3 öre, vert, surch. noire.

POUNTCH.

Signalé par le *Philatelic Record* :

Timbres 1 et 4 annas sur papier bâtonné blanc et le 2 annas sur jaune, tête bêche :

1 annas, rouge sur blanc vergé bâtonné.

4 — — — — —

2 — — — — — jaune — (tête bêche),

Les types sont ceux actuellement en usage.

QUEENSLAND.

Der Philatelist aurait vu le 2 pence, actuel, non dentelé :

2 pence, bleu.

RÉUNION.

Les Colonies françaises semblent obéir à ce mot d'ordre « En cas de pénurie de timbres, surcharger les valeurs qui existent en plus grande quantité pour y obvier. »

Nous devons supposer ce mot d'ordre en voyant la Nouvelle Calédonie, Taïti, la Guadeloupe, St-Pierre et Miquelon et aujourd'hui la Réunion nous gratifier de ces abominables surcharges, la joie des faussaires.

Les timbres qui nous viennent aujourd'hui par l'entremise de MM. Whitfield King et C^{ie} ont dans le sens vertical : *La Réunion*, en lettres capitales, puis 5c. (25) et un gros trait plus bas. Cette surcharge est appliquée sur les 2 et 20 c. qui se trouvent par ce fait augmentés de prix.



5 c. sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire, piqué 13 1/2
25 — — 20 — brique sur vert, — —

RIO DE ORO.

Rio de Oro est une possession espagnole de la côte Occidentale de l'Afrique où se sont établies récemment de grandes factoreries pour encourager le commerce avec l'intérieur et avec les îles Canaries.



Pressé sans doute de fournir des timbres à cette possession, l'Espagne pour éviter les désagréments qu'elle a en ce moment avec les îles Carolines n'a trouvé rien de mieux que d'émettre des timbres

employant ceux usités chez elle sur lesquels elle a appliqué la surcharge : *Africa Espana — Rio de Oro*, en couleur. Nous ne connaissons jusqu'à présent que trois valeurs, savoir :

5	centimos, vert, surch. carmin.
10	— carmin, — bleue.
15	— chair, — violette.

RUSSIE.

Rjeff (Tver). M. Siewert nous a fait voir différentes variétés de ce type composé, comme on sait, typographiquement. Il y a des différences dans les mots et notamment dans *posta*, mais la plus notable est la présence d'étoiles de chaque côté du chiffre.

Notre correspondant termine sa lettre en nous disant : « Je suis heureux d'avoir découvert ces timbres avec étoiles qui ont été inconnus jusqu'à ce jour. » Cette joie de M. Siewert sera partagée sans doute par chacun de nos lecteurs. Quant à nous cette découverte nous met dans le ravissement.

Orgueyeff (Bessarabie). M. Von der Beeck nous apporte le nouveau type des timbres de cette poste rurale. Au centre, les armoiries renfermées dans un ovale ayant pour inscription en caractères russes : *Orgueyeffskoy Zemskoy Pochtty* (Poste rurale d'Orgueyeff) : en bas, en dehors de l'ovale : *Try kop.* (trois kop.)

ou *Shest kop.* (six kop.) ; dans les angles du rectangle, un chiffre en oblique dans un ovale.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

3	kopecks, carmin.
6	— vert.

SAINT-CHRISTOPHE.

Nous avons annoncé dernièrement un timbre de 1 shilling. Information prise, il en résulte que ce timbre n'existe qu'avec une surcharge qui lui donne une valeur fiscale.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Un de nos confrères dénonce une contrefaçon des timbres surchargés de cette colonie française, mais il oublie un point, celui d'éclairer sa lanterne en nous indiquant les moyens de reconnaître cette

contrefaçon. Il nous fait savoir depuis que M. Jacquet, de Neuilly, est le coupable et il l'invite à comparoître devant lui.

Dénoncer les contrefaçons c'est parfait ; imprimer en lettres de feu le nom du coupable, c'est magnifique, mais pousser « le devoir » jusqu'à l'usurpation des fonctions de commissaire de police, c'est aller un peu loin..... Trop de zèle mon bon !

A la place de M. Jacquet, nous ne ferions que rire des menaces de M. Maury (Arthur pour les dames).



Voici le fac-simile de la nouvelle surcharge qui couvre presque complètement le timbre. C'est par suite d'un avis daté du 27 juillet dernier, au dire d'un confrère, que cette émission a eu lieu. Cette surcharge appliquée sur le 40 centimes, non dentelé, des Colonies françaises, nous donne les 05, 10 et 15 centimes :

5	centimes sur 40 c., vermillon et noir.
10	— — 40 c., — —
16	— — 40 c., — —

MM. Gruat et Bonn nous ont montré une variété dont nous ne nous expliquons pas du tout l'existence. Nos feuilles montrent que la surcharge a été faite à la main : elles doivent donc être toutes semblables. Or on nous produit une feuille où il existe des timbres ayant la lettre *M* renversée c'est-à-dire avec les espèces de fer de lance au-dessus.

Quant aux chiffres 10 et 15 qui semblent plus grands et qu'on nous indique comme variétés, cela tient à une mauvaise application de la surcharge.

SAINTE-LUCIE.

Le 4 pence est actuellement imprimé en brun ; filigramme C A et couronne, type avec cadre octogone intérieur :

4 pence, brun.

SALVADOR.

Le 1^{er} août passé les timbres de 10 et 20 centavos ont été délivrés avec la surcharge du contre scel en noir. Il y a donc une série complète de ces timbres aujourd'hui, ce qui comblera de joie tous les Galimars de la timbrophilie :

10	centavos, noir.
20	— violet.

SHANGHAI.

Les 80 et 100 cash vont avoir leur couleur changée, nous écrivent MM. Whitfield King et C^{ie}.

SIAM.

Annoncé par un journal parisien :

« Carte en cours avec *Union postale universelle* post-card 4 att, en surcharge noire :

4 att sur 1/8 fuang, rouge et noir sur jaune.

SUÈDE.

Nous avons déjà eu bien des surcharges, mais jamais nous n'avons eu un barbouillage aussi complet que celui que nous constatons sur la carte 6 öre actuelle que nous communique M. Hermann. Le timbre est recouvert d'un autre, plus grand, de forme ronde, contenant un gros 5 en couleur, au milieu et l'inscription circulaire suivante : *Kongl Svenska post-verket — fem öre* :

5 öre sur 6 öre, violet, surch. bleue.

TRANSVAAL.

Il y a deux variétés du timbre provisoire *halve penny* : 1° de bas en haut et 2° de haut en bas. Cela tient à ce que chaque feuille, partagée en deux parties, a la surcharge imprimée en deux fois. Cette surcharge existe sur les timbres 3 pence et 1 shilling aux armoiries et on en a appliqué une autre *two pence* — *Z A R* en rouge sur le 6 pence à effigie. De ce dernier timbre, nous n'avons eu qu'une variété, celle ayant la valeur de bas en haut :

1/2 penny, sur 3 p.,	rouge, surch. noire (2 variétés).
1/2 — 1 sh.,	vert, — — —
2 — 6 pence,	gris-vert — rouge (1 variété).

TRINITÉ.

Extrait du *Philatelic Record*, le document ci-après :

G. P. O. Trinidad, le 24 juillet 1885.

AVIS.

A partir du 1^{er} septembre 1885 tous les timbres (autres que ceux décrits ci-bas) émis dans cette colonie antérieurement au 1^{er} septembre 1883 sont périmés et ne seront plus, après cette date, acceptés en paiement de port.

Tous ceux qui auraient de tels timbres, peuvent, avant la date ci-dessus les échanger pour leur valeur dans l'émission courante, en s'adressant au bureau général des postes de Port of Spain.

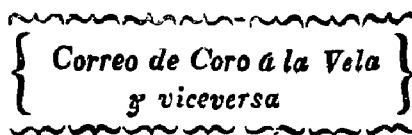
Emission en cours des timbres-poste de Trinité :

Effigie de la Reine, couronnée, à gauche dans un cercle ombré ; inscription : *Trinidad postage* dans un cartouche courbé, en haut ; valeur en lettres dans la partie inférieure ; angles ornements en couleur sur blanc.

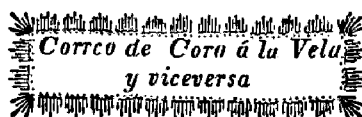
1/2 p. vert ; 1 p. rose ; 2 1/2 p. bleu ; 4 p., ardoise ; 6 p., olive ; 1 sh., brun ; aussi 5 sh. rose, grand rectangle.

(Signé) G. A. BULMER.
Maître général des Postes.

VENEZUELA.



Il paraîtrait qu'on a découvert « dans les papiers d'un administrateur décédé..... » quelques timbres qui auraient servi en 1869. Il y en a deux types de cadre : 1° suivant le fac-simile ci haut, et 2° au type de cadre que nous connaissons et que nous reproduisons à nouveau, mais d'une dimension plus grande et ayant deux dessins (?) de plus en largeur et un en hauteur.



Ces timbres n'ont pas la faute *Correo* et sont imprimés en noir sur papier de couleur glacé :

1^{er} type, noir sur rose.

2° — — — —

VICTORIA.

Les timbres à deux usages, postal et fiscal, parus en janvier ont été utilisés pour les enveloppes. Il y en a deux formats de chaque valeur. Le 2 pence occupe l'angle droit supérieur, le 4 pence la patte de fermeture, mais ici le timbre est couché, la patte trop petite ne permettant pas de mettre le timbre dans sa position naturelle.

Le 4 pence sert aux lettres enregistrées. Les enveloppes ont donc comme autrefois des inscriptions en rouge, un rectangle à droite et une croix sur les deux faces :

Formats 127×89 et 222×90 mm.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Formats 132×78 et 141×90 mm.

4 pence, carmin violacé, sur blanc vergé.

Les faux timbres-taxe 1863 d'Italie.

Nous avons publié, n° 266, un article de M. C. Dina où l'auteur nous renseigne sur les parties faibles des faux timbres-taxe italiens de 1863. Malheureusement il a commis un *lapsus calami*, ce qui a valu à un de nos confrères d'être malmené de la belle façon par un de ses clients qui avait acheté un exemplaire authentique..... 15 centimes!

Voulant détourner l'orage qui s'amoncelle sur

la tête d'un innocent, nous saurons « faire notre devoir » en apprenant aux populations que les timbres authentiques doivent avoir 50 perles et que ce sont les timbres faux qui en ont 51.

Notre confrère, qui nous prend par les sentiments pour obtenir justice, sera-t-il satisfait? Espérons-le ô mon Dieu!

Les variétés des timbres de la Réunion.



On sait généralement que les réimpressions des timbres de cette Colonie française ont trois variétés pour chacune des deux valeurs 15 et 30 centimes et qu'elles figurent sur la même feuille sur deux rangées horizontales. On en a conclu avec une certaine apparence de raison que les timbres authentiques existaient en même nombre de variétés, ce qui est une erreur ainsi que nous avons pu en juger par une 4^e variété du 15 centimes qu'on nous a fait voir, et par la découverte plus récente de cette même quatrième variété du 15 et du 30 centimes par M. Caillebotte, timbres sur lesquels il ne peut y avoir doute.

On se demandera peut-être pourquoi il n'y a pas un nombre égal de variétés des deux tirages : celui de 1851 et la réimpression de 1866 : c'est ce que nous allons faire savoir.

Lorsque nous sollicitâmes, en 1866, une réimpression des timbres de la Réunion, nous reçûmes la réponse suivante :

« Les clichés qui ont servi au seul et unique tirage exécuté en 1851, ont été descendus ensuite dans les caves où l'humidité les a complètement rendus impropres à l'impression. Pour y arriver, il faudra leur enlever la rouille ce qui retardera quelque peu votre demande..... »

C'est donc vraisemblablement la rouille qui aura fait distraire des feuilles deux timbres, sans doute trop endommagés ou qui auront été perdus en les nettoyant par le désassemblage des pièces formant le timbre. C'est toujours à cause de la rouille que les cadres ont subi une modification, remplaçant le double filet par un seul d'épaisseur un peu moindre.

Reste une question secondaire : comment les feuilles de 1851 étaient-elles composées? Portaient-elles quatre timbres d'une même valeur ou huit timbres des deux valeurs sur deux rangées horizontales ou deux verticales? Des exemplaires unis pourraient seuls répondre à ces questions. Et il ne sera pas aisé d'en trouver vu la rareté de ces timbres dont quelques centaines seulement ont été débités par la poste.

Les timbres de l'Alsace-Lorraine.

Voici quelques documents assez curieux sur l'émission des timbres-poste de l'Alsace-Lorraine. On remarquera que le premier ne parle que des correspondances de l'administration des postes de Nancy, tandis qu'il est question, dans le deuxième document, daté de six semaines plus tard, du gouverneur général de l'Alsace et de la Lorraine allemande.

Voici ces documents :

N° 153. *Service des correspondances avec l'administration des postes de Nancy.*

Berlin, le 6 septembre 1870.

Relativement au service des correspondances avec le ressort de l'administration des postes, à Nancy, les dispositions suivantes seront mises en vigueur :

Pour l'affranchissement des envois de la poste aux lettres, du ressort de l'administration des postes à Nancy, il sera mis en usage de nouveaux timbres-poste, portant la désignation de « Postes » et le montant de la valeur en « centimes ». Des timbres seront émis à 1, 2, 4, 10 et 20 centimes, savoir :

A	1 centime, imp.	en vert clair sur papier blanc.
» 2	—	— brun foncé —
» 4	—	— gris —
» 10	—	— brun clair —
» 20	—	— bleu —

Ordonnance du 28 octobre 1870, concernant le service des postes dans l'administration du Gouverneur général de l'Alsace et de la Lorraine allemande.

Nous, Guillaume, par la Grâce de Dieu, Roi de Prusse, etc., Commandant en chef des armées allemandes, Ordonnons ce qui suit :

§ 6. Les établissements de la poste doivent, pour un règlement de détails de l'autorité supérieure des postes, avoir disponibles des timbres pour l'affranchissement des envois postaux et les débiter au prix de la valeur y énoncée. Outre les timbres actuellement en usage, il en sera débité à 5 et 25 centimes.

Les établissements de la poste sont autorisés à s'occuper aussi du débit d'enveloppes d'affranchissement, de cartes postales et de formulaires de mandats de poste; cependant, pour les enveloppes d'affranchissement, il sera perçu, en dehors de la valeur énoncée sur le timbre, un supplément équivalent aux frais de fabrication des enveloppes.

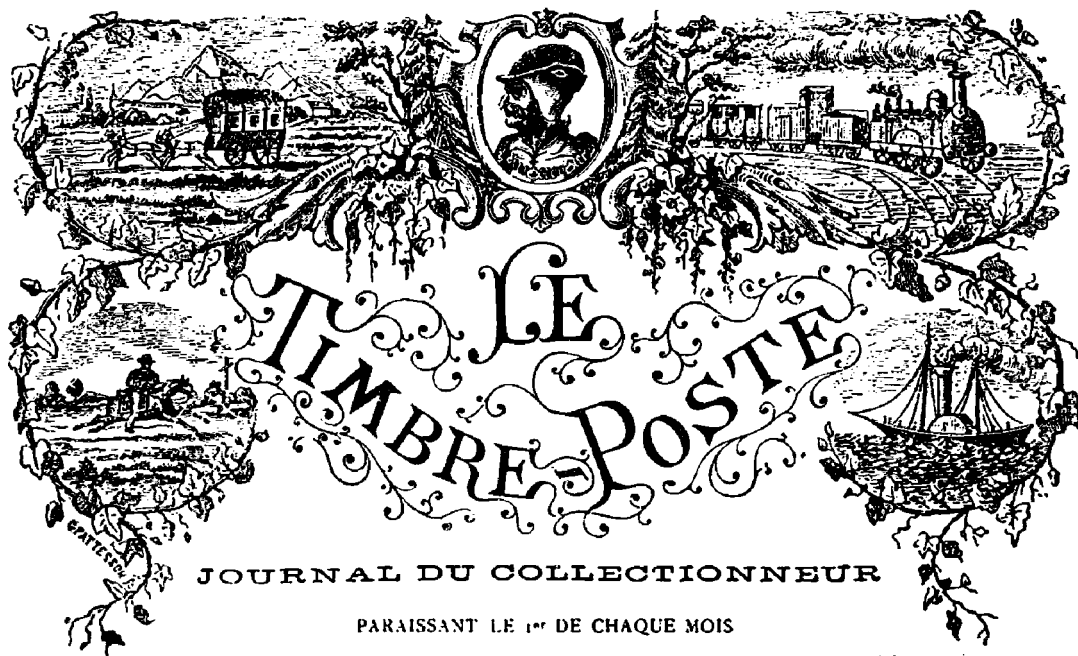
Il est certain que les enveloppes et les mandats, dont il est ici question, n'étaient que ceux employés en Allemagne. Nous en trouvons la preuve dans le document suivant, annonçant une émission de mandats de poste :

N° 210. *Introduction du service de mandats de poste en Alsace-Lorraine.*

Berlin, le 8 novembre 1870.

A partir du 15 novembre 1870, le service des mandats de poste sera introduit dans les districts des directions supérieures des postes en Alsace et dans la Lorraine allemande.

Le paiement a lieu sur un formulaire semblable à ceux en usage dans le service des mandats de l'Allemagne du Nord.



Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS: 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnements au *Timbre-poste* expirant tous avec le prochain numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir joignant le prix à leur demande soit 6 frs.

CHRONIQUE

AÇORES.

Les 500 et 1000 réis, types connus du Portugal, ont fait leur récente apparition aux Açores. De même que le 2 réis dont nous avons parlé, leur surcharge est rouge et en petites lettres :

500 réis, noir, surch. rouge.
1000 — — — — —

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 12 centavos, gravé par la *American Bank Note Company*, vient par son apparition de

compléter la série des trois valeurs au type enveloppe de lettre. On nous écrit que ce timbre a paru le 12 septembre à une heure de l'après-midi. Voilà quelque chose de précis au moins :

12 centavos, bleu vif,

BANGKOK.

Nous tenons de l'obligeance de MM. Pemberton Wilson et C^{ie}, le timbre primitif de Malacca qui aurait servi tout récemment à Bangkok, grâce à la surcharge B, en noir :



12 cents s/2 an. orange surch. noire.

Les mêmes nous ont fait voir le 30 cents de 1873, accommodé de la même façon :

30 cents brun-violet, surch. noire.

BELGIQUE.

Der Philatelist annonce une carte de service

portant pour inscription : *Ville de Binche — carte postale de service — Monsieur :*

Sans valeur noir sur blanc.



BRÉSIL.

Le 3 octobre un nouveau type 100 réis a fait son apparition. Cette nouvelle est annoncée dans les termes suivants :

Direction générale des postes.

Par ordre de S. E. le directeur général des postes, il est annoncé au public qu'il y a en vente des timbres de 100 réis d'un nouveau type, fabriqué dans l'Hôtel des Monnaies et qui sont de même type que ceux qui sont en circulation.

Trésorerie de la direction générale des postes le 3 octobre 1885.
ff. de Trésorier : Salvador Joaquin Pires, Inspecteur.

Ce nouveau type que nous reproduisons ci-haut porte au centre d'un cercle un chiffre 100 dans un petit rectangle ; autour : *Brazil — Correio — Réis* ; ornements aux angles du cercle pour former un rectangle.

Imprimé en couleur sur blanc vergé, piqué 13 :
100 réis, maine.

BULGARIE.

Les timbres-taxa existent non dentelés, mais le 25 stotinki qu'on nous a montré dans cet état, quoique oblitéré et ayant censément été utilisé, avait toute sa gomme qui démontrait qu'il n'y avait jamais eu emploi. Ce sont probablement des épreuves d'imprimerie sur lesquelles on aura apposé une griffe, soit pour faire passer plus facilement les exemplaires comme non dentelés ou par mesure administrative.

5 stotinki, jaune orange.
25 — rouge.
50 — bleu foncé.

BULGARIE DU SUD.



En attendant que les puissances ratifient ce qui s'est passé dans la Roumélie, le gouvernement provisoire de ce pays vient de notifier son existence aux timbrophiles par l'envoi de timbres-

poste également provisoires. Ce n'est pas qu'ils sont jolis jolis, mais le temps pressait : on s'est contenté de surcharger les timbres Rouméliotes d'un lion — celui de Bulgarie, — mais qui ressemble plutôt à un polichinelle.

Les timbres qui ont reçu la surcharge, sont les suivants :

5 paras, olive et noir	surcharge bleue.
5 — violet et violet pâle	— —
10 — vert et vert —	— —
20 — rose et rose —	— —
1 piastre, noir et bleu	— noire.
5 — rose et bleu	— —
5 — — —	— bleue.

VARIÉTÉ,

Double surcharge :

10 paras, vert et vert pâle surch. bleue.

Il faut croire que cette surcharge n'a pas fait florès, puisque mise en circulation le 22 septembre dernier, elle était remplacée deux jours après par une autre surcharge qui n'a de remarquable que sa laideur et qui est aussi provisoire.

Ici le lion « de Bulgarie » est plus grand. Il est renfermé dans un cadre octogone dont la partie supérieure porte le mot : *Joujna* et celle inférieure *Bulgarin*, soit Bulgarie du Sud.

Une série existe également comme pour les précédents, savoir :

5 paras, violet et violet pâle, surcharge noire.
10 — vert et vert — — —
20 — rose et noir — — —
20 — rose et rose pâle, — — —
1 piastre, noir et bleu — — —
5 — rose — — —

Comme il ne saurait y avoir de surcharge sans variété, nous avons à constater l'existence des suivantes :

20 paras, rose et noir, surch. noire renversée.
5 piastres, rose et bleu — — couchée horizontalement.

Ces timbres ont été employés aussi sur carte. C'est ainsi que nous avons :

Au 1^{er} type lion.

5 paras, olive et noir.
5 — violet et violet pâle.
10 — vert et vert pâle.
20 — rose et noir.
20 — rose et rose pâle.

Au 2^e type lion dans un octogone.

Seulement les quatre dernières valeurs que nous venons de signaler :

5 paras, violet et violet pâle.
10 — vert et vert pâle.
20 — rose et noir.
20 — rose et rose pâle.

Voici maintenant les pièces officielles qui ont été publiées au sujet de cette émission. Il nous en manque une, la première, que nous n'avons pu obtenir. Elle ordonne d'employer les timbres surchargés pour la correspondance *internationale* et ceux non surchargés pour la correspondance *intérieure*. On remarquera que le dernier document annonce le décès de tous les timbres Rouméliotes ou Bulgarie du Sud qui se trouvent aujourd'hui remplacés par les timbres de la Bulgarie : il y a donc fusion entre les deux Bulgarie depuis le 13 octobre.

DIRECTION
des
POSTES
et des
TÉLÉGRAPHES

(Dépêche Circulaire)
N° 189
du 18³⁰ Septembre 1885.
A toutes les stations télégrapho-postales
de la Bulgarie du Sud.

Employez pour les deux Bulgaries les timbres surchargés du Lion et gardez en dépôt ceux qui ne portent pas de surcharges.

L'Inspecteur,
(signé) J. MICHAÏLOFF.

Circulaire N° 379
du 27 Septembre 1885.
9 Octobre n. s.

A toutes les stations Télégrapho-postales
et aux employés des trains.

Conformément à l'ordre du Commissaire du Prince enjoignant l'introduction dans la Bulgarie du Sud, à partir du 1^{er} octobre (correspond au 13 oct. n. s.) prochain, des timbres et des tarifs et taxes télégrapho-postaux adoptés dans la Bulgarie du Nord, je vous envoie sous ce pli :

- 1) Un extrait des taxes des Postes et des Télégraphes en vigueur dans la Bulgarie du Nord (correspondance intérieure);
- 2) Des instructions pour l'application du tarif des Postes concernant la correspondance internationale, simple et recommandée;
- 3) Un tarif des postes pour les taxes des lettres, cartes-poste, imprimés, registres commerciaux et échantillons de marchandises circulant dans la Principauté pour l'intérieur de la Bulgarie;
- 4) Taxe pour la correspondance internationale, simple et recommandée;
- 5) Liste des Etats faisant partie de l'Union postale Universelle et
- 6) Un tarif des monnaies acceptées dans les Caisses de la Bulgarie du Nord.

Je vous envoie en outre des timbres-poste pour la somme de Frs. . . . C., dont les valeurs et la quantité sont désignées dans la contre-quittance ci-jointe que vous me retournerez aussitôt réception des timbres, pourvue de votre signature.

Vous commencerez à employer ces timbres à partir du 1^{er} octobre prochain pour la correspondance intérieure et internationale. Vous mettrez en vigueur également à cette même date les tarifs et taxes susmentionnés des Postes et Télégraphes et vous n'accepterez que les monnaies qui sont désignées dans le tarif des monnaies ci-inclus.

Vous me retournerez sans retard tous les timbres de la Roumélie Orientale.

Pour tout ce que ne vous paraîtra pas clair dans ces nouvelles dispositions, adressez-vous à moi pour demander des instructions.

Les taxes pour la correspondance télégraphique internationale vous seront communiquées par télégraphe vers le 1^{er} octobre.

Le Directeur Général,
(Signé) Iv. STOYANOVITCH.

Dépêche Circulaire N° 436
du 30 Septembre 1885.
12 octobre n. s.

Aux mêmes.

Dès demain tous les timbres de Roumélie avec Lion ou sans Lion tombent et vous ne les accepterez pas du tout.

(Signé) Iv. STOYANOVITCH.

CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT DU)

Ainsi que nous l'avions prévu, l'entrée de cet Etat dans l'union postale universelle devait nous donner des timbres-poste. Il n'y a *pas* à dire, comme prononcent nos voisins d'outre-Quivrain, la chose est officielle. Et la preuve c'est que l'administration compétente vient d'envoyer aux ateliers de Malines la matrice pour la fabrication des timbres-poste du Congo.

Les timbres présenteront quelque analogie avec ceux de Belgique, puisque les coins de 1869-75 ont été appropriés pour la circonstance par M. A. Doms. Le champ portera donc au milieu le buste de S. M. Léopold II. Les timbres auront pour inscription : *Etat indépendant du Congo*, ou *Etat Ind. du Congo*.

Il y aura quatre valeurs : 5, 10, 25, 50 centimes. Nous n'avons vu que ces deux dernières qui étaient respectivement aux types de Belgique de 25 et 50 centimes. Le 10 centimes sera sans doute aussi du type belge à cette valeur; quant au 5 centimes, nous n'avons rien pu savoir. Les couleurs sont les suivantes :

5 centimes	vert.
10 —	carmin.
25 —	bleu.
50 —	roséda.

Outre ces timbres, il y aura une carte postale à 15 centimes, brun sur chamois.

Cette émission prendra cours *provisoirement* le 1^{er} Janvier prochain et sera remplacée par des types où l'effigie sera de face, nous assure-t-on, il y aura pour ornementation des palmiers sur les côtés. C'est M. Doms qui est chargé de graver ces timbres.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

M. Breitfuss nous envoie une curiosité du timbre 5 centavos sur papier uni ayant une seconde

impression au revers, mais retournée, provenant de la maculature d'un autre timbre et ayant sur cette maculature la surcharge noire en chiffres maigres : 25 céntimos, et oblitéré de ce côté :

25 centimos, bleu et noir.

EQUATEUR.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu deux timbres fiscaux de 1884-1885 employés par la poste à Guyaquil. Ils sont surchargés des mots *Union postale — Guyaquil* dans un cercle et appliqués avec un timbre à main :

2 cents, brun, surch, violette.
5 — rouge, — —

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



10 cents, bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Une formule télégraphique de petit format nous est remise par M. Evans. Elle porte à l'angle droit supérieur le timbre octogone 6 pence qui a décidément la vie dure, car il date, comme on sait, de 1854. L'exemplaire communiqué est au millésime 23-9-8, ou 23 septembre 1885 :

6 pence, violet sur blanc uni.

GUADELOUPE

On sait que le 4 centimes devenu 5 centimes par la surcharge G. P. E. a été brûlé sans avoir été mis en usage. Il paraît qu'on en a ressuscité, mais aujourd'hui les lettres sont plus grasses et plus rapprochées, les filets du cadre, plus gras, sont plus rapprochés des côtés et plus éloignés dans la hauteur; enfin le filet sous G. P. E. est plus distancé. La comparaison peut facilement se faire au moyen des timbres à 20 et 25 centimes.

GUYANE HOLLANDAISE.

Il paraît que les *timbres-taxe* ont été introduits dans cette colonie hollandaise. Le type est celui des timbres-taxe des Pays-Bas imprimés dans les couleurs et valeurs ci-après :

2 1/2 cent, violet, piqué 12.			
5	—	—	—
10	—	—	—
20	—	—	—
25	—	—	—
40	—	—	—

Voici le timbre dont nous avons parlé le mois dernier et qui nous est arrivé après l'impression du journal :

HONG KONG



Les trois valeurs au type ci-haut, chiffre dans un cercle et le 25 cents, vert, à effigie également reproduit ici, ont servi à l'usage postal malgré leur destination contraire.

1 cent, lilas
5 — —
10 — —
25 — vert

INDES NÉERLANDAISES.



10 cent, brun marron.

LABOUAN.

Le 8 cents rouge, C A et couronne en filagramme, est devenu 2 cents par une surcharge noire, semblable à celle qui a fait du 16 cents un 2 cents, comme on a vu en septembre dernier :

2 cents sur 8 c., rouge, surcharge noire.

Les timbres à 2 et 8 cents vont changer de couleur, si ce n'est fait. MM. Gruat et Bonn nous envoient ces valeurs imprimées comme suit et ayant le filagramme C A et couronne :

2 cents, rouge.
8 — violet,

MALACCA.

Nous avons reçu de MM. Pemberton, Wilson et Cie le 5 cents, bleu outremer, surchargé 3 cents comme le représente notre fac-simile.

3 cents, outremer, surcharge noire.

Nous recevons en communication un timbre 2 cents, rose, portant les lettres grandes



capitales S. F. P. qu'on attribue à une des villes de la Péninsule Malaise. Il y aurait un même timbre avec lettres plus petites. Nous espérons que ces lignes amèneront quelques éclaircissements sur ces timbres.

MALTE.

Un confrère parle de l'émission d'une bande timbrée à 1/2 penny, sur papier bulle « genre des timbres en cours » :

1/2 penny, vert.

On nous a fait voir un timbre 5 shillings ayant l'effigie de la reine au milieu d'une croix de Malte. Sa couleur est rose. Sera reproduit le mois prochain.

MEXIQUE.

Le 1^{er} juillet devait donner naissance à une série nouvelle de timbres dont chaque valeur aurait une couleur différente, tout en conservant le type des timbres en cours. Mais l'approvisionnement devant s'écouler d'abord, l'émission en a donc été retardée et deux valeurs 5 et 6 cent., ont seulement été mises en usage; les autres paraîtront plus tard, savoir :

1 centavo, vert pâle.
2 — carmin.
3 — vert.
4 — rose.
5 — bleu.
6 — brun.
10 — jaune orange.
12 — sèpia.
25 — bleu pâle.

On ne connaît pas jusqu'ici les couleurs des autres valeurs; quant au timbre officiel, il est imprimé en vert :

Timbre officiel, vert.

Nous voyons annoncé par plusieurs de nos confrères une carte pour l'intérieur, valeur 2 centavos, qui serait piquée en haut et en bas. Inscription : *Servicio postal Mexicano — Tarjeta postal — Senior* — et sur le côté : *Servicio urbano*. La piqure provient probablement de ce que l'impression se faisait par plusieurs cartes à la feuille on veut en faciliter la séparation :

2 centavos, vert, sur chamois.

CRANGE.

Un journal parisien qui n'a pas l'habitude de se vanter!! a reçu des timbres-poste surchargés perpendiculairement du mot : *Tele — graaf* sur deux lignes, en violet, savoir :

1 penny, brun-rouge, surcharge violette.
3 — bleu, — —
6 — rose, — —
1 shilling, orange, — —

PERSE.

Prochaine émission de bandes à 1 shahi et d'enveloppes 6 et 12 shahis : puis viendra un peu plus tard une nouvelle série de timbres-poste avec l'effigie du Shah de profil.

Enfin pour que le bonheur des timbrophiles ne laisse rien à désirer, et aussi, dit-on, pour satisfaire aux demandes des offices postaux étrangers, il y a eu réimpression des timbres au premier type avec chiffre sous le ventre du lion, comme suit :

2 shahi, bleu	sur blanc.
4 — vermillon	— —
4 — jaune d'or	— —
5 kran, violet.	— — piqué 13 1/2.
5 — or	— — —

Les 8 shahis, verts, n'ont pas encore été réimprimés, mais ils le seront. Quant au 1 shahi noir et 1 kran, carmin, 1 toman, or, ils ont les blancs en général plus fortement marqués : le cercle blanc des angles est plus large, le perlé de l'ovale plus gros, le cadre plus large, etc., comme cela s'est présenté pour les derniers tirages du 1 kran, carmin sur papier épais et peut-être pour le 1 toman que nous n'avons pas sous les yeux :

1 shahi, noir	sur blanc.
1 kran, carmin	— —
1 toman, Or.	— — piqué 13 1/2.

PUTTIALLA.

Avec la surcharge *service* en noir, il existerait le 2 annas, surch. rouge d'après P. B. J.

2 annas, bleu, surch. rouge et noire.

RÉUNION.

A ajouter aux deux valeurs signalées le mois passé :

5 cent., sur 4 c., violet, surch. noire.

ROUMANIE

Deux valeurs nouvelles, au type du 3 bani connu, savoir : 1 1/2 et 15 bani. La première valeur était signalée depuis quelque temps mais n'avait pas été mise en usage. Ce sont probablement les bruits de guerre qui auront fait surgir 1 1/2!

1 1/2 bani, noir.
15 — brun.

RUSSIE.

On sait que les timbres de ce pays sont imprimés en deux fois, ce qui nous a déjà valu un 3 kopecks avec le fond du 5 kop. Aujourd'hui M. Baude, vient de découvrir un 7 kop. dont le fond pointillé en losange a été imprimé par inadvertance le haut en

bas, ce qui laisse à la partie inférieure du timbre le contour de la couronne en blanc :

7 kop., bleu, piqué.

Elizavetgrad (Cherson). Nouvelle série de timbres que nous fait connaître



M. Von der Beeck. Dans un ovale les armoiries; autour, l'inscription : *Potschtowaja Zemskaja Marka* (timbre-poste rural d'Elizavetgrad), le cadre est rectangulaire et porte dans les angles un chiffre en oblique et au bas de l'ovale la valeur en toutes lettres. En dehors du cadre on a simulé une dentelure pour prouver sans doute qu'il y a progrès.

Imprimés en lithographie sur blanc :

2 kopecks, noir.

5 — vert-jaune.

10 — rouge.

20 — bleu foncé.

Toula (Toula). L'enveloppe actuelle avec le timbre à droite nous vient sur papier de couleur uni du format 146×118mm :

5 kop., bleu sur paille uni.

5 — — — crème —

Il paraît que le type serait changé et qu'on en aurait adopté un autre, ayant simplement deux lignes d'inscription dans un cadre oblong. Le format ordinaire nous est désigné par M. Vonder Beeck:

5 kop., bleu sur ?

SAINTE LUCIE.

Nous avons vu au type des autres valeurs avec cadre octogone intérieur et effigie de Victoria, le 1 shilling, ayant le filigramme CA et couronne, piqué 14 :

1 shilling, orange.

SARAWAK.

Un 3 cents *receipt* a été vu sur une lettre payant le port de Sarawak à Singapore par notre confrère anglais *The Stamp news*.

3 cents, rouge.

SHANGHAI.

Les 80 et 100 cash, nous arrivent sans changement de type dans les couleurs suivantes :

80 cash, chair, piqué 15.

100 — jaune serin, piqué 15.

Quant à la carte, elle est encore orange et du type même valeur des timbres-poste et non grossièrement fait comme antérieurement :

20 cash, orange.



SIAM.

Voici le fac-simile de la carte dont nous avons entretenu nos lecteurs.

SIERRA LEONE.

Le *Stamp necos* raconte une histoire assez invraisemblable. En 1884, par suite d'une décision que les timbres poste serviraient à deux usages : postal et fiscal, on surchargea le 6 p. en noir du mot *Revenue* et les 1, 3 p. et 1 shilling furent imprimés en Angleterre uniformément en lilas avec valeur en surcharge rouge, brune, bleue et également le mot : *Revenue*, en noir. Mais prévoyant des difficultés, on renonça à cette émission. Cependant le 1 shilling *vert* a reçu la surcharge suivante :

Sierra

5 S.

Leone.

On avoue que le système n'a pas été mis en vigueur et néanmoins on aurait mis en emploi un 5 shillings, après avoir reconnu, lorsque la chose semblait praticable, que quatre valeurs étaient seulement nécessaires.

SUÈDE.

Il n'y aura pas, paraît-il, de timbres-poste de 20 öre, type du 10 öre à effigie en usage. L'administration, nous écrit-on, a décidé de faire confectonner des timbres-poste d'un nouveau modèle, en taille douce, des valeurs à 5, 10 et 20 öre, lesquels seront mis en cours dans le premier trimestre de l'année prochaine.



Nous reproduisons la nouvelle carte 5 öre, dont il existe aussi la carte avec réponse, obtenue par un même barbouillage sur la carte 6+6 öre! 5+5 öre, sur 6 öre, violet surcharge bleue.

Voici le décret de création que nous cueillons dans le *Philatelist* :

Aux différents bureaux.

Concernant l'estampillage d'un nombre de cartes.

Attendu que, en suite du changement de taxe survenu au commencement de cette année, pour une partie de cartes postales, un très grand nombre de cartes à 6 öre ont été remises par les différents bureaux ;

Le Directeur général des postes royales a arrêté que ces cartes seraient réduites à 5 öre comme suit :

Sur le timbre actuel à 6 öre sera appliqué en couleur bleue un timbre rond, au milieu duquel se trouve le nouveau chiffre 5, entouré de filets étoilés. Ces filets seront entourés d'une ligne ronde dans laquelle on lira, en haut, les mots : *Kongl. Svenska Postverket* (Postes royales Suédoises) et dessous : *Fem öre* (cinq öre). Ce cercle sera lui-même entouré d'un rang de perles.

Le présent acte, etc.

Stockholm, le 21 mai 1885.

(Signé) Wilhelm R.

G. E. Sundberg.

TONGA.

Le *Philatelist World* annonce que des timbres sont sur le point de paraître et qu'ils seront préparés par les soins de l'imprimerie Coloniale du Gouvernement à Wellington (N. Zélande) pour les îles de Tonga situées non loin de Fidji.

VICTORIA.

Ce n'est plus sur carton chamois que la carte 1 penny se présente, c'est sur carton blanc, sans modification de type. Ce changement a eu lieu en août dernier :

1 penny, carmin.



Le timbre fiscal ci-contre a été employé tout récemment à l'usage postal.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme V et couronne, piqué

12 1/2.

5 pounds, carmin.

Le 180 centesimos vermillon de l'Uruguay.

M. E. Wonner nous prie d'insérer les quelques lignes qu'il nous adresse. Nous voulons bien pour cette fois être agréable à un de nos plus anciens correspondants, mais il comprendra que le format

du journal ne nous permet pas de donner l'opinion de Pierre et de Paul sur des sujets indiscutables.

« Dans le n° 271/72, j'ai lu vos lignes à propos du 180 centesimos rouge, chiffres répétés. Vous êtes en erreur. Je possède une feuille entière et il n'y a jamais eu de 180 rouge. C'est une belle imitation et je vous défie de me prouver le contraire. Envoyez moi le timbre et je vous convaincrai de vos torts. »

L'argumentation du docteur Wonner ressemble un peu à celle du docteur Legrand qui prétendait que notre catalogue mentionnait une quantité de timbres qui n'existaient pas *parce qu'il ne les avait pas dans son album et ne les avait jamais vus*. Il a fallu, pour convaincre le cher homme, lui mettre les timbres, en partie sous les yeux.

M. Wonner prétend lui, que le timbre n'est pas bon *parce qu'il n'est pas sur la feuille entière du 240 centesimos qu'il possède*. A ce compte là, les erreurs de Belgique, Espagne, Finlande, Roumanie, Suède etc., seraient des imitations puisque ces erreurs ont disparu des feuilles, lorsqu'elles ont été désignées à ces diverses administrations.

Quant à envoyer le timbre à M. Wonner pour tâcher de le convaincre, nous n'en voyons pas la nécessité. Après lui viendrait un autre et cela n'en finirait pas. C'est peut-être beaucoup de prétention de notre part, que de comparer notre savoir à celui M. Wonner, mais nous croyons pouvoir aussi bien que notre correspondant juger, si un timbre est ou non authentique. Et comme d'autres que nous ont vu ce timbre et l'ont jugé bon, nous croyons pouvoir clore l'incident.

Les essais des timbres Allemands.

Le collectionnement des essais est répandu partout : il leur est porté beaucoup d'intérêt bien que ces timbres ne soient que des épreuves d'impression.

Les divers changements auxquels un type est soumis avant son adoption officielle, excitent de l'intérêt et la prédilection pour ces épreuves paraissent par cela fondée. Je fais suivre ci-après une liste des essais allemands.

1871. Semblable au type officiel des timbres. Inscription à gauche : *Deutsches* (allemand); en haut : *Reichs* (de l'empire); et à droite : *Postgebiet* (territoire postal). Aigle avec petit écu imprimé en relief, blanc. Le fond se compose de losanges avec perle au centre, imprimé en couleur sur papier blanc et piqué :

2 groschen, bleu.

* 1872. Aigle avec grand écu, type officiel. Impression de couleur sur papier carton blanc, piqués.

1/4	groschen, violet.
1/3	— vert.
1/2	— orange.
1	— rose.
2	— bleu.
2 1/2	— brun.
5	— brun clair.

* 1872. Les mêmes, imprimés en couleur, papier carton bleu clair avec bordure large :

1/4	groschen, violet.
1/3	— vert.
1/2	— orange.
1	— rose.
2	— bleu.
2 1/2	— brun.
5	— brun clair.

1875. Type semblable au timbre 5 pfennig. Chiffre de la valeur ; en dessous : *Pfennige* (sur ligne droite) dans un ovale ; au dessus : couronne (le cor de poste manque). Dans les quatre angles de petits médaillons renfermant des aigles impériales. Inscription en courbe : *Deutsche-Reichs-Post* (poste impériale allemande).

2 pfennige,	orange sur blanc, piqué.
2 —	lilas — — —
2 —	vert — — —

1875. Même type : en bas, un cor de poste :

5 pfennige,	rouge,	sur blanc, piqué.
5 —	bleu — —	— —
5 —	brun — —	— —
5 —	rouge-brun — —	— —
5 —	brun-lilas — —	— —

1875. Type semblable, sans aigle dans les quatre angles :

5 pfennige,	jaune, sur blanc, piqué.
5 —	brun — —
5 —	vert — —
5 —	lilas — —

1875. Semblables au type officiel des timbres, des valeurs de 10 à 50 pfennig, aigle dans un ovale. Inscription : *Deutsche-Reichs-Post*. Les ornements des aigles sont différents dans les timbres. Un chiffre de valeur directement en dessous de l'aigle :

10 pfennige,	rouge, sur blanc, piqué.
10 —	bleu — —
10 —	brun — —
10 —	lilas — —

1875. Type presque semblable à celui officiel sauf qu'au dessus du médaillon portant le chiffre-valeur, se trouve au lieu des ornements de petites lignes horizontales :

10 pfennige, rouge

1875. Type officiel :

5 pfennige,	vert (chiffre).
10 —	rouge (aigle).

Toutes les gravures ont été fait par *M. Schilling*.

RICHARD KRAUSE.

* Manuel du collectionneur d'essais Dr A. Moschkau.

Les cartes postales.

Il est question de supprimer en France les cartes postales. Ce qui déciderait le nouveau Ministre des postes à supprimer ce moyen économique de correspondance, c'est l'abus coupable qui en est fait par des gens mal intentionnés, qui en profitent pour écrire à des particuliers toutes sortes de choses injurieuses qui peuvent être lues par un tas de gens, les facteurs, les concierges, les domestiques, avant d'arriver au destinataire.

La suppression de la carte postale aurait pour conséquence l'abaissement du prix d'affranchissement des lettres ordinaires, pour l'intérieur de la France et des colonies, au prix du tarif actuel des cartes postales : c'est ce qui devait arriver, et nous espérons que cette réforme s'étendra à tous les pays, quitte à employer des cartes-lettres, si on tient aux facilités que procurent les cartes-postales.

Les enveloppes 1820 d'Italie.

MM. Klenze et Haas ont, en terminant leur article sur les enveloppes d'Italie, publié dans un journal allemand, répondu à quelques unes de nos remarques. Mais ils le font avec une telle partialité que la discussion dans ce cas est tout à fait impossible.

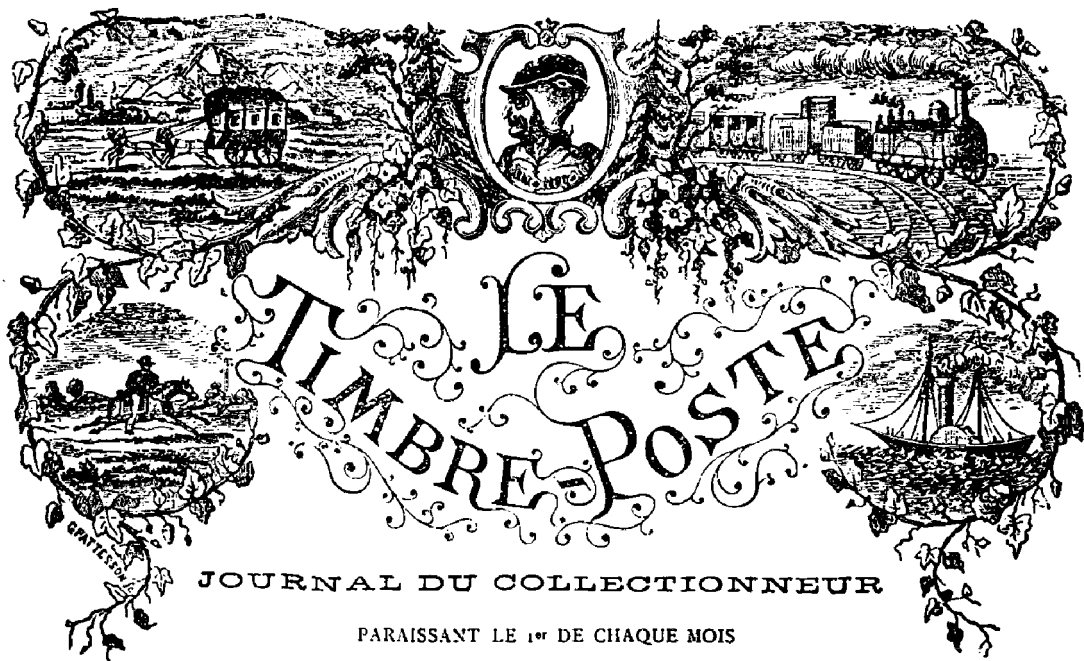
Ainsi lorsque nous montrons les enveloppes authentiques avec les bords coupés, on nous répond que si d'autres ne sont pas ainsi, c'est qu'elles sont d'émissions antérieures ! Et cependant nous avons eu en mains de ces enveloppes authentiques utilisées en 1820, date de leur origine, jusqu'en 1829. Où donc placer les six émissions de ces MM. qu'ils prétendent être les premières ?

Lorsque nous citons des pièces prouvant qu'il y a réimpression, si on peut appeler réimpression des enveloppes dont le timbre seul est bon, on passe ces pièces sous silence qu'on a eu cependant en mains MM. Rabuffelli et Cie nous ont déclaré avoir vu les trois chassis qui ont servi à la fabrication du papier de ces réimpressions.

Lorsque nous montrons que le pliage diffère, on nous dit que c'est parce que le papier servait, non à écrire, mais à envelopper les pièces officielles, alors que le texte du décret royal démontre qu'on ne peut rien insérer dans ces feuilles. La vraie raison de cette différence, ainsi que nous l'avons appris depuis, provient de ce que le pliage a été confié à l'ignorance du domestique d'Usigli.

Enfin, ces MM. prétendent avoir livré ces enveloppes à l'expertise, ainsi que le papier, l'encre et l'écriture, lesquels ont été déclarés anciens ; mais on a soin, pour les besoins de la cause, de taire le nom de ces *autorités* !

Nous n'irons pas plus loin. Nous terminerons en faisant connaître que notre confrère Maury s'est tout récemment raillé en tous points aux raisons que nous avons fait valoir. Cette opinion est pour nous autrement précieuse que celle de MM. Klenze et Haas.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnements au *Timbre-poste* expirant tous avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir joignant le prix à leur demande, soit 6 frs.

CHRONIQUE

AÇORES



Enveloppe. 50 réis, rose-carmin et noir.
Timbre-poste. 2 — noir

BULGARIE

Nous n'avons pas remarqué le mois passé sur

les quelques exemplaires reçus qu'il y avait deux types de chaque émission de surcharges. Ils n'ont pas succédé l'un à l'autre, mais ont été employés simultanément pour aller plus vite. Il nous faut donc revenir sur ce que nous avons écrit.

1^{er} TYPE. *Lion*

VARIÉTÉ A. *Petit lion de 14 mm*, la queue est plus courte qu'à la variété b, et la patte gauche a une touffe.

5 paras,	olive et noir	surch. bleue.
5 —	violet et violet pâle	— —
10 —	vert et vert	— —
1 piastre,	bleu et noir	— —
5 paras,	violet et violet pâle	— noire.
10 —	vert et vert	— —
1 piastre,	bleu et noir	— —

VARIÉTÉ B. *Lion plus grand 16 mm*, queue plus longue et patte gauche sans touffe.

5 paras,	violet et violet pâle,	surch. bleue.
10 —	vert et vert	— — —
20 —	rose et rose	— — —
5 piastres,	rose et bleu	— — —
5 paras,	violet et violet	— — noire.
20 —	vert et vert	— — —
5 piastres,	rose et bleu	— — —

Quant au 5 piastres rose et bleu, surcharge couchée, nous n'avons pu déterminer la variété à laquelle il appartient.

2^e TYPE. *Lion dans un octogone.*

VARIÉTÉ A. *La première lettre est 10 à l'inscript. supér.; la queue du lion est éloignée du corps.*

5	paras, violet et violet pâle, surch. noire.			
10	— vert et vert	—	—	—
20	— rose et noir	—	—	—
20	— rose et rose	—	—	—
1	piastre, noir et bleu	—	—	—
5	— rose	—	—	—

VARIÉTÉS. *Surch. renversée.*

20	paras, rose et noir, surch. noire renversée.			
1	piastre, noir et bleu,	—	—	—

VARIÉTÉ B. *La première lettre est 10 à l'inscript. sup.; la queue du lion est rapprochée du corps.*

5	paras, violet et violet pâle, surch. noire.			
10	— vert — vert	—	—	—
20	— rose — noir	—	—	—
1	piastre, noir — bleu	—	—	—
5	— rose — —	—	—	—

Il y a un 5 paras avec surcharge renversée, mais nous ne l'ayant pas sous les yeux, nous ne pouvons le classer.

CEYLAN

La carte postale 2 cents est signalée par le *Philatelic Record*, comme ayant reçu la surcharge : 10 cents, union postale universelle. Ceylon (Ceylan):

10 cents sur 2 c., lilas et noir.

CONGO (ÉTAT INDÉP. DU)



Nous avons eu la bonne fortune de voir plusieurs nouveaux timbres du Congo qui doivent paraître le 1^{er} janvier 1886. Nous avons déjà dit que ces timbres ne sont que provisoires et qu'il y a simple changement de nom de pays aux timbres

Belges de 1869-75.

Voici d'abord le 50 centimes, puis le timbre de la carte à 15 centimes. Le premier est au type 50 centimes, le second est au type 5 francs dont on a changé les chiffres, remplaçant le mot *Belgique* par *centimes* et *cinq francs* par *Etat ind. du Congo*.

Le timbre de la carte est imprimé à droite; la formule a pour inscription :



Carte postale

Union postale universelle
Etat indépendant du Congo.
(côté réservé à l'adresse).

plus bas la lettre *M*, indiquant où l'adresse doit commencer :

Timbre-poste. 50 centimes, réséda, piqué 15.

Carte-postale. 15 — brun-rouge s/chamois.

Voici maintenant le décret de création des timbres où il n'est pas mention des valeurs créées.

Etat indépendant du Congo.

Décret postal du 16 septembre 1885.

Léopold II, Roi des Belges,

Souverain de l'Etat Indépendant du Congo,

A tous présents et à venir, Salut.

Considérant qu'il est nécessaire de jeter, par des dispositions légales, les bases d'un service des postes à établir sur le territoire de l'Etat Indépendant du Congo ;

Sur la proposition de notre Conseil des Administrateurs généraux,

Nous avons décrété et décrétons :

Article premier. Il est établi par les soins de l'Etat sur le territoire de l'Etat Indépendant du Congo, une Administration des postes chargée de recueillir, dans toutes les localités où il existe un bureau de poste, et de transporter entre ces localités :

Les lettres ordinaires,

Les cartes postales,

Les papiers d'affaires,

Les impressions de toute nature,

Les échantillons de marchandises et tous les objets qui seront désignés ultérieurement par notre Administrateur général du Département des Affaires étrangères.

Art. 2. Notre Administrateur général du Département des Affaires étrangères indique les localités dans lesquelles pourra être institué un bureau de poste.

Art. 3. L'Administration des postes a le monopole du service :

1^o Des lettres, missives closes ou ouvertes ;

2^o Des cartes postales.

Sont exceptées du monopole postal :

1^o Les lettres et les cartes postales transportées entre les localités où il n'est pas établi de bureau de poste.

2^o Les correspondances que des particuliers s'expédient par des courriers spéciaux dépendant de leurs établissements.

Art. 4. Toute entreprise privée de transport à l'intérieur, soit par voie ferrée, soit par porteurs, par bateaux ou par voitures est tenue d'effectuer gratuitement le transport des correspondances pour le compte de l'Administration des postes. L'entrepreneur fait connaître aux autorités postales les localités qu'il dessert, l'itinéraire et l'horaire de son service.

Art. 5. Tout commandant d'un navire arrivant ou relâchant dans un des ports de l'Etat Indépendant du Congo, où il est établi un bureau de poste, est tenu de remettre sans retard à celui-ci les correspondances transportées par son navire à l'exception seulement.....

Art. 6. Tout commandant d'un navire qui quitte un des ports de l'Etat Indépendant du Congo est tenu de remettre sans retard et de remettre contre décharge régulière aux bureaux ou offices destinataires, toutes les correspondances qui lui seront confiées par l'Administrateur de l'Etat....

Art. 7. Tout commandant d'un navire qui ne se sera pas conformé aux prescriptions.....

Art. 8. Notre Administrateur général du Département des



Affaires étrangères est autorisé à fixer les taxes à percevoir à un titre quelconque....

Art. 9. L'Administration des postes n'est autorisée à ouvrir que les correspondances tombées en rebut....

Art. 10. Les fonds et valeurs trouvées dans les correspondances tombées en rebut et non réclamés par les intéressés, sont acquis à l'Etat après un délai de deux ans, à compter du jour du dépôt à la poste.

Art. 11. L'expéditeur d'un objet postal quelconque en conserve la propriété jusqu'au moment de la remise de l'objet au destinataire....

Art. 12. Tout fonctionnaire ou employé de l'Administration de l'Etat, qui, tous les cas prévus par l'art. 9, aura ouvert ou supprimé des lettres, des cartes postales ou autres objets confiés à la poste.... peut être puni par Notre Administrateur.

Art. 13. Tout fonctionnaire ou employé des postes qui aura révélé l'existence ou le contenu d'une lettre ou d'une carte postale, hors le cas où la loi l'y obligerait, peut être puni par le chef de l'Administration d'une amende.....

Art. 14.....

Art. 15. La franchise de port est accordée, à l'intérieur, aux correspondances qui émanent des Administrateurs de l'Etat.

Notre Administrateur général du Département des Affaires étrangères pourra aussi, par un arrêté pris à ces fins, admettre à la franchise de port des correspondances adressées aux Administrateurs de l'Etat.

Art. 16. Notre Administrateur général est autorisé à émettre à des conditions qu'il détermine, des timbres-poste, des cartes postales et autres valeurs représentant les taxes ou droits à percevoir par la poste. Il soumet au Souverain, à la fin de chaque année, un relevé indiquant les quantités de timbres, cartes et autres valeurs émis pendant l'année et donnant la justification de leur emploi.

Art. 17.....

Art. 18. L'Administration des postes, n'assume aucune responsabilité

Art. 19/24.....

Donné à Ostende le 16 septembre 1885.
LÉOPOLD.

Par le Roi-Souverain

L'Administrateur général du Département
des Affaires étrangères
EDM. VAN EETVELDE.

L'Administrateur général du Département des Affaires étrangères,

Vu le décret postal du 16 septembre 1885, donnant une base légale à l'Administration des postes;

ARRÊTE :

Article premier. Le décret n° 1 du 16 décembre 1885 sera mis en vigueur le 1^{er} janvier 1886.

Art. 2. Il sera établi un bureau de poste dans chacune des localités suivantes : Banana, Boma, Vivi.

Bruxelles, le 18 septembre 1885.
EDM. VAN EETVELDE.



Puisque nous sommes au Congo restons y encore quelques instants pour parler de ce qu'on cherche à faire passer comme timbre. Cette étiquette ici présente est tout simplement une monnaie obsi-

dionale valant un certain nombre de « mitagos ». Le mitago est une certaine longueur de fil de laiton employé comme monnaie dans l'Afrique centrale. Lorsque les agents n'ont pas de monnaie en nature pour faire leurs paiements, ils donnent un certain nombre de ces mitagos qui sont échangés à la première occasion.

Nous ne savons si notre graveur a de meilleurs yeux que nous, mais nous ne voyons pas l'éléphant qu'il nous donne, mais une tâche d'impression. Par contre, la lettre S qui précède *mitagos* doit être un 5 mitagos, rouge pâle.

ÉQUATEUR.

Les cartes commandées à la *American Bank Note company* de New-York ont été mises en usage en octobre dernier. En voici le fac-simile. Dans un cadre orné est, à la partie supérieure, du côté gauche, les armoiries de cette république dans un cercle, avec l'inscription : *Republica del Ecuador*, et du côté droit, un chiffre portant l'inscription : *dos ou tres centavos de sucre* également dans un cercle. Les deux côtés sont reliés par un cartouche horizontal orné sur lequel : *Tarjeta postal*.

La carte 3 centavos diffère par le cartouche qui supporte une bande courbée, sur laquelle : *Union postale universelle*.

Il y a quatre lignes pointillées pour l'adresse, les deux dernières plus courtes et la première commençant par *Sr*; dans l'angle inférieur gauche, sur deux lignes : *En este lado debe escribirse — unicamente la direccion*.

L'impression est noire sur carton de couleur :

2 centavos, blanc
3 — rose.

Nous ignorons absolument ce que signifie cette nouvelle dénomination de *centavos de sucre*. S'il faut accepter à la lettre cette annonce, nous craignons que beaucoup là-bas ne mangent leur argent.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

L'existence du timbre suivant est constatée par un confrère. Nous croyons de « notre devoir » de le signaler à notre tour. Timbre 5 centavos au type en cours, imprimé non en bleu sur blanc, mais en gris sur bleu et dentelé; en bas, à la plume, 3 centavos et en travers, *Coli. 1884*, également à la plume.

3 centavos, gris sur bleu.

Antioquia. — Nous empruntons au *Philatelic World* la nouvelle suivante :

« Nous venons de recevoir six nouveaux timbres :

1 centavo, vert bleu sur blanc.	
1 — noir — vert pâle.	
2 1/2 — — — chamois pâle.	
5 — vert — blanc.	
10 — lilas — —	
20 — bleu — —	

Tous sont à l'ancien type excepté le 20 c. qui est nouveau. Il a la tête de la Liberté, dans une bande circulaire inscrite : *Antioquia* en haut : *veinte cents*, en bas; en haut du timbre, dans une bande courbe : *Correos de* et dans les angles de grands chiffres.

Il est question de supprimer les timbres des divers Etats de la Colombie, le nouveau gouvernement étant devenu central, nous écrit-on, et toutes les branches de l'administration devant participer à ce nouveau système.

GWALIOR.

L'enveloppe 1/2 anna, vert, a la surcharge rouge au lieu de noire. Cette surcharge, en deux lignes, est placée en bas, comme au 1 anna, au lieu d'être divisée en haut et en bas

1/2 anna, vert, surcharge rouge.

Il paraît que l'enveloppe 4 annas, 6 pies, a reçu une surcharge analogue à la précédente; les armoiries sont oranges :

4 annas, 6 pies, jaune d'or, surcharge noire.

JHIND.

La défunte émission existe en série complète de timbres piqués comme les 4 et 8 annas que nous avons déjà signalés :

1/4 anna, orange sur blanc vergé.	
1/2 — orange — uni.	
1 — brun — vergé.	
2 — bleu — uni.	

Le 1/2 anna appartient à la série ayant des inscriptions autour de la feuille.



Il paraît qu'un changement de surcharge, qui doit nous amener des changements analogues pour les autres pays: Puttialla, Gwalior, Nabha, vient d'être apporté à l'enveloppe 1/2 anna et à la carte 1/4 anna, les seules qui nous arrivent. Cette modification consiste dans l'impression simultanée des armoiries et du timbre, dont elles ont la couleur. La surcharge sur le

timbre est sur deux lignes en couleur :

Carte postale 1/4 anna, brun rouge, armes brun rouge, surch. noire.
Enveloppe 1/2 — vert, — vertes, — rouge.

MALTE



Voici le fac-simile du timbre 5 shillings que nous signalions le mois passé. Il représente l'effigie de Victoria, au milieu d'une croix de Malte. Ce timbre n'a pas l'heur de nous plaire.

L'impression est en couleur sur blanc, piqué 14

(filigramme invisible).

5 shillings, rose.

MEXIQUE.



Voici le dessin du timbre *Wells, Fargo y Co* dont nous parlions récemment n° 273.

NORVÈGE.

Drammen : M Fischer, de Christiania, découvre une masse de choses depuis quelque temps..... Aujourd'hui c'est un deuxième type 1868, avec contrôle, 1 sk. noir sur jaune, et un autre sans contrôle, valeur 4 sk. noir. Malheureusement pour ces découvertes, M. Hagen, le Directeur de cette poste, nous a avisé, peu après la suppression de ces timbres, qu'il n'y avait jamais eu que les 1 sk. noir

sur jaune et 2 sk. rose avec et sans contrôle. On peut donc considérer ces timbres comme des cassettes.

NOUVELLE ZÉLANDE.

MM. Whitfield King et Cie ont reçus de la direction générale des postes à Wellington, la lettre suivante, à propos du timbre 1/2 penny avec surcharge :



Ce 21 septembre 1885.

Messieurs,

En vous retournant conformément à votre demande le timbre-poste de un penny, marqué en noir ^{HALF} 1/2 reçu avec votre lettre du 25 écoulé je prends la liberté de vous dire que ce timbre n'a pas été officiellement émis comme timbre de 1/2 penny.

Jusqu'à ce jour le gouvernement n'a jamais du recourir à la mesure de réimprimer des valeurs sur des timbres déjà imprimés. J'ai l'honneur d'être, etc.

W. GRAY,
Secrétaire.

PERSE.

On nous écrit de Téhéran :

« Il y aura prochainement une émission de trois timbres avec surcharge pour combler une lacune, ce qui permettra d'écouler un stock de la précédente émission. Aux termes de la convention qui régit les diverses administrations postales, la taxe d'une lettre est de 25 centimes, mais nous sommes admis à percevoir 6 shahis. La lettre recommandée payant 12 shahis, nous aurons donc pour une lettre simple recommandée, une taxe de 18 shahis. Or cette division n'ayant pas été prévue lors de la commande des timbres, il en résulte une lacune que les surcharges combleront.

PUTTIALLA.

Nous avons reçu, avec la surcharge sur deux lignes :

- 2 annas, outremer, surch. rouge.
- 4 — vert — —
- 8 — violet — —
- 1 ropce gris-lilas — rouge.

VARIÉTÉ.

Ayant double surcharge : rouge et noire.

4 annas, vert, surch. rouge et noire.

En outre il y a deux variétés de ces timbres par la position des deux mots : à la première, la lettre s de *state* est juste au dessous, entre les lettres u et r de *Puttialla*; à la seconde variété la lettre s est sous le premier r de *Puttialla*.

Nous avons aussi reçu les cartes postales avec

réponse 1/4 + 1/4 anna; la surcharge est noire : 1/4 + 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu le 1 penny, jaune franc avec le filagramme Q et couronne et piqué 12 1/2. Ne serait-ce pas la faute qui a été signalée il y a quelques années et qui se trouvait dans la feuille du 4 pence ?

1 penny jaune.

RUSSIE.

Starobyelsk (Charkoff). Le type ci-contre qui nous vient de M. Von der Beeck remplace celui connu depuis 1876. Au centre, les armoiries dans un losange ayant pour inscription : *Polschtowaja Marka* (timbre-poste) *Starobyel* (skago) *Zemstwa* (de l'arrondissement de Starobyelsk); au-dessus du losange, la valeur en chiffres romains: en bas : 3 kop; le cadre est rectangulaire avec le fond en losanges et la valeur aux angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu.

Le timbre-taxe n'a probablement pas encore son type changé, ce timbre manque à notre envoi.

Novgorod (Novgorod). Le coin du timbre 5 k. noir sur jaune, légèrement retouché, a été imprimé en noir sur lilas :

5 kopecks, lilas.

Zienkow (Poltava). Le 3 kopecks a repris son type de 1880 avec chiffre à tête droite.

3 kopecks, carmin.

SHANGHAI.

On nous avise que la carte 20 cash. bleu y est tout à fait épuisée et remplacée par cette même valeur imprimée en orange et signalée par nous le mois passé.

SUISSE.



un dessin dans les angles.

Schreibers Rigi Kulm. Un de nos amis a rapporté de son voyage en Suisse, l'été dernier, le timbre ci-contre des hôtels Schreibers et Rigi Kulm. Au centre, la rose des Alpes dans un ovale rouge et les noms des hôtels autour. Cadre rectangulaire ayant un

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :
Sans valeur (10 centimes), vert et rouge.

TRANSVAAL.

Le 3 pence, *nouveau type*, est noirci de la même façon que les 3 p. et 1 sh., c'est à-dire qu'il a de haut en bas : *halve penny* et un trait de chaque côté dans le sens vertical. Nous devons cette nouvelle à MM. Whitfield King et Cie :

1/2 penny sur 3p., violet et noir.

Un confrère a vu le timbre à effigie 6 pence ayant la surcharge rouge verticale : *Halve penny ZAR* :

1/2 penny, gris-vert et rouge.

Ce même confrère imprime les lignes suivantes :

« Un correspondant du Transvaal nous envoie, outre des timbres surchargés, une enveloppe curieuse mais un peu compliquée : à l'angle droit d'une enveloppe ordinaire, est collé le timbre du Transvaal 3 p. rouge, armes, type ancien, surchargé : *Halve penny*, de plus, un cachet rond à l'aniline violette, frappe ce timbre et l'enveloppe, on y lit l'inscription suivante : *Post-kantor nieuwe Republiek Z A* en dedans *Vryheid*, puis la date manuscrite 18-9-85. C'est bien de l'ouvrage pour une enveloppe d'un sou, mais on nous prévient que ces enveloppes employées par la *Nouvelle République* seront très rares attendu que ladite Nouvelle République va incessamment se joindre à Stellaland et à ? (illisible) pour former la colonie *Bechualand Britannique*, au nord de la colonie du cap. On attend des timbres à cet effet, surchargés BB.VR (British Bechualand Victoria Regina). »

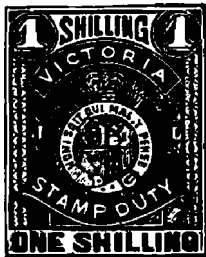
L'inscription *Nieuwe Republiek Zuid Afrika*. n'annonce-t-elle pas le Transvaal, c'est-à-dire depuis 1882 Nouvelle République de l'Afrique du sud ? Nous serions tenté de le croire. Il nous semble difficile d'admettre la réunion de cette république et du Stellaland qui iraient former une colonie anglaise, alors qu'on a prouvé qu'on tenait à être avant tout indépendant.

Nous attendrons donc la naissance du BB — VR.

VICTORIA.

La carte avec réponse a, paraît-il, reçu la surcharge : *Stamp* à gauche ; *Duty* à droite :

1 + 1 penny, violet, surch. violette.



Le 1 shilling *Duty* qui sert aux usages postaux a été rencontré à cet usage par M. Langlois, ayant l'impression bleue sur papier jaune pâle ; filagramme connu :

1 shilling, bleu sur jaune.

Enfin nous avons l'enveloppe 2 pence en petit format :

Format 121 × 62 mm.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Curiosités postales.

Un de nos correspondants, fouillant dans des papiers administratifs, a trouvé quatre exemplaires se tenant du 6 reales, bleu, 1850, d'Espagne, sur lesquels on avait appliqué, en rouge, 1/2 ou 5/2 suivant le fac simile. Somnions-nous en présence d'une rareté rarissime ou est-ce simplement une oblitération ?

Dans les deux cas, il est nécessaire que la lumière se fasse sur cette surcharge, les timbres en question n'ayant pas servi. La bonne foi de notre correspondant ne laisse aucun doute sur la légitimité de sa trouvaille.

Voici maintenant d'autres timbres :

En 1861, l'Espagne ayant fait une expédition à Saint-Domingue, donna comme en 1860, lors de l'expédition d'Afrique, la franchise de port aux lettres envoyées en Espagne par ses soldats. Cette franchise était constatée par l'apposition, sur les lettres, de timbres de Cuba 1857, sur papier blanc uni. Nous en avons vu oblitérés du timbre à date ayant, dans un double cercle, en haut, une inscription que nous n'avons pu déchiffrer et en bas : *Isle de Sto Domingo*. La date d'emploi est au centre. Nous en avons vu ayant 21 janvier 1864 et 17 février 1864 sur l'unique timbre 1 réal :

1 réal, vert-jaune, vert, vert vif.

A la même époque, 1861, les Espagnols furent amenés à une intervention militaire au Mexique, de concert avec la France et l'Angleterre, pour mettre un terme aux violences du Président Juarez. La France ayant été abandonnée par ses alliés, n'en poursuivit pas moins son entreprise jusqu'au jour où le « glorieux Bazaine » abandonna à son tour l'infortuné Maximilien.

C'est pendant son occupation au Mexique que l'Espagne se servit, comme à Saint-Domingue, du même timbre de Cuba 1857, toujours pour la franchise de port des lettres, accordée à ses soldats.

Ces timbres étaient annulés au moyen d'une marque ronde portant, comme notre fac-simile, en haut : *Division espedicionaria a Mexico* et au centre *Correo*.

Deux valeurs nous sont

passées par les mains :

1/2 réal, bleu.
1 — vert vif.



Nous devons avouer que nous ne comprenons absolument rien à une franchise de port représentée par des timbres portant une valeur, car du moment où il y a franchise, toute valeur nous semble superflue. Il paraît qu'il n'en est pas de même en Espagne, car nous avons eu deux valeurs différentes. Quoi qu'il en soit, ces timbres sont précieux à recruter et dignes d'entrer dans l'album.

Timbres de l'Uruguay.

RÉPONSE A UN DÉFI.

Un œuf timbrophilique, couvé depuis de longues années par M. le docteur E. Wonner, vient de faire éclosion dans les colonnes du *Bulletin de la Société française de timbrologie*. En découvrant son... travail, le docteur n'a pas manqué de faire entendre le cocorico de rigueur :

« Je crois, dit-il, et je puis aussi vous assurer Monsieur le Secrétaire, que personne ne pourra vous donner de plus amples renseignements, NI RECTIFIER LES DONNÉES QUE JE VOUS COMMUNIQUE »

C'est là, nous paraît-il, un petit défi lancé aux amateurs et que nous nous empressons de relever pour notre part. Il ne nous déplaît pas de prouver qu'on peut être docteur et ne pas moins être un homme, c'est-à-dire faillible. N'est-il du reste pas écrit dans notre destinée que nous rencontrerions sans cesse des docteurs sur notre chemin ? Ainsi il en est un qui nous avait promis de nous froter le nez comme à un chat malpropre et qui imite le silence prudent de Conrard, plutôt que d'avouer qu'il est peccable ; un autre se retranche derrière ses 104 enveloppes d'Italie, qu'il presse sur son cœur, et plutôt que de faire son *meu culpa* il avance les raisons les plus abracadabrantes ; enfin, ce qui prouve qu'un docteur ne peut et ne doit avoir tort, c'est en voyant M. Wonner qui charge aujourd'hui notre conscience de tous « ses pèssés », comme on le verra plus loin.

Mais entrons de suite dans le vif du débat :

LES DILIGENCIAS.

Qu'est ce que les « diligencias ? » Cette question a déjà été résolue ici en 1866, lorsque nous fîmes paraître un article sur ce sujet, au *Timbre-Poste*, n° 42 ; mais puisque les diligencias sont remis en question, voici ce qu'en dit M. Prudencia Echeverriarza, l'administrateur général des postes de l'Uruguay, dans son rapport au ministre don Antonio Diaz, en date du 6 février 1859.

L'Administrateur, instruit par la pratique et les usages des autres nations plus anciennes que notre jeune république, croit de convenance publique de réglementer les diligencias, pour éviter tout désagrément. Il pense devoir le faire tout en respectant comme il l'a fait jusqu'à l'exagération, le droit de chacun de s'adonner à l'industrie qui lui convient le mieux.

Le but des diligencias est de transporter d'un lieu à un autre les personnes qui ont affaire : l'intérêt de leurs maîtres ou propriétaires n'étant pas toujours d'accord avec les convenances et la sécurité des voyageurs, l'exagération de la charge peut amener des inconvénients, d'où la nécessité pour l'administration de prendre des mesures.

Depuis l'établissement des timbres-poste, les diligencias peuvent transporter les lettres affranchies, et sont obligées d'aviser, dès leur arrivée, l'administration, afin que l'on puisse prévenir je public et remettre la correspondance aux destinataires.

Voici les observations que je crois nécessaires de présenter, pour que l'administration remplisse complètement la grande mission qui lui est confiée et s'élève à la hauteur que le gouvernement donne à la République.

Votre Excellence connaît parfaitement combien l'Etat a fait de progrès depuis un an dans cette partie, et comment les travaux du Gouvernement Supérieur tiennent à assurer l'avenir de la République, le grand mouvement d'affaires et les nécessités de la situation actuelle demandant une augmentation indispensable du personnel. Ses travaux comprennent le paquebot anglais, les courriers de l'intérieur et les vapeurs pour Buenos-Ayres ; nous avons, outre le *Camilla*, deux autres vapeurs brésiliens et pour l'intérieur, le *Sycée* nous fait un service presque journalier, nous auront bientôt les vapeurs des messageries impériales de France et le vapeur *Salto*. Les travaux se font à heures fixes, en sorte qu'il n'est pas possible d'y pourvoir sans augmenter le nombre des employés ; je devais soumettre ces observations pour faire connaître le mouvement de l'administration générale des postes.

Les réformes que le gouvernement supérieur a introduites dans toutes les branches de l'administration m'ont convaincu de la nécessité de présenter ce mémoire, et s'il obtient l'approbation de Votre Excellence, j'aurai complètement rempli mon devoir qui était de vous communiquer le fruit de mon expérience et de mes connaissances.

Dieu garde V. E. beaucoup d'années.

PRUDENCIA ECHEVERRIARZA.

On remarquera que le passage relatif aux émissions de timbres ne parle pas de timbres de la poste gouvernementale mais seulement des timbres des diligencias ; il n'en est pas plus fait mention dans la brochure d'où nous extrayons les lignes qu'on vient de lire et rédigée, ne l'oublions pas, le 6 février 1859. Donc, toutes les émissions antérieures à cette date, ne proviennent pas de la poste du gouvernement.

Il semble démontré par ces lignes — mais ce serait une contradiction de ce que nous venons de dire — que les diligencias n'étaient qu'une dépendance de la poste dont elles relevaient, ce qui viendrait donner une apparence de raison à M. E. Wonner, lorsqu'il écrit au bulletin de la *Société* etc :

« Plusieurs ont soutenu que ces timbres étaient comme un office particulier. Si M. Lapido avait

été chargé particulièrement du service des malles-postes, je partagerais cette opinion, mais M. Lapido était aussi administrateur général des postes par un décret du gouvernement, et il *était payé pour cela.* »

Mais nous avons en réserve un décret qui vient prouver l'erreur dans laquelle a versé M. Wonner, et qui nous apprend qu'avant d'être administrateur des postes, M. Lapido était entrepreneur des diligences.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

DÉCRET.

Montevideo, avril 1856.

Comme il y a convenance évidente à réunir l'Administration générale des postes (correos) à la Direction des Courriers (postas) et une économie réelle à mettre à la tête des deux services réunis l'ENTREPRENEUR de ces derniers, le Président a décrété :

Article 1^{er}. D. Atanasio Lapido, entrepreneur des Courriers (asentista deostas) sera chargé, sans aucune rétribution, de l'Administration des postes pour tout le temps de son contrat.

Art. 2. L'entrepreneur-administrateur est autorisé à proposer les employés sous sa dépendance, à l'exception du contrôleur qui sera choisi exclusivement par le gouvernement.

Art. 3. (Sans intérêt).

Art. 4. La capitainerie du port sera régie par les dispositions de l'art. 1^{er} du décret du 27 août 1836 en ce qui touche la correspondance particulière transportée par les capitaines de navires, les passagers et autres personnes se trouvant à bord.

Après avoir pris connaissance de ce décret, nos lecteurs conviendront que toute discussion devient superflue. M. Lapido était entrepreneur des diligences d'après contrat ; il a été nommé ensuite, en Avril 1856, directeur des postes, sans aucune rétribution, dit le décret, pour contractier sans doute M. Wonner, qui dit absolument le contraire. Il est probable qu'il y avait des avantages attachés à la charge, que l'on ne dit pas ici, car il nous paraît que M. Lapido se serait rappelé qu'il y avait des juges à Montevideo comme à Berlin. Quoi qu'il en soit, les *postes* ont été réunies aux diligences, et administrées par un entrepreneur qui choisissait lui-même ses employés : tous les timbres qui ont été émis sous cette administration doivent donc être considérés comme de provenance particulière et cela est si vrai que lorsque le gouvernement se décide, en 1859, à exploiter lui-même les postes, il dit :

Art. 1^{er}. L'affranchissement des lettres au moyen des timbres-poste est établi et l'administration générale des postes n'expédiera aucune lettre si elle n'est revêtue de timbres.

Nous trouvons encore une autre preuve dans les lignes suivantes écrites par M. Prudencia Echeverriarza, pages 11 et 12 de sa brochure :

« L'administration propose au gouvernement l'emploi de timbres-poste pour en finir avec le

mode d'affranchissement employé jusqu'à ce jour et assurer par ce moyen le recouvrement des droits et offrir au commerce des avantages signalés par tous les pays qui les ont adoptés. »

Enfin, voici une autre pièce assez concluante :

Le règlement concernant les postes du 20 mars 1829 et le décret du 29 août 1836, ayant cessé d'être en usage, l'administration actuelle s'est vue dans l'obligation de proposer à V. E. la nomination d'un commissaire chargé de recueillir la correspondance à bord de bateaux d'outremer et du cabotage et de veiller à ce qu'elle ne soit portée aux bureaux et aux diligences que munie de l'affranchissement correspondant. Cette mesure a pleinement satisfait les vues du Gouvernement, car elle a produit une augmentation dans le rendement, en empêchant presque complètement la fraude qui se commettait au préjudice du fisc.

Pour couper court à cet abus et en facilitant les rapports prévus, frapper d'une amende les délinquants, l'administration croit nécessaire de créer des timbres-poste ou d'affranchissement et d'établir quatre succursales :

Ces succursales ou agences n'exigent d'autres frais que ceux d'un commissaire à cheval chargé de recueillir la correspondance.

Le mode d'affranchissement de la correspondance usité jusqu'à ce jour facilite sa transmission clandestine, aussi l'administration a-t-elle fait faire des timbres-poste et comme il lui paraît urgent de commencer à en faire usage le 1^{er} mars ; elle propose, si Votre Excellence daigne l'approuver :

Pour l'intérieur.

Brun,	lettre simple,	60 centesimos.
Jaune,	— double,	80 —
Rose,	— triple,	100 —

Pour l'extérieur.

Bleu,	lettre simple,	120 —
Vert,	— double,	180 —
Ponceau,	— triple,	240 —

L'usage des timbres-poste et l'établissement de succursales doivent contribuer à augmenter le rendement. Dès que les premiers seront en service, il ne pourra y avoir ni raison ni prétexte au non-affranchissement de la correspondance. Le commissaire spécial peut employer l'amende à la moindre contravention, afin de moraliser ceux qui seront chargés du transport de la correspondance et déraciner pour toujours les abus qui portent tant de préjudices aux revenus de l'État.

Tous ces considérants indiquent clairement qu'avant l'émission de 1859 tous les timbres étaient d'entreprise privée. Une nouvelle preuve, car elles abondent dans nos mains au détriment de M. Wonner, sans doute, qui n'a rien trouvé : c'est une balance d'entrée et de sortie de toutes les correspondances de l'année 1858 et des dépenses : *il n'y est pas question de timbres-poste* ; par contre, le tableau de 1859 lui réserve une colonne pour les mois de juillet à décembre.

En voilà assez, pensons-nous, sur ce sujet.

Nous arrivons aux émissions de timbres.

A continuer.